TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 594 — 40 PAGES — MERCREDI 21 FÉVRIER 1979

UNE DÉCISION DU GOUVERNEMENT GREC

Pas d'usine d'aluminium sur le site de Delphes

LIRE PAGE 34



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 18 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Camp David II

Cinq mois après la rencontre de Camp David, qui avait tracé le cadre d'un *accord de paix* général sur la Cisjordanie et Gaza et d'un traité de paix *israélo-égyptien*, l'euphorie a fait place à un *scepticisme désabusé*. Alors que la paix paraissait enfin à portée de la main, les espoirs nés de Camp David se sont dissipés, et du *même coup* ceux qu'avait suscités la visite du président Sadate à Jérusalem en novembre 1977.

L'engagement avait pourtant été pris formellement par MM. Begin et Sadate de mettre au *point* le *traité* de paix entre Israël et l'Egypte dans un délai de trois mois. Même cet objectif limité n'a pu être atteint. Les deux intéressés se sont aussitôt *renvoyé* la *responsabilité* de l'échec. Israël s'est déclaré finalement prêt à signer l'accord tel qu'il avait été mis au point à *la fin des négociations*, mais l'Egypte n'a pas cessé depuis lors de répéter qu'elle n'avait jamais accepté un tel projet.

En *fait, il* faut reconnaître qu'une partie des objections de l'Egypte était contenue en germe dans les accords-cadres : ceux-ci *laissaient* à des *textes interprétatifs* le *soin* de préciser notamment le fameux « lien » entre l'accord global sur les territoires occupés et le projet de *traité* israélo-égyptien. Le lien devait être, aux yeux des Egyptiens, concrétisé par un parallélisme rigoureux dans le temps entre le rétablissement des relations *diplomatiques* avec Israël et l'accord sur le statut des territoires occupés. Ils y tenaient d'autant plus que ce parallélisme leur *fournissait* le seul argument valable contre les Etats arabes regroupés dans le Front de la fermeté, qui leur avaient reproché à la conférence de Bagdad d'avoir abandonné les Palestiniens à leur sort et trahi la cause arabe.

A ces difficultés s'en sont *ajoutées d'autres*, soulevées par l'Egypte au cours de la négociation, à tel point qu'on donne aujourd'hui l'impression au Caire d'attacher autant d'importance à ces nouvelles objections qu'aux précédentes. Il s'agit cette fois de la priorité à accorder au futur traité israélo-égyptien sur les accords passés par l'Egypte avec les autres Etats arabes, notamment la convention sur la défense commune annexée au pacte de la Ligue arabe (protocole d'Alexandrie, d'octobre 1944). Elle prévoit que « les Etats contractants considèrent toute agression armée dirigée contre l'un ou plusieurs d'entre eux comme dirigée contre tous à la fois ». Comment, rétorquent les Israéliens, pourrions-nous accepter de signer un traité de paix qu'un autre accord égypto-arabe *pourrait* rendre caduc ?

Après avoir tenté en vain de lever ces obstacles en envoyant successivement au Proche-Orient son secrétaire d'Etat, M. Vance, en décembre, puis l'ambassadeur itinérant, M. Atherton, le président Carter a proposé au début de ce mois de réunir une nouvelle conférence de Camp David au niveau ministériel le 21 février, quitte à la transformer en un nouveau sommet si elle devait échouer.

Dans l'intervalle, la *révolution iranienne* a bouleversé la situation du Proche-Orient et apporté un renfort inattendu à la cause de l'Organisation de libération de la Palestine. M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., de passage à Paris, a rappelé lundi que l'Iran, pays *producteur de pétrole*, « pourrait exercer des pressions internationales qui nous seront favorables ». M. Kaddoumi n'a pas attribué en revanche une *grande* importance aux récents propos de M. Moshe Dayan sur l'impossibilité d'ignorer l'O.L.P. lorsque la question des réfugiés serait discutée. Le ministre israélien des affaires étrangères a lui-même rappelé avant son départ pour Washington qu'Israël ne saurait accepter la création d'un Etat palestinien dans les territoires occupés. La nouvelle conférence de Camp *David ne pourra* pourtant pas éluder ce problème.

La révolution en Iran

• Quatre généraux sont exécutés à Téhéran
• Mise en garde aux Kurdes qui « menacent l'unité nationale »

Quatre généraux iraniens ont été passés par les armes mardi matin 20 février à l'aube après avoir été condamnés à mort la veille par un « tribunal islamique révolutionnaire ». Il s'agit du général Amine Afshar, *commandant de la garde impériale, dissoute dimanche, du général Hossein* Hamadanian, chef de la SAVAK à Kermanchah, et des généraux Nematallah Motamedi et Manoucher Malek, respectivement gouverneur militaire et commandant du bataillon blindé de Ghazvine. Ces deux officiers ont *apparemment été tenus pour responsables des sanglants incidents qui* avaient fait en janvier plus d'une centaine de morts dans cette ville située à une centaine de kilomètres à l'ouest de Téhéran.

Ces exécutions portent à huit le nombre d'officiers généraux passés *par les armes par le nouveau régime iranien à la suite de procès expé*ditifs instruits à huis clos et selon *la « loi islamique ». Ces « exécutions* sommaires », qui *ont* été interprétées comme une tentative de la part de l'ayatollah Khomeiny de ne pas se laisser déborder par l'extrême gauche iranienne, ont été réprouvées par plusieurs journaux de Téhéran qui ont *formulé des réserves sur la manière dont elles ont été conduites.*

D'autre part, l'agitation se poursuit en province, et notamment parmi les tribus kurdes. L'ayatollah Khomeiny a appelé ses partisans à « écraser les bandits » qui se dressent contre la révolution, et le ministre des affaires *étrangères, M. Sandjabi, a mis en garde les Kurdes contre « ceux qui* menacent l'unité nationale ».

De notre envoyé spécial

Téhéran. — La visite de M. Arafat *continue à faire mardi 20 février* la une des journaux, mais elle ne suffit pas à masquer les *problèmes intérieurs*. Des troubles, sur lesquels on dispose de maigres informations, ayant éclaté au Kurdistan, l'ayatollah Khomeiny a publié une sévère mise en garde.

« Je voudrais voir autant que possible toutes les tendances vivre ensemble dans la coexistence pacifique mais je n'admettrai pas l'anarchie », déclare le chef religieux. Rappelant à *« ceux qui fomentent des troubles anti-islamiques et tentent d'occuper les points stratégiques au profit des étrangers »* que leur forces *« ne dépassent pas la puissance diabolique du chah »*, il déclare : *« Il faut que toutes les classes, quelle que soit leur dénomination, continuent leurs activités sous l'étendard de l'Islam. Tout acte dirigé contre lui sera considéré comme une révolte contre la révolution islamique, révolte dont le châtiment est clairement prévu dans la constitution islamique. »*

D'après les informations parvenues à Téhéran, les incidents les plus graves se seraient produits dans la ville de Rezaïyeh, rebaptisée Orumieh, où une bataille aurait opposé, dimanche, deux tribus kurdes au sujet du partage des armes capturées dans les postes de police. Il y aurait eu quatorze morts et cinq blessés. Il est question aussi d'agitation *séparatiste parmi les populations* kurdes. La situation a paru assez préoccupante pour que l'ayatollah lance un appel radiodiffusé aux moudjahidin (guérilleros musulmans), invités à *« aider l'armée et la police à maintenir la loi et l'ordre et à écraser les bandits »*. M. Sandjabi, ministre des affaires étrangères, *qui* est kurde, a mis en garde sa communauté contre les éléments qui *« menacent l'unité nationale »*, et le gouvernement a dépêché sur place M. Forouhar, ministre du travail et des affaires sociales. Un regain *d'agitation est signalé à Tabriz*, où la radio locale a annoncé lundi soir que *« des éléments contre-révolutionnaires » ont incendié* le consulat des Etats-Unis, qui avait déjà été attaqué en décembre.

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 4.)

L'intervention chinoise au Vietnam

• Les troupes de Pékin auraient pris Langson
• Hanoï attend de sa contre-attaque un « très grand succès »

Tandis que les troupes chinoises consolident leurs positions en territoire vietnamien où ils auraient occupé la ville de Langson, le premier ministre vietnamien, M. Pham Van Dong, a dénoncé violemment lundi 19 février « les envahisseurs venus du Nord ». « J'arrive du Cambodge, a dit M. Dong, faisant allusion à sa visite à Phnom-Penh, où une grande victoire vient d'être remportée. Mais un autre succès interviendra autre part, un très, très grand succès. »

« Aujourd'hui que le Vietnam peut compter sur le soutien de l'U.R.S.S., des pays socialistes et des pays amis des cinq continents, sa victoire n'en est que plus assurée. (...) Nous sommes sereins et sûrs de nous », a-t-il ajouté, avant d'affirmer : *« Nous vaincrons (...). Les agresseurs venus du Nord ont toujours connu le même sort : défaite, défaite et défaite. »*

Les communiqués *officiels* vietnamiens font déjà état des succès remportés par les forces régionales, qui auraient stoppé l'avance chinoise et infligé de lourdes pertes aux assaillants.

A Moscou, la presse continue de dénoncer « l'agression » chinoise, *tout en critiquant* l'attitude « *ambiguë* » adoptée par Washington dans cette affaire. Recevant M. Chnoupek, ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, M. Gromyko a réaffirmé le lundi 19 février la condamnation de « *l'action arrogante* » de Pékin qui « *dévoile une nouvelle fois au monde entier le véritable sens de la dangereuse politique expansionniste menée depuis plusieurs années par la Chine en Asie du Sus-Est* ».

Dans le pays, la campagne de protestation menée dans les usines se poursuit sur le thème : « *Le Vietnam n'est pas seul.* » Les journaux publient également des lettres de lecteurs affirmant leur « solidarité révolutionnaire » avec Hanoï. Cette campagne paraît plus intense dans certaines républiques centrales, proches de la Chine. On ne signale cependant *aucun signe d'activité militaire* inhabituelle en U.R.S.S., et les satellites américains ne paraissent avoir décelé aucun indice anormal au-dessus de la frontière sino-soviétique. Par ailleurs, une vive inquiétude se manifeste en Asie du Sud-Est en raison de la prolongation du conflit. *(Voir p. 3 l'article de Philippe Pons.)*

Menaces de licenciements à la Compagnie générale maritime

Après la Lorraine et le Nord, la *Loire : plusieurs milliers* de personnes *ont participé, mercredi matin* 20 février, à la marche pour l'emploi sur Saint-Etienne. Une partie des *commerces* était fermé dans le centre ville, ainsi qu'à *Rive-de-Gier*. Le trafic ferroviaire était quasiment arrêté dans le département.

A Paris, le problème du chômage *et du redéploiement industriel* devait être évoqué à l'hôtel Matignon, où le premier ministre devait recevoir, dans l'après-midi, M. Pierre Messmer, *président* du conseil régional de Lorraine, et à l'Elysée, où le président de la République devait faire le point avec M. Robert Fabre sur la mission qu'il lui a confiée concer*nant l'emploi*.

D'autre part, à la *Compagnie générale* maritime (C.G.M.) — qui résulte de la fusion entre la Transat et les Messageries maritimes — le climat *social s'alourdit au fur* et *à mesure* que s'approche la date du 1ᵉʳ mars prévue pour la réunion du comité central d'entreprise. La direction doit exposer aux représentants du personnel les *grandes lignes du contrat* d'entreprise qui sera signé avec l'Etat. Comme le déficit de la C.G.M. atteint le chiffre record de 450 mil*lions de francs, il faut* s'attendre à l'annonce de vente de navires, à la cession de filiales et à la suppression de plusieurs centaines d'emploi. *(Lire page 35 l'article de François Grosrichard.)*

AU JOUR LE JOUR

Fortunes et infortunes

« Il est comme la femme du serpent, qui donne et puis *qui* reprend », *disait un proverbe gascon de mon enfance. En l'occurrence, ils se sont mis à deux, M. Fourcade pour donner, M. Monory pour reprendre. On n'aura vu briller l'éclat trompeur de l'impôt de solidarité que l'espace d'une danse de la séduction au congrès de l'U.D.F.*

Les serpents ont toujours été, dans la mythologie, les gardiens des richesses souterraines, et les grandes fortunes peuvent dormir tranquille : il n'y a pas de compteur Geiger capable de les déceler dans l'équipement des chercheurs d'or gouvernementaux.

Il est par contre un Pactole qui coule à pleins bords en ces temps maussades où montent les orages. Et l'on n'a pas attendu les suggestions de M. Fourcade pour lever l'impôt de la misère sur les grandes infortunes.

ROBERT ESCARPIT.

AVANT LE XXIIIᵉ CONGRÈS

Ce qui dure encore dans le P.C. français

C'est seulement le 1ᵉʳ mars que la presse communiste ouvrira dans ses colonnes une tribune de discussion en vue du vingt-troisième congrès du P.C.F. qui siégera du 9 au 13 mai. A la suite de la publication du projet de résolution adopté par le comité central du parti communiste, M. Jean Elleinstein, directeur *adjoint du Centre de recherches et d'études* marxistes (CERM) porte ci-dessous un premier jugement sur ce document.

Auteur de nombreux ouvrages, dont un « *Staline - Trotski, le pouvoir et la révolution* » qui vient de paraître aux éditions Julliard, l'historien communiste se montre particulièrement critique par rapport aux options de la *direction de son parti*. Soucieux de peser sur le débat politique, il est, avec MM. Paul Noirot, ancien directeur de « Politique - hebdo », Michel Mousel, ancien secrétaire national du P.S.U., et Christian Pierret, député socialiste des Vosges, animateur du courant « union pour l'autogestion », membre du directoire du nouvel *hebdomadaire « Maintenant » dont le premier* numéro doit sortir le 12 mars. M. Gérard Belloin, qui appartenait au comité de rédaction de « France nouvelle », hebdomadaire central du P.C.F., a *décidé de rejoindre cette nouvelle* publication.

M. Elleinstein avait déjà émis de sérieuses *réserves sur les démarches du P.C.F., dans ces* colonnes, *les 13, 14 et 15 avril 1978*. M. Louis Althusser s'était ensuite, du 25 au 28 avril, attaché à montrer « ce qui ne peut plus durer dans le *P.C.F.* ». *C'est* par référence à cette *série d'articles du philosophe communiste* que le directeur adjoint du CERM relève à présent « ce qui dure encore ».

I. — Deux pas en arrière

par JEAN ELLEINSTEIN

A la différence du congrès du parti socialiste où s'affronteront sept motions, le vingt-troisième congrès du P.C.F. n'aura, conformément à la tradition, qu'une seule *résolution* à *discuter* ainsi qu'un seul projet de réforme des statuts. Georges Marchais a présenté ces textes sous le titre : *Une démarche ouverte, une démarche de combat* (*l'Humanité* du 13 février 1979).

Il m'a semblé nécessaire, sans précaution de style, sans prudence rusée, sans compromis, de donner mon sentiment sur une orientation politique qui, après l'ouverture du vingt-troisième congrès et son pas en avant, me semble représenter deux pas en arrière.

Depuis le mois d'avril *1978*, nombre de communistes ont attendu le vingt-troisième congrès avec l'espoir de voir enfin poser les problèmes qui leur semblaient les plus graves : l'analyse des expériences qui se réclamaient du socialisme, et en premier lieu de la politique soviétique, l'attitude du parti depuis dix ans, en particulier au moment de la signature du programme commun de gouvernement et de la rupture de l'union de la gauche, la définition d'une nouvelle voie vers le socialisme compte tenu des expériences de l'histoire et de la crise que connaît le monde aujourd'hui, le fonctionnement du parti et la démocratie interne.

C'est précisément parce que je suis de ceux qui estimaient « *le vingt-deuxième congrès être d'une importance historique* » que je ne peux laisser accréditer l'idée selon laquelle le *vingt-troisième congrès* en constituerait le prolongement naturel, du moins dans l'état où les textes le laissent apparaître. C'est pourquoi je prends le risque d'être désigné comme l'un de ceux qui « *empêchent les communistes de débattre librement des projets de résolution et de modification des statuts qui leur sont soumis* », selon la petite phrase de Georges Marchais dans sa présentation (*l'Humanité*, page 1, 12 février *1979*).

C'est que, pour moi, en mon âme et conscience, ce risque apparaît moins redoutable que celui de cautionner par mon silence une orientation que je juge nocive parce qu'elle n'offre pas vraiment des possibilités nouvelles *pour* la gauche française et qu'elle tend à perpétuer une situation sans issue dont le parti communiste français porte, comme le parti socialiste, la responsabilité.

La définition d'une voie démocratique vers le socialisme est tout à fait fondamentale. Elle ne peut cependant reposer sur des formules générales qui ne donnent qu'une vue superficielle des problèmes posés devant nous.

(Lire la suite page 9.)

L'ARCHITECTURE DE BRUNELLESCHI A LA SORBONNE

Construire Florence

Oublié, Eupalinos ? S'il en reste un souvenir, c'est cette attention passionnée devant l'office de l'architecte, *que l'intéressante exposition* Brunelleschi pourrait, devrait, ranimer. C'était, il y a deux ans, l'anniversaire, après six siècles, de la *naissance à Florence d'un petit* homme, fort laid, mais très vif, redoutable par ses répliques, inventeur en diable, un de ces personnages *qui ne laissent rien dans l'inertie* et qui agacent leurs contemporains autant qu'ils leur en imposent. L'histoire a rapporté bien des anecdotes, *bien des débats, autour* de Ser Filippo. Mais la question n'est pas là ; Florence n'aurait pas le même visage sans la coupole géante, sans *les trois ou quatre églises de Brunelleschi*. La carrière orageuse de l'architecte a changé le cours des choses. Lesquelles ? Pourquoi ? Les *commémorations de 1977, compte* tenu des discours de circonstances, ont été une interrogation plus qu'une *célébration* : non classique (B. Zevi), pur praticien (P. Sanpaolini), *logicien* (E. Luporini) ? Il n'est pas mauvais d'en avoir l'écho.

« Me voici, dit le constructeur, *je suis l'acte... Je suis celui qui conçoit ce que vous voulez un peu plus exactement que vous-mêmes. »* Jolie définition, justement dans *Eupalinos*, qu'illustre assez bien la documentation de photographies et de maquettes rassemblées et déposées dans la chapelle de la Sorbonne devenue salle d'exposition d'architecture.

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire la suite page 19.)

N'étant pas affecté par la grève de plusieurs journaux

Le Monde

paraîtra normalement demain

Le Monde

idées

L'HOMME DANS LA SOCIÉTÉ

Le snobisme et la mode

par FRANÇOIS de CAMBRESIS (*)

« *J'APPELLE snob*, a dit quelque part Marcel Proust, *une personne qui ne peut voir une duchesse sans la trouver charmante.* » C'était une époque où les duchesses étaient à la mode. Bien qu'elles ne laissent pas encore tout à fait indifférent, le vent a tourné un peu. Proust n'évoquait là qu'une forme de snobisme, qui a failli être le sien, pourtant compromis, dans son jeune âge, par la contemplation d'un petit bouton sur la face rougeaude de la duchesse de Guermante dont il parlait tant à sa grand-mère.

Le snobisme des relations est l'effet d'une puissance trompeuse qui magnifie certains individus dont nous sommes fiers d'être connus, comme si un rayon de leur gloire nous touchait et nous rendait plus admirable. Dire de tel personnage ainsi magnifié par l'opinion, la reine du monde, qu'il est charmant, c'est laisser entendre certaines relations avec lui et se montrer homme de goût. Cette attitude est naturellement l'effet d'un sentiment d'insuffisance. C'est une fascination pour ce dont nous éprouvons le manque. Car sitôt que l'être fasciné s'élève par ses talents ou par la fortune, à la hauteur de ses dieux, le mirage s'évanouit. Il se produit alors le phénomène inverse. Un esprit de revanche succède à l'extase. Notre vénération extérieure nous apparaît stupide, nous maudissons l'illusion qui embellissait une réalité humaine assez pauvre vue de près. Ce prestige qui enveloppe certains êtres à nos yeux est en général celui d'une classe, qu'elle soit sociale, politique, religieuse, intellectuelle, artistique ou mondaine.

Les modes se rencontrent tout aussi bien à l'intérieur d'un groupe, et le snobisme guette autant le prolétaire que l'ecclésiastique ou le maire du village. Le prolétaire se sentira flatté de la compagnie du contremaître ou, à l'inverse, du chef syndicaliste devenu un jour leur égal, hissé à leur palier. Il sentira leur insignifiance et appellera déconvenue sa rancœur contre sa propre platitude. Cependant, parvenu à cette élévation, les conflits entre nouveaux égaux peuvent rester internes, comme les rivalités au sein d'une famille. Ce nouvel état est souvent appelé l'esprit de corps, autre puissance trompeuse, commandé par un instinct de défense, qui ne tient compte ni de justice, ni de droit, ni de devoir, mais entend justifier envers et contre tous chacun des membres du même corps, en apparence du moins, pour garder intacte l'image glorieuse de ce corps. A moins d'une faute si éclatante qu'il paraît plus conforme à l'intérêt de groupe de la dénoncer publiquement, aucun bruit de remontrance ne fuse des murailles.

Maintenir l'illusion par le mystère

Cette enceinte de protection minutieusement entretenue, nécessaire peut-être à la survie de toute société, est faite d'un code complexe de comportement et de langage. L'une de ses raisons d'être, dans presque tous les cas, est de maintenir l'illusion par le mystère, ce genre de mystère qui sert merveilleusement de masque au néant. Un jour, on découvre que les hauts plafonds d'une demeure seigneuriale n'abritent que des pensées misérables.

Toute mode suppose un cercle d'initiés. C'est un état fragile, qui doit son être à une certaine idée de ce qui se fait imposé comme tel par un mécanisme d'inconscient collectif, notion nouvelle et à la mode aussi.

Toute mode se condamne à vivre peu, sa mort certaine est sa condition première d'existence. Elle semblerait sur ce point précis le contraire de l'art, qui se veut éternel, c'est-à-dire, comme l'a si bien dit Baudelaire, doit « *imposer tous les temps et tous les univers* ».

Les costumes de l'Ancien Régime, si jolis avant 1889, sont ridicules ou décrétés surannés sous la Restauration, quand la fleur de l'émigration caracolant aux Tuileries prétendait les imposer à ses peuples. Pourtant, dans les vitrines des musées, ils nous plaisent, autant que les costumes romantiques, bien charmants aussi.

Est-ce que le goût de l'histoire, si vif aujourd'hui, et surtout de la petite, ne nous porte pas un peu trop à n admirer les objets du passé qu'en tant que témoignages ? L'idéal serait peut-être de ne voir dans le Parthénon qu'une œuvre parfaite, et d'oublier Périclès.

Si la confusion des valeurs est une tare de l'époque, la mode en est une autre par ses excès, la mode intellectuelle surtout, la seule vraiment pernicieuse. Faire état de ses relations est un vice mineur, et qui présente au moins l'avantage d'être si irritant que le malade peut s'en guérir, s'il prête l'oreille aux sarcasmes qu'il éveille. Les petits travers sont en effet plus couramment raillés que les défauts moyens.

La sensibilité aux modes intellectuelles est la mort de l'esprit. Les modes jugent à votre place. S'agit-il dans ce cas seulement de paraître ? A l'origine, sans doute, et tant qu'il demeure une demi-conscience des enthousiasmes de comédie que déchaîne la vanité, c'est demi-mal. Mais le jour où le vague sentiment de comédie cède la place à une véritable sincérité, quand nous finissons par croire profondément beau, bien écrit, bien peint, ce que la mode nous impose, l'esprit a signé son acte de décès.

La sincérité, condition du génie créateur, est celle de la contemplation. Y a-t-il un don de contemplation comparable au génie ? La nature prive-t-elle certains êtres de sincérité, comme elle fait les aveugles et les sourds ? Deux formes d'accident, dira-t-on, l'un génétique, l'autre social. C'est justement ce qui fait que votre fille est muette.

(*) Professeur.

Éloge de la dissimulation

par J.-M. GENG (*)

FRANCHEMENT, y a-t-il aujourd'hui art plus difficile et plus nécessaire que celui de dissimuler ? Paradoxe, c'est aussi le plus décrié. Qui, en cette époque de cœurs ouverts et de mains sur la table, se pique d'être sournois ?

On dit le vice caché comme si, à se cacher, il n'y avait pas quelque vertu. D'ailleurs, à l'exception de quelques disciplines très spécialisées — le dessin, le judo, la comptabilité des impôts, — l'art de dissimuler, la science du feindre ne font l'objet d'aucun enseignement spécifique. Navrante lacune.

Comme si nous n'étions pas menacés, comme s'il ne fallait pas sans cesse se défendre, tenir tête, retarder l'inévitable catastrophe !

Oui, cette menace existe, et pas qu'imaginaire, comme le voulait l'aliéniste délirant qui nomma *délire de persécution* la conscience du complot tramé contre chacun par l'ordre même des choses.

Si donc, comme on ne manque pas de me le faire remarquer, je rase les murs, c'est par réflexe d'auto-défense, et non par humilité : de ce côté-ci, du moins, il ne peut rien m'arriver. Je préfère, assailli, savoir le mur derrière moi. Tous les agoraphobes vous le diront, la foule a le vagin denté : il faut éviter de s'y perdre, fuir les lieux publics vertigineusement creusés dans le sens du regard d'autrui. Qui est mortel à haute dose.

Le pur plaisir de l'obscurité

Traverser une salle (un foyer de théâtre, par exemple), où chuchotent des dizaines de personnes est un exercice périlleux ; on a toutes les chances d'être vu, scruté, commenté de la tête aux pieds (« qu'est-ce que c'est que ce type ? », « un singe dans son gilet », « il a des bottines serrées jusqu'au cou »), bref pétrifié. Il vaut donc mieux longer les murs.

C'est la même raison qui me fait rechercher, au théâtre comme au cinéma, le dernier rang, le seul où l'on soit sûr de n'avoir aucun regard dans le dos. Et quel soulagement, quel plaisir, quand l'obscurité se fait et que tous les regards se portent vers l'écran ou la scène ! Enfin tranquille, on peut quitter la garde, sortir de soi, rêver.

Ce bonheur de l'obscurité est sans doute archaïque. Mais il existe. Pourquoi diable certains scénographes s'obstinent-ils à nous en priver ? Par vénération pour le saint sacrement de la distanciation critique ? Par souci d'intégrer le spectateur au spectacle ? C'est grotesque. Il faudrait une loi pour protéger les obscurités acquises.

Vouloir la lumière à tout prix et sur tout, quelle vulgarité ! Encore un travers de l'époque. Si je vous demande ce que vous faites ce soir ou si vous habitez chez vos parents, vous trouverez la question indiscrète. Elle n'est pas plus indiscrète que la question rituellement posée au théoricien : d'où parlez-vous ?

Tirés au clair, plus d'une intuition se dissipe et plus d'un sentiment périt. Eurydice ne dit-elle pas que la vérité n'est pas envisageable, et Marivaux que l'amour n'est pas un sentiment avouable ? Cela ne s'entend guère aujourd'hui, en cette époque puissamment analytique, où il s'agit de clarifier les structures fantasmatiques de chacun.

On sait que le malaise, la froideur, le retrait (dans la relation) sont, pour certaines professions, des facteurs suffisants d'élimination : la psychologue, au cours de l'entretien préalable, les détectera. Gare à ne pas rougir si elle est attrayante, c'est un signe d'inhibition, de flou dans l'identification sexuelle.

Au cours d'une enquête sociologique sur la sexualité dans des foyers de jeunes, des étudiants ont été surpris par la « résistance », les attitudes de « fuite » rencontrées chez les personnes qu'ils interrogeaient. Ces « blocages », ils les ont attribués à la nature de l'objet de leur enquête : comme si parler du sexe allait de soi, comme si leurs questions n'étaient pas autant d'effractions à l'intimité d'autrui !

Que dissimule la revendication contemporaine de la transparence ? *La dictature du social*, pas moins : il faut que tout soit patent, visible (donc contrôlable). Il faut réduire sans cesse la sphère du privé, il faut conduire, pour qu'elle s'y éduque et s'y socialise, la différence singulière dans le sûr asile de la maison de verre.

Il m'est arrivé de lutter pour quelques dévoilements, de tenter quelques démystifications — des mécanismes de l'information, du système de l'aide sociale, de l'édition, — me voici contraint aujourd'hui de prononcer ce dérisoire éloge de la dissimulation. Dérisoire : chacun sait que ce qui refuse de s'exhiber, de s'étaler est condamné.

L'intolérable dans les pratiques carcérales (prison, asile, internat) est qu'elles n'autorisent même pas à ceux qui les subissant cet espace minimum de dissimulation qui évite à chacun la suffocation. Il paraît qu'on humanise les prisons ; mais dans le même temps l'humanité s'emprisonne dans la visibilité obligatoire de l'étreinte sociale. Bientôt quartier de haute surveillance pour tous et *par tous*, bientôt liquidation absolue de l'espace privé, interdiction de rien cacher, jusqu'aux gestes les plus infimes, au regard étatiqué.

La transparence peut être un masque, le plus dangereux de tous. Quand il n'y aura plus rien à cacher, ni crime, ni bonheur, il ne restera plus rien à vivre. Tout fonctionnera au plein jour : et nous serons morts, infiniment visibles en cette maison de verre...

(*) Ecrivain, auteur de *Censures* (Editions de l'Epi), *Mauvaises Pensées* (Seuil), et *l'Illustre Inconnu* (10/18).

Esquisses

Certaines personnes exécutent chacun de leurs gestes, comme on s'excuserait de vivre. Elles font des politesses au destin.

∴

Le malheur extrême chez les autres nous rassure, au moins, sur nos infortunes. Nous cessons de les croire excessives.

∴

L'attachement que nous inspirent les autres, s'il est trop fort, nous fait ressentir à leur égard une secrète rancune.

Tous nos sentiments renferment le contraire d'eux-mêmes, mais nous répugnons à faire l'aveu de cette promiscuité.

∴

Il faut avoir passé une nuit paisible pour considérer les autres, et le monde, avec indulgence.

∴

Les vérités que nous tâchons d'oublier prennent une revanche à la mesure de nos oublis.

FRANÇOIS BOTT.

VUES ET REVUES

par YVES FLORENNE

« Le Fou parle ». Mort et morale

IL est temps de parler du *Fou parle* : il y a plus d'un an qu'il a « *parlé pour la première fois (1)* ». Nous ne l'avions pas entendu, un peu par sa faute. Rattrapons-nous : rien qu'à feuilleter la collection, on a le sentiment de respirer. Même quand ce qui nous est dit ou montré paraît plutôt oppressant. Mais, à travers, l'air vif circule, un vent se lève. « *Revue d'art et d'humeur* » : c'est un programme. L'art en tant qu'aventure, prise de conscience, libération : l'humeur, parce qu'il faut que ça sorte.

L'humeur et l'art. Mais aussi l'humour de l'art.. Et l'humour est trop autoritaire, d'un art révolutionnaire (quand il est authentique) pourrait bien être l'alibi d'un tempérament socialement et politiquement conservateur. Dès les premières pages du premier *Fou*, l'œil est capté par une photographie, qui va se répéter et qui, par un changement à peine sensible, se révèle film : celui de Beaubourg.

Cet assemblage de tubes et de poutrelles, héritage de l'architecture du fer — priez pour le pauvre Baltard, — cette construction industrielle, récipient et signe d'un projet « culturel » qui sans doute vaut mieux qu'elle, au terme de sa métamorphose à la dernière image, devient enfin ce qu'elle est : sordide, désolante, carcérale, une usine du siècle passé. Par surimpression d'une photo de cimetière de voitures, on pourrait aussi bien anticiper sur ce qui a été dénommé, plus symboliquement qu'on ne pensait la « voie Pompidou », — changée en parking infini de carcasses définitivement paralysées que leurs conducteurs mis à pied viendront visiter, épousseter et fleurir en famille le dimanche. Adapter à l'auto-immobile, l'homme cet éternel inadapté.

Vous réglerez tout seuls votre rétroviseur sur ces huit numéros panoramiques : j'en viens au neuvième, si neuf qu'il avait en paraissant un ou deux mois d'avance (2). Du précédent, *le Fou* prétend que les lecteurs se sont plaints de son caractère déprimant. Je ne trouve pas : il se montrait sous les traits de Don Quichotte, fou exemplaire. Mais la fiente permet d'annoncer qu'en manière de compensation on a voulu celui de la nouvelle année, non certes réprimant, mais joyeux, réconfortant, heureux, tout en rose et blanc. Sujet : la mort.

Il faut se souvenir que *Le fou parle* — numéro 1, page une — avait ouvert la bouche sur Sade ; et Sade, selon qu'on le considère, c'est la vie ou la mort, le plaisir ou l'horreur, la libération ou l'esclavage, la révolution et le contraire. En outre, *le Fou* ne déteste pas jouer avec le squelette. Il arrive aussi que, pour le mieux embrasser, il l'habille à ravir : par exemple dans le numéro 3. Il va sans dire que dans ce cahier neuf, le squelette est très présent et très parlant. Ainsi de celui qui se réveille en sursaut dans son drap frais, les yeux exorbités, l'os frontal baigné de sueur : « *J'ai rêvé que j'étais vivant.* » Ou : le cauchemar.

Je vous ai prévenu que l'humour, surtout noir, est toujours sur fond de sérieux, — ou pire. Ce qui me fait penser que *le Fou parle* a son franc-parler, et veut qu'on se le dise : « *J'appelle le chat un chien.* » Proverbe iranien, intraduisible en persan, mais que je traduis en français. Il arrive aussi que *le Fou* vous parle avec une voix familière qui est, par surcroît, celle de la sagesse.

Le vieil homme et la mort

Alors, changer le suicide ? Le changer en ce qu'il fut ? Mais est-il sûr qu'il soit ce mol oreiller, moitié plume, moitié kif ? Dix pages plus loin, un médecin, Léon Schwartzenberg, rappelle que l'euthanasie est une imposture et que « *la mort n'est jamais douce* ». Légalisée, jusqu'où peut glisser cette administration de la bonne mort : d'une morale bienfaisante à une affreuse rhétorique ? « *Tuer le vieil homme* » (parce qu'il souffre, et puis parce que la société ne peut plus le souffrir) deviendrait tout autre chose qu'une figure. Il se trouve que ce neuvième *Fou* a repris pour couverture celle d'abord destinée à *Changer la mort*, l'éditeur lui ayant préféré, plus euthanasique sans doute, un vague soleil brumeux, à la Turner.

Comment en sortir ? C'est sur le thème ironique du nouveau roman, « *la Marquise sortit à cinq heures* », que varie François Bott. A tant sortir, pour tant faire et ne faire rien, il était fatal que la pauvre femme finît par n'en pas revenir. Mais nous sommes loin de la critique, même nouvelle : c'est un poème en prose où le leitmotiv crée l'obsession. Si différent que soit le registre, on ne peut pas ne pas entendre un autre retour obsédant, celui du lamento de Lorca pour un torero mort : « *A las cinco de la tarde...* ». C'est bien la première fois que la sortie de la fameuse marquise appelle une musique de ténèbres pour un habit de lumière. « *Cuerpo presente - Alma ausente* »... Changer la mort ? Il y a longtemps qu'on y a rêvé : la changer en vie éternelle. D'une façon ou d'une autre.

La mort qui n'est « jamais douce » n'est « *jamais belle* » non plus. C'est encore le docteur Schwartzenberg qui le dit : dans *la Nef*, dont le propos n'est d'ailleurs pas de changer la mort mais la morale : « *une morale pour demain* » (3). Pour le médecin, en tout cas, une certitude : « *Il n'y a pas de médecine sans morale* ». Et c'est même sa morale qui « *l'empêche d'être une science* ». On aimera l'exigence humaine qui traverse ce texte ; et ces principes d'une morale qui n'est pas seulement médicale. « La vie, c'est de n'être pas réduit à un corps » — « On peut vivre incurable, on ne vit pas déchu. » Et : « La vraie morale ne pousse jamais à juger les autres, c'est à cela qu'on la reconnaît. »

Le respect passionné de la vraie vie (qui n'est pas survie d'un corps torturé ou inconscient) a pour corollaire le « non-respect » de la mort. Cette fois, ce non-respect, c'est un dicton de la « sagesse européenne » qui le formule : « *Mieux vaut un chien vivant qu'un homme mort.* » S'en souvenait-il déjà, cet écrivain célèbre, pacifiste inconditionnel, qui proclamait dans les années 1938-1940 : « *Mieux vaut être Allemand vivant que Français mort* » ? On pouvait aussi penser — dans le contexte de l'époque, bien entendu — que l'homme, même mort, est préférable au chien enragé, ou au chien à la chaîne, voire au chien envoyé à la fourrière : destination chambre à gaz. Il arrive dans l'histoire que certains — ce n'est pas à la portée de tout le monde — choisissent d'être morts pour que les autres soient vivants. Mais cette morale de naguère n'est peut-être plus pour demain ?

La question n'est guère posée par *la Nef* ; sinon par une allusion à Corneille et à tous ces héroïques ressorts moraux du drame d'hier, détendus, cassés, dénués de sens, voire comiques pour le spectateur d'aujourd'hui. Serait-ce parce qu'il est lui-même cassé ?

Bref : la morale à l'hôpital, cette vieille malade, accusée d'être porteuse de tous les maux et qu'il faut achever une bonne fois. Tel n'est pas le propos de *la Nef* : ni exécution capitale, ni solution finale, ni euthanasie. Il s'agit au contraire de rendre la morale véritablement vivante. D'abord en la libérant. Elle a été mise en condition : en service. Servante de la domination, de l'exploitation, de la répression, de l'oppression, de la possession, des tabous et du confort dit « moral »... Voici donc l'esquisse de propositions pour une morale libre.

(1) 10, rue de la Félicité, 75017. Le numéro 10 F. Album réunissant les quatre premiers numéros : 20 F.

(2) Janvier-février.

(3) N° 67. Edit. Tallandier.

Le Monde

Pékin n'obtient pa

Une sérieuse résistance

Une opération d'infiltral camouflée par une expédition

Un précédent : le conflit sino-indie

Le Monde

étranger

LE CONFLIT SINO-VIETNAMIEN

Pékin n'obtient pas en Asie le soutien moral espéré

De notre envoyé spécial

Hongkong. — *La pénétration des* troupes chinoises au Vietnam paraît, ce mardi 20 février, en fin de matinée, s'être arrêtée à une distance de 10 à 20 kilomètres de la frontière. *Selon le ministre japonais des* affaires étrangères, *M. Sonoda, des* combats se poursuivent, mais il n'y aurait pas eu d'affrontements particulièrement violents au cours de la journée de lundi. Les combats les *plus durs auraient eu lieu près de la petite ville de Dongdang, dont les* Chinois se seraient emparés, rapporte le correspondant à Hanoï de *Aka Kata (le Drapeau rouge)*, organe du P.C. japonais. Bien que le front *paraisse stabilisé* depuis dimanche *soir, aucune indication ne confirme* certaines informations *circulant* à Hongkong, en provenance de sources diplomatiques à Pékin, selon lesquelles les troupes chinoises auraient amorcé un retrait.

Une sérieuse résistance

Selon Radio-Hanoï, les forces adverses ont pénétré en territoire vietnamien en une vingtaine de points. Des vingt et une divisions chinoises se trouvant massées à la *frontière à la fin de la semaine dernière, environ cent mille hommes* seraient actuellement entrés au Vietnam. Les combats, toujours de source vietnamienne, auraient fait quatre mille morts et blessés dans les troupes chinoises, qui auraient perdu *une centaine de chars. Aucune précision n'a cependant été donnée en* ce qui concerne les pertes vietnamiennes, qui seraient assez lourdes dans la population civile en raison des bombardements d'artillerie. Les Vietnamiens utilisent des canons de 130 *millimètres de fabrication soviétique* et d'une *portée* de 30 kilomètres. Les Chinois n'auraient que des pièces de 155 portant moins loin.

Il est extrêmement difficile de se faire une idée précise de la situation *sur le terrain. L'arrêt de la progression des troupes chinoises est-elle* due à une contre-attaque des Vietnamiens, qui, comme ils l'affirment, seraient en train de « *repousser les agresseurs* », ou bien est-ce délibérément que les Chinois ne poussent *pas plus avant ?*

C'est à cette interprétation qu'incitent les déclarations de M. Deng Xiaoping, lundi, sur le caractère « limité » du conflit (*le Monde* du 20 février). Le journal de l'armée chinoise précisait, pour sa part, le même jour, que, « *aussitôt la paix et la stabilité rétablies, les forces chinoises n'auront plus pour objectif que de défendre la frontière et la mère patrie.* » Selon ce même journal, la Chine ne veut pas un « *pouce du territoire vietnamien* », mais ne peut pas non plus tolérer les *incursions vietnamiennes sur son propre* territoire.

Il n'en est pas moins certain que la Chine *rencontre désormais une* résistance sérieuse de la part des Vietnamiens. Les experts américains de Hongkong estiment que la progression rapide des forces chinoises est due avant tout à la soudaineté *de l'attaque et au fait qu'elles n'ont eu,* au départ, en face d'elles, que la milice et n'ont pratiquement pas été en contact avec les troupes régulières. Trois des cinq meilleures divisions de l'armée vietnamienne sont actuellement déployées en arc *de cercle de Yenbai, sur le fleuve* Rouge, à Quangyen, sur la côte, *pour* protéger Hanoï.

Il semble difficile d'imaginer actuellement un repli rapide des troupes chinoises si l'on pense que l'objectif visé par Pékin était de donner une « *leçon* » aux Vietnamiens et de les *contraindre à négocier un accord* sur la question frontalière. Radio-Hanoï a, en effet, lundi, rejeté la proposition d'une négociation sans retrait préalable de l'« *agresseur* ».

Ayant conscience des risques d'escalade que comporte la situation, la *plupart des pays d'Asie du Sud-Est, quoique assez satisfaits de voir « contrer »* la puissance vietnamienne, sont inquiets des conséquences de la prolongation du conflit.

Tokyo déplore l'intervention

La Chine n'obtient apparemment pas en Asie le soutien moral qu'elle *pouvait souhaiter pour son action. Le Japon notamment a réagi avec une* relative vigueur, le gouvernement estimant que l'intervention militaire chinoise « *est hautement regrettable* ». Tokyo avait d'ailleurs mis en garde *la Chine contre toute action militaire au Vietnam lors de la* récente visite de M. Deng Xiaoping au Japon. Apparemment, les Japonais n'ont absolument pas épousé la thèse de Pékin selon laquelle la Chine n'a fait que répondre « *à une provocation du Vietnam* ».

Ce mardi, le quotidien de langue anglaise *Japan Times* souligne que « *personne ne souhaite voir la Chine jouer un rôle de policier en Asie* ». Le quotidien *Asahi*, pour sa part, *pourtant toujours très prudent dans* ses commentaires sur la Chine, écrit: « *Quelle que soit la raison qui a poussé les Chinois à intervenir au Vietnam, utiliser la force pour régler un problème est en contradiction avec la charte des Nations unies. Le Japon ne peut pas approuver l'action militaire de la Chine.* » Allant plus loin, le quotidien assure que, dans un conflit entre deux pays, c'est à *celui qui est le plus fort de se montrer le plus flexible et ajoute* : « *La Chine doit cesser son action militaire et retirer ses troupes.* » Selon certaines informations, le gouvernement japonais aurait adressé cette *requête à la Chine*, mais aucune *confirmation n'a été fournie à ce* propos.

Encore plus clairement que lors de la visite de M. Deng Xiaoping à Tokyo, le Japon cherche, en manifestant une indépendance par rapport à Pékin, à ne pas accréditer la thèse d'une « alliance sino-japonaise » *qu'aurait scellée le traité de paix et d'amitié signé en octobre* dernier. Tokyo renvoie en fait dos à dos le Vietnam et la Chine (le premier pour son intervention au Cambodge, la seconde pour ses opérations militaires des derniers jours) et se fait *l'avocat d'un retrait de toutes les* troupes envoyées à l'étranger. Alors que le Japon a suspendu son aide au Vietnam, à la suite de l'affaire cambodgienne, on se demande, dans les milieux d'affaires nippons, si le conflit sino-vietnamien n'aura pas *aussi des conséquences sur les relations* économiques entre le Japon et la Chine.

PHILIPPE PONS.

Une nouvelle épreuve pour les relations soviéto-américaines

De notre correspondant

Moscou. — *Les relations soviéto-*américaines traversent une nouvelle épreuve dont elles n'avaient pas besoin tant les difficultés *se sont* accumulées au cours des derniers mois. L'établissement des relations diplomatiques entre Washington et Pékin, la visite de M. *Deng Xiaoping aux Etats-Unis*, avaient amené les dirigeants soviétiques à se poser des questions sur la politique de M. Carter. L'aggravation du conflit sino-vietnamien et l'attitude de l'administration américaine ne peuvent que renforcer leurs soupçons quant aux « *intérêts stratégiques communs* » de la Chine et des Etats-Unis.

Complaisance, complicité tacite ou collusion avérée ? Les Soviétiques n'ont pas encore tranché et la déclaration gouvernementale publiée dimanche employait le premier terme, le plus faible. Deux commentaires publiés par les *Izvestia* de lundi 19 février, et la *Pravda* de mardi reviennent sur le sujet. Ils rendent un son un peu différent. « *Le moment de l'agression contre le Vietnam a été choisi en partant de la position prise par certaines puissances occidentales et le Japon* », écrit le journal du P.C., qui, citant le *New York Times*, affirme que les Etats-Unis étaient au courant de ce que la Chine préparait contre le Vietnam.

« *Si le Washington officiel a réagi aux « sondages » de Deng de la même façon que les Etats-Unis font aujourd'hui écho à l'agression chinoise*, poursuit la *Pravda, les responsables de Pékin n'ont pu que tirer la conclusion suivante : les Américains ne s'en mêleront pas, ils se limiteront à exprimer verbalement leurs regrets.* »

Cette bienveillante neutralité n'exclut pas, selon la *Pravda*, que « *certains des amis américains* » de M. Deng aient ouvertement approuvé la politique chinoise « *pour donner une leçon aux Vietnamiens et les punir à retardement de la défaite odieuse infligée aux militaristes américains* ». Pour la *Pravda*, donc, l'attitude américaine est « *plus qu'ambiguë* ». Quant au commentateur des *Izvestia*, il est moins sévère pour Washington : quand les Américains disent qu'ils ont tenté de dissuader les « *amis chinois* », « *il faut croire qu'il en est réellement ainsi. Ils ont compris que l'attaque du Vietnam par la Chine placerait Washington, comme tous ceux qui, en Occident, tentent d'amadouer la Chine, dans une situation ambiguë et politiquement vulnérable* ».

Ces commentaires ne sont pas contradictoires dans la mesure où les Soviétiques cherchent à envoyer différents « messages » aux Occidentaux. D'une part, Moscou *leur suggère d'utiliser* leur récente amitié avec Pékin pour dissuader les dirigeants chinois de se lancer dans une aventure.

D'autre part, *le Kremlin laisse* entendre que si les Occidentaux se comportent bien, il est prêt à poursuivre la politique de détente. *Mais le conflit sino-vietnamien* doit leur servir de leçon. Ils doivent cesser de « *jouer avec le feu* ». Les armes occidentales et les transferts de technologies, mêmes pacifiques, servent uniquement à la militarisation de la Chine.

Il est tout aussi illusoire de vouloir intégrer les Chinois dans le jeu des relations internationales en espérant qu'ils deviendront plus responsables, ajoutent les Soviétiques, répondant implicitement aux arguments développés par le gouvernement français.

« *Au cours des dix ou quinze dernières années, il n'y a pas une seule action importante pour la consolidation de la paix contre laquelle les Chinois ne se soient pas insurgés*, écrivent les *Izvestia*. *Pékin a tout fait notamment pour compromettre l'amélioration des rapports soviéto-américains et torpiller les accords sur la limitation des armements stratégiques.* »

Y sont-ils parvenus ? Pour les Soviétiques, la question reste ouverte. Depuis le rapprochement sino-américain, ils attendent une réponse avec d'autant plus d'impatience que, depuis le printemps dernier, toute leur politique a été fondée sur cette réassurance de la détente avec l'Ouest, qui leur laisserait les mains libres à l'Est. Quand les dirigeants de Moscou semblent mettre M. Carter en demeure de choisir entre la *poursuite du dialogue soviéto-américain* et un rapprochement avec la Chine (comme ils l'ont fait au printemps dernier), le message était à double sens. C'était à la fois une mise en garde et un appel du pied.

M. Brejnev a récemment réaffirmé cette position en prononçant un vibrant plaidoyer en faveur de la détente dans le magazine américain *Time*. « *La détente*, a-t-il dit, *c'est une certaine confiance et l'aptitude à tenir compte des intérêts légitimes des uns des autres* », annonçant ainsi que Moscou était disposé à tenir compte des « *intérêts légitimes* » de Washington. Mais la condition *sine qua non*, c'est que le gouvernement américain ne suive pas M. Brzezinski, qu'il ne joue pas avec l'idée d'un pacte triangulaire *Washington-Tokyo-Pékin* qui viserait à isoler l'U.R.S.S.

DANIEL VERNET.

Une opération d'infiltration camouflée par une expédition classique ?

Selon des analystes militaires français qui ont fait plusieurs *séjours dans cette région*, l'opération chinoise aux frontières du Vietnam pourrait avoir, *en premier examen*, trois objectifs d'inégale importance :

1) *Un dessein psychologique.* — Porter indirectement atteinte à la *fierté de l'armée vietnamienne* dans une région de hautes et moyennes montagnes où les noms, en particulier, de Langson et de Caobang — là où la pression militaire chinoise paraît avoir été la plus active — sonnent comme autant de noms de victoires remportées, à l'époque, par la résistance tonkinoise contre le corps expéditionnaire français avant la défaite de Dien-Bien-Phu en 1954. C'est une région que l'armée chinoise connaît bien, puisque certains de ses éléments, durant la guerre d'Indochine, *ont appuyé, depuis* ces massifs montagneux, de leur artillerie et de leur logistique les maquis et les forces régulières du Vietminh.

2) *Un objectif politique.* — Montrer que la protection soviétique dans cette région du monde ne constitue pas une assurance tous risques fonctionnant automatiquement, et que l'Union soviétique peut avoir des difficultés de tactique à assister ses alliés.

L'armée soviétique, si elle avait la volonté d'intervenir, est, en effet, éloignée de ses bases logistiques de ravitaillement, et elle ne peut riposter, dans l'instant, qu'avec l'envoi de conseillers techniques ou de matériels comme elle le fait déjà dans d'autres parties du monde. En revanche, l'armée *chinoise croit pouvoir* apporter la démonstration qu'elle est capable de prendre des initiatives sur le plan militaire, ce *qui pourrait rassurer certains des* pays de l'Asie du Sud-Est, inquiets de constater la prééminence d'une influence militaire de l'U.R.S.S.

3) *Un objectif militaire.* — Soutenir, voire implanter des îlots de résistance et d'agitation au sein d'une population d'origine *chinoise située à cheval de part et* d'autre de la frontière sino-vietnamienne. Par une opération « coup de poing » dont les effectifs mis en jeu ont été probablement calculés pour organiser un retour en Chine en toute sécurité — sans risquer d'être coupé de ses arrières — et pour *laisser derrière sol des agents d'infiltration*, l'armée chinoise camoufle par une opération apparemment classique des actions de guerre populaire.

Cette expédition *devrait avoir* pour effet d'inciter le Vietnam à ramener, sur le delta du fleuve Rouge et dans la haute et *moyenne région*, une partie de ses divisions régulières qui constituent le « fer de lance » de son armée. La pression de cette force régulière vietnamienne au Cambodge en serait diminuée d'autant et les maquis khmers, ravitaillés par la Chine, pourraient se montrer plus actifs en bénéficiant de l'insécurité créée par les Chinois aux frontières déstabilisées du Vietnam.

JACQUES ISNARD.

Un précédent : le conflit sino-indien de 1962

Le 20 octobre 1962, les troupes chinoises pénétraient dans la région de la NEFA (North East Frontier Agency), au nord-est de l'Inde. Les combats contre l'armée indienne allaient durer plusieurs semaines et tourner rapidement à l'avantage des forces chinoises. Le 22 novembre, Pékin décidait un cessez-le-feu unilatéral, avant de retirer ses troupes début décembre. Les Chinois libéraient alors les prisonniers de guerre et restituaient aux Indiens le matériel capturé.

Ce conflit avait été précédé d'une série d'incidents locaux et de tentatives de négociations sur le problème des frontières entre les deux pays. Entretenant de très bonnes relations dans les années 50, Chinois et Indiens n'avaient pu se mettre d'accord à propos de la « ligne McMahon » tracée entre les deux pays pendant la période coloniale britannique : New-Delhi affirmait que cette ligne frontière était « intangible », Pékin estimait qu'elle lui avait été imposée.

Plusieurs pays du tiers-monde avaient proposé leur médiation et une réunion ad hoc avait eu lieu à Colombo. Le premier ministre indien, Nehru, avait exigé, en réponse aux propositions de négociations de Chou En-lai, le retrait des troupes chinoises. Le conflit sino-indien eut une influence notable sur le différend sino-soviétique, Moscou ayant pris ouvertement parti pour l'Inde, tout comme Washington.

La guerre sino-indienne coûta sa carrière à Khrishna Menon, ministre indien de la défense, considéré comme responsable de l'impréparation d'une armée qui avait fait piètre figure face aux soldats chinois. Les combats n'avaient pas eu l'intensité de ceux qui se déroulent à la frontière sino-vietnamienne. Situé aux confins du Tibet, le champ de bataille ne se prêtait guère au déploiement des troupes et du matériel.

Toutefois, la tactique chinoise présente certaines similarités dans les deux cas : « contre-attaque » après des incidents de frontière, pour marquer des points en vue d'une négociation, riposte locale et limitée, suivie, dans le cas de 1962, d'un retrait volontaire.

POINT DE VUE

La première chance depuis 1939

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

FRANCHISSANT ses frontières *pour la première fois depuis la guerre de Corée*, la Chine porte le meilleur commentaire à la conférence de presse de M. Giscard d'Estain. L'Europe est de l'Atlantique à l'Oural. Les relations avec la Chine et avec l'Union soviétique ne *peuvent, de la part des Etats européens et singulièrement de la France*, être de même nature. L'intérêt européen est du côté de l'Union soviétique parce que la sécurité de l'Occident et du Vieux Monde, est *commandée par la sensibilité soviétique à sa propre sécurité* : idéologique à l'ouest, militaire à l'est. Il est du côté de la Russie parce que la réunification du continent dépend de Moscou, surtout si cette réunification se fait sans rouvrir le *dossier des frontières et de la partition de l'ancien Reich*. Il est du côté de Moscou parce que du raidissement ou de l'ouverture des gérontes qui y règnent — mais sont maintenant acculés de tous côtés — dépend le sort et la vie quotidienne de nos frères *de l'autre Europe*.

Ce qui se passe en Indochine est évidemment le conflit sino-soviétique.

Chacun des autres points chauds du globe est le fait d'enchaînements plus complexes où nous-mêmes *avons notre part peccamineuse de responsabilités.* C'est donc par rapport à ce conflit sino-soviétique qu'il faut situer réflexions et actions diplomatiques d'autant que l'instant y est propice. Accumulant les hasards ou les dénouements heureux, *les Etats-Unis sont parvenus à être l'interlocuteur privilégié* des plus grands ensembles démographiques et économiques mondiaux. Ils ont chez eux ou à leur porte, ou dans leur continent, les *plus importantes réserves pétrolières. Ils médusent toujours les Européens* par leurs victoires militaires de 1945, les Soviétiques par leur potentiel nucléaire et leur niveau de vie, les Chinois par leur capacité financière et prospective, le tiers-monde *par son omniprésence. Les Etats-Unis pourtant ne peuvent plus ni* diriger ni prévoir le monde parce qu'ils n'ont plus l'initiative que, politiquement, *ils n'ont pu trouver après Roosevelt et Kennedy* ce mélange d'idéal et de cynisme qui flatte les cœurs et force les situations.

La carte mondiale frémit, se déchire, se ravaude comme jamais depuis trente ans et *sans que les puissances de Yalta y puissent grand-chose*. A terme, celles-ci en seront plutôt victimes. L'Europe dépossédée elle-même par la deuxième guerre mondiale peut ressusciter dans la nouvelle donc qui, depuis 1973, se *précise et s'accélère sur tous les plans*. Mais tandis que successivement ou conjointement, tiers-monde, Etats-Unis, Chine ont fait les annonces et les levées les plus révolutionnaires, l'Europe seule, qu'elle soit occidentale ou moscovite, *n'a jusqu'à présent rien répondu*. Simplement parce que, atlantique ou soviétique, elle a continué de se croire, en ces deux moitiés, des destins et des intérêts opposés. La réponse aux défis et aux imaginations des autres continents, c'est *le dialogue puis l'alliance intra-européenne*.

∴

La présidence française de la Communauté européenne coïncidant très à propos avec les voyages de *M.* Giscard d'Estaing au Mexique, en *Roumanie*, en Union soviétique et *au Soudan, exactement les points* cardinaux de l'*horizon* diplomatique actuel, s'illustrerait singulièrement en entamant l'immense négociation avec l'Union soviétique, maintenant que le changement des relations entre *les Etats-Unis, la Chine, le Japon*, modifie les conditions de sa sécurité et que, immédiatement, Pékin semble en tirer partie. Le prix de la sécurité soviétique, par une alliance structurée, économiquement, *diplomatiquement — et militairement* avec tout le reste de l'Europe — devrait être la liberté de l'Europe orientale. Et cet accord, qu'il faudra bien réaliser sur une génération au moins pour mettre en œuvre *le retournement de toutes les tendances* depuis 1917, devrait déboucher sur une initiative nouvelle et formidable de l'ensemble du continent pour que soit *décidé* et organisé de toute *autre manière que, dans les optiques* coloniales ou *d'affrontement* de bloc à bloc, le désarmement et le commerce mondiaux.

L'escalade en Indochine est *l'occasion pour avoir, dans le secret* certes mais avec la plus grande précision et la plus grande audace, ce dialogue avec Moscou. Une occasion semblable ne s'était pas produite *depuis l'été 1939. Ne la manquons* pas une *nouvelle* fois. Ce serait encore plus coûteux que naguère et, comme naguère, la parole est à la France.

ASIE

Taiwan

Les relations avec les États-Unis sont assurées par des organismes en principe « privés »

De notre envoyé spécial

Taipeh. — Le gouvernement de Taiwan a annoncé, jeudi 15 février, la création d'« *un conseil de coordination pour les affaires de l'Amérique du Nord* », chargé d'assurer la continuité dans les relations avec les Etats-Unis, en l'absence de liens diplomatiques entre les deux pays à la suite de la normalisation intervenue entre Pékin et Washington le 1er janvier.

Ce conseil, qui a son siège à Taipeh, aura des branches à Washington et dans plusieurs villes des Etats-Unis. Sa contrepartie est l'« *Institut américain de Taiwan* », dont le siège est à Washington et qui disposera de représentations à Taipeh et à Kaoshiung, le grand port du sud de Taiwan. Après une phase de tension au moment de la rupture des liens diplomatiques entre les Etats-Unis et Taiwan, les relations entre les deux pays sont en train de se stabiliser avec un petit côté opéra chinois, les protagonistes se cachant derrière de fausses identités dont les spectateurs sont parfaitement avertis. « *Tout est un problème de face et de formulation* », nous dit un ancien diplomate américain.

Les deux organismes mis en place sont théoriquement privés. Du côté nationaliste, on tient cependant à préciser que « *les relations avec les Etats-Unis conservent un caractère officiel* ». Ignorant apparemment l'interprétation de Taipeh, sans pour autant la rejeter formellement, les Américains affirment, eux, que leur Institut n'est pas un organisme officiel. Il n'en a pas moins un statut ambigu, son budget de fonctionnement émargeant sur celui du département d'Etat : tous les fonds programmés primitivement pour l'ambassade à Taipeh lui étant affectés. Il a, d'autre part, à sa tête un ancien diplomate, M. David Dean (autrefois conseiller politique à l'ambassade américaine à Taiwan et ancien « numéro deux » du bureau de représentation des Etats-Unis en Chine), qui a quitté la « carrière » deux jours avant de prendre ses nouvelles fonctions. Compte tenu cependant de l'opposition de Pékin, les deux nouveaux organismes chargés des relations entre les Etats-Unis et Taiwan ne sont pas formellement des bureaux de représentation comme ceux qu'avaient ces dernières années Pékin et Washington en l'absence de liens diplomatiques.

Tant le conseil de Taiwan que l'Institut américain doivent commencer à fonctionner le 1er mars. A l'ancienne ambassade des Etats-Unis à Taipeh, on plie bagages. Les Américains ont en effet estimé qu'il n'était pas souhaitable d'utiliser ce bâtiment, « historiquement » trop symbolique, et vont s'installer dans les anciens bâtiments du Military Assistance Advisory Group (MAAG), organisme créé en 1951 et chargé de l'aide militaire à Taiwan.

Le bureau de l'Institut américain à Taipeh sera particulièrement étoffé : pratiquement tout le personnel de l'ancienne ambassade y travaillera (une cinquantaine de personnes). On pense même renforcer le service économique (Taiwan est le huitième partenaire commercial des Etats-Unis). Vraisemblablement, le service politique sera maintenu sous une autre appellation.

En ce qui concerne le service consulaire, les visas pour les Etats-Unis seront formellement accordés par le consulat américain de Hongkong, mais délivrés à Taipeh, grâce à un système perfectionné de télex et d'ordinateurs.

Ph. P.

Afghanistan

L'ASSASSINAT DE L'AMBASSADEUR DES ÉTATS-UNIS

Le vice-premier ministre afghan, M. Amin, a qualifié, lundi 19 février, de « *totalement dénuées de fondement* », les accusations américaines selon lesquelles le gouvernement de Kaboul portait une part de responsabilité dans la mort de l'ambassadeur des Etats-Unis à Kaboul, tué au cours de l'assaut donné par la police contre ses ravisseurs, en dépit des mises en garde de Washington (*le Monde* du 15 février). Les auteurs de l'enlèvement appartiendraient, selon l'A.F.P., au groupuscule d'extrême gauche Sytam Melli s'appuyant sur la minorité chiite de la province de Badarshan dans le Nord-Est et luttant, au nom d'un islam progressiste de tendance anarchisante, contre l'ethnie dominante des Pashtous.

Bangladesh

LE PARTI GOUVERNEMENTAL A OBTENU PLUS DES DEUX TIERS DES SIÈGES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le général Ziaur Rahman est assuré d'une majorité des deux tiers dans l'Assemblée nationale élue dimanche 18 février. En dépit d'un pourcentage important d'abstentions, son mouvement, le parti nationaliste du Bangladesh, a remporté 203 des 300 sièges à pourvoir, contre 40 à la Ligue Awami de l'ancien premier ministre Mujibur Rahman, assassiné en 1975, et 53 aux autres partis et aux indépendants. Les 4 derniers sièges devraient aussi revenir au parti nationaliste. En outre, le général Ziaur Rahman va nommer trente député pour représenter les femmes.

Le chef de l'Etat, qui est aussi administrateur de la loi martiale, s'est félicité de ce résultat qui, selon lui, va donner la stabilité au pays et permettre l'arrivée d'investissements étrangers. Il a rappelé sa promesse de réunir l'Assemblée avant un mois et d'abolir la loi martiale une semaine après. Il a cependant refusé de dire s'il donnerait sa démission de l'armée. Enfin, selon la Ligue Awami, il y aurait eu des irrégularités dans certaines circonscriptions. — *(U.P.I., A.F.P.)*

BIBLIOGRAPHIE

CHRONOLOGIE INTERNATIONALE 1945-1977

Daniel Halévy avait annoncé l'« accélération de l'histoire ». Mais c'est d'un véritable déferlement qu'il s'agit à présent certains jours. Aussi est-il plus nécessaire que jamais, pour s'y retrouver, de disposer d'instruments de travail clairs, précis et maniables. C'est le cas de la *Chronologie internationale* publiée par M. Eugène Berg, maître de conférences de l'Institut d'études politiques de Paris, qui nous mène de Yalta à l'invasion du Cambodge par le Vietnam.

Les titres de sept chapitres résument bien le caractère de chacune des époques que M. Berg a cru pouvoir découper au sein de ce tiers de siècle qui a vu l'alliance des grandes démocraties contre l'Axe se brouiller en guerre froide, et l'alliée chinoise de l'Union soviétique devenir son pire adversaire. Il sera bien commode, pour quiconque s'intéresse aux relations internationales, d'avoir sous la main ce petit livre d'une concision romaine.

A. F.

★ Eugène Berg. *Chronologie internationale*, 1 vol. de 125 pages, coll. « Que sais-je ? », P.U.F., 10 francs.

PROCHE-ORIENT

LA RÉVOLUTION EN IRAN

Les groupes armés progressistes ont considérablement renforcé leur audience

De notre envoyé spécial

Téhéran. — « *Hier, le présentateur de la télévision parlait de « Sa Majesté », aujourd'hui il parle de « Son Éminence ». Hier, des généraux formés dans le sérail dirigeaient une armée coupée du peuple ; aujourd'hui, d'autres généraux, formés dans le même sérail, sont chargés de réorganiser cette armée sans faire appel au peuple. Ce n'est pas pour arriver à ce résultat que le peuple a sacrifié tant de martyrs.* » C'est ainsi qu'un fedayin résume pour nous la situation actuelle.

Depuis la chute de la monarchie dimanche dernier, une force nouvelle s'est imposée sur l'échiquier politique iranien : celle des groupes armés. Face aux religieux qui ont été le fer de lance de la lutte contre la dynastie, les mouvements de guérilla, qui ont joué un rôle essentiel dans les combats contre l'armée, entendent participer à la réorganisation de la société pour lui donner un contenu progressiste. Ils soulignent que la révolution nationale à coloration religieuse a provoqué une mutation dont il faut tenir compte. Ils refusent que la victoire populaire soit confisquée par la petite bourgeoisie, qui reconstituera un appareil d'Etat semblable au précédent en y apportant quelques retouches. Ils exigent une véritable refonte avec les hommes nouveaux issus du peuple et formés dans la lutte. C'est l'éternel combat des révolutionnaires contre les réformistes.

Deux grandes organisations

L'extrême gauche iranienne est dominée par deux forces montantes, les fedayin et les moudjahidin. On y trouve aussi un astre déclinant, le Toudeh (communiste), et une pléiade de groupuscules armés ou non. Le mouvement de guérilla est né en 1963 au plus fort de la répression menée par le régime impérial. Rapidement écrasé, il renaît de ses cendres en 1967, mais ne s'affirmera vraiment qu'à partir de 1970. Deux groupes s'imposent : le plus ancien et le plus fort est celui de Bijan Djazani et Assad Zarifi. La plupart de ses membres sont arrêtés en janvier 1968 avant l'entrée en action. Les survivants rejoignent le deuxième groupe, celui de Massoud Ahmadzadeh et Amir Bouyan qui déclenche la lutte armée, le 8 février 1970, dans la forêt de Siakhal, dans le nord du pays, en attaquant un poste de gendarmerie. Ils tuent soixante hommes et plusieurs officiers et en perdent autant au cours de divers engagements. Les survivants se regroupent et fondent en mars 1971 le mouvement des feddayin Khalk Iran (Combattants du peuple d'Iran) dont l'idéologie est marxiste-léniniste. Il aura plus de deux cent cinquante tués jusqu'en 1976.

Assez vite, le mouvement connaîtra une scission qui donnera naissance aux moudjahidin qualifiés de « marxistes islamiques » parce qu'ils soutiennent que plusieurs thèses essentielles de Marx ne sont pas incompatibles avec le Coran (*le Monde* du 18 novembre). Ces derniers se divisent à leur tour en 1975. Le groupe le plus important et qui ira en s'étoffant conserve l'appellation d'origine et demeure dans la mouvance des religieux. Le second, surnommé « Beykar » (Lutte), abréviation de « Mouvement pour la lutte de la classe ouvrière », arrive à la conclusion que le Coran ne peut répondre aux problèmes de la société contemporaine et adopte une idéologie maoïste.

Bien que ces différentes organisations n'aient jamais révélé leurs effectifs, on estime que dans la période de clandestinité fedayin et moudjahidin ont dû compter chacun environ trois cents à cinq cents cadres armés. A l'époque, ont également proliféré une centaine de groupes de cinq à cent membres dont un des plus célèbres est le « groupe Palestine », ainsi nommé parce que ses militants (une centaine) avaient suivi un entraînement dans les camps de l'O.L.P. Plusieurs de ces groupes ont été décimés. D'autres se sont reconstitués après la libération récente de leurs membres arrêtés par la SAVAK. Certains, en revanche, ont perdu toute audience ; c'est le cas, par exemple, du Toufan (maoïste), qui avait soutenu la politique favorable au chah menée par Pékin. Certains se sont regroupés, tandis que d'autres sont nés et ont pris de l'ampleur, comme « Ettehadiyeh communiste Iran » (Union des communistes d'Iran), constitué par des membres de la Confédération des étudiants iraniens à l'étranger qui avaient regagné le pays.

A partir de la fin 1976, fedayin et moudjahidin vont se développer et accroître leur audience, grâce à la progression de la contestation populaire. Ils se présentent alors comme des mouvements politiques ayant un « bras armé », les militants de celui-ci se spécialisant dans la guérilla urbaine et déclenchant des « opérations ponctuelles » contre des agents de la SAVAK ou des gouverneurs militaires, tandis que les autres s'adonnent à un travail clandestin de type syndical et politique dans les entreprises et à l'université. Alors qu'au départ ils recrutaient principalement des étudiants et des ingénieurs, les deux mouvements ont fait depuis deux ou trois ans une percée en direction de la classe ouvrière et des employés de certaines administrations.

Influencés au départ par Ali Chariati, important rénovateur de l'islam chiite, les moudjahidin ont produit par la suite leur propre idéologie et ont approfondi et structuré leur doctrine. Tout comme les fedayin — bien qu'à partir d'une inspiration différente, — ils souhaitent une société sans classes, et mènent une « *lutte anti-impérialiste par l'indépendance nationale* ». Jusqu'à présent, les moudjahidin sont restés dans le sillage du mouvement religieux, qui comprend des progressistes, mais aussi des modérés et des conservateurs. Ces derniers n'ont pas été très tolérants à leur égard : ils leur ont longtemps interdit de crier leurs propres slogans et ont résisté à leur demande pressante d'engager la lutte armée.

L'insurrection spontanée de la population et la façon dont la direction du mouvement religieux a été dépassée par les événements s'ajoutant à la composition du gouvernement Bazargan jugé trop modéré ont conduit ce groupe à prendre ses distances à l'égard des religieux et à affirmer son autonomie en se transformant en « Mouvement national des moudjahidin » (le Monde du 15 février). En outre, alors que depuis trois ans il refusait toute unité d'action avec les fedayin, une bonne partie des militants acceptent maintenant une certaine coopération avec eux pour empêcher la « récupération de la révolution par la petite bourgeoisie », et cela en dépit d'un accrochage qui avait eu lieu à l'université au début de la semaine entre militants des deux factions. Les deux groupes refusent également de rendre leurs armes, estimant qu'il y a encore trop d'« éléments contre-révolutionnaires » actifs dans le pays. Enfin, tout en reconnaissant l'ayatollah Khomeiny comme chef, ils précisent le faire seulement pour une période transitoire, la nouvelle génération et les « forces populaires » devant assurer la relève.

Le Toudeh affaibli

Face à ces deux groupes, le Toudeh, qui était la plus forte organisation structurée à l'époque de Mossadegh, a vu depuis pâlir son étoile. Le fait que son comité central se soit réfugié en R.D.A. et soit demeuré aligné inconditionnellement sur l'U.R.S.S. a contribué à cette désaffection dans le passé.

Aujourd'hui, la population reproche son opportunisme au secrétaire général, M. Kianouri : prenant le train en marche, il a recommandé la lutte armée après l'avoir condamnée pendant des années et il s'est prononcé pour la République islamique. Enfin, à aucun moment on n'a eu l'impression que les militants du Toudeh ont participé les armes à la main à l'insurrection. Il n'en demeure pas moins que cette formation cherche à se réimplanter et qu'elle conserve des fiefs solides au Kurdistan et en Azerbaïdjan.

Pour pallier ces déficiences, plusieurs petits partis se sont constitués, notamment il y a quelques mois, l'Union démocratique du peuple iranien, dirigée par l'écrivain Behazine, qui demeure proche du Toudeh, et, plus récemment, le parti communiste d'Iran, qui affirme avoir une branche armée. Leur audience et leurs effectifs paraissent cependant des plus limités.

L'action des fedayin et des moudjahidin, ces derniers jours, a contribué à mettre en évidence plusieurs phénomènes : la direction du mouvement religieux a été dépassée par la réaction populaire ; à la suite de deux ans de lutte et de plus de quatre mois de grève, les exigences d'une grande partie de la population ont changé de nature ; l'équipe de M. Bazargan, quelles que soient ses qualités, ne semble pas en mesure de créer un nouveau système (il est vrai que sa mission est de remettre le pays en marche et d'organiser les élections) ; enfin, les jeunes générations, qui constituent 80 % de la population, ne se reconnaissent qu'imparfaitement dans les septuagénaires qui les dirigent, et entendent assurer la relève.

P. B.

Quatre généraux sont exécutés à Téhéran

(Suite de la première page.)

Lundi soir, le premier ministre, M. Bazargan, a, une nouvelle fois, fait un long discours télévisé. Il a lancé un appel aux ouvriers du pétrole pour qu'ils accroissent la production de sorte que les exportations « *reprennent le plus tôt possible* ». « *Il faut exporter*, a-t-il dit, *pour soutenir la révolution, sinon elle marquera le pas.* »

M. Bazargan, qui a nommé comme directeur de la NIOC (Compagnie nationale du pétrole) Me Hassan Nazih, bâtonnier du barreau de Téhéran, a souligné que tous les secteurs liés à l'industrie pétrolière, notamment les douanes et le chemin de fer, doivent se remettre au travail, « *faute de quoi nous n'aurons plus d'argent et la révolution sera mise en échec* ». Il semble qu'en dépit d'une reprise générale certains groupes de travailleurs d'extrême gauche, dont l'un s'intitule « Groupe des ouvriers et employés progressistes », aient renâclé à assurer la production, notamment dans les champs pétrolifères, avant d'obtenir des garanties concernant l'épuration de l'armée et de la NIOC.

Dans le même temps, le comité chargé de réorganiser le Front national a adressé une lettre ouverte à son secrétaire général, M. Sandjabi ; il fait valoir que, si le soutien au gouvernement provisoire est un devoir, il n'est pas « *possible d'approuver le Front national lorsqu'il s'abstient d'exprimer publiquement et officiellement son point de vue sur les questions débattues* ».

Le comité affirme aussi que « *la totalité des groupes et organisations qui ont eu une part dans cette grande révolution doivent participer d'une façon ou d'une autre au gouvernement provisoire révolutionnaire ainsi qu'aux organes militaires, civils, exécutifs, et aux organismes révolutionnaires et démocratiques, afin que les programmes du gouvernement puissent être établis et exécutés avec l'accord et l'appui de toutes les forces en cause* ». Enfin, le comité du Front s'inquiète de la participation de ses membres au gouvernement « *sans l'adoption préalable de programmes répondant aux besoins du peuple* » et réclame l'épuration sérieuse de l'armée, la constitution d'une « *garde nationale qui veillerait aux acquis de la révolution* » et la reconnaissance d'un statut officiel aux comités de quartier à Téhéran et dans les autres villes. Ainsi, alors que les fedayin tiennent moins le devant de la scène depuis deux jours, le Front national, mouvement laïc modéré, reprend à son compte plusieurs de leurs revendications.

PAUL BALTA.



(Dessin de KONK.)

CORRESPONDANCE

Un sentiment de honte ?

Me Michel Menant, avocat à la cour, nous écrit à propos de la façon dont ont été exécutés des généraux iraniens et notamment le général Nassiri, ancien chef de la SAVAK amené au supplice « en sang et pouvant à peine parler » (le Monde *du 17 février) :* Un journal de gauche iranien a écrit : « *Si le pays s'est révolté et a détruit la SAVAK, c'est à cause de la barbarie de cette organisation. Adopter la même attitude à l'égard d'un criminel, même démoniaque, n'est pas conforme à la révolution nationale.* »

Cet article ne manque pas de courage, et on ne peut que s'associer à ce langage, car le peuple a besoin de tout, sauf de sang.

Répondre à l'injustice par l'injustice, à la violence par la violence, à la barbarie par la barbarie à la mort par la mort, est une réaction animale, instinctive, et non une réaction d'homme.

Une constatation devrait donner à penser aux partisans de la vengeance et de la mort : toutes les exécutions capitales ont lieu au lever du jour alors que la population sommeille encore.

L'exécution du général Nassiri a eu lieu la nuit dans le plus grand secret.

N'y a-t-il pas là l'expression d'un sentiment de honte de la part de ceux qui décident la mort ?

Les guérilleros et les huissiers du ministère...

De notre envoyé spécial

Téhéran. — La réception offerte lundi 19 février au somptueux ministère des affaires étrangères en l'honneur de M. Arafat a donné lieu à des scènes étonnantes.

Spectacle insolite que celui des fedayin palestiniens et des moudjahidin iraniens en tenue de combat, mitraillette en bandoulière, circulant sur de magnifiques tapis sous les lustres en cristal, au milieu de tableaux de maîtres, pour assurer le service d'ordre du dirigeant palestinien et de son hôte, M. Karim Sandjabi, tandis qu'huissiers et diplomates se confondaient en courbettes.

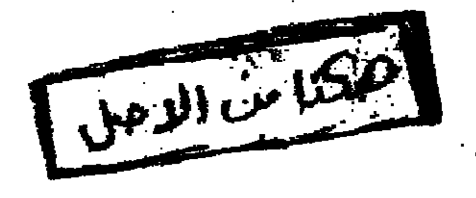
Spectacle insolite encore que celui de cette grande salle rebaptisée du nom de Mossadegh où a été réuni le petit personnel, quelque huit cents personnes, sous les portraits des fondateurs du mouvement de guérilla entourés de slogans révolutionnaires.

Une pancarte proclamait : « *Yasser Arafat, grand combattant, l'association des employés du ministère qui ont combattu pour la cause de la liberté et de la démocratie te souhaite la bienvenue.* »

M. Sandjabi a fait l'historique de la double lutte des peuples iranien et palestinien avant de déclarer : « *Nous faisons savoir à tous que tant que la question palestinienne n'aura pas été réglée il n'y aura pas de paix dans le monde. Frères palestiniens, votre lutte est la nôtre, votre victoire sera la nôtre.* » M. Arafat rappela que le combat commun était mené « *sous la bannière de l'islam contre le sionisme et l'impérialisme, pour l'établissement d'une société fondée sur le droit et la justice, dans laquelle musulmans, chrétiens et juifs vivraient fraternellement* ».

Un déjeuner frugal : riz, poulet et fruits, fut offert dans la vaisselle impériale. Au début du repas, un mollah se leva et déclara au personnel du ministère : « *A partir d'aujourd'hui, vous ne vous courberez plus devant personne, car on ne s'incline que devant Dieu pendant la prière.* » Puis, aux huissiers et aux serviteurs : « *L'islam n'admet pas qu'un homme reste debout quand un autre mange. Veuillez vous asseoir !* »

Après cette réception sans précédent, M. Arafat a pris possession de ce que l'on considérait comme l'« ambassade d'Israël » pour en faire le bureau de l'O.L.P. Il a nommé à sa tête un de ses collaborateurs, M. Hani el Hassan. S'adressant du balcon à la foule, le président de l'O.L.P. a déclaré : « *Nous avons libéré l'Iran aujourd'hui, nous libérerons la Palestine demain, sous la direction de l'ayatollah Khomeiny.* » — P. B.



Pérou

Les militaires s'efforcent de contrôler l'effervescence politique et sociale

A Lima, le 3 octobre 1968, *une* junte militaire révolutionnaire dirigée par le général Velasco Alvarado renversait le président civil élu en 1963, M. Belaunde Terry. Le 29 août 1975, *le général Velasco était à son tour* renversé par le général Morales Bermudez. A gauche, seuls le parti communiste orthodoxe, une aile du parti *s o c i a l i s t e* révolutionnaire (P.S.R.) du général Leonidas Rodriguez et le parti démocrate-chrétien continuent de soutenir la « première phase » de la révolution, celle de l'ancien président Velasco. « *La révolution de 1968 constitue l'effort libérateur le plus important depuis l'abolition du servage des Indiens et des Noirs* », assure M. Hector Cornejo, de la démocratie chrétienne. M. Ricardo Letts écrit, *en revanche*, dans la revue d'extrême gauche *Marka* : « *Il s'est agi de concentrer entre les mains de l'Etat les principaux secteurs de l'économie, au détriment de l'impérialisme, des grands propriétaires terriens et de la grande bourgeoisie mais pas au profit du peuple (...). Un capitalisme d'Etat, une nouvelle classe, sont nés (...).* »

A droite, on fait généralement un bilan n é g a t i f des dix dernières années. Davantage que les réformes, agraire notamment, M. Bedoya, ancien maire de Lima, critique la manière dont elles ont été entreprises :

Correspondance

« *Elles ont été imposées d'en haut et ne sont pas le résultat d'une volonté populaire.* » Lui non plus ne fait pas de véritable distinction entre première et seconde phase : celle-ci ne représente, à ses yeux, qu'une « *légère correction* » par rapport à la première.

C'est en février 1977 que le général Morales Bermudez a promis l' « institutionnalisation » du régime et des *élections générales en 1980.* En attendant ces élections, cent députés élus le 18 juin 1978 ont pour tâche de doter le pays d'une *nouvelle Constitution en juillet 1979.*

En octobre dernier, le chef de l'Etat a redonné l'assurance que « *les forces armées garantiraient la pureté du prochain processus électoral* ». D'ici là, que l'Assemblée *constituante travaille, qu'elle vote* toutes les motions qu'elle veut, mais « *si ces motions essaient de se convertir en décisions autoritaires, il y aura conflit* » ! C'était un avertissement clair et net à l'extrême *gauche qui a déposé, sans succès,* à l'Assemblée, *une motion* exigeant que la Constituante assume les pouvoirs exécutif et législatif et qu'il soit mis fin, tout de suite, au gouvernement des forces armées.

L'alliance de l'APRA et des conservateurs

Le 18 juin dernier, l'APRA (Alliance populaire pour la révolution américaine) a obtenu, avec 35 %, *le plus fort pourcentage de voix.* Pandant les nombreuses années où les militaires ont été au pouvoir, les militants apristes ont été persécutés: avant 1968, parce qu'ils faisaient figure de « révolutionnaires » ; après 1968, *parce qu'on les accusait,* au contraire, d'être « réactionnaires ». L'APRA est-elle de gauche ou de droite ? Son chef, M. Haya de la Torre, affirme qu'en 1968 les militaires n'ont fait que « *rattraper le temps perdu, mettre en œuvre des réformes que mon parti proposait depuis longtemps* ». Il parle de « *l'impérialisme, soviétique ou japonais, pas seulement américain, qui est le grand adversaire du Pérou et que l'on vaincra par l'union des peuples indo-américains* ». L'APRA se définit elle-même comme « gauche démocratique ». L'APRA « de gauche » reste pourtant un parti farouchement *anticommuniste et qui propose* la création d'un Congrès économique et social qui jouerait le rôle de seconde Chambre, en lieu et place d'un Sénat, et où les *représentants des travailleurs, du patronat et* de l'Etat disposeraient, chacun, d'un tiers des sièges. M. Bedoya lui-même a parlé de projet « corporatiste »...

A l'Assemblée, les positions de l'APRA ont, à plusieurs reprises, « coïncidé » avec celles des forces les plus conservatrices. Les députés apristes ont notamment voté contre la motion de la gauche réclamant la réintégration *des travailleurs* licenciés du secteur public. La centrale syndicale dépendant de l'APRA, la C.T.P., a refusé de participer aux trois dernières grèves générales. L'APRA *n'hésite pas à employer des* groupes de choc aux méthodes violentes, les « b u f a l o s », dans sa tentative actuelle visant à renforcer son implantation au niveau des syn*dicats, des mouvements étudiants et des coopératives.*

Face à la concurrence de la gauche, les apristes doivent conserver les v o i x populaires dont ils ont jusqu'à présent bénéficié, s'ils veu*lent garder leurs chances électorales,* en 1980. Mais, *en même temps,* l'APRA paie le prix exigé par le gouvernement militaire pour ses faveurs. Le général Morales Bermudez avait proposé, l'année dernière, « *l'entente des principales forces civiles et militaires du pays face à une conjoncture particulièrement difficile* ». Il s'agit, en fait, d'un « compromis historique » entre les forces *armées et l'APRA, qui s'est engagée à maintenir la paix sociale.*

Le P.P.C. (parti populaire chrétien), l'aile conservatrice de la démocratie chrétienne, a obtenu, en juin, 26 % des voix. Son leader, *M. Bedoya, parle de « la nécessité d'établir un gouvernement civil très fort, mais avec un appui populaire, pour imposer la discipline sociale et affronter la crise économique* ». *L'Action populaire* (A.P.) de M. Belaunde Terry, le dernier président civil du Pérou, n'avait pas voulu participer à la « farce » des élections à l'Assemblée constituante. Son secrétaire général a récemment accusé cette *dernière de n'être que* la « dame de compagnie » du gouvernement. En juin, les votes « belaundistes » se sont sans doute reportés *sur l'APRA* et surtout sur *le P.P.C. Mais en 1980 ces deux* partis devront compter avec la concurrence de M. Belaunde : il sera candidat.

M. Bedoya a proposé la conclu*sion d'un pacte aux termes duquel* les principaux partis s'engageraient à soutenir le président élu quel qu'il soit. *Il s'agirait ainsi de* « *défendre le système démocratique* ». Partant du principe que les partis de gauche « *ne croient pas aux vertus de ce système* », le pacte ne s'adresserait qu'à l'APRA *et à l'A.P.* Si l'A.P. *a* répondu positivement à la proposition du P.P.C., l'APRA s'est montrée sensiblement plus réservée. Les *apristes croient pouvoir hériter du gouvernement militaire et n'ont pas* l'intention de conclure des alliances qui ne leur assureraient pas *la suprématie politique absolue.* M. Haya de *la Torre sera sans doute candidat* à la présidence malgré le handicap que constitue son âge (quatre-vingt-trois ans). « *Haya vivant est irremplaçable* », dit-on au Pérou, et, à *l'intérieur du parti apriste, personne* n'ose contester les vues du « chef historique » qu'un groupe d'intellectuels chiliens viennent de proposer comme candidat au prix Nobel *de la paix 1979.*

Malgré la non-participation au vote de quelque deux millions d'analphabètes (1), malgré les fraudes et la répression, les divers partis de gau*che et d'extrême gauche ont obtenu 30 % des voix aux élections de juin.* L'extrême gauche avec le FOCEP, front de plusieurs organisations principalement trotskistes (12 %), et l'U.D.P., union de plusieurs orga*nisations principalement maoïstes* (4 %), représente plus de la moitié de ces voix. Le parti communiste Unidad et le parti socialiste révolutionnaire ont obtenu, chacun, 6 % ; le parti démocrate-chrétien, 2 %.

Ces divers partis n'ont pas participé aux élections avec le même objectif. Tandis qu'une minorité du FOCEP souhaite que l'Assemblée constituante se transforme en Assemblée souveraine, la majorité du *FOCEP ainsi que l'U.D.P. considèrent* que l'Assemblée constituante peut être utilisée comme « caisse de résonance » du débat idéologique actuel, permettant l' « éducation politique de masse ». Le *P.C. Unidad estime, lui, que l'on peut se servir* de l'Assemblée pour faire valoir au maximum les droits populaires.

La nécessité de l'union, du moins celle de l'extrême gauche, est admise à l'unanimité. *Mais l'U.D.P et le P.S.R. accepteront-ils une union autour du FOCEP,* dont l'un des dirigeants, M. Ledesma, déclare : « *Le Front doit être un noyau autour duquel peuvent se regrouper toutes les autres organisations, même si elles conservent leur autonomie* » ? Le FOCEP a l'avantage de posséder des cadres politiques populaires depuis longtemps : outre M. Genaro Ledesma, l'avocat des mineurs vic*times de la répression qui suivit la* grève de 1963, il compte dans ses rangs M. Hugo Blanco, qui organisa des syndicats paysans, dans le sud du pays, entre 1961 et 1963, avant *d'être arrêté, mis en prison et exilé.*

« *Le Pérou d'aujourd'hui, écrit la Prensa, n'est plus le même qu'en 1968. Malgré ses erreurs et ses insuffisances, le processus de changement a entraîné une mobilisation sociale sans précédent.* » Cette mobilisation a été particulièrement sensible au cours des derniers mois avec les grèves des enseignants, des employés de l'Etat, du *personnel hospitalier, des employés de banques* et des mineurs réclamant la stabilité de l'emploi, la réintégration des travailleurs licenciés et des augmentations de salaires.

La réforme agraire a affaibli l'oligarchie terrienne, mais il y a encore près de deux millions et demi de paysans sans terre, souvent *travailleurs journaliers. Ceux-ci* ont récemment *entrepris, notamment dans les régions* de Cuzco, Cajamarca, Piura et Canete, d' « envahir » les terres appartenant non seulement aux grands propriétaires, mais aussi aux coopératives *agricoles accusées d'être passées* entre les mains de l' « Etat-patron » et d'une nouvelle classe de bureaucrates.

Enfin, des fronts de défense du *peuple s'organisent dans diverses* villes du pays pour exiger du gouvernement des travaux d'équipement promis depuis longtemps. Par exem*ple à Pucallpa*, dans la région amazonienne, où toute la population a suivi un ordre de grève générale de quinze jours, finissant par obtenir l'électrification et le goudronnage *des rues; la construction d'un hôpital* et d'un port fluvial.

Le gouvernement a tendance à répondre à ces mobilisations par la répression et *il tarde à faire connaître les résultats des enquêtes promises* sur les attentats dont ont été vctimes des députés d'extrême gauche et signés par une certaine *Alliance anticommuniste péruvienne.*

CHRISTIAN MARTIN.

(1) La gauche souhaite que la nouvelle Constitution leur accorde le droit de vote. L'APRA est d'accord *mais pas pour les élections de 1980.* Le P.P.C., avant d'accorder ce droit aux analphabètes, demande que ceux-ci ne représentent plus que 20 % de la population en âge de voter (contre 60 % actuellement).

De multiples conflits troublent les relations entre nations latino-américaines

Lima. — De nombreux conflits *frontaliers troublent les relations* entre plusieurs nations d'Amérique latine. L'un des plus aigus *est celui qui oppose le Chili* au Pérou et à la Bolivie, à propos des territoires conquis militaire*ment par les Chiliens* pendant la guerre du Pacifique, il y a juste cent ans *(le Monde* du 1er février).

Mais d'autres querelles se poursuivent. L'Argentine et l'Uruguay se disputent quelques îlots dans le rio de la Plata, tandis que Buenos-Aires reproche au Brésil et au Paraguay de détourner les eaux du Parana pour la cons*truction* du barrage d'Itaipu.

Plus au nord, l'Equateur *n'a* pas renoncé à récupérer un jour *la partie de son territoire amazo*nien qui lui avait été ravie par le Pérou à la suite du conflit de 1941. Quito a jusqu'à présent *vainement proposé à Lima* de rechercher « *par le dialogue une solution juste et équitable* ». Des *incidents* éclatent *de temps* à autre à la frontière. Le Pérou a fermement protesté contre l'ar*restation, à la mi-janvier* en Equateur, de sept de ses ressortissants, qui se sont plaints à leur *retour d'avoir été torturés.*

Sans parler des revendications du Venezuela sur une partie de

De notre envoyé spécial

la Guyana, le différend persiste *entre Caracas et Bogota* à propos de la délimitation de leurs eaux territoriales dans le golfe de Venezuela, zone réputée riche en pétrole au débouché du lac de Maracaïbo. Les négociations, qui durent depuis douze ans, auraient sensiblement avancé, mais leur conclusion dépendra de l'attitude du nouveau président vénézuélien, M. Campins, du parti *social-chrétien* (COPEI), qui succédera le 12 mars à M. Carlos Andres *Perez du parti d'Action démocratique.*

Les préoccupations de certains *généraux transparaissent dans* les traités de géopolitique, nombreux aux étalages des libraires. Ainsi, un éditeur vient de publier les écrits du *général* brésilien Golbery da Couto e Silva, du *général* argentin Guglialmelli et du *général Pinochet. Le chef* de la junte chilienne prétend justifier « *scientifiquement* » l'expansionnisme territorial du Chili en se référant abondamment à Hitler et aux idéologues du nazisme.

La multiplication des régimes militaires a *favorisé* la *course* aux armements et entraîné une modernisation des équipements militaires. Comme le constate le numéro de janvier de la revue catholique chilienne *Mensaje*, les pays d'Amérique latine ont consa*cré en 1977 quelque 5 milliards* de dollars à leurs dépenses militaires, en augmentation de 72,5 % *par rapport à 1967. A eux seuls,* l'Argentine, le Brésil et le Chili ont participé pour 73 % à ces *dépenses. Rappelant* que dans la déclaration d'Ayacucho, signée en 1974, la plupart des pays sud-*américains* s'étaient engagés à favoriser le désarmement, la revue déplore les graves conséquences économiques de cette politique dans une région où les besoins en logements, en alimentation, en éducation et en hygiène sont très graves.

Pour des régimes autoritaires *confrontés presque tous à de* sérieux impératifs économiques et financiers, il est à la fois com*mode et tentant de chercher à* détourner l'attention de l'opinion publique en faisant vibrer la corde nationaliste. *Mais à trop jouer avec le feu ils prennent* aussi le risque de déclencher des crises incontrôlables.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

EUROPE

Espagne

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Le parti nationaliste basque est dans une position inconfortable

Un garde civil a été tué lundi 19 février, dans la banlieue de Barcelone, d'une balle dans la tête. D'autre part, on est sans nouvelles depuis lundi après-midi de M. Luis Abaitua Palacios, directeur espagnol de l'usine Michelin de Vitoria, capitale de la province basque d'Alava. L'organisation séparatiste E.T.A. avait revendiqué l'enlèvement, le 5 février, de M. Georges Rouzier, directeur français de l'usine Michelin de Lasarte, près de Saint-Sébastien. M. Rouzier avait été rapidement libéré après avoir été blessé aux jambes par balles en guise d'« avertissement ».

La campagne électorale se poursuit en Espagne dans un climat incertain marqué à la fois par l'apathie apparente de la population et les attentats. La question basque continue d'occuper le devant de la scène et, malgré une certaine clarification politique sur place, reste singulièrement embrouillée.

De notre envoyé spécial

Bilbao. — Il fait froid dans ce cinéma délabré d'Erandio. Mais le froid ne gèle pas les enthousiasmes. Sur l'estrade, un homme au physique de communard, M. Francisco Letamendia — Ortzi pour les Basques, — profère de toute sa colère ramassée des formules à l'emporte-pièce. Il parle d'Euskadi comme d'*« un camp de concentration »*, en raison des renforts de police envoyés ces derniers mois, et du *« massacre »* qui menace en permanence les Basques emprisonnés à Soria, à cause de mesures de surveillance particulières. Pour finir, il demande : *« Avec qui est le peuple ? » « Avec l'ETA ! »*, répond le peuple en anoraks, quelques centaines de jeunes accourus dans cette lointaine banlieue ouvrière de Bilbao.

M. Letamendia est le candidat numéro un des séparatistes — et de l'ETA — pour les élections du 1er mars en Biscaye, car les partisans de l'ETA, cette fois, vont aux urnes. Telle est la nouveauté de ce scrutin, qui se prépare, comme partout ailleurs dans l'apathie à peu près générale. Alors qu'ils avaient préconisé l'abstention lors des élections du 15 juin 1977, ils se présentent sous la bannière noire d'Herri Batasuna, coalition de plusieurs formation (HASI, LAIA, A.N.V.-E.S.B.) qui a pris le même nom — Unité populaire — que celle de Salvador Allende et à qui il a suffi de quelques « z » pour naturaliser ses deux mots préférés : « indépendance » et « socialisme ».

L'ETA n'abandonne pas la lutte armée — le redoublement des assassinats en témoigne — mais ses partisans vont aux urnes pour prouver que le secteur d'opinion qui les appuie n'est pas marginal. S'ils sont élus, leurs candidats ne siégeront pas aux Cortès. Ils n'utilisent la voie électorale que pour mieux la dénoncer.

Ils estiment qu'ils vont recueillir le fruit des frustrations accumulées et des ressentiments provoqués par l'action policière de ces dernières semaines. Ils continuent de spéculer sur les *« erreurs »*, les *« maladresses »*, de Madrid : l'emprisonnement en pleine campagne électorale de M. Telesforo de Monzon, tête de liste en Guipuzcoa, accusé d'*« apologie du terrorisme »* et *« martyr »* facile avec ses soixante-quatorze ans et son passé de militant nationaliste ; l'utilisation de la loi antiterroriste — votée par les partis de gauche ; une répression particulièrement efficace depuis que la *« coopération française »* s'est traduite par la remise à la police espagnole de sept militants de l'ETA — un fait qui a scandalisé les nationalistes les plus modérés, d'accord pour la suppression des cartes de réfugié (*« on ne donne pas de telles cartes à des assassins »*), mais qui auraient souhaité que les sept soient dirigés vers une autre frontière ; la campagne menée par certains hebdomadaires à sensation appelant à la délation massive et à l'emploi de la terreur contre la terreur ; enfin le traitement infligé au Conseil général basque, cet organisme pré-autonomiste mis en place il y a un an par Madrid et pratiquement dénué de pouvoirs.

Voilà quelques raisons avancées par les séparatistes pour croire que le nationalisme s'est exacerbé et qu'ils en tireront avantage. Les signes adverses ne manquent pourtant pas. La dernière grève générale convoquée par Herri Batasuna a été un échec : il est vrai que c'était la deuxième en une semaine. Les manifestations pro-ETA sur « l'avenue » de Saint-Sébastien attirent des sympathisants de moins en moins nombreux et de plus en plus jeunes. Les avocats des détenus parlent de tortures, d'une répression *« comme il n'y en a jamais eu sous le franquisme »* — ce que conteste le parti nationaliste basque (P.N.V.) — mais les plaintes sont rares, et on en trouve peu d'échos dans la presse. De l'avis unanime, les mesures des autorités françaises n'ont provoqué ici que des protestations finalement *assez froide. « Fatigue », « saturation »*, explique-t-on dans les milieux nationalistes. *« Voilà deux ans que la population d'Euskadi est abreuvée des mêmes arguments. »*

Une certaine clarification

Autre opinion répandue : le panorama politique, très embrouillé il y a un an, s'est clarifié. Face aux partis « centralistes » — P.S.O.E., U.C.D., — les nationalistes sont partagés en deux camps : les partisans de la lutte politique se regroupent autour du parti nationaliste basque — majoritaire en Biscaye et au Guipuzcoa — et de la coalition Euskadiko Eskerra (Gauche basque), dirigée à Bilbao par l'ancien *etarra* Mario Onaindia, qui prône l'indépendance et le socialisme. D'autre part, les adeptes de la lutte armée se reconnaissent tous pratiquement dans la coalition Herri Batasuna.

Ces derniers sont amers à l'égard du P.N.V. Ils l'accusent d'être passé dans les rangs de l'adversaire. M. Santi Brouard, président de HASI (parti socialiste révolutionnaire populaire), estime que le P.N.V. a *« trahi »* en acceptant les mécanismes prévus dans la Constitution pour l'intégration de la Navarre dans une future région autonome d'Euskadi, car le système choisi ne permettra pas, à son avis, une telle intégration.

En outre, M. Brouard considère qu'en organisant le 28 octobre 1978 une manifestation *« contre la violence »* (en fait contre l'ETA) le P.N.V. a donné son feu vert pour la répression policière qui s'est déclenchée à partir de ce moment-là.

Les dirigeants madrilènes n'en continuent pas moins de reprocher au P.N.V. son *« ambiguïté »*. La critique est surtout adressée à M. Javier Arzallus, chef du parti avec le président en titre, M. Carlos Garaicoechea. Chez les Abertzale (patriotes), comme à l'Union du centre démocratique, tout le monde parle du « *double langage* » de M. Arzallus : autonomiste à Madrid et indépendantiste en Euskadi. Hostile au terrorisme dans la capitale, ici plein de compréhension.

Voici précisément M. Arzallus s'expliquant devant ses futurs électeurs : *« Les mitraillettes,* dit-il, *sont dues aux effeurs du gouvernement. »* Et aussi : *« Ce que nous demandons, c'est le droit à l'autodétermination. »* Le froid hivernal et la « *saturation* » politique ont amené le P.N.V., comme les autres partis, à préférer les préaux et les halls d'immeuble aux grandes salles, difficiles à remplir. Ici, à Renteria, environ deux cents personnes se sont réunies au rez-de-chaussée d'un immeuble populaire, devant les portraits des anc'êtres nationalistes (Sabino Arana, Aguirre) et du président du gouvernement basque en exil, M. Jesus Maria de Leizaola. M. Arzallus précise encore : la Constitution est meilleure que celle de 1931 pour le développement des autonomies, si elle est interprétée favorablement. Ultime exemple de « double langage » sans doute, puisque son parti a préconisé l'abstention lors du référendum constitutionnel.

La question des fueros

Les batailles livrées au Parlement pour la récupération des *fueros* (« les « libertés » d'autrefois), celles qui s'annoncent pour le statut d'autonomie, ont fait monter la cote du P.N.V. Tout le monde s'attend à une progression du vieux parti nationaliste le 1er mars. Beaucoup pensent en revanche que l'autre parti dominant de la région, le P.S.O.E., — surtout appuyé par les ouvriers d'origine étrangère au Pays basque, — est en légère perte de vitesse. Selon les nationalistes, *« il se montre en effet de plus en plus centraliste au fur et à mesure qu'il se rapproche du pouvoir »*. Exemple : son opposition au rétablissement des *concerts* économiques.

Les *concerts* économiques désignalent la concertation périodique entre Madrid et les provinces basques dans le domaine fiscal. Celles-ci prélevaient l'impôt de façon autonome et versaient des taxes *forfaitaires* à l'Etat central. Franco a supprimé ce régime particulier en Biscaye et au Guipuzcoa. Les nationalistes attribuent à cette différence de traitement la détérioration des infrastructures et des services publics dans les deux provinces pénalisées. Ils réclament le rétablissement de l'autonomie fiscale dans le futur statut d'autonomie dont ils ont déjà déposé un avant-projet aux Cortès.

Mais ils se heurtent aux réticences du parti gouvernemental, théoriquement d'accord pour le retour aux *concerts* économiques, mais pas à la souveraineté fiscale du Pays basque. *« Madrid préfère concentrer le pouvoir économique entre ses mains plutôt que de le contrôler sur plusieurs points du territoire »*, explique M. Arzallus. Le P.S.O.E. soulève aussi de nombreuses objections, car il craint qu'un tel régime ne se traduise par des allégements fiscaux pour les entreprises, aux dépens des travailleurs. *« En fait, les socialistes sont hostiles parce qu'ils veulent une économie planifiée depuis Madrid et non des économies planifiées à la périphérie »*, dit M. Inaki Anasajasti, chef de presse du P.N.V. Pareilles oppositions renforcent les séparatistes dans leur conviction qu'une bataille livrée au niveau parlementaire butera toujours *« sur le consensus P.S.O.E.-U.C.D. »*. C'est pourquoi ils estiment que le statut d'autonomie doit être élaboré *« conformément à la tradition »* par les municipalités qui seront renouvelées de façon démocratique le 3 avril prochain.

Un nouveau gouvernement centriste sera-t-il disposé à accorder une ample autonomie au Pays basque ? Certains en doutent, tel M. Patxi Iturrioz, numéro un du Mouvement communiste d'Euskadi au Guipuzcoa, qui s'attend à *« une simple décentralisation »*, car le pouvoir dans son essence *« n'a guère changé depuis Fraga Iribarne »*. De l'avis de nombreux Basques, ce serait pourtant la seule façon de désamorcer les revendications d'indépendance. Mais le pouvoir madrilène ne craint-il pas, au contraire, de faciliter ainsi une sécession ?

CHARLES VANHECKE.

R.F.A.

La politique de défense suscite des divergences au sein de la coalition socialiste-libérale

De notre correspondant

Bonn. — Des divergences sérieuses se font jour au sein de la coalition socialiste-libérale à propos de la politique de défense et de désarmement en Europe. L'affaire a été déclenchée il y a quelque temps déjà par M. Herbert Wehner, président du groupe parlementaire social-démocrate au Bundestag. Il craint que la politique de détente ne soit compromise et redoute même un retour à la guerre froide en Europe, si le camp atlantique en général, et la République fédérale en particulier, n'adopte pas une attitude plus souple à l'égard du Kremlin.

Cette fois-ci, cependant, celui que l'on appelle l'« oncle Herbert » vient de jeter dans la mare un pavé que même la gauche du S.P.D. trouve un peu lourd, tandis que, par ailleurs, il scandalise l'opposition chrétienne-démocrate. Dans une interview à la radio au début de février, M. Wehner avait en effet soutenu avec quelques nuances, que les armements de l'Union soviétiques étaient essentiellement *«défensifs»*. C'était là, comme l'écrit le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, une prise de position *« qui vous coupe le souffle »*.

Les plus vives inquiétudes

Alors que ses thèses causaient une surprise considérable, M. Wehner a fait un pas de plus. Par l'intermédiaire d'un journal néerlandais, il a directement attaqué, le 5 février, l'attitude du ministre des affaires étrangères, M. Genscher, dans les négociations de Vienne sur le désarmement. *« Je connais ses méthodes*, dit-il, *et je ne suis pas d'accord. »*

La controverse couvait depuis un certain temps. Le chancelier Schmidt et son ministre de la défense, M. Appel, n'ont jamais caché que la multiplication des fusées soviétiques à moyenne portée leur cause les plus vives inquiétudes. Ces armes, en effet, sont dirigées exclusivement vers l'Europe occidentale. Elles ne sont pas comprises jusqu'ici dans les négociations SALT entre Moscou et Washington, qui concernent seulement les armements stratégiques de portée intercontinentale. Elles ne figurent pas non plus au programme des pourparlers de Vienne, qui portent sur les forces conventionnelles.

La prudence nécessaire

La question, pour le gouvernement de Bonn, est donc à l'heure actuelle de s'assurer que les armements de la « zone grise » feront bientôt l'objet d'une autre négociation entre l'Est et l'Ouest. L'expérience ayant convaincu les Occidentaux que le Kremlin ne serait prêt à faire des concessions que face à une politique de fermeté, Washington et les chefs de l'OTAN envisagent donc de « rétablir l'équilibre » en modernisant leur armement nucléaire en Europe, pour amener ainsi les Soviétiques à entamer une négociation sur ce terrain.

C'est contre cette stratégie diplomatique de l'Occident que M. Wehner s'élève avec beaucoup de force aujourd'hui. A son avis, il serait à la fois absurde et dangereux de perfectionner l'armement nucléaire de l'Occident dans le seul but de stimuler les négociations sur le désarmement. Il reproche donc aux négociations de Vienne de se dérouler au niveau très inférieur des experts. De plus, les Soviétiques auraient, selon lui, fait preuve d'une attitude accommodante, à laquelle les Occidentaux n'auraient pas répondu.

Sacrifier les véritables intérêts du pays

Il est vrai que le chancelier se trouve d'accord avec le président du groupe parlementaire lorsqu'il est question de stationner exclusivement sur le sol de la République fédérale les nouvelles fusées nucléaires que les Américains proposent aux Européens. Comme un tel projet se heurte non seulement au refus de la France, mais aux réticences de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas, sans parler des Scandinaves, le chancelier ne tient pas du tout à ce que son pays soit la seule base du nouvel arsenal nucléaire envisagé par les chefs de l'OTAN.

Dans l'immédiat, l'opposition chrétienne-démocrate exploite les déclarations quelque peu imprudentes de M. Wehner — qui a déjà bénéficié des louanges de la presse soviétique — pour dénoncer une fois de plus l'influence de la gauche du S.P.D., qui contraindrait le chancelier Schmidt à sacrifier les véritables intérêts du pays.

La semaine dernière, le Bundestag a consacré à l'« affaire Wehner » un débat houleux, au cours duquel M. Kohl, président de la C.D.U., s'en est pris à la *« lâcheté »* de M. Schmidt, accusé de *« capituler sans cesse devant les extrémistes du S.P.D. »*. M. Wehner a fini par reconnaître devant ses collègues que l'on utilisait contre lui *« des propos tenus de façon un peu légère »*, et M. Schmidt s'est vu contraint de défendre à la fois le président de son groupe parlementaire et son ministre des affaires étrangères.

Quant aux libéraux, ils ne peuvent qu'être profondément troublés et quelque peu désorientés en constatant que leur chef, M. Genscher, est aujourd'hui mis en cause par l'un des plus importants leaders de la coalition socialiste-libérale.

JEAN WETZ.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LE PREMIER AMBASSADEUR DE FRANCE A LUANDA, M. Jacques Posier, a présenté, jeudi 15 février, ses lettres de créances à M. Neto. M. Posier remplace M. Jean-Jacques Peyronnet, qui représentait jusqu'alors la France, en tant que chargé d'affaires. — *(A.F.P.)*

Autriche

● M. WALTER SCHEEL, président de la République fédérale d'Allemagne, est arrivé lundi 19 février à Vienne pour une visite de cinq jours. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● LE PRESIDENT CARTER a indiqué, dans un rapport soumis au Congrès, et rendu public lundi 19 février, que le rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les Etats-Unis ne serait possible que si la politique africaine de Cuba *« s'améliorait considérablement »*, c'est-à-dire si l'on pouvait enregistrer une diminution importante de l'engagement militaire cubain en Afrique. M. Carter considère également l'indemnisation des biens américains saisis au début de la révolution comme une condition nécessaire à la normalisation des rapports avec Cuba.

Grande-Bretagne

● LE DUC DE WESTMINSTER EST DECEDE, à son domicile de Springfield (Irlande du Nord), lundi 19 février, à l'âge de soixante-huit ans. Cinquième à porter le titre, il avait été membre du Parlement et secrétaire parlementaire du ministre des affaires étrangères de 1957 à 1959. — *(A.F.P.)*

Libéria

● SEPT LIBERIENS, une femme et six hommes, dont un ancien parlementaire et un ancien gouverneur de comté, ont été pendus publiquement, vendredi 16 février, dans la ville de Harper, pour avoir commis un meurtre rituel. Ces sept personnes avaient été condamnées pour le meurtre d'un chanteur, dont le corps mutilé avait été retrouvé sur une plage en 1977. Pendant leur procès, il avait été révélé qu'elles s'étaient rituellement partagé des parties du cadavre dépecé, dans le but d'obtenir de plus hautes fonctions officielles. — *(A.F.P.)*

Pologne

● LA COMMUNAUTE JUIVE DE POLOGNE (une douzaine de milliers de personnes dont plusieurs milliers sont pratiquantes) aura sous peu un rabbin. Le rabbin Aszor Zibes, qui avait émigré de Wroclaw à New-York en 1968, vient d'être autorisé par les autorités polonaises à s'établir pour *« une longue période »* en Pologne. Jusqu'à présent, la communauté devait faire appel aux services du rabbin de Budapest, voire de Londres. — *(A.F.P.)*

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Soudan

● LE PRESIDENT NEMEIRY est rentré dimanche 18 février à Khartoum à l'issue de trois jours d'entretiens infructueux en Sierra-Leone avec le colonel Mengistu Haïlé Mariam, chef de l'Etat éthiopien. M. Deng, ministre d'Etat soudanais chargé des affaires étrangères, a reconnu que les conversations qui visaient à amorcer une réconciliation entre les deux pays n'avaient abouti à aucun résultat, *« malgré tous les efforts exercés par l'O.U.A., le Comité de médiation et les efforts personnels du président sierra-léonais Siaka Stevens »*. — *(Reuter.)*

Suisse

● UNE BOMBE DE FORTE PUISSANCE a détruit, lundi 19 février, un immeuble situé sur le site d'une centrale nucléaire en construction à Kaiseraugst, près de Bâle. L'attentat a été commis quelques heures après le rejet, par les électeurs, d'un amendement tendant à limiter la politique nucléaire suisse (*le Monde* du 20 février). Il n'y a pas eu de victimes, mais les dégâts sont estimés à plus d'un million de francs suisses, soit environ 2,5 millions de francs français. — *(A.P.)*

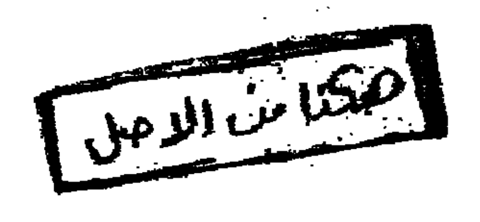
Transkeï

● LE CHEF KAISER MATANZIMA a été élu lundi 19 février président du Transkei en remplacement de M. Botha Sigcau, décédé en décembre. Agé de soixante-trois ans, M. Matanzima était jusqu'à présent premier ministre de l'ancien bantoustan sud-africain, proclamé indépendant en octobre 1976 par Pretoria, mais dont la souveraineté n'est pas reconnue par la communauté internationale. On s'attend que M. George Matanzima, cinquante-neuf ans, frère du nouveau président, lui succède à la tête du gouvernement. — *(Reuter.)*

Zaïre

● LA BELGIQUE A DECIDE D'ENVOYER UN BATIMENT DE GUERRE au Zaïre pour appuyer son contingent de deux cent cinquante parachutistes assurant une mission d'entraînement des forces de Kinshasa, a annoncé lundi 19 février un porte-parole du ministère de la défense. Il s'agit d'un navire de commandement et de soutien logistique comptant cent vingt-cinq membres d'équipage. — *(Reuter.)*





هكذا من الأصل

EUROPE

Union soviétique

POUR REMPLACER LEURS AVIONS MYA-4 ET TU-95

Les Soviétiques construiraient un nouveau bombardier nucléaire

Si l'on en croit le rapport annuel au Congrès du comité des chefs d'état-major américains, l'Union soviétique s'apprête à concevoir un nouveau bombardier intercontinental qui serait en service en 1982.

Ces informations ont été divulguées par les revues techniques *Flight* (Grande-Bretagne) et *Aviation Week and Space Technology* (Etats-Unis), et reprises par l'agence de presse américaine U.P.I. Si elles étaient confirmées, ces informations ne manqueraient pas de retarder la conclusion d'un accord entre Moscou et Washington sur la limitation des armements stratégiques (SALT-2), soumis à ratification au Congrès américain qui a reçu le document des états-majors.

« *Depuis 1974*, est-il écrit, *les Soviétiques ont multiplié les allusions sur la mise au point d'un bombardier intercontinental à flèche variable* (les ailes se repliant le long du fuselage à grande vitesse pour se déployer à l'atterrissage et au décollage) *qui pourrait être ravitaillé en vol, être capable de pointes de vitesse supersonique en fin de mission opérationnelle et d'emporter des armements internes au fuselage et externes.* » Cet avion remplacerait le quadriréacteur Mya-4 (baptisé Bison par l'OTAN) de bombardement à longue distance et le qudriturbopropulseur TU-95 (dénommé Bear par l'OTAN) de bombardement qui ont constitué la force de frappe nucléaire de l'Union soviétique jusqu'à l'apparition récente, en escadres opérationnelles, du biréacteur TU-26 Backfire à flèche variable.

Le projet d'un nouveau bombardier soviétique rappelle les caractéristiques du programme B-1, abandonné par le président Carter en 1977, d'un quadriréacteur à flèche variable du tonnage de *Concorde*.

Il semble qu'on assiste actuellement, dans la plupart des armées de l'air dans le monde capables de transporter un armement nucléaire stratégique, à un engouement pour la construction de nouveaux bombardiers qui viendraient compléter les arsenaux de missiles intercontinentaux lancés du sol et depuis un sous-marin.

Aux Etats-Unis, par exemple, durant la décennie prochaine, les octoréacteurs B-52 et les biréacteurs FB-111 à flèche variable seront modernisés pour rester en service jusqu'à la fin du siècle. Dans le même temps, le Pentagone a demandé 5 millions de dollars (environ 21 millions de francs) en 1979-1980 pour l'étude d'un nouveau bombardier qui succéderait, progressivement, aux B-52 vieillissants.

En France, on connaît l'existence du biréacteur Mirage-4000, qui devrait faire sous peu son premier vol et dont certains, dans les états-majors, imaginent qu'il pourrait remplacer le Mirage-IV.

Turquie

L'ÉTAT DE SIÈGE VA SANS DOUTE ÊTRE RECONDUIT POUR DEUX MOIS

Ankara (*A.F.P.*). — M. Ecevit, premier ministre, et le chef d'état-major général, le général Evren, ont présidé une réunion de coordination des commandants des treize provinces où l'état de siège a été instauré le 26 décembre. Celui-ci sera très vraisemblablement reconduit deux mois par un vote du Parlement.

Des détachements militaires sont apparus dans la capitale, prenant position dans les quartiers des ambassades et des ministères, pour prévenir des manifestations éventuelles à l'occasion de ce scrutin.

A Istanbul, six cents étudiants ont été arrêtés en deux jours, à la suite d'incidents qui ont marqué l'anniversaire de la mort d'Ulas Bardacki, l'un des dirigeants du Front populaire de libération turc, tué le 19 février 1972 sur le Bosphore au cours d'un engagement avec les forces de l'ordre. Condamné à mort pour avoit participé à l'assassinat de M. Elrom, consul général d'Israël, en mai 1971, il s'était évadé peu avant.

DIPLOMATIE

AUX NATIONS UNIES

Un comité spécial a mis au point un projet de convention contre les prises d'otages

De notre correspondante

Genève. — *Le comité spécial* des Nations unies pour l'élaboration *d'une convention internationale* contre les prises d'otages, qui *s'était séparé l'an dernier sur un* échec (*le Monde* daté 26-27 février 1978), s'est de nouveau réuni pendant trois semaines au Palais des Nations. Certains pays, notamment l'Algérie, la Libye et la *Syrie avaient estimé* l'an dernier que l'interdiction des prises d'otages *ne devait pas concerner* les mouvements de libération — en d'autres *termes ceux d'Afrique* australe et l'O.L.P., les seuls qui *soient reconnus* par l'ONU. D'autres s'en tenaient au respect strict des conventions de la Croix-Rouge, qui interdisent « *en tous temps et en tous lieux la prise d'otage* ».

Le projet adopté cette année, qui sera soumis à l'Assemblée générale, est le fruit d'un compromis, encore qu'une équivoque subsiste. S'il est précisé que les prises d'otages sont interdites, en vertu des conventions de Genève de 1949, au cours de conflits armés « *y compris de conflits armés (...) où des peuples sont en lutte dans l'exercice de leur droit à l'autodétermination contre une domination coloniale ou une occupation étrangère ou contre des régimes racistes* », le champ d'application de la convention n'est défini qu'*a contrario* : aucune disposition du projet n'en définit expressément la portée en temps de paix. Si aucune exception n'est autorisée en temps de paix comme en temps de guerre, pourquoi ne pas le dire ? Certains Etats, qui approuvent la lutte des mouvements de libération « reconnus », ne seront-ils pas tentés d'interpréter ce texte comme autorisant les *prises d'otages en temps de paix* ?

Les pays occidentaux, satisfaits qu'aucune exception ne figure dans le texte (la France a été très ferme sur ce point) ne semblent pas tout à fait assurés que le projet offre des garanties suffisantes. Une autre disposition prévoit que « *rien dans la présente convention ne pourra être interprété comme justifiant la violation en contravention de la Charte des Nations unies, de l'intégrité territoriale ou de l'indépendance politique des Etats* ». Cette prise de position aurait pour effet d'empêcher toute opération du type de celle d'Entébé, destinée à délivrer des otages.

Les experts, en revanche, se sont mis d'accord sur la nécessité incombant aux Etats de sanctionner les prises d'otages — soit en en extradant les auteurs, soit en les poursuivant conformément à leur législation, — de coopérer à cet effet et d'assurer la libération des otages se trouvant sur leur territoire. Le délégué jordanien a tenté en vain de faire adopter une disposition en vertu de laquelle un preneur d'otages ne saurait être extradé s'il risque d'être « *poursuivi ou châtié en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité ou de son opinion politique* ».

ISABELLE VICHNIAC.

Le roi du Maroc souhaite une coopération avec le président algérien

Le roi du Maroc a eu, lundi 19 février, un entretien, le troisième depuis jeudi, avec M. Giscard d'Estaing.

« *Nous avons terminé les entretiens commencés voici deux jours*, a-t-il déclaré en quittant l'Elysée. *Nous considérions qu'un certain nombre de points devaient être développés. Nous nous étions donné quarante-huit heures de réflexion pour que nos conclusions puissent mûrir et, comme d'habitude, nous sommes parvenus aux mêmes.* »

Une solution à l'affaire saharienne

Il semble que l'entretien ait surtout été consacré au Sahara occidental. Dans sa conférence de presse du 15 février, le président avait jugé « *la circonstance favorable* » à une amélioration des relations franco-algériennes, et des messages ont été échangés dans le même sens avec le nouveau président algérien. Il ne fait pas de doute que M. Giscard d'Estaing souhaite que le Maroc et l'Algérie cherchent ensemble une solution à l'affaire saharienne.

Cependant Hassan II a estimé que les « *récentes déclarations* » du président Chadli « *ne sont pas très encourageantes* ». En fait, le président algérien ne s'est pas exprimé lui-même sur le Sahara. Le roi du Maroc faisait certainement allusion à la lettre adressée le 15 février par le ministre algérien des affaires étrangères, M. Bouteflika, à son collègue marocain (*le Monde* des 18-19 février). Le roi a poursuivi :

« *Je ne veux pas préjuger de l'attitude du colonel Chadli, mais je souhaite de tout cœur que nous fassions de bonnes choses ensemble.* » Le roi du Maroc a dit que la mort du président Boumediène l'a « *touché personnellement* ». « *Quand on est de vieux larrons, voisins l'un de l'autre, cela fait toujours de la peine de voir l'autre disparaître, en dépit de ce qui nous a opposés* », a-t-il ajouté.

Reçu par M. François-Poncet

M. KADDOUMI RELÈVE LA « CONVERGENCE » ENTRE LES THÈSES DE LA FRANCE ET DE L'O.L.P. SUR LE « RÈGLEMENT GLOBAL » AU PROCHE-ORIENT

« *La position de l'O.L.P. converge avec les propos tenus dernièrement par le président Valéry Giscard d'Estaing selon lesquels les Nations unies devraient être le « cadre » pour une « solution globale » au Proche-Orient* », a déclaré, lundi 19 février, M. Kaddoumi, chef du département politique de l'Organisation de libération de la Palestine, après un entretien avec *M. François-Poncet, ministre des* affaires étrangères. M. Kaddoumi *a également exprimé sa satisfaction* au sujet des « *réserves* » françaises sur les accords de Camp David.

Au cours de sa conférence de presse du 15 février, le président de la République s'était déclaré partisan de reposer le problème du Proche-Orient devant le Conseil de sécurité des Nations unies. Il a réaffirmé ses réserves sur les accords de Camp David parce qu'ils ne conduisent pas à une « *solution d'ensemble* » et, notamment, ne répondent pas aux questions que pose aux Palestiniens l'exercice de leurs droits.

● M. HUSAK, président de la République tchécoslovaque et secrétaire général du P.C., est *arrivé lundi 19 février dans* le sud de la Pologne, où il a été accueilli par M. Gierek. Pour cette visite « *d'amitié et de travail* », il est accompagné du premier ministre, M. Strougal, et de M. Bilak, l'un des secrétaires du comité central du P.C. — (*A.F.P.*)

Le Monde

politique

MALGRÉ LES ATTAQUES DE L'U.D.F.

M. Chirac se refuse à polémiquer avec M. Giscard d'Estaing

M. Jacques Chirac, qui prend une semaine de repos dans la station de sports d'hiver d'Auron (Alpes-Maritimes) et qui ne regagnera Paris que le 26 février, s'est bien gardé de réagir personnellement aux propos tenus par M. Giscard d'Estaing dans sa conférence de presse du 15 février, laissant ce soin à ses lieutenants (« le Monde » du 20 février).

En adoptant un comportement passif — ou serein, — les dirigeants du R.P.R. veulent laisser aux autres le rôle d'agresseurs, ne doutant pas que l'escalade verbale dirigée contre eux — M. Poniatowski ne va-t-il pas jusqu'à parler de *« racisme »* à propos de M. Debré — ne pourra que se retourner contre ses auteurs. Ils estiment aussi que la convergence et la vigueur des reproches qui leur sont adressés prouvent que les prises de position de M. Chirac doivent être jugées bien menaçantes par leurs « partenaires-adversaires » de la majorité pour que ceux-ci éprouvent le besoin de les contrer si énergiquement. Ils constatent enfin que pour la première fois le chef de l'Etat riposte directement à l'appel de Cochin lancé le 6 décembre par le président du R.P.R. et qu'il justifie son attitude à l'égard de trois problèmes européens soulevés par MM. Debré et Chirac : montants compensatoires agricoles, budget des Communautés et Euratom.

Ils observent également que jamais depuis 1974 M. Giscard d'Estaing ne s'était autant référé dans une conférence de presse au général de Gaulle et à Georges Pompidou, et ils s'étonnent de ces soudaines professions de foi gaulliennes. Dans cette tentative de « récupération » gaulliste qu'effectuerait le président de la République, ils veulent voir la preuve du caractère défensif de sa tactique, mais ils croient aussi pouvoir y déceler sa volonté plus affirmée que jamais de briser la cohésion des gaullistes et d'isoler M. Jacques Chirac.

Pour y parvenir, M. Giscard d'Estaing tenterait de distinguer entre le R.P.R. et les gaullistes, de démontrer que le premier, qui commet *« des fautes contre l'histoire et contre la France »*, ne saurait plus se réclamer du gaullisme. En affirmant qu' *« à l'heure actuelle les gaullistes s'expriment dans le cadre des institutions de la République et notamment au gouvernement »*, le chef de l'Etat a bien voulu minimiser le rôle du R.P.R. en tant que parti. Mais on ne manque pas, au R.P.R., de faire remarquer que la Constitution stipule dans son article 2 que *« la souveraineté nationale appartient au peuple, qui l'exerce par ses représentants... »* et, dans son article 4, que *« les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage »*.

Pas de contestation interne

Les membres du gouvernement issus du Mouvement étant tous d'anciens députés, ils peuvent sans doute refléter la « sensibilité » de l'électorat de leurs circonscriptions, mais ils ne peuvent s'exprimer au nom du R.P.R. aux instances duquel ils ne participent pas — selon les statuts — et dont ils ne sont pas les mandataires au gouvernement — selon l'esprit des institutions.

On fait également observer que certains des membres du R.P.R. qui, en privé, ne se privent pas de critiquer le comportement de M. Chirac, se gardent de le faire en public et s'abstiennent même de voter contre lui dans les instances du Mouvement. Ainsi lors du comité central du 10 février, consacré à l'Europe, M. Olivier Guichard n'a pas pris part au vote, et M. Antoine Rufenacht, député de Seine-Maritime, pourtant proche de lui, a approuvé la motion présentée par le maire de Paris.

Quant aux survivants du clan des « barons », ils demeurent bien discrets. Ainsi, la contestation de l'action de M. Chirac ne trouve pas sa source dans les rangs du R.P.R., où plus de la moitié des quelque sept cent soixante mille adhérents actuellement revendiqués n'ont pas milité dans les anciens mouvements gaullistes et où les cadres locaux semblent être bien tenues en main par la direction du mouvement. C'est essentiellement de l'extérieur, et plus particulièrement de l'U.D.F., que sont inspirées les attaques contre l'appareil du R.P.R. et contre son chef.

Les mouvements gaullistes

Quel est donc le gaullisme non-R.P.R. auquel le chef de l'Etat pourrait se référer ?

Les gaullistes originels ont naturellement vu, par l'effet du temps qui passe, s'éclaircir leurs rangs. Parmi les survivants qui ne se sont pas ralliés au R.P.R., plusieurs tendances existent, au sein desquelles se manifestent des rivalités.

Parlant des « gaullistes de gauche » de Gaulle disait en 1966 : *« de bonnes bouteilles, mais elles sont rares »*. Il pourrait dire aujourd'hui que beaucoup ont perdu de leur bouquet et qu'elles trouvent moins de connaisseurs pour les apprécier. Les gaullistes qui se disent « d'opposition » sont essentiellement représentés en 1979 par la Fédération des républicains de progrès que préside M. Jean Charbonnel, maire de Brive, ancien député de la Corrèze, qu'une vive rivalité oppose depuis longtemps à un autre député du département, M. Jacques Chirac. Il entretient des relations avec l'Union démocratique du travail qu'anime M. Debû-Bridel, ancien sénateur R.P.F., et qui a été reconstituée en décembre 1978 après l'éclatement de l'Union des gaullistes de progrès, dont le secrétaire général, M. Dominique Gallet, a constitué un club, Gaullisme et Prospective, plutôt favorable à M. Chirac.

A ces groupements gaullistes d'opposition il convient d'ajouter le Front progressiste animé par le général Binoche et le Mouvement d'initiative républicaine et socialiste fondé par M. Léo Hamon, ancien ministre. Ces mouvements ont été déçus par le peu d'empressement que l'Union de la gauche a manifesté à leur égard avant les élections législatives de mars 1978 lorsqu'ils ambitionnaient de devenir la « composante gaulliste » de l'opposition.

A l'autre extrême, les gaullistes ralliés à M. Giscard d'Estaing ne sont représentés — en dehors des membres du gouvernement qui sont tous inscrits au R.P.R. — que par l'Union travailliste, que préside M. Gilbert Grandval, ancien ministre, et qui publie un bulletin *le Front travailliste* dans lequel sont toujours approuvées les positions du chef de l'Etat et critiquées celles de M. Chirac. La même attitude est observée par le club Collège pour une société de participation que dirige M. Daniel Richard.

Les gaullistes intégristes, qui semblent les gardiens de l'orthodoxie, critiquent fréquemment l'action du chef de l'Etat et semblent, à l'occasion du scrutin européen, se rapprocher sensiblement de M. Chirac. Ils sont essentiellement représentés par la revue *l'Appel* et par l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle, présidée par M. Pierre Lefranc, ancien collaborateur du général et cofondateur vers 1970 de l'Institut Charles-de-Gaulle. Proche d'eux est le oCmité pour l'indépendance et l'unité de la France fondé par M. Michel Debré en 1977 essentiellement pour s'opposer à l'intégration européenne.

Divers groupements sans grande activité manifestent de temps à autre leur accord avec le R.P.R. Il s'agit notamment de l'Union de la Gauche Ve République, que préside M. Georges Denis, du Mouvement pour le socialisme par la participation, dont le secrétaire général est M. Dechartre, secrétaire général adjoint du R.P.R., du Groupe Action du Travail, composé de députés R.P.R. dans la « ligne de l'U.D.T. », de la Fédération des gaullistes sociaux, fondée au Mans.

Enfin, il convient de classer à part l'Union des Jeunes pour le Progrès qui, en 1974, s'est écartée de l'U.D.R., dont elle constituait le mouvement jeunes, et qui entretient aujourd'hui des relations épisodiques avec le Mouvement des Démocrates de M. Michel Jobert, lui-même situé « ailleurs ».

Au total, tous ces mouvements, dont les effectifs sont faibles, connaissent souvent une existence difficile et se manifestent surtout en période électorale, bien qu'aucun d'entre eux n'ait d'élu national. Ils peuvent, tout au plus, constituer une force d'appoint conjoncturelle.

ANDRÉ PASSERON.

« LA LETTRE DE LA NATION » : M. Peyrefitte est « l'avocat d'une mauvaise cause ».

Dans *la Lettre de la nation*, organe du R.P.R., du mardi 20 février, Pierre Charpy évoque les déclarations de M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, au Club de la presse d'Europe 1, en écrivant notamment :

« Il est difficile d'être l'avocat d'une mauvaise cause. Et si on doit l'être, mieux vaut plaider coupable que s'échiner à prouver l'innocence. Ce n'est pas le parti qu'a choisi Alain Peyrefitte. En voulant démontrer que le président actuel de la République était fidèle à la méthode que le général de Gaulle avait choisie pour construire l'Europe, il a fait la démonstration du contraire.

» Qui peut croire que, sous la présidence du général de Gaulle ou de Georges Pompidou, le gouvernement français serait resté la langue pendante des mois durant, dans l'attente d'un petit geste du ministre allemand de l'agriculture ?

» Qui peut croire qu'aurait été acceptée une intervention supranationale dans nos approvisionnements et nos livraisons nucléaires ?

» Qui peut croire que le gouvernement français aurait longtemps « mégoté » sur les crédits abusivement votés par l'Assemblée des Communautés pour le Fonds européen de développement régional ? Qui peut croire que le gouvernement français aurait toléré que la Commission de Bruxelles poursuive des négociations commerciales avec les Etats-Unis et le Japon, sur les bases qu'il n'accepte pas ? »

M. FRANÇOIS-PONCET RÉPOND A M. DEBRÉ

M. François-Poncet a déclaré samedi 17 février au micro de Radio-Monte-Carlo, faisant allusion à une déclaration de M. Debré (1) : *« Les objectifs de la politique étrangère française ne sont nullement « francophobes »*.

Le ministre des affaires étrangères a souligné que la politique agricole commune est *« un acquis considérable pour les agriculteurs français »*, qu'il fallait *« mieux traiter les fruits et légumes »* et qu'il avait *« l'espoir de trouver dans les semaines qui viennent »* une solution au problème des montants compensatoires.

(1) *« Je crains que ceux qui nous accusent de germanophobie et de xénophobie ne soient le plus souvent des francophobes. »* (*Le Monde* du 17 février).

● *Le mouvement Progrès et liberté*, que préside M. Jacques Soustelle, ancien ministre, ancien député, a décidé d'apporter son *« entier soutien à l'action du président de la République, notamment dans le domaine de la construction européenne »* et son *« concours résolu à l'Union pour la démocratie française »*.

LES RESSOURCES FINANCIÈRES DU P.C.F.

Polémique entre « l'Humanité » et « l'Express »

L'Express daté 17-23 février publie un extrait d'un ouvrage de M. Jean Montaldo intitulé *les Secrets de la Banque soviétique en France* (1). Cet ouvrage, qui s'appuie, selon l'hebdomadaire, sur *« 400 kilos de documents originaux »*, étudie les relations que le P.C.F. et la C.G.T. entretiennent avec la Banque commerciale de l'Europe du Nord (B.C.E.N.-Eurobank), à capitaux soviétiques.

Présentant ce texte dans son éditorial, M. Jean-François Revel, directeur de *l'Express*, écrit notamment : *« Georges Marchais vient d'accuser de vénalité vingt journalistes, représentant presque dans son intégralité la presse nationale, toutes tendances politiques confondues. Il leur a demandé au Club de la presse d'Europe 1 : « Combien il vous » paie, Barre ? »* [N.D.L.R. — Voir *le Monde* du 16 janvier.] *Espérons donc que les communistes auront la pudeur de ne pas crier à l'impudeur parce que l'on s'intéresse, d'ailleurs dans l'esprit marxiste le plus pur, aux fondements économiques de leurs positions politiques. »*

Sous le titre « Une provocation de *l'Express* », *l'Humanité* écrit ce mardi 20 février : *« Il est sans doute superflu de préciser que les relations du parti communiste avec cet établissement* [la B.C.E.N.] *sont parfaitement connues et légales, comme celles du parti communiste avec plusieurs autres établissements bancaires (...). Les « révélations » de* l'Express *n'apportent qu'une seule preuve : c'est que le parti communiste ne reçoit pas un centime de l'étranger. »* Le quotidien communiste rappelle *« la proposition que le parti communiste formule depuis plus de trente ans : constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur l'origine des ressources financières des partis politiques »*. Il ajoute : *« Nous poserons des questions précises sur les ressources des formations politiques, des hommes qui les dirigent, de leurs organes d'expression et de leurs porte-parole. »*

L'Humanité publie également une mise au point de M. Ernest Deisse, secrétaire confédéral et administrateur de la C.G.T., qui précise que les ressources financières de cette centrale syndicale *« proviennent à 80 % des cotisations de ses adhérents »*.

(1) Albin-Michel Ed.

LA SITUATION AU SEIN DU P.S.

M. Alain Savary : refuser la contagion présidentialiste

De notre correspondant régional

Toulouse. — M. Alain Savary, député socialiste de la Haute-Garonne, président du Conseil régional de Midi-Pyrénées, a précisé à Toulouse sa position dans le débat engagé au sein de la formation socialiste. Pour l'Europe, notamment, il préconise *« la prise en charge dans les propositions socialistes d'un mode réaliste de production des richesses autant que d'une plus juste répartition de ces richesses »* ; il estime que *« des clarifications sont souhaitables »*.

« C'est pourquoi, poursuit-il, *notamment avec Pierre Mauroy et Michel Rocard, j'avais signé en janvier une contribution au débat qui présentait nos conceptions communes. Pour la préparation du congrès, je regrette que la simplification du débat, donc sa clarification, par des synthèses préalables ne se soit pas faite dans les instances responsables du parti. Il aurait été pour cela nécessaire que la discussion ait été acceptée plus tôt, que chacun ait présenté ses thèses dans des délais permettant la réflexion de tous, qu'existe enfin une volonté de synthèse.*

» En outre, plus pour des raisons de style et de comportement que de divergence sur les thèmes, Michel Rocard et Pierre Mauroy ont été amenés à présenter chacun une motion. Il me semble pour ma part qu'une excessive personnalisation du débat accentuée par la perspective de l'élection présidentielle est profondément malsaine. Il m'apparaît indispensable de refuser la contagion présidentialiste dans le parti socialiste et de proposer une démarche plus collective qui rassemble et non pas divise en fonction de candidats éventuels.

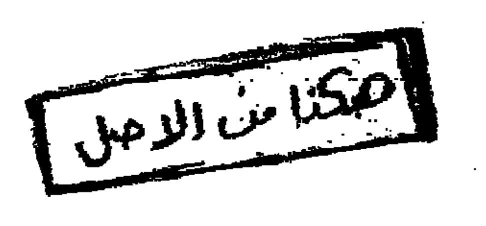
» J'ai donc choisi de faire équipe avec Pierre Mauroy (...) Nos cheminements ont pu être différents au cours de ces dernières années ; ils convergent aujourd'hui et nous amènent à ce regroupement pour le parti (...) Je souhaite cependant que ce débat sur les motions et le vote indicatif des militants favorisent lors du congrès le nécessaire rassemblement sur une synthèse dans la clarté avec Michel Rocard et ses amis bien sûr, avec François Mitterrand également s'il le veut bien. »

● *L'Union démocratique du travail* (gaullistes de gauche), qui s'est reconstituée, et dont le secrétaire général est M. Jacques Debû-Bridel, ancien sénateur R.P.F., écrit dans son *Courrier* de janvier-février : *« De toute évidence, la défense de l'indépendance nationale ne peut être assurée par le parti de M. Chirac. C'est au sein de la gauche et de l'opposition que les gaullistes pourront défendre efficacement l'indépendance nationale menacée, les positions du P.C. sur ce point précis étant les plus proches de la politique gaulliste traditionnelle, ainsi que celles du CERES. »*

● *M. Jacques Médecin* (P.R.), maire de Nice, a indiqué lundi 19 février à une délégation venue lui demander d'interdire l'organisation d'un meeting de l'Eurodroite, prévu en avril dans cette ville, qu'il avait refusé de louer le Palais des expositions aux organisateurs de cette réunion.

M. ALAIN KRIVINE RÉÉLU AU BUREAU POLITIQUE DE LA L.C.R.

Le comité central de la Ligue communiste révolutionnaire, élu au cours du troisième congrès national (*le Monde* du 30 janvier), s'est réuni pour la première fois samedi 17 et dimanche 18 février à Paris. Il a élu un bureau politique de quatorze membres, parmi lesquels M. Alain Krivine, qui conserve ses fonctions. Ce bureau est composé de représentants des deux principales tendances (IV et III) apparues à l'occasion du troisième congrès. La tendance I a décidé d'attendre la prochaine réunion du comité pour envisager sa participation au bureau.



Ce qui dure encore dans le P.C. français

(Suite de la première page.)

Il est bien de dire dans le préambule des statuts qu'elle est une « *voie pacifique, démocratique, majoritaire et pluraliste* », mais encore faut-il définir d'une façon claire le rapport entre réformes et révolution et préciser le contenu de cette voie nouvelle. Je ne parlerai pas de troisième voie puisque l'expression — utilisée communément pour le parti communiste italien — est interprétée en France, en dépit de toute vérité, comme l'équivalent de la troisième force.

Après tout, qu'il s'agisse d'une troisième voie ou d'une deuxième ou d'une vingtième, cela n'a guère d'importance. Ce qui importe, c'est de bien montrer en quoi s'agit-il d'une voie nouvelle. Ce que ne fait pas du tout le projet de résolution. Bien au contraire.

Nous constatons aujourd'hui, soixante-deux ans après la révolution d'Octobre, que nous sommes en face d'un triple échec historique : celui des partis socialistes et sociaux-démocrates en Occident, celui des partis communistes en U.R.S.S., dans les pays de l'Est européen, en Extrême-Orient et en Amérique centrale, celui des partis communistes en Occident.

Les partis socialistes ou sociaux-démocrates n'ont dans aucun pays réalisé les réformes de structures dont ils parlaient voilà plus de soixante ans. Sans doute ont-ils participé à des réformes sociales utiles aux travailleurs et souvent réalisées sur la base des luttes que ceux-ci avaient développées, mais ils ont partout laissé intactes les structures fondamentales du capitalisme et parfois même ont aidé — ou aident — à les adapter.

En fait, si l'on regarde de près, les thèses de Kautsky (1), de Léon Blum, de l'austro-marxisme (2), d'Harold Laski (3), on s'aperçoit que les partis socialistes n'ont pas appliqué la politique qu'ils comptaient mener à bien. Des socialistes me répondent que les conséquences de cette politique n'ont pas été catastrophiques, beaucoup moins que le stalinisme. Il n'existe malheureusement pas de balance pour juger d'une politique. La politique social-démocrate est un échec par rapport aux objectifs qu'elle se proposait à l'origine. Elle n'a su empêcher ni le nazisme, ni la deuxième guerre mondiale, ni les guerres coloniales, ni la crise.

Le deuxième échec historique est celui du communisme en Orient. Certes, il a opéré des transformations importantes et bénéfiques, mais il l'a fait au prix d'une saignée humaine dont il ne porte pas toujours la responsabilité, mais qui n'en est pas moins effroyable. Il a donné naissance à des systèmes politiques autoritaires, à des États tout-puissants où domine une bureaucratie en plein épanouissement, comme en Union soviétique. Il n'a pas résolu les problèmes de nationalité et l'essor économique est freiné par les méthodes de gestion et le rôle de la bureaucratie. Dans les domaines de l'agriculture et de production des biens de consommation, la situation en Union soviétique reste médiocre, voire même catastrophique. Parler dans ces conditions d'un « *bilan globalement positif* » me semble relever d'une vision tout à fait fausse de la réalité soviétique. Bien sûr, ce n'est pas l'enfer — ou cela ne l'est plus. On est passé depuis trente ans d'un stalinisme dur à un stalinisme mou, mais c'est au niveau des contradictions de la réalité des pays « socialistes » qu'il faut essayer d'aborder les problèmes essentiels que posent l'Union soviétique et les autres pays de ce type. Le P.C.F. reconnaît qu'il ne s'agit pas d'un modèle, critique le stalinisme et l'absence de démocratie politique dans ces pays, et admet qu'il s'est trompé en 1956, mais ne va pas au bout de sa propre démarche — en se refusant à analyser la gravité de la crise du communisme en Orient.

Le troisième échec historique est celui du communisme en Occident. Il n'a pas en effet réussi à mener à bien la révolution qu'il voulait faire à l'origine, c'est-à-dire au moment de la fondation de la IIIe Internationale et du congrès de Tours. Le P.C.F. s'est acquis des mérites réels dans la défense des revendications des ouvriers et des catégories les plus pauvres de la population. Il a joué un rôle essentiel dans la défense des institutions démocratiques contre le fascisme et dans la Résistance, en dépit de son attitude pro-soviétique au moment du pacte germano-soviétique. Il a eu le mérite de combattre le colonialisme et les guerres coloniales, en dépit de ses hésitations au moment de la guerre d'Algérie. Néanmoins, depuis soixante ans, la situation de la France et du monde s'est radicalement transformée.

L'influence du P.C.F., qui avait atteint son apogée en 1946, s'est érodée. Pas plus que le parti socialiste n'a réussi à réaliser des réformes de structures, le P.C.F. n'a fait la révolution.

C'est là une réalité historique que l'on ne peut contester — d'où la nécessité de définir une voie nouvelle vers le socialisme.

Elle ne peut être éclairée que par la critique radicale des voies de développement que l'Histoire a créées jusqu'à présent. Parler « *des traits généraux, des lois que l'expérience vérifie ou modifie* », comme le fait le projet de statuts à propos du socialisme, relève du dogmatisme traditionnel. Il ne s'agit évidemment pas de « *prendre le contrepied systématique de ce qui se fait ailleurs* » — et ce n'est pas du tout dans ce sens que j'ai parlé ici-même d'un « anti-modèle » à propos de l'U.R.S.S.

Si nous ne savons pas vraiment ce que peut et doit être le socialisme, nous savons par contre ce qu'il ne doit pas être : ni le goulag, ni la domination de la bureaucratie, ni l'étatisation, ni l'absence de liberté de réunion, de presse, d'association ou de création. La direction actuelle du P.C.F. est incapable de citer des problèmes où l'expérience soviétique pourrait nous être d'une utilité quelconque au positif, mais, là comme ailleurs, elle n'ose aller jusqu'au bout de sa démarche.

Une « *voie démocratique vers le socialisme* », oui ! mille fois oui ! Mais elle implique que l'on reconnaisse qu'il s'est agi jusqu'à présent d'une voie dictatoriale vers le socialisme. Parler des « *partis communistes placés par les peuples à la direction des pays où se construit et se développe le socialisme* » (projet de résolution, page 8) relève d'une erreur historique fondamentale, car, dans un grand nombre de cas, l'armée rouge a joué un rôle décisif dans l'établissement du socialisme.

Un choix de stratégie

Se refusant à analyser l'échec du communisme, la résolution se contente alors de considérations générale sur la « *voie démocratique et révolutionnaire* » au socialisme. Elle affirme que c'est la voie de la lutte qui permettra de vaincre le capital, mais qui le nie ? La véritable question n'est pas là. Elle réside dans le fait que seules des réformes de structure permettront — grâce à des rapports de force favorables au plan social et politique — de réaliser la transformation de l'économie, des rapports sociaux et des rapports humains, la révolution culturelle. Ce sont ces réformes de structure qui constitueront dans un processus de longue durée la révolution socialiste. C'est là une voie nouvelle vers le socialisme puisque ce n'est pas ainsi qu'il s'est construit jusqu'à présent, dans la mesure où il s'est construit, ce dont on peut discuter. Face à la crise qui secoue profondément l'Occident capitaliste, cette nouvelle voie vers le socialisme doit permettre de trouver une issue qui restaure l'économie et la transforme dans un sens socialiste. C'est pourquoi il importe de tracer des perspectives radicalement nouvelles, ce qu'hésite à faire le P.C.F., en rompant clairement avec son passé et en caractérisant cette voie nouvelle pour ce qu'elle doit être : démocratique, pacifique, majoritaire et pluraliste, certes, mais également « *légale et graduelle* ».

Il ne s'agit pas seulement d'un débat théorique mais du choix d'une stratégie et des moyens à mettre en œuvre pour la réaliser. Sans doute le projet de résolution du vingt-troisième congrès réaffirme-t-il que l'union de la gauche reste l'axe de la politique du parti (« *Cette alliance avec le parti socialiste est indispensable dans un pays comme le nôtre...* »), mais qu'en est-il dans la pratique ? Georges Marchais parle du parti socialiste comme s'il s'agissait d'un parti de droite. Il range François, Michel et Pierre — pour reprendre son expression — dans la catégorie des féaux du président de la République. Il ajoute Edmond, pour faire bonne mesure. Les discussions dans le parti socialiste ne porteraient que sur la meilleure façon de gérer la crise et d'aider le capitalisme à s'adapter. Loin de diminuer, l'antisocialisme primaire coule à flots dans les colonnes de *l'Humanité*. On se croirait revenu en 1932, époque où le P.C.F. dénonçait le social-fascisme avec autant d'énergie qu'il en met aujourd'hui à critiquer le « social-giscardisme ». Il parle d'union à la base mais la refuse avec les organisations et les militants du parti socialiste. On peut et on doit critiquer le comportement du P.S. L'âpreté de ses dissentiments internes, la confusion de ses débats, le rôle exagéré des querelles personnelles, ses ambiguïtés, ne constituent pas des raisons d'optimisme. Ses responsabilités dans la rupture de l'union de la gauche sont considérables, mais on ne peut accepter pour autant une caractérisation de la politique socialiste qui tourne le dos à la réalité.

Répétons-le : sans une alliance historique, c'est-à-dire à long terme, entre le P.S. et le P.C., il n'y a pas de voie nouvelle vers le socialisme. Pour le P.S., la seule perspective, c'est effectivement la tentation centriste. Pour le P.C., le repli dans le « bunker » de la place du Colonel-Fabien.

Le programme commun de gouvernement a échoué en raison de ses ambiguïtés, et de ses insuffisances, en particulier sur les problèmes économiques, parce qu'il a été conçu, malgré son nom, plus comme un programme électoral que comme un programme de gouvernement. Il est inadmissible que l'on ne se soit pas accordé sur le nombre d'entreprises à nationaliser ; mais peut-on reprocher ce fait seulement aux négociateurs socialistes ?

La vérité, c'est que la direction du P.C.F. a cru que le programme commun allait lui permettre de développer son influence ; mais, contrairement à ses pronostics, ce fut le parti socialiste qui profita électoralement du courant d'union.

Georges Marchais m'accuse d'être social-démocrate, mais qui a permis le développement et la renaissance du parti socialiste en France depuis dix ans, sinon ceux qui ont refusé de déstaliniser, de démocratiser, de rénover le parti communiste français ? Après 1968, la direction du P.C.F. a refusé d'aller jusqu'au bout dans la critique de l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'U.R.S.S. et elle a accepté la normalisation, de même qu'en 1964 elle avait « normalisé » l'Union des étudiants communistes. Elle a pendant longtemps refusé de prendre en compte les problèmes qualitatifs que les événements de mai 1968 avaient mis en lumière et stimulés. Elle n'a pas été en mesure de développer un mouvement populaire suffisamment puissant pour imposer les transformations nécessaires dans la situation française. Elle n'a pas démocratisé la vie intérieure du parti dans des proportions suffisantes. Elle n'a pas enfin analysé les transformations économiques dans la France contemporaine et leurs conséquences sociales avec assez d'audace et à temps. On pourrait ainsi multiplier les erreurs, les fautes, les insuffisances de la direction du P.C.F. et de Georges Marchais personnellement depuis dix ans et plus... Il ne suffit pas de reconnaître que Maurice Thorez a eu tort de ne pas accepter la déstalinisation en 1956, mais il faudrait encore réhabiliter Charles Tillon, reconnaître que l'on a eu tort d'exclure Roger Garaudy, admettre que le P.C.F. ne fut pas sans défauts et reconnaître ses propres erreurs. Il n'y a rien de tout cela dans le projet de résolution du vingt-troisième congrès. Sur de nombreux points, il marque un recul par rapport au vingt-deuxième congrès et, quand il n'y a pas recul, il y a du surplace. Voilà ce qui continue de durer dans le parti communiste français et ce contre quoi il est nécessaire de s'élever.

JEAN ELLEINSTEIN.

(1) Karl Kautsky, théoricien du parti social-démocrate allemand. Maître à penser de Lénine jusqu'en 1914, il fut ensuite combattu avec violence par *Lénine et Trotsky* après la première guerre mondiale en raison de son opposition aux révolutions russe et allemande.

(2) L'austro-marxisme. Il s'agit du marxisme développé au lendemain de la première guerre mondiale par les socialistes autrichiens, tels *Otto* Bauer et Fritz Adler.

(3) Harold Laski. Théoricien du travaillisme britannique et président du parti travailliste, auteur en particulier d'un livre remarquable, *Réflexions sur la révolution de notre temps*, Londres 1943. Paris, Le Seuil, 1946.

Prochain article :

LA MYSTÉRIEUSE DISPARITION DE L'EURO-COMMUNISME

ANCIEN DÉPUTÉ COMMUNISTE

M. Pierre Doize et sa femme sont tués dans un accident de voiture

M. Pierre Doize, ancien député communiste des Bouches-du-Rhône, ancien membre du comité central du P.C.F., et sa femme ont trouvé la mort lundi 19 février dans un accident de la route, à la jonction des autoroutes la Catalane et la Languedocienne, près de Narbonne. M. et Mme Doize avaient pris place dans une voiture conduite par M. Charles Morrelini. Le chauffeur et sa femme ont été blessés et hospitalisés. Leur voiture a heurté un autre véhicule par l'arrière et s'est écrasé contre une glissière de sécurité.

M. et Mme Doize ont été tués sur le coup.

Né le 6 novembre 1907 dans le quartier de Saint-Lazare, à Marseille, Pierre-Hyppolyte Doize, chaudronnier dans la réparation navale, avait milité dès 1926 aux Jeunesses communistes. En 1930, il est élu secrétaire de l'organisation communiste du port de Marseille. Obligé de changer de travail pour trouver un emploi, il devient maçon tout en continuant de militer, notamment comme secrétaire régional du bâtiment C.G.T. (1936). Pierre Doize participe à « la défense de l'Espagne républicaine », *puis, pendant la deuxième guerre mondiale, à l'action clandestine dans la Résistance avec les premiers groupes de Francs-tireurs et partisans.*

Arrêté en 1942, incarcéré dans plusieurs prisons, il fut en février 1944 l'un des dirigeants de la révolte des résistants détenus à la centrale d'Eysses, dans le Lot-et-Garonne. Déporté à Dachau, puis transféré au camp d'Allach, il revient à Marseille, où il entre au conseil municipal, alors dirigé par Jean Cristofol. En 1948, il est secrétaire fédéral du P.C. dans les Bouches-du-Rhône et, en 1958, il est élu député dans la cinquième circonscription, où il sera battu en 1968. M. Doize ne s'était pas représenté en 1973. Entre-temps, il avait été élu membre du comité central, où il siégea de 1954 à 1976. Il a présidé la commission centrale de contrôle financier du P.C.F. de 1964 à 1976.

M. Doize était membre de la délégation de son parti au vingtième congrès du parti communiste de l'Union soviétique, où fut présenté le célèbre rapport Khrouchtchev sur les crimes de Staline (1956). Il était le dernier témoin vivant des circonstances dans lesquelles cette délégation, dirigée par Maurice Thorez, et comprenant Jacques Duclos et Georges Cogniot, avait eu connaissance du rapport Khrouchtchev.

Les deux derniers survivants, Georges Cogniot et Pierre Doize, avaient, en janvier 1977 — à l'occasion du débat sur le stalinisme suscité par le film l'Aveu, *— rappelé ces circonstances pour le moins étranges : on avait communiqué aux délégués français pendant quelques heures seulement, avec interdiction de prendre des notes et engagement de garder le secret, le texte en langue russe du rapport, présenté à huis clos. Le contenu devait en être ultérieurement révélé par « la presse bourgeoise » et le P.C.F. assure n'avoir jamais eu, malgré ses demandes, la teneur complète du rapport Khrouchtchev.*

Mme Antoinette Doize, âgée de soixante-douze ans, était aussi militante du P.C.F., ancienne résistante et déportée.

LE RESPONSABLE DE LA RUBRIQUE CULTURELLE DE « FRANCE NOUVELLE » QUITTE L'HEBDOMADAIRE DU P.C.F.

M. Gérard Belloin, membre du comité de rédaction de l'hebdomadaire central du P.C.F. *France nouvelle*, chargé de la rubrique culturelle, a publié, lundi 19 février, une déclaration dans laquelle il annonce son départ de l'hebdomadaire communiste. Après avoir rappelé que *France nouvelle*, notamment par le biais de son « Courrier des lecteurs », était devenu « *un lieu d'échange d'idées et d'expériences* », il estime que, depuis les élections législatives de mars 1978, « *cet acquis a été, malgré l'opposition de la majorité du comité de rédaction, remis en cause par la direction du parti et son représentant à la direction du journal* ». Il précise :

« *Le journal est maintenant voué à l'autocensure, au règne des pressions de toutes sortes et aux « mesures administratives » à l'encontre de certains de ses collaborateurs, aux listes d'interdits de plume. Le bureau politique, dans un communiqué affligeant, vient officiellement de lui enjoindre de combattre le doute considéré comme « l'expression (...) » d'une pensée rétrograde et » obscurantiste » !*

» *Dans ces conditions, j'ai estimé, en conscience, ne plus pouvoir m'associer à des pratiques dont il apparaît à l'évidence qu'elles visent à créer les conditions pour faire du XXIIIe congrès un congrès d'approbation de la direction. La réflexion sur le développement de la démocratie dans le parti ne peut plus faire l'économie d'une analyse par les communistes de leur presse, des raisons de sa perte d'audience, de la nature des rapports entre les rédactions des journaux du parti et la direction de celui-ci et du statut des journalistes communistes.* »

Le Monde

société

TÉMOIGNAGES D'INCROYANTS

Les jours de Dieu sont comptés

par MICHEL BLOIT (*)

Nous achevons, aujourd'hui, la publication de notre série de témoignages d'incroyants. Les textes précédents ont été publiés dans « le Monde » des 3, 12, 24 janvier et 6 février.

D'où vient la soif de croyance chez l'homme et quelle en est la raison ? Nos amis croyants nous répondraient aussitôt que l'homme ne fait que reconnaître Dieu, qui se manifeste à lui en pénétrant sa conscience.

Laissons-leur cette interprétation fidéiste que rien ne saurait ébranler et qu'il ne faut pas essayer de réfuter : c'est la foi du charbonnier. Pour ma part, je voudrais essayer de trouver une explication faisant appel à nos connaissances de la nature et de l'histoire de l'homme et à nos facultés de raisonnement, plutôt qu'à nos sentiments et à notre foi.

L'homme vit sur deux plans bien distincts : un plan animal et un plan humain, chacun correspondant à une part de cerveau bien délimitée, que l'on appelle d'ailleurs le vieux cerveau et le nouveau cerveau.

Le vieux cerveau est le siège de toutes les activités qui ressortent de l'instinct animal et que l'homme partage encore avec tous les autres mammifères, ses frères d'espèce. Ce sont ces instincts qui le conduisent à dormir, manger, procréer, défendre un territoire, voir, entendre, avoir chaud l'été et froid l'hiver, comme la plus humble des souris...

Mais le nouveau cerveau est une création unique, car il donne à l'homme un certain nombre de possibilités qu'il ne partage avec nulle autre créature, telles que :

● *Aimer*, mais en sublimant l'être aimé très au-delà du désir purement sexuel ;

● *Créer* des objets sans utilité pratique directe, mais pour le seul désir de faire quelque chose de beau ;

● *Réfléchir et se souvenir* pour résoudre un problème, en faisant appel au raisonnement, à l'imagination et à la mémoire, en opposition à la solution instinctive qui exclut toute possibilité de progrès ;

● *Agresser* pour des raisons autres que sexuelles ou alimentaires ;

● *Croire* : oui, le phénomène de la croyance fait partie des éléments de base de la pensée humaine.

L'homme n'est pas un homme s'il n'est pas amoureux, artiste, réfléchi, mémorisateur, agressif et croyant. Mais il faut remarquer que la croyance est la seule caractéristique qui ne se retrouve, sous une forme instinctive, chez les animaux. Pourquoi ? Parce que, si l'existence simultanée des deux cerveaux constitue l'humanité de l'homme, cette cohabitation est responsable de l'état de malaise, de déséquilibre, de doute, d'inquiétude perpétuelle qui accompagnent son existence quotidienne.

L'homme est suréquipé : il voit et connaît trop de choses, tout en ne comprenant pas (encore) tout.

C'est pourquoi, à peine hissé au-dessus du niveau d'intelligence des autres êtres vivants qui l'entouraient, et dès qu'il prit conscience de sa propre personnalité, l'homme ressentit le besoin de se confier à quelque chose de très grand, de très fort, capable de le guider, de le défendre et de lui expliquer le monde autour de lui. Peut-on imaginer ce que furent les premiers pas de l'homme sur Terre, lorsqu'il commença à réfléchir et à découvrir son immense solitude, au milieu de la vaste et terrifiante nature, de ses bruits, de ses rythmes, de ses cataclysmes et de ses silences ? Et cette expérience n'est-elle pas quotidiennement renouvelée pour chacun d'entre nous ?

L'homme sentit donc rapidement le besoin, non seulement d'un protecteur pour survivre dans un monde hostile, mais aussi d'un maître qui puisse répondre à ses questions. Car, malgré notre science et nos immenses pouvoirs de compréhension et de raisonnement, plus de questions sont toujours formulées que de réponses trouvées : d'où venons-nous, où allons-nous, mourrons-nous ?

C'est pour l'homme, un besoin vital que d'obtenir des réponses à ces questions, quitte à les changer ou à les améliorer au fur et à mesure de l'avancement de ses connaissances. Mais dès le départ, il faut des réponses, sinon c'est le vertige et le retour à l'inconscient animal. Alors, dans les équations métaphysiques où figurent ces inconnues qui le torturent, l'homme remplace l'inconnue par Dieu, et le problème est résolu, l'équilibre de l'esprit retrouvé, le calme en partie revenu.

Doute, vertige devant le gouffre de l'inconnu, désir passionnel de se sentir soutenu dans un monde sans fin et dangereux, telles sont les causes profondes de la croyance en Dieu. Tant que les hommes se poseront des questions auxquelles leur savoir ne saurait répondre, ils feront appel à Dieu. Dieu a donc encore de belles années devant lui.

Mais si Dieu n'est pas mort, ses jours lui sont comptés : création de l'homme, il disparaîtra avec lui, et la fin de l'homme semble inéluctable. Rappelons-nous que l'homme conquit, en quelques millénaires, toutes les terres, et le ciel et les mers, imposant sa loi à tout ce qui y vit. Il bouleverse même le règne minéral, détruisant en son unique faveur l'équilibre des mondes qui s'était constitué.

Ce déséquilibre ne peut se prolonger indéfiniment et la réaction contre cette effroyable agression est certainement déjà en route. Peut-être existe-t-il aujourd'hui, entre deux eaux tièdes de la mer des Sargasses, ou sur le pourtour boueux d'un marais asiatique, un étrange animal dont l'évolution viendra un jour heurter de plein fouet notre humanité, qui succombera après de titanesques combats.

Mais plus vraisemblablement, l'homme porte en lui les causes de sa fin. Quelques chromosomes secrets, tapis au fond d'un gène, nous mesurent le temps qu'il nous reste à régner. Un jour, quand ils jugeront que nous avons atteint le seuil du supportable, que notre pullulement doit se voir arrêté, alors, ils déclencheront le cruel processus de l'autodestruction. Les races humaines, lentement, s'effaceront de la surface du globe. Avec le dernier homme mourra le dernier Dieu.

Vision désespérée ? Les nuits doivent succéder aux jours et le rideau nocturne ne prépare-t-il pas toujours le rayonnement de l'aube ?

(*) Céramiste.

Une autre ferveur

par MARIE HÉRAUD (*)

La brassée de confessions de foi publiées par *Le Monde*, de juin à août 1978, ne peut laisser insensibles certains incroyants. Tant d'ardeur, de ferveur, « *étrange confluence de rêve et souffrances* », dit France Quéré, peut éveiller chez l'incroyant un écho profond. Il est pris comme on est pris par la musique, accordé au sens propre du terme, de cœur avec. Mais l'accord n'est pas l'adhésion. La foi chrétienne reste pour lui inassimilable, non en vertu d'un refus mais d'une impossibilité devant laquelle parfois il s'impatiente.

L'incroyant peut-il opposer ferveur à ferveur, est-il lui-même poussé par un élan et lequel ? A-t-il une foi ?

L'incroyance peut prendre parfois la forme d'un acte de foi ; le refus de Dieu peut susciter une ardeur militante qui a son orthodoxie, ses rites. Il existe une passion antireligieuse.

Le plus souvent l'incroyance, dans son aspect négatif, est un état de fait, une évidence qui n'a pas besoin de se nourrir d'une méditation répétée, qui n'a pas besoin non plus, le plus souvent, de s'exprimer. A quoi bon exprimer ce qui va de soi ? On est frappé de constater l'abondance de la littérature chrétienne consacrée à l'incroyance et le faible nombre d'ouvrages d'auteurs incroyants sur cette question.

L'incroyant, cependant, s'exprime volontiers lorsqu'il est directement sollicité de parler non de ses raisons de ne pas croire, mais de l'incroyance dans son aspect positif, de la vie telle qu'il la conçoit, étant entendu qu'il ne croit pas en Dieu. La pensée est alors riche, diverse, au point qu'il devient à la limite impossible de parler globalement de l'incroyance : il faut parler de types d'incroyance.

Pour les uns, la vie n'a pas de signification transcendante ; elle est absurde, source cependant de joies intenses, et d'autant plus intenses qu'elles sont menacées. Ils se réfèrent parfois à la pensée de Camus. « *L'homme absurde, quand il contemple son tourment fait taire toutes les idoles. Dans l'univers rendu soudain à son silence, les mille petites voix émerveillées de la terre s'élèvent* (1) »...

D'autres refusent de poser la question de la signification transcendante de la vie, question insoluble puisque nous ne pouvons y répondre en toute rigueur scientifique. Il faut dire que l'homme donne sens à sa vie par le choix de certaines valeurs, variables suivent les sociétés. La vie, ainsi ordonnée à des fins que l'on s'est données, est austère et grave.

D'autres encore acceptent l'idée que la vie a un sens, mais ils n'affirment pas pour autant que la vie a une signification transcendante : le sens de la vie est donné avec elle, présent dans le but qu'elle nous propose et dont le prix est évident : le combat pour l'homme, le plaisir...

D'autres encore...

Mais je veux en venir à mes propres positions.

Je suis de ces incroyants minoritaires pour qui le christianisme est une question, qui tentent de communiquer avec des chrétiens, d'assimiler leur foi ; en vain ; et qui ne cessent d'essayer de comprendre.

Sur un point, au moins, je me sens profondément accordée avec les chrétiens : c'est la présence constante à leur pensée des humiliés, des écrasés, de ceux qui ne peuvent dire leur souffrance parce qu'elle se retranche de la parole ; tout au plus peut-on les rejoindre par intermittence dans leur désespoir.

Je ne puis, avec les chrétiens, croire en l'Esprit par qui « *toute vie aura, en lui, définitivement, victorieusement, le dernier mot sur toutes les fatalités de désagrégation d'immobilisme et de mort* (2). »

Il me reste à lutter à ma mesure contre l'injustice : mais je sais trop que ce combat même secrète d'autres injustices ; et tous les combats s'épuisent face à certains maux : la maladie incurable, la mort ; peut-être la maladie incurable aujourd'hui sera-t-elle guérie demain, mais une seule maladie incurable pour le moment est un scandale que les victoires à venir ne peuvent réduire ; et peut-on réellement espérer vaincre la mort ?

Face à tous les maux, disent certains incroyants, il est vain de crier au scandale ; combattons, agissons.

Il va de soi qu'il importe de combattre, mais que peuvent éprouver devant les combattants emplis d'ardeur militante les écrasés qui n'ont plus eux-mêmes la force de combattre ? Comment les rejoindre sinon en reconnaissant les limites de notre combat, notre impuissance, notre échec. Seul le scandale que nous éprouvons peut les arracher pour quelques instants à leur solitude.

On me dira qu'au fond je suis mue par l'appétit d'absolu, et quelle naïveté !

Mais je ne puis devant les maux « naturels », ceux qui ne semblent pas résulter du vouloir humain, dire sereinement : « *C'est la loi de la nature.* » Je les refuse : c'est la seule manière pour moi d'être en accord avec moi-même. Qu'il s'agisse d'un appétit d'absolu, soit, je le confesse. Je ne crois pas en un monde au-delà du nôtre qui puisse satisfaire à cet appétit d'absolu ; tout au plus puis-je tendre vers un monde qui serait non pas délivré de l'injustice (je ne crois pas à cela non plus) mais où le scandale serait dénoncé comme tel, permettant aux écrasés de communier un bref instant avec une conscience amie.

A moins que les chrétiens n'aient raison après tout. Leur chant m'émeut, mais je ne puis chanter avec eux.

Je n'éprouve pas les mêmes ardeurs, les mêmes espérances que les chrétiens ; ma vie est un labeur ; contre les maux ; pour (employons les grands mots) la recherche de la vérité ; un labeur patient ; et comme ce labeur n'est pas du tout misérable (que l'on me fasse grâce des discours sur la misère de l'homme sans Dieu) disons un labeur fervent.

(*) Professeur de philosophie, docteur en psycho-sociologie. Auteur de Croyances d'incroyants en France d'aujourd'hui, édit. Le Centurion 1977.

(1) Albert Camus, le Mythe de Sisyphe, P. 165.
(2) Guy Riobé, le Monde 9-10 juillet 1978

UN CHOMEUR A PAU

La spirale du désespoir

De notre envoyée spéciale

Pau. — Du mazout pour huit jours encore, le réfrigérateur vide, presque plus d'essence dans la voiture, plus d'argent, « *des pâtes pour tout repas, on vit au jour le jour* ». Dans leur maison de la banlieue de Pau, M. René Maurel, cinquante-neuf ans, et son épouse, Christiane, quarante-quatre ans, sont à bout de ressources. Ils se voient glisser dans une sorte d'entonnoir qui les précipite vers le désespoir.

Leur histoire n'est pourtant pas celle de gens en butte à une pauvreté chronique, condamnés dès la naissance à l'itinéraire du malheur. Voilà quelques années on aurait pu les croiser au Club Méditerranée, dans un grand hôtel de New-York, sur les courts de tennis où Mme Maurel, qui joue depuis l'âge de huit ans, participait à des tournois. Ils se sentent d'une « espèce, *non pas en voie de disparition, mais en cours d'extension* », celle des cadres chômeurs, des dirigeants ruinés de petites entreprises.

« *J'ai bientôt soixante ans et je suis un raté. C'est aussi simple que cela* », constate sans complaisance M. Maurel. Son récit commence cependant comme celui d'une assez belle réussite sociale, malgré son échec à l'ENA, où il fut cependant admissible. Fils d'instituteur, entré aux douanes en 1944, il part rapidement pour Tahiti où il devient chef du service des douanes. En 1960, veuf, il quitte l'administration après avoir épousé Christiane — qui ne veut pas être mariée à un fonctionnaire — et monta une entreprise. « *Parti de rien, j'avais, au bout de deux ans, une douzaine d'employés*, raconte-t-il. *Ça marchait. Mais ma femme ne supportait pas Tahiti. En 1967, à la naissance de notre fils, elle a voulu rentrer en France.* »

Pour quatre cent mille francs, il achète un appartement à Paris. Sa femme s'y installe. De santé fragile, élevant l'enfant, elle ne souhaite pas travailler. Lui continue de « naviguer » entre Tahiti et Paris. « *A cette époque, nous avons été plus cigales que fourmis* », ajoute-t-il. En son absence, ses affaires à Tahiti se dégradent. Il n'a pas clarifié, en France, sa situation fiscale et reçoit, en 1970, un lourd rappel d'impôts. Les ennuis s'annoncent et M. Maurel agit de façon désordonnée. Vendant à perte son appartement, il décide de s'installer près de Pau, en 1972. Il acquiert une maison, « *tout de suite hypothéquée par le fisc* », et tente de monter une entreprise de transport. Elle dépose son bilan en 1976.

« *J'avais vu trop grand*, dit-il aujourd'hui. *Après vingt ans d'absence, je n'étais pas à la hauteur, surtout dans le domaine commercial où il faut être bec et ongles. Et il y aurait à dire sur la « mafia » des transports... En ce qui concerne le fisc, j'avais commis une faute, mais pas de malveillance. J'ai pourtant dû écrire au président de la République pour qu'enfin on me rende quatre-vingt-dix mille francs sur les cent quarante mille qu'on m'avait pris. Entre-temps, j'avais raté ma reconversion.* »

La fin

Entraîné dans une spirale d'échecs, M. Maurel, après avoir vendu sa maison, son dernier bien, tentera en vain de trouver du travail. Il est trop vieux. « *Sauf pour vendre des maisons individuelles : en deux ans, j'en ai vendu quatre. Et tous les frais des démarches sont pour moi. Ecœurant.* » Son épouse, son fils et lui vivaient sur l'argent de la vente de la maison. Quand il n'en reste plus rien, les dettes s'accumulent. Comme il était salarié de son entreprise, M. Maurel touche mille huit cents francs mensuels d'allocation chômage. Mille cinq cents francs sont utilisés pour le loyer de leur maison de trois pièces. Les trois cents francs restant paient la pension du jeune garçon, interne au lycée climatique d'Argelès.

« *Voilà comme on peut crever dans cette société*, conclut-il. *Il me faut un travail tout de suite ou c'est la fin.* » De l'argent envoyé par la famille, l'intervention d'une assistante sociale voilà quelques jours leur ont permis de payer l'électricité, de différer les échéances, « *mais ça va recommencer : les huissiers, les coupures de courant, la faim. Oui, la faim, à Pau, en 1979, dans une maison confortable.* » Tout semble bloqué. Vendre la 504 Peugeot ne servirait à rien. Elle est vieille, le compteur marque cent quarante mille kilomètres et, à la campagne, une voiture est indispensable. Déménager est impossible quand on n'a plus d'argent. Et même la retraite des douanes, à laquelle M. Maurel a droit, après ses vingt-deux années de service, ne peut lui être donnée avant qu'il atteigne l'âge de soixante-cinq ans.

A Pau, les Maurel n'ont pas d'amis. Ils ne connaissent personne. Mme Maurel va toujours jouer au tennis, « *mais c'est bonjour-bonsoir* ». Après Tahiti, ils n'avaient plus envie de mondanités. Puis, certainement, ils n'ont pas voulu qu' « on » sache. Ils vivent désormais enfermés, « *prêts à mourir* ». « *Qu'on me comprenne bien*, dit M. Maurel, *je ne fais pas de chantage au suicide ou à la pitié. Je ne minimise pas nos erreurs, mais je demande ma place et on ne veut pas me la donner. Je ne veux pas me tuer, mais je ne sais si je ne vais pas craquer. A vingt ans, livré à la Gestapo, j'ai tenu. Mais ce que je vis là est pire.* » Dans la maison, tous les signes d'un mode de vie bourgeois sont là comme autant de vestiges : un briquet Dupont en laque et or, des cafetières et théières en argent, des centaines de disques devant une chaîne Hi-Fi allumée le moins souvent possible, le téléphone qu'il faut économiser. Au milieu de tout cela, M. et Mme Maurel, repliés sur eux-mêmes, ne savent plus ce qu'ils attendent.

JOSYANE SAVIGNEAU.

La C.F.D.T. proteste contre l'interpellation « arbitraire » de trois de ses militants

De notre correspondant régional

Lyon. — Trois adhérents de la C.F.D.T., MM. Bernard Huissoud, Denis Montay et Christian Champet, interpellés, le 13 février, à leurs domiciles, ont été gardés à vue pendant une dizaine d'heures à l'hôtel de police, rue Vauban, à Lyon. Ils étaient soupçonnés — autant qu'on puisse le savoir — d'avoir participé à des destructions de biens — incendie du local du Parti des forces nouvelles (P.F.N.), bris de vitrines et de parcomètres — qui ont eu lieu soit avant soit après la manifestation de plusieurs milliers de personnes organisée à Lyon le 6 février, pour protester contre le meeting de l'Eurodroite (*le Monde* du 8 février). A l'issue de la garde à vue, les trois syndicalistes avaient été relâchés sans avoir été présentés au procureur de la République, ce qui laisse supposer que les soupçons n'étaient pas fondés.

L'union départementale C.F.D.T. a estimé que l'affaire était « *très grave* », qu'il s'agissait d'un abus de la procédure de flagrant délit. Au cours d'une conférence de presse, lundi 19 février, l'un des responsables de la C.F.D.T. a dénoncé une « *atteinte aux libertés et aux droits démocratiques* » et les « *conditions inadmissibles* » dans lesquelles ont été effectuées ces « *arrestations arbitraires* ».

M. Huissoud, marié, quatre enfants, actif défenseur du Larzac, a résumé ainsi les faits : quatre policiers en civil — trois hommes et une femme — se sont présentés le 13 février, à 6 h. 30, soit sept jours après les incidents, pour perquisitionner à son domicile munis, auraient-ils déclaré, « *d'une commission rogatoire de flagrant délit* ». « *J'ai refusé cette perquisition et exigé qu'ils me présentent les indices ou les témoins sur lesquels ils appuyaient leur démarche* », a précisé M. Huissoud. Son refus lui a valu l'intervention d'un commissaire et de trois autres fonctionnaires en civil. « *J'ai maintenu mon opposition et, au bout d'une heure de discussion, ils m'ont emmené. A l'hôtel de police, ils m'ont passé les menottes. J'ai accepté de décliner mon identité, rien de plus. Mais j'ai opposé un mutisme total aux questions concernant les incidents auxquels je ne suis mêlé ni de loin ni de près. Je n'ai signé aucun des papiers qu'on me présentait.* »

M. Huissoud a refusé encore, malgré les menaces d'amendes, de laisser prendre ses empreintes et de subir les épreuves anthropométriques. Une photographie a tout de même été prise par surprise alors qu'il avait les mains retenues dans le dos par les menottes. Il a aussi affirmé qu'il avait dû subir une fouille.

A quelques détails près, le sort des deux autres syndicalistes a été identique. « *La réaction de M. Huissoud a été excellente*, a commenté son avocat, Mᵉ Pierre-Alain Gourion. *Mais imagine-t-on ce qui se serait passé s'il s'était agi d'un immigré ou de personnes ayant peu de moyens pour s'opposer aux démarches policières ?* »

BERNARD ELIE.

« L'ANNÉE DE L'ENFANT NE DOIT PAS ÊTRE UNE AFFAIRE DE SPÉCIALISTES » estiment les Pionniers de France

Les Pionniers de France (proche des communistes), qui affirment grouper plus de cent mille enfants de six à quinze ans, se proposent de faire de 1979 « *une année exceptionnelle pour l'enfance* ». Tout en se félicitant des initiatives qui marqueront, sur le plan mondial, le vingtième anniversaire de la Déclaration des droits de l'enfant adoptée par les Nations unies en 1959 (*le Monde* du 2 janvier), le mouvement constate que le thème choisi par la France exclut l'éducation scolaire.

Les Pionniers déplorent que l'Année internationale de l'enfant soit « *une affaire de spécialistes* » et qu'aucune initiative ne soit prévue avec les enfants eux-mêmes. Le mouvement a l'intention de lancer une campagne sur le thème : « Comment vivent-ils ? ».

Les Pionniers organiseront du 4 au 15 avril, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), le IVᵉ Festival national de l'enfance.

★ Pionniers de France, 22, rue de l'Union, 93300 Aubervilliers. Tél. : 352-29-59.

SPORTS

ATHLETISME. — *L'Irlandais Eamon Coghlan, vingt-six ans, a établi à San-Diego le 18 janvier, une nouvelle meilleure performance mondiale en salle sur un mile (1 609 mètres) en réalisant 3 min. 52 sec. 6, soit 2 sec. 3 de moins que le précédent record de Dick Buerkle.*

AUTOMOBILISME. — *MM. Henri Virmoux, président de l'Association de l'Automobile-Club basco-béarnais, et André Labarrère, maire de Pau, ont annoncé le 19 février que le Grand Prix de Pau de formule 2, qui était menacé pour des raisons financières, aurait bien lieu cette année, le 4 juin, grâce à une subvention de la Fédération des sports automobiles.* — (Corresp.)

FOOTBALL. — *La liste des seize présélectionnés en vue du match de championnat d'Europe des nations France-Luxembourg, qui aura lieu le dimanche 25 février à 15 heures au Parc des Princes, est la suivante* : gardien : *Dropsy (Strasbourg), Rey (Metz)* ; défenseurs : *Battiston (Metz), Bossis (Nantes), Janvion (Saint-Etienne), Specht (Strasbourg), Trésor (Marseille)* ; milieu de terrain : *Larios (Saint-Etienne), Michel (Nantes), Petit (Monaco), Piasecki (Strasbourg)* ; attaquants : *Amisse (Nantes), Berdoll (Marseille), Emon (Monaco), Pécout (Nantes), Rocheteau (Saint-Etienne).*

Ne font pas partie des « seize », Michel Platini, qui n'est pas encore complètement rétabli, et Didier Six, blessé au cours d'un accident de voiture survenu lors d'une escapade pendant un stage de l'équipe de France à Saint-Germain-en-Laye.

VOILE. — *Jean-François Colas, le frère du navigateur disparu depuis le 16 novembre dernier alors qu'il participait à la course transatlantique en solitaire, la Route du rhum, estime que la disparition d'Alain Colas n'est pas « absolument certaine ». Dans un dossier remis à la presse il explique que son frère pourrait dériver vers les Antilles à bord de son embarcation de sauvetage dotée d'un équipement de survie.*

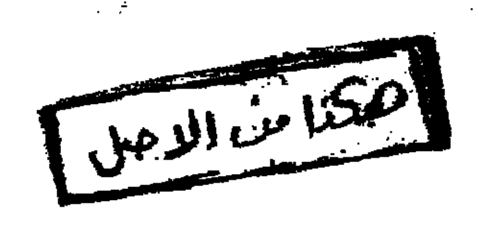
La contracepti[…] au mascul[…]

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

Cent[…]

Qui sont-ils ?





Le Monde DE LA MÉDECINE

La contraception au masculin

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

Procédé rapide, efficace, peu coûteux, *sans risque* et *sans effet secondaires* sur l'organisme, la stérilisation masculine ou féminine est devenue dans le monde une méthode de contraception de plus en plus répandue, et l'O.M.S. estime à plus de 80 millions le nombre de ceux et de celles qui ont subi volontairement cette *intervention. Une étude récente* de l'université de Princeton évalue à 3 millions d'hommes et près de 4 millions de femmes le nombre des Américains ainsi stérilisés, soit le quart des couples en âge de procréer. Une telle intervention est illégale en France, sauf si elle est pratiquée à des fins thérapeutiques, chez une femme atteinte d'une maladie grave par exemple. En dépit de cette interdiction, tenant au caractère d'irréversibilité que l'on attribuait jusqu'à ces derniers temps à cette intervention, un grand nombre de stérilisations sont pratiquées chaque années dans maints services hospitalo-universitaires.

Le professeur Emile Hervet, qui fait fréquemment pratiquer des ligatures tubaires à but contraceptif dans le service de gynécologie qu'il dirige à l'hôpital Pitié-Salpêtrière de Paris, a expliqué dans ces colonnes (« le Monde » du 6 juin 1973) les motifs pour lesquels il estimait que « cette méthode contraceptive d'un *si grand intérêt pour les malades* » devait voir s'étendre ses indications.

Les professeurs R. Küss, A. Jardin, P. Jouannet et G. David franchissent, pour leur part, un pas supplémentaire *en publiant* (dans la « *Revue du praticien* » du 1er janvier 1979 — l'Année du praticien 1978) l'étude de cent cas de vasectomies contraceptives, autrement dit de stérilisations masculines, pratiquées à Paris de juin 1974 à janvier 1978, sur des Français qui demandaient cette inter*vention et dont l'âge moyen était* de trente-six ans.

Cette publication est un événement à un double titre. D'abord parce qu'elle concerne une intervention que la juris*prudence française interdit, tout comme* le code de déontologie et l'Académie de médecine, et dont le professeur Lortat-Jacob, président de l'Ordre, a réaffirmé tout récemment le « caractère illicite ».

Le fait que la publication des « Cent vasectomies » émane de professeurs de faculté de très grand renom, relevant de deux des centres hospitalo-universitaires de Paris les plus prestigieux (Pitié-Salpêtrière et Kremlin-Bicêtre), témoigne dans toute son ampleur de la discordance *actuelle entre les lois ou les règlements* d'une part, et le comportement médical, d'autre part.

La raison majeure de l'interdit pesant sur la vasectomie tient au caractère d'irréversibilité, qui conduit à l'assimiler à une « mutilation définitive », tenue pour un délit grave aux termes des arti*cles 309 et 310 du code pénal. Or, il se* trouve que les progrès techniques qu'autorise le recours à la microchirurgie (ou chirurgie au microscope) conduisent à modifier ce point de vue ; et les résultats des premières séries américaines et australiennes de restauration de la fertilité masculine *par cette méthode* sont plus que prometteurs.

Il se trouve aussi que les techniques modernes de congélation du sperme, appliquées depuis maintenant quinze ans, permettent de conserver les spermatozoïdes humains qui gardent leur pouvoir fécondant pendant *plusieurs années*. Vingt et une grossesses ont été obtenues ainsi par l'équipe du Centre d'études et de conservation du sperme humain (CECOS) de Bicêtre, avec des spermes conservés depuis plus de trois ans, et, pour l'un d'eux, depuis près de cinq ans.

Dans les cent cas de *vasectomies* contraceptives dont l'analyse est publiée par les professeurs Küss et David, le sperme des patients avait été systématiquement prélevé et congelé avant l'intervention ; les tests effectués à ce sujet montrent une conservation durable de la fertilité.

Lors du séminaire d'uro-néphrologie qui s'est déroulé à la Pitié-Salpêtrière du 29 au 31 janvier, sous la direction des professeurs Küss et Legrain, l'un des thèmes majeurs abordés était précisé*ment celui de la conservation du sperme*, et des perspectives qu'ouvre cette possibilité nouvelle non seulement pour la contraception masculine, mais pour l'ensemble des disciplines médicales.

L'étude de 213 demandes de vasectomie *formulées* en quatre ans à la consultation urologique de la Pitié, et qui n'ont été satisfaites qu'après un stockage préalable du sperme, a été présentée par les *docteurs Jouannet et Jardin (Paris)*.

Le recours à cette technique de congélation offre des perspectives tout à fait *nouvelles pour tous les malades qui* doivent subir, en raison d'affections malignes ou non, des *traitements* chirurgicaux, radio ou chimiothérapiques qui risquent de léser gravement et de façon *irréversible les cellules germinales*. La conservation de leur sperme, prélevé avant le traitement, permet à ces patients d'envisager une procréation jusqu'alors impossible. Le professeur Pontonnier (Toulouse) estime ainsi que le cancer du testicule, la maladie de Hodgkin, les lymphomes, constituent des indications majeures de conservation du sperme, *laquelle « a une résonance profonde dans* l'affectivité du couple et de l'homme directement concerné par *la maladie* et qui peut ainsi assumer sa descendance et sa perpétuité biologique ». Il en est de même pour nombre de maladies des reins, exigeant des thérapeutiques toxiques au long cours, et pour les individus qui présentent des anomalies du système génito-urinaire, des troubles de l'éjaculation, une paraplégie ou, pour des raisons congénitales ou acquises, un testicule unique.

Il est clair que l'existence d'une possi*bilité nouvelle* de prévention de la stérilité dans toutes ces situations doit être connue de tous ceux qui sont susceptibles de prescrire ou de pratiquer de telles thérapeutiques.

La découverte, par Djerassi, en 1957, des contraceptifs oraux féminins consacrait la première étape d'une révolution dont ni le public, ni les médecins, ni les gouvernants n'ont saisi complètement l'*incalculable portée. Les possibilités* ouvertes par la conservation du sperme *s'inscrivent dans* cette même voie. Les acquis de la science permettent désormais de dissocier complètement la sexualité et la procréation, et même la procréation et la vie (1), fait sans précédent dans l'histoire des hommes ; fait dont les conséquences économiques, sociales, juridiques et médicales posent des questions entièrement nouvelles et dont on commence à peine à entrevoir l'ampleur.

(1) Une femme peut parfaitement donner le *jour à un enfant de son époux défunt, dont le* sperme aurait été congelé avant la maladie qui doit l'emporter et cela en dehors des délais légaux qu'exige la législation actuelle pour la reconnaissance de paternité.

Cent vasectomies

C'EST en 1973 que fut créé en France le réseau des Cen*tres d'études et de conser*vation du sperme (CECOS), qui permettent à la fois de répondre au désir d'enfant de nombreux couples dont la stérilité est d'origine masculine, et de préserver le pouvoir fécondant, la capacité *de procréation*, d'hommes subissant une stérilisation involontaire (à la suite de traitements radio ou chimiothérapiques par exemple) ou volontaire (la vasectomie).

Dès l'ouverture du CECOS que dirige à Bicêtre le professeur David, des patients sont venus spontanément demander une conservation de *sperme* avant d'aller subir une vasectomie en *Suisse ou* en Angleterre.

Etrange situation que celle de ces hommes qui s'adressent à *la France pour l'organisation* unique au monde de préservation du sperme dont elle dispose (1), mais qui doivent ensuite solliciter à l'étranger, pour des raisons juridiques, la mise en œuvre du seul moyen actuellement efficace *de contraception masculine*...

Dans le même temps, les médecins français, et plus spécifiquement les urologues, *se* voyaient de plus en plus fréquemment sollicités par des couples en difficulté, chez lesquels, l'état de santé de la famme interdisant toute méthode contraceptive, le mari désirait *assumer lui aussi ses responsa*bilités et demandait une stérilisation.

Qui sont-ils ?

« Sensibilisés à cette situation », le CECOS de Bicêtre et la clinique urologique de la Pitié, dirigée par le professeur René Küss, ont établi un protocole commun pour la pratique de cette intervention, *« dans le but de connaître la situation socio-culturelle et la motivation des hommes qui font appel à la vasectomie actuellement en France, d'évaluer les possibilités de conservation du sperme comme technique permettant de maintenir le pouvoir fécondant de l'homme, de mettre en évidence les problèmes posés par la vasectomie en pratique courante, et ses répercussions à court, moyen et long terme, et d'essayer enfin de mieux cerner les indications de cette méthode contraceptive. »*

Dans tous les cas retenus, l'intervention n'a été pratiquée que plusieurs semaines après la demande, semaines durant lesquelles de multiples entretiens se sont déroulés entre les couples demandeurs, les médecins et les *chirurgiens*, durant lesquelles également des prélèvements de sperme ont permis de vérifier que les tests de congélation étaient positifs. Les patients stérilisés sont ensuite revus régulièrement après l'intervention.

La plupart des hommes venus demander une vasectomie étaient adressés au chirurgien par un organisme de planning familial (43 %), ou par leur médecin traitant (38 %) auprès desquels *ils s'étaient informés*.

L'étude de leur situation socio-professionnelle montre — par rapport à la répartition moyenne nationale — une représentation en très net excès des professions libérales et des cadres supérieurs (39 % *alors qu'ils sont* 8,7 % *de* la population active), et des cadres moyens (24 %). 27 % des demandeurs étaient des ouvriers (ils représentent 37,7 % de la population active), 10 % des employés (17,7 % de la population active) et 1 % seulement des agriculteurs.

Sur le plan familial, une vie de couple stable est leur caractéristique principale. 97 % de ces opérés étaient mariés depuis onze ans et demi en moyenne. Leur âge moyen était de 36,3 ans (et celui de leur femme de 33,9 ans). Les plus jeunes (treize cas) avaient de 25 à 29 ans. La majorité (78) *entre* 30 *et* 44 ans, et quelques-uns (9) de 45 et 50 ans ou plus.

La présence, dans cette série, de treize hommes de moins de *trente ans* peut surprendre. Dans nombre de pays, un âge supérieur à 35 ans est retenu comme critère de la vasectomie, et l'enquête conduite auprès des médecins français montre qu'ils retiennent même l'âge minimum de quarante ans. *« Pour qui veut bien écouter ces hommes, amenés à la vasectomie, des critères aussi rigides sont sans objet »*, précise le professeur Küss, et la plupart de *ces « cas limites »* concernent des couples qui ont ressenti *cruellement l'échec de plusieurs* autres méthodes contraceptives.

Curieusement, les hommes qui demandent une vasectomie ont très rarement sinon jamais (un seul cas sur cent) une famille nombreuse. 76 de ces couples avaient deux ou *trois enfants* ; treize n'en avaient qu'un seul, et deux aucun. La moitié ont déclaré qu' *« ils avaient eu le nombre d'enfants qu'ils souhaitaient »*, 12 % qu'ils n'avaient désiré *« aucun des enfants qu'ils avaient eus »*, et les 42 % restant que *« un ou plusieurs de leurs enfants n'étaient pas désirés, et venus accidentellement »*.

Tous les couples avaient pratiqué une ou plusieurs méthodes contraceptives, utilisées simultanément ou *successivement*, et dont les échecs, les complications ou les contre-indications, se traduisant *souvent* par des interruptions volontaires de grossesse, *avaient motivé une demande*, longuement mûrie, de stérilisation masculine.

Ainsi, sur les 14 couples pratiquant la méthode d'Ogino, on *note neuf grossesses accidentelles* ; s'il n'y en a aucune chez les 73 couples chez lesquels la femme prenait la pilule, on en trouve 8 sur 41 lorsque le préservatif est utilisé, et 5 sur 21 lorsqu'il s'agit du stérilet. Certains couples ont rapporté jusqu'à six interruptions de grossesse...

Les hommes qui venaient demander une vasectomie etaient bien informés : soixante-quatre par des articles de la grande presse ou de revues, vingt-huit par un médecin et vingt-quatre par un *« ami déjà opéré »*, souvent un étranger vivant dans un pays où l'intervention *est* courante.

« Nous avons pu observer avec curiosité, signalent MM. Küss et David, *que dans certaines entreprises les hommes parlent de ce problème, se passent les adresses et créent des noyaux d'hommes vasectomisés faisant du prosélytisme. »*

Leur décision était prise lorsqu'ils venaient consulter, et ils entendaient *se* rendre à l'étranger s'ils ne pouvaient être opérés *en France*.

Préserver la fertilité ou la fécondité

La condition exigée de l'équipe *de la Pitié pour entreprendre* la vasectomie, à savoir la conservation du sperme congelé, *a été* accueillie avec surprise par les candidats à cette intervention ; 87,5 % ont déclaré qu'ils entendaient se faire stériliser de toute façon, conservation ou pas. Mais un an après l'intervention, la moitié jugeaient *que cette mesure* leur était personnellement favorable et 77 % l'estimaient utile à l'ensemble des hommes. Mais 6 % seulement envisagent de réutiliser éventuellement leur sperme, conservé pour dix ans *minimum*, et dont eux seuls, physiquement présents, pouvaient décider de l'utilisation (2).

Les motifs de ceux qui ont refusé la conservation du sperme (et qui n'ont donc pas été opérés) relevaient, semble-t-il, d'une part de craintes profondes, à l'idée que seraient vivantes, hors de leur corps, leurs cellules ger*minales, source de* rappel permanent possible des grands problèmes existentiels. *Le terme* même de *« banque de sperme »* inspirait à d'autres l'appréhension de confier à autrui la garde, et donc peut-être le contrôle de leur propre filiation.

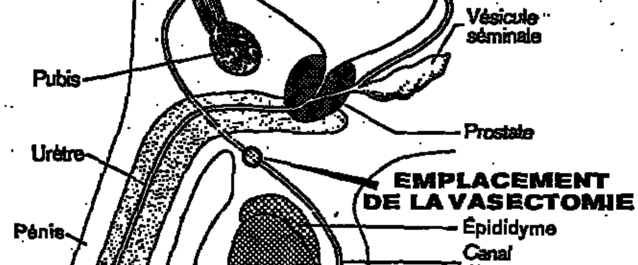
Il est clair, en outre, que la *fertilité* ultérieure ne constitue pas le souci essentiel des hommes qui viennent demander une vasectomie et qui, lors des entretiens préliminaires, expriment tous en premier leur inquiétude profonde concernant le retentissement d'une *telle intervention* sur la puissance virile. La confu*sion dans notre civilisation* judéo-chrétienne entre fertilité et puissance virile conduit, remarque le professeur Küss, à une assimilation tenace et non fondée entre stérilisation et castration. En effet, les sécrétions hormonales *ne sont en rien modifiées* par l'intervention.

La seconde préoccupation des *candidats* à une *vasectomie* concerne le devenir des spermatozoïdes ; il importe de leur rappeler que le sperme contenu par les vésicules séminales et la prostate s'élimine normalement pendant les deux ou trois premières semaines suivant l'intervention, puis disparaît progressivement *en deux ou trois mois, ce qui* implique la poursuite de mesures contraceptives pendant *cette* période.

(Lire la suite page 12.)

(1) Les CECOS sont des organismes officiels, sans but lucratif, où les donneurs sont tous des volontaires non rétribués et sévèrement sélectionnés. Il y en a dans quatorze hôpitaux (Paris : hôpital de Bicêtre, *hôpital Necker*) ; Marseille (centre Saint - Pierre) ; Lyon (C.H.U.) ; Besançon (centre hospitalier) ; Nancy (maternité régionale Pinard) ; Bordeaux (hôpital Xavier-Arnozan, 33-Pessac) ; *Lille* (maternité H.-Salengro, service de gynécologie obstétrique) ; Strasbourg (institut d'embryologie de la faculté de médecine) ; Tours (centre hospitalier Bretonneau) ; Toulouse (hôpital de la Grave) ; Rennes (hôpital de Pontchaillou) ; Caen (C.H.U. Côte de Nacre, laboratoire de cytologie génitale) ; Grenoble (hôpital des Sablons, 38-La Tronche). Les CECOS conduisent simultanément leur activité clinique et de recherches et offrent donc des garanties de qualité, d'intégrité et des pos*sibilités scientifiques sans équiva*lent à l'étranger où fleurit le commerce de la stérilité. Un certain nombre de centres privés qui rémunèrent leurs donneurs se sont ouverts parallèlement aux *CECOS* ; situation déplorable, et qu'expliquent le délai d'attente (au moins un an) infligé à des centaines de couples dans les CECOS. Plus de mille enfants naissent néanmoins chaque année en France par insé*mination artificielle*.

(2) Dans les statistiques françaises de vasectomie après congélation du sperme, aucun homme n'a demandé, après plus de quatre ans et à ce jour, à *utiliser* son sperme.



Durant toute la vie de l'homme, des spermatozoïdes se *forment continuellement* dans les testicules à partir de cellules souches et cela en soixante-dix jours environ. Les sper*matozoïdes se réunissent dans l'épididyme* où ils subissent une maturation de quinze jours au cours de laquelle ils acquièrent *leur pouvoir fécondant* grâce à l'hormone mâle, la testostérone, que contiennent les testicules. Le processus prend donc *au total trois mois, mais la production de spermatozoïdes* matures est continue car les testicules produisent les cellules *souches de façon* permanente.

La contraception au masculin

Cent vasectomies

(Suite de la page 11.)

L'idée qu'il y a simultanément une autodigestion des cellules germinales dans le testicule et l'épididyme suscite une anxiété que doit dissiper le médecin. Pendant les premiers mois suivant la vasectomie, un arrêt de la spermatogenèse se produit ; en cas d'intervention microchirurgicale, visant à rétablir la continuité des canaux déférents, la spermatogenèse se rétablit progressivement, pour redevenir normale au bout de six mois. L'apparition, dans le sang d'hommes stérilisés, d'anticorps dirigés contre les spermatozoïdes a suscité des préoccupations. Il semble que leur apparition soit liée à une mauvaise technique de vasectomie et que, en toute hypothèse, ils aient disparu au bout de deux ans.

Le médecin doit également insister sur le caractère irréversible de la vasectomie ; il existe encore des incertitudes concernant la durée de conservation du sperme, et la réversibilité chirurgicale doit faire ses preuves, bien que l'apport de la microchirurgie soit, dans ce domaine, très prometteur, et que les toutes dernières statistiques américaines et australiennes indiquent plus de 85 % de succès.

Certaines des motivations plus ou moins conscientes des hommes qui viennent demander une vasectomie ont constitué, pour l'équipe de la Pitié, une contre-indication formelle, et donc un refus de procéder à l'intervention. Il s'agit :

— D'un désir de castration, voire d'autodestruction ;

— D'une volonté de lutter contre *« une pollution mondiale »*, volonté traduisant une tendance dépressive ;

— D'un désir pervers de contrôler la chasteté de la partenaire ;

— D'un désir de reconquête d'une partenaire qui met sur le compte d'une crainte de grossesse son refus sexuel.

Pour une révision législative

Sur le plan technique, la vasectomie est simple, rapide, bénigne et efficace. Dans la série de cent cas ainsi présentée, la stérilisation a été obtenue à 100 %. L'intervention se fait sous anesthésie locale et consiste en la résection puis la ligature d'une petite portion du canal déférent saisie entre deux pinces à mi-hauteur des bourses. Le sujet quitte la clinique une heure après l'intervention et peut reprendre son travail dès le lendemain.

Comme l'a déjà montré le professeur Raoul Palmer, l'intervention, bien pratiquée, ne comporte aucune complication importante d'ordre physiologique.

C'est sur le plan psychologique que la suppression de la fonction de reproduction peut avoir les répercussions les plus importantes. Les équipes de la Pitié n'ont observé aucun problème de ce genre, sans doute parce que le dialogue entre médecins et patients avait été continu, avant et après l'intervention. La prise en charge des candidats à la vasectomie doit manifestement être soude, et les troubles psychologiques, ou les regrets, signalés tant en Inde que dans les pays anglo-saxons avaient tous été observés dans des situations où cette prise en charge était inexistante, pour des motifs politiques ou d'intérêt lucratif.

Pour éviter des abus, prévisibles et déjà existants, il serait certes préférable de légiférer à ce sujet, afin de définir la *« juste place »* de la contraception masculine en France.

« Il apparaît naturel à notre époque que l'homme puisse, dans certaines conditions, apporter lui aussi sa participation personnelle à la contraception du couple », concluent MM. Küss et David, et leur requête rejoint celle émise à l'unanimité par les participants du soixante-neuvième congrès français d'urologie qui demandaient à la fois une révision législative et une meilleure information du conseil de l'ordre et de l'Académie de médecine.

Cette dernière vient d'appeler le professeur René Küss en son sein... et tout prête à penser qu'elle pourrait dès lors reprendre un débat interrompu, en ce qui la concerne..., depuis vingt-six ans.

Et la pilule pour hommes ?

Le problème que pose la contraception masculine est de bloquer la production de spermatozoïdes par les testicules, sans pour autant freiner leur production hormonale, facteur de libido.

Un produit récemment expérimenté par une équipe américaine (docteur Whistler) semble à ce titre prometteur ; il inhibe l'absorption de sucre (D. glucose) par les testicules ; or, la production de spermatozoïdes est liée à cette assimilation. Essayé chez l'animal, le 5-thio-D-glucose a conduit à une inhibition complète de la spermatogenèse, sans aucun effet hormonal : les essais sur l'homme sont en cours.

L'originalité de ce travail est de montrer, pour la première fois, qu'une substance chimique autre qu'une hormone peut inhiber la spermatogenèse de façon réversible, par une action d'ordre strictement métabolique.

Les difficultés auxquelles se heurte la contraception hormonale chez l'homme tiennent aux effets négatifs qu'elle exerce sur la libido.

Une équipe australienne utilisant de la méthyl-testostérone, combinée à des œstrogènes (ou hormone femelle) a obtenu chez des volontaires masculins une disparition des spermatozoïdes au bout de dix-huit semaines, sans suppression de la libido. Mais ce long délai la rend peu utilisable.

D'autres recherches concernent l'inhibition de la mobilité du spermatozoïde lui-même, et notamment durant son transit dans l'épididyme, qui dure deux semaines.

En somme, la contraception masculine chimique n'est pas pour demain, et cela, pour une part, en raison des difficultés que pose le problème hormonal de l'homme et, pour une autre, probablement plus grande encore, parce que le déploiement de moyens financiers et de talents scientifiques (masculins pour la plupart) mis au service de la contraception féminine est sans commune mesure avec l'importance assez dérisoire des recherches conduites sur la fertilité masculine.

La capacité de reproduction a été, sur le plan culturel, traditionnellement liée à la virilité, et cela depuis des millénaires.

Alors que l'on sait aujourd'hui que la stérilité d'un couple est due, une fois sur deux, à l'homme, c'est à la femme « stérile » que l'opprobre ou la pitié s'adresse, et c'est elle que l'on est en droit de répudier.

Le fait que ce soit elle, en outre, la première, la grande victime de l'enfant accident ou de l'enfant non désiré explique, si elle ne la justifie pas, la désinvolture scientifique et clinique à l'égard de la contraception masculine.

L'OPINION DES MÉDECINS

Une enquête conduite fin 1977 auprès de quatre mille médecins français par l'Association pour l'étude de la stérilisation (1) montre qu'il existe une discordance nette entre le droit d'une part et les faits de l'autre.

Les réponses données par les quatre catégories de médecins interrogés (généralistes, psychiatres, gynécologues accoucheurs et urologues) montrent en effet que 84 % des gynécologues ont pratiqué des stérilisations tubaires (chez les femmes) (cent trente chacun en moyenne), et que 53 % des urologues ont fait des vasectomies (dix chacun en moyenne).

La majorité des médecins interrogés se déclarent favorables au principe de la stérilisation volontaire, avec plus d'ardeur lorsqu'il s'agit de stériliser les femmes (65 % sont pour) que les hommes (55 % pour). Mais les trois quarts émettent des réserves, concernant essentiellement l'irréversibilité du processus ; 93 % des praticiens sont favorables à l'insémination artificielle opérée avec le sperme du mari, et 47 % à l'interruption volontaire de la grossesse.

Interrogés sur les conditions auxquelles pourrait être soumise la réalisation d'une stérilisation volontaire, une très forte majorité de médecins ont estimé qu'il fallait :

— L'accord des deux conjoints.

— La signature par l'intéressé et son conjoint éventuel d'un document d'information et d'une demande écrite.

— La consultation d'un psychologue.

— Le respect d'une période de réflexion d'un mois.

Une majorité presque aussi importante des praticiens jugent inutile la déclaration à l'Ordre de ces interventions, ou l'avis d'une commission médico-sociale.

Les médecins à 70 % (et 75 % des gynécologues) estiment que la stérilisation à but purement anticonceptionnel doit être remboursée par la Sécurité sociale. Ils considèrent qu'elle ne devrait être envisagée que chez les couples ayant deux ou trois enfants, et au-delà de trente-cinq ans chez la femme et de quarante ans chez l'homme.

Tous les gynécologues et 86 % des généralistes ont été consultés à plusieurs reprises par leurs patients au sujet de la stérilisation féminine. Les demandes concernant la vasectomie sont plus rares (58 % des généralistes n'ont jamais été sollicités à ce sujet).

Environ 72 % des généralistes et 90 % des gynécologues ont proposé une stérilisation féminine au moins de façon occasionnelle ; 20 % des généralistes, 42 % des gynécologues et 30 % des urologues ont proposé une stérilisation masculine.

(1) A.N.E.S. : 77, avenue des Gobelins, 75013 Paris.

	Ensemble		Sur 100 médecins de chaque catégorie: Généralistes		Gynécologues et obstétr.		Psychiatres		Urologues	
	%		%		%		%		%	
SELON LA SPECIALITE										
— Stérilisation volontaire féminine :										
Tout à fait favorables	29		20		34		22		14	
Plutôt favorables	37	65	38	58	38	72	38	60	37	51
Plutôt défavorables	25		31		22		32		29	
Tout à fait défavorables	8	33	11	42	6	28	8	40	16	45
Ne se prononcent pas	1		—		—		—		4	
	100		100		100		100		100	
— Stérilisation volontaire masculine :										
Tout à fait favorables	23		18		25		19		19	
Plutôt favorables	32	55	32	50	33	58	31	50	28	47
Plutôt défavorables	30		30		30		34		30	
Tout à fait défavorables	14	44	20	50	11	41	14	48	22	52
Ne se prononcent pas	1		—		1		2		1	
	100		100		100		100		100	

Illicite et non assurable

LA stérilisation pratiquée dans un but contraceptif est tenue en France, tant par le code pénal que par le conseil de l'Ordre des médecins, pour une mutilation volontaire. Elle est donc illicite, et constitue un délit au sens des articles 309 et 310 du code pénal, qui punissent notamment les *« violences »* ou *« voies de fait »* ayant entraîné *« la mutilation, l'amputation ou la privation de l'usage d'un membre, la cécité, la perte d'un œil ou autres infirmités permanentes »*.

Le consentement des intéressés (les *« victimes »* selon le jargon du *Jurisclasseur pénal*, février 1971) est inopérant, et n'assure pas l'impunité des médecins ou chirurgiens qui procéderaient à de telles interventions. En effet, dit M. Savatier *(Traité de droit médical* datant de 1956), *« la volonté du malade n'est pas entièrement souveraine, car le devoir que le médecin tient de son ministère l'oblige à ne rien faire contre la santé et l'intégrité du corps du malade, même si ce dernier en exprime la volonté »*.

Pour la Cour de cassation, *« les patients ne peuvent donner le droit de violer, sur leur personne, les règles régissant l'ordre public »*. La Cour avait ainsi, et dans l'unique décision rendue en la matière en France en 1937, confirmé les jugements par lesquels le tribunal puis la cour d'appel de Bordeaux avaient condamné les auteurs d'une quinzaine de vasectomies pratiquées sur des volontaires.

Le projet de code de déontologie soumis par le conseil de l'ordre au ministère de la santé et de la famille précise, dans son article 24, qu' *« aucune mutilation ne peut être pratiquée sans motif médical sérieux »*, et M. Lortat-Jacob, président de l'ordre, a réaffirmé avec force, en janvier 1978, lors d'une communication à l'académie de médecine, l'opposition formelle de l'ordre aux stérilisations préventives, mais en laissant toutefois entrebâillée sur l'avenir une lucarne de tolérance. Cette opposition, *« qui s'appuie sur des textes parfois anciens mais constamment repris, pourra sans doute être reconsidérée*, a-t-il déclaré, *lorsque la reversibilité de telles opérations sera techniquement assurée »*.

Quant à l'académie de médecine, elle n'est jamais revenue sur la condamnation très rigoureuse prononcée en 1953 à propos de la stérilisation préventive, et dans laquelle elle n'acceptait cette intervention que *« chez des femmes présentant une maladie indiscutablement non curable et exposées à de très graves complications pouvant entraîner la mort en cas de grossesse ultérieure »*. Et encore exigeait-elle, même pour ces indications proprement thérapeutiques, *« une consultation préalable de trois médecins, dont un expert au tribunal, avec protocole établi en cinq exemplaires, destinés au conseil de l'ordre, à la malade et à chacun des trois médecins »*.

Le fait que la stérilisation entreprise dans un but contraceptif constitue *« un acte illégal commis sciemment »*, une violation de la loi *« tenue pour un crime ou un délit intentionnel »*, explique que cet acte ne soit pas couvert par l'assurance responsabilité civile professionnelle, laquelle couvre néanmoins les stérilisations dites thérapeutiques pratiquées chez les femmes pour des motifs médicaux (1).

Non assurables, les médecins qui pratiquent des vasectomies peuvent donc, comme le précise M. Cazac, directeur général de la société d'assurance et de défense professionnelle le Sou médical, faire l'objet de poursuites pénales, de sanctions disciplinaires de la part de l'ordre et, si leur responsabilité civile devait être mise en cause, ils auraient à leur charge l'intégralité des dommages-intérêts.

Les données nouvelles résultant, d'une part, des techniques microchirurgicales de reperméation des canaux déférents sectionnés et, d'autre part, de la perpétuation du pouvoir fécondant par congélation du sperme, devraient, à tout le moins, conduire les juristes, les assureurs et les instances détenant sur la médecine un magistère moral à une réflexion nouvelle sur la définition du « crime » que perpétuerait un médecin lorsqu'il entreprend une vasectomie.

Dans l'état actuel du droit et de la déontologie, les professeurs Küss, Hervet, David, tous leurs collaborateurs et les membres de la Société d'urologie au grand complet sont donc des criminels, dont aucune assurance ne peut couvrir les actes délictueux...

Situation d'autant plus absurde que les assurances couvrent les risques résultant de la pose de stérilet, et même de l'interruption volontaire de grossesses (2), mutilation entre toute radicale puisqu'elle conduit à la mort du fœtus...

(1) La stérilisation est interdite par la loi en Italie ; elle est autorisée au Japon, en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale, en Norvège, au Danemark, et dans la plupart des Etats américains. Elle est considérée comme licite au Brésil et au Canada, sans qu'une législation spécifique existe à ce sujet.

(2) La chirurgie esthétique, la pose d'implants dentaires et les avortements sont couverts sous forme de « *conditions particulières* » après déclaration de l'adhérent.

CORRESPONDANCES

Les déboires de la Sécurité sociale

L'évolution des charges de la Sécurité sociale et leur financement suscitent toujours de larges débats. Nos lecteurs y participent volontiers et nous avons retenu dans le flot de correspondances reçues à ce sujet les extraits des lettres les plus significatives.

Des rhumes qui coûtent cher

Au moins un Français sur deux est obligé de s'aliter chaque année pendant quelques jours, avec un rhume, un mal de gorge, etc. Or, de toute manière, les trois premières journées de maladie ne donnent pas droit aux indemnités journalières. Par contre, même si vous ne vous arrêtez que pour deux ou trois jours, vous êtes obligé de faire venir un médecin pour faire établir la sacro-sainte attestation de maladie — et en général également une ordonnance, — alors que le plus souvent, quelques cachets d'aspirine (non remboursés) et le repos au lit auraient suffi.

Faisons le calcul : 25 000 000 de personnes × (40 F honoraires + 30 F médicaments mini)... 70 × 25 000 000 = 1 750 000 000 F. Pour peu que vous vous basiez sur un nombre supérieur de malades ou sur une ordonnance plus élevée, vous arriveriez *au double* ou même *au triple* de cette somme. *Les rhumes reviennent donc très cher à la communauté et cela tout à fait inutilement.*

Il suffirait, en effet, de se contenter d'une simple déclaration sur l'honneur, au lieu d'un certificat médical. Pour éviter tout abus, le contrôle de la Sécurité sociale, au domicile, pourrait être un peu renforcé.

M. G. CANS (Grenoble).

Hospitalisation : une facture scandaleuse ?

Au cours du mois d'octobre 1978, dans l'hôpital d'une ville de notre région entre un jour à midi un homme, dans le coma. Il meurt le surlendemain à 3 heures du matin.

Et maintenant voici la note à payer. Pour trente-huit heures de présence à l'hôpital il faut régler trois journées entières. (La journée est facturée 1 111,60 F), soit un total de 3 334,80 F.

Mais ce n'est pas tout : à ces trois journées on ajoute une visite de spécialiste pour 100 F et des soins divers pour un total de 218,47 F, si bien que la note à payer se monte à 3 653,27 F, soit 96,14 F l'heure de présence du malade à l'hôpital.

A qui fera-t-on croire qu'un organisme qui est contraint par le pouvoir de payer jusqu'à près de 10 000 anciens francs l'heure de présence d'un malade dans un hôpital peut supporter les charges qui lui sont ainsi imposées ?

M. J. BOUCHARD (La Verpillière).

Une cotisation sur les retraites ?

Pourquoi choisir entre des taxes sur l'alcool ou le tabac ? C'est l'alcool et le tabac qu'il faut taxer. Il est logique de faire contribuer aux frais ceux qui devront, par leur faute, être pris en charge, tôt ou tard, par la Sécurité sociale.

Le freinage des dépenses de maladie est souhaitable, à condition qu'il ne consiste pas en une réduction des prestations aux vrais malades, mais en une chasse sérieuse aux fraudeurs.

M. PH. LION (Massy).

Les revenus des médecins

Beaucoup de solutions sont suggérées pour remédier au déficit de l'assurance-maladie. Or, on en oublie une. On oublie que l'assurance-maladie c'est aussi, avant tout, le véritable employeur de tout ce que le pays compte de médecins et autres praticiens. Alors, et tant pis si le sujet est tabou, mais il y a aussi une troisième solution : diminuer les tarifs d'honoraires.

Chacun sait que les revenus des médecins sont parmis les plus élevés. Ce n'est pas seulement par vocation que tant de candidats se pressent à l'entrée des facultés de médecine.

Pour arriver à réduire les honoraires, il y aurait beaucoup mieux à faire que de bloquer les tarifs. Ce serait l'occasion de mettre fin au paiement direct à l'acte, ce système qui pousse les médecins à augmenter leur activité au-delà du nécessaire.

C'est impossible ? Certes non ! Que les caisses d'assurance-maladie, qui gèrent l'argent de nos cotisations, dénoncent l'actuelle convention nationale, trop favorable aux médecins, et qu'elles instaurent un nouveau conventionnement par lequel les médecins qui voudront bien y souscrire se verront garantir une rémunération fixe indépendante du nombre d'actes pratiqués.

M. J.-C. LEPETIT (Savigny).

Qui a décidé la diminution des lits hospitaliers ?

Dans l'entretien avec Mme le ministre de la santé et de la famille que *le Monde* du 9 décembre 1978 a publié, j'ai relevé une inexactitude de la part de Mme le ministre, qui a déclaré : *« En évitant la création de dix mille lits supplémentaires d'hôpitaux, nous avons économisé 2,5 milliards de francs »*.

En réalité, et d'après les indications fournies par le mini-fichier de l'équipement en lits au 1er avril 1978 — publié par l'Observatoire régional de la santé de la préfecture de la région Ile-de-France — les faits se sont passés tout autrement : « Comme suite à une lettre de Mme le ministre de la santé (Mme Veil) adressée au préfet de région le 28 février 1978, il convient désormais d'appliquer la jurisprudence découlant d'un arrêt du Conseil d'Etat du 23 septembre 1977, et faire disparaître des statistiques les lits d'hôpitaux publics correspondant à des programmes ayant plus de six ans d'ancienneté et qui, n'ayant reçu aucun commencement d'exécution, ne peuvent être opposables aux demandes émanant du secteur privé. L'équipement futur autorisé du secteur public en Ile-de-France a donc diminué de six mille lits. »

Ce n'est pas le ministère qui a évité la création de lits, mais une décision de la haute juridiction.

M. P. DOUNIOL (Chalo-Saint-Mars).





A LA CONFÉRENCE M

Il faut intensifie
sur la variabili

Le programme améric

SCIENCES

A LA CONFÉRENCE MONDIALE DE GENÈVE

Il faut intensifier les recherches sur la variabilité des climats

Genève. — Les quatre cents spécialistes réunis à Genève du 12 au 16 février pour la conférence mondiale sur le climat pensent qu'ils faut intensifier la recherche sur le climat et sur l'influence que les fluctuations et la variabilité de celui-ci ont sur les activités humaines et économiques. Ces recherches doivent être obligatoirement multidisciplinaires, puisqu'elles ont à tenir compte des réalités physiques et chimiques de l'atmosphère et de l'océan (liquide ou gelé), des pratiques et des capacités agricoles, du développement économique, des aspects sociologiques.

En l'état actuel des connaissances — qui sont fort incomplètes, tout le monde en a convenu, — rien ne permet de penser que d'importantes fluctuations climatiques se produiront dans les prochaines décennies. Mais les sociétés humaines sont vulnérables à des degrés différents à la variabilité interannuelle du climat. En outre, l'activité humaine libère dans l'atmosphère du gaz carbonique, des chlorofluorocarbones de la chaleur et des aérosols et elle modifie de façon non négligeable la surface de la Terre (par la déforestation notamment), toutes conditions relativement nouvelles dont on ne sait quelles peuvent être les conséquences sur la machinerie climatique globale ou régionale.

Les exposés et discussions de cette semaine doivent servir de base aux travaux des quatre groupes qui sont réunis depuis le 19 jusqu'au 23 février, et qui sont consacrés aux données climatiques et à leur application : à la détermination des incidences climatiques ; à l'organisation d'études intégrées d'impacts ; aux recherches sur les changements climatiques et à la variabilité du climat. Chaque groupe préparera des rapports exposant les conclusions et les recommandations de la conférence grâce auxquelles on espère dégager les éléments nécessaires à l'élaboration d'un programme scientifique.

Mais, comme l'a fait remarquer le docteur Robert M. White, président de la conférence, celle-ci a, en fait, soulevé beaucoup plus de problèmes qu'il est humainement possible d'en résoudre à court ou à moyen terme.

De notre envoyée spéciale

Le climat actuel est assez stable. Certes, on a relevé, au moins dans une partie de l'hémisphère nord, un très léger réchauffement moyen, de l'ordre du demi-degré Celsius, pendant la première moitié du vingtième siècle, alors que depuis 1950 les relevés météorologiques semblent marquer une vague tendance à un tout petit refroidissement.

Les très faibles variations climatiques actuelles, calculées sur des moyennes, n'ont pas empêché les spécialistes réunis à Genève de constater que, depuis environ six mille ans, les climats sont assez stables et que ces variations ne sont que de simples oscillations autour d'un état moyen, oscillations qui ne sont pas perçues par l'homme en tant que telles.

En revanche, l'homme est très sensible aux caprices annuels des conditions météorologiques, qui sont importantes à l'échelle régionale ou locale, mais qui ne changent pas les moyennes globales. Il suffit d'un été « pourri » ou d'une ou plusieurs années consécutives sèches pour que le public crie au changement de climat. C'est là une notion tout-à-fait fausse, car l'homme saisit mal que la variabilité annuelle ou pluriannuelle du temps ne doit pas être confondue avec les variations climatiques à plus long terme. Il le comprend d'autant plus mal que cette variabilité, purement aléatoire en l'état actuel des connaissances, influence directement l'agriculture, parfois même toute l'activité économique, et peut à elle seule produire des catastrophes meurtrières.

Les causes des variations climatiques sont encore mal discernées. Mais il semble que l'origine la plus probable des vrais changements climatiques importants puisse être recherchée dans des phénomènes astronomiques périodiques (variation de l'excentricité de l'orbite de la terre, précession des équinoxes et nutation). Certes, chacun de ces facteurs ne modifie pas beaucoup la quantité et la répartition de l'énergie solaire reçue par la planète. Mais combinés les uns aux autres, ils suffisent peut-être pour amorcer un âge glaciaire ou une phase interglaciaire.

Toutefois, la constitution et surtout le retrait sur le nord de l'Eurasie et de l'Amérique du Nord de calottes glaciaires continentales, comparables en épaisseur et en étendue à celle qui recouvre le continent antarctique depuis une dizaine de millions d'années, ont été trop rapides (de l'ordre de quelques milliers d'années ou même d'un millier d'années) pour qu'ils soient indépendants de la dynamique propre du système « atmosphère-hydrosphère-cryosphere ». De même, seuls les mécanismes des réactions, contre-réactions et interactions de ce système peuvent être responsables de la variabilité du climat. Et c'est ce qu'il est le plus urgent de comprendre, puisque cette variabilité affecte la vie de millions ou même de milliards d'hommes.

Des trois éléments du système, l'atmosphère est le mieux connu. L'océan, qui joue pourtant un rôle essentiel dans le stockage et le transport d'une grande partie de l'énergie solaire, mais dont les temps de réponse sont relativement lents, est beaucoup trop complexe pour que des mécanismes marins soient discernés actuellement. Pourtant, la connaissance de la circulation océanique globale et de ses variations serait indispensable. De même, on ignore à peu près tout de la glace de mer qui peut couvrir des millions de kilomètres carrés de façon plus ou moins permanente et qui joue, elle aussi, un rôle capital dans le bilan radiatif de la planète. Il est d'ailleurs significatif et regrettable, comme l'ont fait remarquer certains spécialistes, que, sur les quelque quatre cents spécialistes réunis à Genève, il n'y ait eu que quelques océanographes.

Pour comprendre la machinerie climatique et parvenir peut-être un jour à une prévision de la variabilité annuelle ou pluriannuelle, le congrès de l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.), qui doit se réunir en mars et avril prochains, devrait élaborer un programme climatique comprenant :

— La collecte et surtout l'homogénéisation des données, de façon à constituer des banques de données utilisables par tous les spécialistes ;

— Un programme de recherches qui devrait être mené conjointement par le Conseil international des unions scientifiques (I.C.S.U.) et l'O.M.M. Rappelons que le Global Atmospheric Research Programme (GARP) a déjà été organisé par l'I.C.S.U. et l'O.M.M. ;

— Des études plus ponctuelles sur l'impact des fluctuations climatiques sur les conditions de vie.

Mais il ne faut pas oublier une notion capitale. On pourra peut-être, d'ici une ou plusieurs décennies, comprendre les mécanismes de la variabilité du climat, éventuellement prévoir celle-ci, et en amortir en partie les effets sur la production agricole, base de l'alimentation de l'humanité. En revanche, on ne pourra pas, dans le même laps de temps, freiner la croissance démographique, comme l'a souligné le docteur Monkom Swaminathan, du conseil indien de recherche agricole.

YVONNE REBEYROL.

Le programme américain

Le 17 septembre 1978 le président Carter a signé une loi dotant les États-Unis d'un programme national sur le climat. Cette loi prévoit l'élaboration d'un programme de cinq ans révisable tous les deux ans. Pour l'année fiscale octobre 1979-septembre 1980, le budget consacré aux études sur le climat devrait être de 112,7 millions de dollars (485 millions de francs).

Sur cette somme, 35,2 millions de dollars iront à la NASA, qui dépouillera d'abord les données qui se sont accumulées depuis vingt ans et qui n'ont que partiellement été exploitées pour la connaissance du climat. Elle étudiera aussi globalement l'atmosphère grâce à des modèles mathématiques de façon à préciser quels sont les paramètres indispensables à la compréhension du climat et, en fonction des résultats ainsi obtenus, elle développera les appareils de mesures nécessaires.

Grâce au satellite SAGE (Stratospheric Aerosol Gas Experiment) lancé le 18 février, la NASA espère mesurer les quantités d'aérosols, d'ozone et de gaz carbonique présentes dans la stratosphère et, en comparant ces mesures avec celles prises par d'autres satellites, elle pense pouvoir détecter l'influence de ces aérosols ou de ces gaz sur la température au sol et dans les différentes couches de l'atmosphère. D'autre part, la NASA devrait lancer, en 1982, un système d'appareils répartis sur trois satellites pour mesurer le bilan radiatif global et régional de la Terre.

Le programme français sera plus modeste, mais il comportera des points intéressants. Depuis l'année dernière, il entre dans le cadre d'une action de soutien coordonné, soutenue financièrement (2 millions de francs en 1979) par le Centre national de la recherche scientifique, et la Délégation générale à la recherche scientifique et technique, pour développer les recherches nécessaires à la compréhension des mécanismes climatiques. Il associe notamment le Centre national pour l'exploitation des océans, le C.N.R.S., la Météorologie nationale et l'Office de recherche scientifique et technique outre-mer.

Dès à présent, on peut dire que la participation de la France au programme mondial s'exercera très probablement dans plusieurs domaines où les chercheurs français ont déjà acquis une bonne expérience : modélisation de l'atmosphère, glaciologie, paléoclimatologie, palynologie (science des pollens), datations, physique des nuages. En outre, il ne faut pas oublier que la France dispose d'atouts importants grâce au Centre de météorologie spatiale et de réception de satellites de Lannion, et grâce à sa participation au satellite Meteosat. La France bénéficie aussi d'une bonne connaissance des régions intertropicales d'Afrique où travaillent de nombreux chercheurs français. Or la zone intertropicale est particulièrement sensible à la variabilité annuelle et pluriannuelle des climats. — Y. R.

Un conseil interministériel étudie les projets futurs de satellites de télévision et de télécommunications

Le sort des deux projets de satellites nationaux Telecom-1 et T.d.F.-1, qui devait être fixé le 28 février prochain, va pratiquement l'être dès ce mardi 20. Un conseil restreint est convoqué à l'Elysée pour étudier la politique spatiale française, soit les deux projets, la production et la commercialisation du lanceur Ariane, et peut-être aussi la façon dont seront diffusées les données recueillies par le satellite français d'observation de la Terre (SPOT), qui est décidé depuis un an et sera lancé en 1984.

L'avance au 20 février de la réunion prévue le 28 semble motivée par la rencontre, la semaine prochaine, du président de la République et du chancelier Schmidt. Une harmonisation des politiques spatiales française et allemande est souhaitable, en particulier pour ce qui concerne les satellites de télévision, pour lesquels une négociation est en suspens. Il est aussi souhaitable que la France et la R.F.A. aient les mêmes vues sur l'avenir d'Ariane, pour lequel est envisagé la création d'une société commerciale, Transpace, qui regrouperait le Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.), et les principaux industriels européens ayant participé au développement du lanceur. Cette création suppose des négociations avec tous les partenaires étrangers, et la définition des relations de la société avec l'Agence spatiale européenne (ESA). L'idée actuelle est de créer Transpace dans le cadre de l'ESA par un arrangement qui prolongerait celui de 1973 qui a européanisé le développement d'Ariane.

Le gros dossier sera le couple Telecom-T.D.F. (Télévision de France). Les décisions gouvernementales seront fondées sur le rapport que M. Yves Cannac, président-directeur général de l'agence Havas, a remis au gouvernement à la fin du mois de janvier. Peu d'informations ont filtré sur ce rapport, mais il semble qu'il soit favorable à une réalisation rapide de Telecom-1 et plus réservé sur le projet T.D.F.-1.

Telecom-1 est un satellite de communications téléphoniques, qui compléterait le réseau de faisceaux hertziens que gèrent les P.T.T. Il est destiné d'une part aux communications avec les départements d'outre-mer, d'autre part aux liaisons intérieures que vont requérir des services nouveaux comme les transmissions de données entre ordinateurs (système Transpac mis en service à la fin de 1978), la vidéo-conférence, la télécopie, le fac-similé. Comme Telecom-1 sera simultanément visible de deux points quelconques du territoire français, son utilisation peut être modifiée par de simples opérations électroniques. Ainsi, il pourrait acheminer du trafic téléphonique normal entre Paris et la Côte d'Azur pour couvrir la pointe estivale, évitant aux P.T.T. de créer pour cela de nouvelles liaisons terrestres inutiles le reste de l'année.

Le satellite de télévision directe T.D.F.-1 est surtout motivé par la volonté gouvernementale de compléter la « couverture » télévisée du territoire national. Actuellement, 99 % de la population française peut recevoir T.F. 1 et A. 2, mais le pourcentage restant est réparti dans plusieurs milliers de « zones d'ombre », où un obstacle naturel empêche la réception. Télédiffusion de France (T.D.F.) installe actuellement les réémetteurs nécessaires, mais leur coût d'entretien conduit T.D.F. à souhaiter leur remplacement par un satellite qui a l'avantage d'être visible de partout. Outre T.F. 1 et A. 2, le satellite diffuserait au moins une chaîne de télévision supplémentaire, certainement privée : ce pourrait être Télé-Luxembourg. Les États-Unis s'étant peu intéressés à la télévision par satellite, il y a là un créneau intéressant pour l'exportation. L'Allemagne fédérale est bien décidée à l'occuper, et le problème français est de savoir dans quelle mesure il faut concurrencer la R.F.A. ou coopérer avec elle.

Si T.D.F.-1 est décidé, c'est la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) qui le construira. La SNIAS a étudié, au sein du consortium Eurosatellite, qu'elle a créé avec des firmes allemandes et belges, un projet de satellite de télévision directe, H-SAT, à construire pour le compte de l'ESA. H-SAT est pratiquement abandonné, mais les études faites sont aisément adaptables au projet T.D.F.-1. Le coût total des deux projets T.D.F. et Télécom est évalué à 2,5 milliards de francs.

MAURICE ARVONNY.

ÉDUCATION

LEURS STAGIAIRES SERONT « BÉNÉVOLES »

Les IREM, c'est fini ?

L'existence des Instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) est compromise. Au cours d'une réunion récente de leur commission nationale, le représentant du ministre de l'éducation a annoncé que les stagiaires ne bénéficieraient plus, à partir de la rentrée 1979, d'heures de décharge pour venir se former et travailler. Désormais, ils devront le faire « bénévolement ». Ainsi se trouvera mise en application l'intention affirmée par M. Christian Beullac au colloque du C.D.S. d'organiser la formation continue des enseignants du second degré par des « stages en dehors du temps de service *» (le Monde du 23 janvier).*

L'assemblée des directeurs d'IREM, l'Association des professeurs de mathématiques et les syndicats d'enseignants ont protesté contre cette décision qui, après la réduction, en un an, de 36 % des crédits des IREM, les poussent petit à petit au bord du gouffre. Créés après 1968, les IREM ont suscité estime en France, envie et parfois imitation à l'étranger. Les mesures qui les atteignent ont été prises sans qu'il ait jamais été déclaré officiellement que « les IREM, c'est fini *», et, à fortiori, sans qu'il ait jamais été indiqué par quoi ils seront remplacés.* — C. V.

Libres opinions

1979 : répression de l'enfance ?

par ERIC LEHMAN (*)

EN réduisant le travail des stagiaires des IREM à du bénévolat, le ministre de l'éducation vient de décider l'arrêt des activités de ces instituts. Jusqu'à présent, certains ont pu croire aux arguments officiels « justifiant » les crédits décroissants et les tracasseries administratives croissantes : austérité budgétaire, développement spontané de la bureaucratie de l'Etat. Maintenant, la situation est claire : c'est le fonctionnement même des IREM qui est visé. Le gouvernement est prêt à payer presque autant pour des instituts-croupions sans impact sur l'enseignement et sa réalité quotidienne. Cette décision s'inscrit dans une politique de démantèlement systématique de toutes les structures où s'élabore une pédagogie en vue des enfants : l'école Decroly, connue dans le monde entier depuis de nombreuses années, est menacée de fermeture, les écoles normales vont perdre l'essentiel de leurs effectifs, etc.

Il y a un IREM par académie. Les IREM ont pour missions la recherche pédagogique, la formation continue des enseignants, la publication et la diffusion de documents et la participation à la formation initiale des enseignants. L'originalité essentielle des IREM tient à ce que ce sont les enseignants eux-mêmes qui élaborent la recherche sur l'enseignement et non des spécialistes coupés de la pratique. Le travail se fait par groupes se réunissant à proximité des établissements où enseignent les participants. Le travail à l'IREM fait partie intégrante du service, que les stagiaires et animateurs soient enseignants dans des collèges, des lycées, à l'école primaire ou à l'université. Chaque IREM fonctionne selon des modalités propres, mais des colloques régionaux ou nationaux permettent l'échange d'informations entre les groupes et la confrontation des pratiques sur des thèmes voisins. L'évolution convergente des structures de travail des divers IREM (de même que celle d'instituts étrangers comme PERMAMA au Québec) a montré que, pour que la formation continue réponde aux besoins des enseignants, il fallait qu'elle soit intimement liée à une recherche pédagogique portant sur les classes des participants et que la gestion de cette formation et de cette recherche soit prise en charge par chaque groupe.

Ce travail permet à chacun d'adapter progressivement son enseignement aux élèves qu'il a réellement. Simultanément, il y a une prise de conscience collective de l'inadaptation des décisions normatives ministérielles : programmes élaborés par des administratifs, des inspecteurs généraux, voire des académiciens, n'ayant jamais enseigné dans les classes correspondantes ; manuels chers, mais toujours bâclés et souvent ineptes, alors que le matériel pédagogique utile est quasi inexistant.

∴

Pourquoi empêcher les IREM de fonctionner, alors que leur efficacité devrait inciter à tenir compte de leurs acquis pour la mise en place d'une formation permanente pour tous les enseignants ? L'enjeu est clair : deux conceptions de l'enseignement s'opposent. D'une part, celle qui se développe dans les IREM, les écoles normales, etc. : les enfants et les adolescents sont des êtres humains à part entière, l'enseignement s'adresse à chacun d'eux, l'école doit leur proposer un environnement riche et varié où ils puissent avoir des responsabilités, se développer et vivre. D'autre part, la conception gouvernementale : les enfants constituent une matière première à normaliser et transformer en pourcentages, conformes aux prévisions, d'ouvriers, de cadres, d'employés divers. Cela n'est possible que grâce à un contrôle centralisé minutieux et suppose la mise en place d'une répression permanente de l'enfance, et donc des enseignants, d'où les nombreuses créations de postes... d'inspecteurs, d'où l'accroissement des attributions des divers chefs désignés par le pouvoir, d'où le démantèlement systématique des structures permettant aux professeurs de réfléchir ensemble sur leur pratique.

Face à cette politique délibérée de répression de l'enfance et de l'adolescence, des actions sont possibles à trois niveaux :

1) Agir vis-à-vis des élèves en les respectant en tant qu'êtres humains, au détriment des avis en général incompétents des inspecteurs ou des autorités administratives ;

2) Mettre en place dans chaque établissement (ou groupe d'écoles voisines) des structures de décision parallèles entre professeurs et entre professeurs et élèves ;

3) Transférer au niveau politique l'ardeur militante qui s'est manifestée dans les IREM, les écoles normales et autres organismes actuellement démantelés. Je pense que tous ceux qui militent pour un enseignement de qualité des enfants ne pourront plus le faire l'an prochain qu'en acceptant de passer au plan politique et de s'engager dans un parti d'opposition au pouvoir politique actuel.

1979 a été déclarée l'Année de l'enfance. 1979 a été choisie par le pouvoir Beullac-Barre-Giscard pour la mise en place d'une politique cohérente de répression de l'enfance. Y a-t-il une volonté de conduire la France à un état de sous-développement relatif, avec une masse issue de l'école prête à être contrôlée et gérée par un pouvoir patronal et ou étatique ? S'agit-il d'incompréhension ou d'incompétence ? Je n'en sais rien. Ce que je sais, c'est qu'il y va du vécu quotidien de millions de « Français d'âge scolaire » et pour de nombreuses années. Il reste à chacun d'en prendre conscience et d'agir en conséquence.

(*) Maître de conférence à l'université de Caen, ancien directeur de l'IREM de Basse-Normandie.

A l'université de Tours
DOUZIÈME JOUR DE GRÈVE DE TROIS ENSEIGNANTS VACATAIRES

(De notre correspondant.)

Tours. — La grève de la faim de trois vacataires de l'université de Tours, commencée le 8 février dernier, risque bien de passer le cap des deux semaines sans qu'aucune évolution de la situation soit perceptible (*le Monde* du 15 février). Le conseil de l'université a en effet refusé d'opérer une ponction de 5 % sur le budget des unités d'enseignement et de recherche, laquelle aurait permis de payer douze vacataires titulaires des diplômes correspondant à ceux des assistants.

Ce vote a soulevé de vives réactions tant de l'intersyndicale, qui se dit *« revoltée et scandalisée »*, que du comité de soutien, qui a décidé de convoquer une assemblée générale, mardi 20 février, pour proposer de nouvelles modalités d'action. Quant aux grévistes de la faim, ils faisaient observer que, même si ce vote leur avait été favorable, il n'aurait pas réglé le cas de quatre de leurs camarades dont le diplômes ont été jugés insuffisants par le conseil et des dix vacataires de l'I.U.T. dont le sort n'a pas été examiné.

En ce qui concerne l'intégration des vacataires dans le corps des assistants qui dépend du ministre des universités, les grévistes ont subi un autre échec puisque le président de l'université et une délégation de l'intersyndicale, qui avaient demandé une audience au ministère, se sont heurtés à un refus. — C. R.

RELIGION

L'archevêque de Rennes s'oppose à une réunion de la Communion de Boquen dans un centre de son diocèse

La Communion de Boquen annonce dans un communiqué que son prochain rassemblement, « prévu initialement au centre diocésain de la Briantais (à Saint-Malo-Saint-Servan, Ille-et-Vilaine), à la suite de l'opposition formelle du cardinal Gouyon, archevêque de Rennes, aura lieu au village de vacances familiales de Mûr-de-Bretagne, les 24 et 25 février ». Le thème — « Le Dieu de la rencontre » *— sera présenté par le Père Jacques Pohier, dominicain.*

DEUX LANGAGES

La Communion de Boquen « hors les murs » — expulsée de l'ancienne abbaye de Boquen au profit des sœurs de Bethléem en 1976, après le départ de son animateur principal Jean-Claude (ex-Bernard) Besret (*le Monde* du 29 avril 1977) — continue de se heurter aux autorités. Si elle a fini par trouver une vieille maison *« pour incarner ses projets »*, beaucoup d'efforts et de moyens matériels seront nécessaires pour en faire *« un lieu d'accueil et de rassemblement »* (1).

En attendant, la Communion doit compter sur l'hospitalité de sympathisants pour organiser ses sessions et ses rencontres. Et l'autorité veille. C'est ainsi que les autorités diocésaines ont vivement réagi lorsque le curé d'une paroisse de Rennes a voulu prêter une salle à la Communion, et voilà que le cardinal Gouyon intervient à nouveau pour interdire au jeune couple, qui anime le centre de la Briantais, près de Saint-Malo, M. et Mme Jacques-Yves Bellay, d'y accueillir la Communion de Boquen pour un week-end de réflexion dirigé par le Père Pohier.

Dans la lettre envoyée à la Communion au nom du cardinal par le chancelier du diocèse de Rennes, l'abbé Leprêtre écrit : *« Les difficultés survenues avec votre groupement sont encore récentes et vos relations avec la hiérarchie non normalisées. La réunion prévue ne saurait se tenir au centre de la Briantais sans porter atteinte aux conditions dans lesquelles celui-ci doit fonctionner pour respecter l'esprit même du testament de M. Guy La Chambre. »* (2).

Dans la brochure préparée sur le centre de la Briantais par M. Jacques-Yves Bellay, qui n'est pour rien dans le refus opposé à la Communion de Boquen, le centre est présenté comme *« un lieu de recherche où le questionnement prend le pas sur les réponses faciles, où les questions « éternelles » ont l'accent d'aujourd'hui, et l'homme de Nazareth demeure — ou devient — interrogation »*.

Ce n'est pas tout à fait le même langage que les autorités diocésaines qui parlent de *« la normalisation des relations avec la hiérarchie »*. Lequel est plus proche de l'Evangile ?

ALAIN WOODROW.

(1) Communion de Boquen, souscription Poulancre, B.P. 550, 22010 Saint-Brieuc.

(2) Le centre de la Briantais est revenu, par legs de l'ancien maire de Saint-Malo, M. Guy La Chambre (mort en 1957), au diocèse de Rennes. Selon le testament, c'est un *« centre intellectuel, culturel et spirituel, un lieu de silence et de réflexion, un lieu de recherche et de rencontre »*.

● *Les conférences de carême* (les dimanches 4, 11, 18 et 25 mars et 1er et 8 avril) seront prononcées cette année par le Père Louis Sintas, jésuite, sur le thème « Ne soyez pas crédules mais croyants ». Les conférences seront publiées en six fascicules hebdomadaires par les Editions Bayard-Presse au prix de 6 F par brochure.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	225 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

JUSTICE

M. PAUL PÉTRIDÈS AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Impressionnisme en tous genres

Quand on est un marchand de tableaux richissime, spécialiste des peintres impressionnistes, que l'on a plus de soixante-dix-sept ans et que l'on se croit hors de portée de la justice, il ne peut pas être facile de venir reconnaitre ses fautes devant un tribunal. M. Paul Pétridès n'a voulu céder sur rien. C'est tout juste s'il n'a pas dit qu'il était blanc comme neige, lundi 19 février, devant la 11e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, malgré les contre-vérités et les erreurs notées par le président, M. Michel Guth.

Son accusateur, poursuivi comme lui pour l'achat et la revente de toiles volées, un ancien photographe de presse, M. Marc Francelet, trente-deux ans, explique calmement pourquoi il a révélé les tenants et les aboutissants de cette sorte de contrat qui le liait au marchand de la rue La Boétie.

Tous deux sont prévenus libres comme les neuf autres personnes poursuivies dans cette affaire et notamment M. Ange Peretti, ancien expert en tableaux auprès des tribunaux, et les frères Patrick et Jean-Pierre Hillairaud, les auteurs présumés du vol de trente et un tableaux commis, le 24 avril 1972, chez M. Albert Lespinasse, P.-D.G. de la société Banania. Un seul inculpé, M. Victor Sowinski, ne s'est pas présenté. Le procès est prévu pour trois semaines à raison d'une audience les lundis, mardis et mercredis.

A l'origine donc, le vol de trente et une toiles de maîtres dérobées au beau milieu de l'après-midi du 24 avril 1972 dans l'appartement de M. Lespinasse : des Renoir, des Vlaminck, des Utrillo, des Boudin, etc. Le tout pour une valeur de 3 420 000 francs avec des bijoux et une somme de 11 490 francs.

Ces œuvres d'art seront finalement toutes retrouvées après de rocambolesques péripéties dans le commerce interlope, comme l'appelle le procureur de la République, M. Jean-Louis Guyot, *« de ceux qui, ayant pignon sur rue et étant protégés par leur renommée, ont, en leur qualité alternative ou cumulative d'experts et de marchands de tableaux, le monopole de l'authentification et le quasi-monopole de la commercialisation de ce qu'ils appellent eux-mêmes « la marchandise »*.

C'est d'abord à Lyon, un an plus tard, que l'on retrouve la trace de six œuvres volées. Un expert en tableaux, M. Ange Peretti, avait tout simplement téléphoné à M. Lespinasse pour lui dire qu'il était en mesure de l'aider à retrouver son bien.

Puis, le 12 juin 1973, après un mois de filature, la police arrête M. Marc Francelet. Au début, les enquêteurs pensaient que l'ancien photographe de presse était un trafiquant de drogue. Il trafiquait, certes, mais de tableaux volés. Il fut donc appréhendé après une plainte déposée par M. Paul Pétridès lui-même, le 8 juin. Pourquoi cette plainte contre son ami ? Parce qu'il venait de s'apercevoir, dit-il, en s'adressant à un expert du peintre Boudin, M. Robert Schmidt, que deux des œuvres de ce maître en sa possession provenaient de la collection de M. Lespinasse et qu'il craignait qu'il en aille de même pour les seize autres. Toutes, bien sûr, avaient été acquises par l'intermédiaire de M. Francelet, qui, lui, les tenait d'un certain « M. Charles », dont il ne voulut jamais révéler l'identité, même à l'audience. L'enquête permit d'établir que deux toiles venaient d'un vol commis à Genève et qu'une autre avait pour origine une *« transaction honnête »*, comme le souligne le président.

Comment un expert avisé peut-il acheter de telles œuvres sans en vérifier l'origine ni l'authenticité ? Bien sûr, M. Francelet avait fourni des certificats, des papiers sur leur origine. Ces papiers étaient des faux grossiers. M. Pétridès répond seulement qu'il n'a pas fait attention. De plus, seules les six premières toiles étaient munies d'un certificat d'authenticité. Le président relève des incohérences, des contradictions, des mensonges. Chaque fois, M. Pétridès répond d'un air agacé *« qu'il s'est trompé, qu'il n'a pas vu, que c'est une erreur »*.

Né à Chypre, naturalisé français en 1943, M. Paul Pétridès a commencé à faire fortune sous l'occupation et s'est enrichi, notamment avec Utrillo dont il est l'un des spécialistes. Aujourd'hui, il tente de résister au flot qui se déchaîne contre lui. De temps à autre, il perd pied et reconnaît certains faux en écriture, mais, dans l'ensemble, il tient bon. Pas une seule fois, ses avocats, le bâtonnier Baudelot et Me Françoise Perelman-Thalheimer, ne viendront à son secours.

M. Paul Pétridès savait-il que les tableaux en sa possession étaient volés ? Cela ne semble faire aucun doute pour l'accusation et pour le président de la onzième chambre qui accumule les éléments tendant à le prouver. Le contrat du genre « je te tiens, tu me tiens » établi par MM. Pétridès et Francelet a été rompu le jour où le marchand de tableaux a été informé des soupçons qui pesaient sur son ami Francelet. Par qui ? On n'en sait rien.

Cependant, le commissaire Pierre Broussard avait transmis ses renseignements au commissaire Pierre Ottavioli, alors chef de la brigade de la voie publique.

Le 28 mai 1973, M. Paul Pétridès affirme avoir été victime d'un vol de quatre Renoir. Depuis il n'a jamais plus entendu parler de ces toiles, dont on ne connaît même pas les titres. Le commissaire Ottavioli se rend sur place. Il se fait communiquer la liste des personnes que M. Pétridès avait reçues chez lui : parmi elles figure M. Francelet. Le commissaire le met en garde contre cet individu. Ensuite viendront les prétendues « révélations » sur l'origine des deux toiles de Boudin et la plainte. M. Pétridès croit avoir gagné. Il lance même une revue, *Paris-Paris*, à l'existence éphémère, dans laquelle un journaliste, qui signe Max Hérisson (pseudonyme de M. Max Corre, son ami), prend sa défense et pourfend M. Francelet. Ce dernier fait alors une série de révélations qui vont aboutir, neuf mois plus tard, à l'inculpation de M. Paul Pétridès. L'ancien photographe raconte notamment que, bien avant la « collection Banania », il avait déjà vendu à M. Pétridès deux tableaux d'Utrillo volés. Le spécialiste des impressionnistes n'en était donc pas à son coup d'essai.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Faits et jugements

« Sexisme » à l'embauche : 2 000 francs d'amende.

Le tribunal de grande instance de Limoges a condamné, lundi 19 février, un employeur, M. Paul Lecomte, cinquante-six ans, conseiller juridique et fiscal à Limoges, à deux mille francs d'amende. M. Lecomte avait refusé d'embaucher une mère de famille en lui conseillant de *« s'occuper de son foyer »*, de son mari et de ses enfants plutôt que de chercher un emploi (*le Monde* du 27 octobre 1978). Cette mère de famille de trois enfants, Mme Annick Delorme, trente et un ans, domiciliée à Limoges, avait répondu à une offre d'emploi de bureau de M. Lecomte. Comparaissant devant le tribunal de grande instance, le 13 février, M. Lecomte avait invoqué comme excuse que la rémunération à temps partiel qu'il aurait pu offrir à Mme Delorme aurait été inférieure aux avantages sociaux de mère de famille au foyer. Toutefois, dans ses attendus, le tribunal a estimé que l'attitude de M. Lecomte était discriminatoire. — *(Corresp.)*

● *Un responsable du CID-Unati en prison.* — M. Robert Chazelle, responsable pour le département de la Loire du CID-Unati, s'est présenté, lundi 19 février, à la maison d'arrêt de La Talaudière, près de Saint-Etienne, pour purger une peine d'un mois de prison infligée par le tribunal correctionnel de Lyon pour opposition à un contrôle fiscal. Le sursis qui accompagnait ce jugement était tombé avec une nouvelle condamnation par le tribunal correctionnel de Saint-Etienne pour vol de dossiers à la caisse de retraite des artisans (*le Monde* daté 24-25 décembre 1978). Environ quatre cents personnes appartenant au CID-Unati, ainsi que le leader national de ce mouvement, M. Gérard Nicoud, accompagnait M. Chazelle.

● *Nomination dans la police.* — Par arrêté du ministre de l'intérieur paru au *Journal officiel* du 15 février, M. Robert Pinaud, contrôleur général de la police nationale, est nommé chef de service de la police nationale. M. Pinaud est chef du service central des C.R.S., rattaché directement, depuis l'automne 1978, à la direction générale de la police nationale.

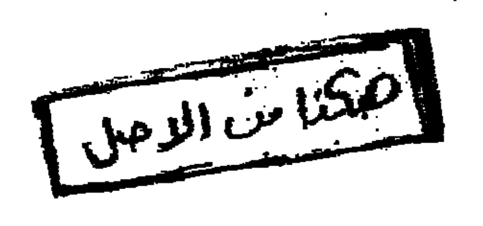
M. Peyrefitte et la peine de mort.

M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a déclaré, lundi 19 janvier, à Angers (Maine-et-Loire), qu'il n'est *« pas possible d'envisager la suppression de la peine de mort si l'on n'a pas auparavant bâti une peine de prison de très longue durée incompressible »*. Le garde des sceaux a précisé que cette peine devrait *« être de vingt-cinq ans de prison minimum, sans mise en liberté conditionnelle, car les individus très dangereux ne peuvent perdre leur réflexe d'agressivité en quinze ou vingt ans »*.

La procédure de désignation des représentants communaux à la commission paritaire des sapeurs-pompiers est modifiée.

Un arrêté du ministre de l'intérieur, en date du 14 février, paru au *Journal officiel* du 18 février, modifie la procédure de désignation des représentants des communes à la commission nationale paritaire des sapeurs-pompiers professionnels. Il prévoit que ces représentants seront élus par les maires des communes et par les présidents de groupements de communes disposant, au sein d'un corps de sapeurs-pompiers, d'au moins un professionnel (rappelons que, sur quelque deux cent mille sapeurs-pompiers, les villes de province ne possèdent qu'environ sept mille professionnels, Paris et Marseille faisant appel à des militaires). Jusqu'à présent, les représentants des communes étaient proposés à la désignation du ministre de l'intérieur par l'Association des maires de France.

Le mode de désignation des représentants communaux à la commission paritaire était, indirectement, à l'origine du mouvement de grève administrative observé par les sapeurs-pompiers professionnels il y a plus de deux mois (*le Monde* des 10 et 31 janvier). Depuis dix-huit mois que cette commission existe, l'Association des maires de France refusait d'y désigner des représentants.



L'ACTU

Une médeci

mais qui do

DAX (Landes)

THERMES-ADOUR

L'ACTUALITÉ DU THERMALISME

Une médecine reconnue mais qui doit encore convaincre

Amenés à choisir, au début de 1977, entre deux définitions des « eaux thermales, eaux minérales », *les académiciens du quai Conti* avaient opté, sur la proposition du professeur Jean Bernard, pour la formule : « Eaux auxquelles on attribue des propriétés thérapeutiques », plutôt que pour l'autre : « *Eaux douées de propriétés thérapeutiques* »...

Cette restriction témoigne indéniablement d'un certain scepticisme de la part d'une fraction du *corps médical français*.

Le thermalisme reste toujours en quête d'une caution scientifique, qu'il trouve cependant peu à peu, grâce, notamment, aux enquêtes épidémiologiques que mènent les caisses départementales de Sécurité sociale.

D'ORES et déjà, *certains* médecins, tel le professeur Claude Laroche, défendent l'efficacité des cures. En mettant l'accent sur les trois indications principales à distinguer :

● *La prévention*, et notamment la prévention secondaire des rechutes de maladies longues et évolutives, comme les insuffisances respiratoires ou rénales, ou encore certaines affections du côlon.

« Le progrès et l'extension des techniques automatisées de dépistage clinique, d'exploration biologique et fonctionnelle devraient logiquement, note à ce sujet le professeur Laroche, *augmenter le nombre de cures thermales de ce type. »*

● *La lutte contre certaines maladies chroniques*, qu'il s'agisse des rhumatismes, de l'asthme ou du tabagisme. Face à des maux dont on ignore souvent la cause et que les médications classiques ne soignent qu'avec difficulté, le thermalisme *se montre souvent* efficace. La démarche est toute pragmatique. Ainsi, pour les rhumatismes, l'eau thermale agit-elle contre la douleur, contre le spasme, bien plus que sur l'origine du rhumatisme inflammatoire.

● *Les suites d'un traumatisme ou d'une maladie aiguë*. Le thermalisme peut éviter certaines évolutions invalidantes : l'œdème après une phlébite, la surdité après une otite, l'ankylose après une opération. La cure apparaîtra alors surtout comme un cadre privilégié pour mener à bien une convalescence.

« Le thermalisme a bien deux mille ans derrière lui, mais il existe, note le professeur Maurice Lamarche, *une cure thermale moderne qui a, dans son évolution, profité de tous les progrès de la médecine. »*

Fondée sur la spécificité des eaux thermales, cette thérapeutique prend place, en temps opportun, dans un plan d'ensemble, comme une méthode complémentaire, sans s'opposer à la thérapeutique médicamenteuse.

Le médicament thermal recherche l'amélioration en profondeur ; il ne s'adresse pas au symptôme, il touche aux modifications du terrain, du tempérament, de la prédisposition. *Il a*, le plus souvent, une polyvalence d'effets cliniques et des résultats thérapeutiques qui dépassent en durée ce que la pharmacologie nous habitue à escompter.

Le choix d'un traitement résulte toujours d'une confrontation entre les bienfaits escomptés de son application et ses effets indésirables. *La crénothérapie se* situe, à cet égard, dans une position privilégiée. Les cures thermales peuvent constituer des thérapeutiques relais pour rompre *certains états de pharmaco-dépendance*, diminuer la consommation d'antibiotiques, de corticoïdes, contribuer au traitement des accidents de la chimiothérapie.

Avant tout, un « fait médical »

Prévention et éducation sanitaire sont les priorités du VIIe Plan. La station thermale est un lieu privilégié pour l'éducation sanitaire. Pendant la cure, le malade apprend à se soigner, met en pratique l'hygiène et le mode de vie qui conviennent à son état, s'adapte ou se réadapte à ses conditions d'existence.

Et, comme l'indique le professeur Laroche : *« Un certain nombre d'états pathologiques sont à la frontière du fonctionnel et de l'organique, du trouble biologique et de la lésion systématique, de la sénescence simple et de la pathologie gériatrique. La prescription d'une cure thermale doit être établie à la lumière d'un bilan complet, tenant compte des données de l'interrogatoire et des renseignements fournis par l'étude clinique et les examens biologiques ou fonctionnels. C'est alors que, sans laxisme ni dénigrement systématique, le praticien pourra, en fonction de la maladie et du patient, prendre la décision dictée par le strict intérêt du malade. »*

Quelle que soit pour tout praticien de bonne foi l'évidence des observations cliniques accumulées chaque année sur treize millions de curistes européens, il importe de redémontrer sans cesse la valeur scientifique de la cure thermale. Car, ainsi que le *soulignait* récemment le professeur Charles Debray, le *thermalisme* est avant tout *« un fait médical »* et la crénothérapie doit être soumise aux mêmes épreuves que les autres thérapeutiques.

Pour tester le médicament thermal, il faut assembler des preuves objectives d'efficacité. A la station même, d'abord, grâce à une exceptionnelle concentration de sujets souffrant de maux comparables, les travaux des médecins permettent de comparer significativement des groupes de curistes et des groupes de témoins, en conjuguant et en exploitant statistiquement observations, dosages biologiques et mesures physiques, avec le concours des centres de recherche et des facultés de médecine voisines des stations.

Ensuite, à partir des statistiques de l'assurance-maladie, divers paramètres (absentéisme, consommation médicamenteuse, par exemple) mis *sur fiches* et traités par ordinateur, apportant des statistiques nombreuses, réunies par des médecins non thermaux, dont les résultats sont concordants.

Par des recherches biologiques expérimentales en laboratoire, enfin. Celles-ci ne sont pas aisées, compte tenu des caractéristiques du médicament thermal : doses limites peu élevées, action lente, effets peu intenses. Une fois l'action de l'eau thermale déterminée, *il faut encore en préciser le mécanisme* : où et comment agit-elle ? Des mois et des années sont souvent nécessaires pour le déterminer. Et les actions diverses d'une eau thermale *constituent* un véritable « puzzle »...

Cela établi, une dernière étape restera encore à franchir : la publication des résultats dans les revues de haut renom. Le thermalisme doit s'imposer. Il y parvient peu à peu : depuis quelques années, nombre de travaux thermaux font autorité et les sociétés savantes les plus réticentes s'ouvrent désormais devant eux ; ils sont d'autant mieux accueillis que beaucoup de médecins s'effraient des *« effets adverses »* (c'est-à-dire des accidents causés par telles ou telles « médications-miracles ») et recherchent une médecine plus douce, efficace sans nocivité.

Enfin, la place qu'occupe aujourd'hui le thermalisme dans l'économie de la santé doit être soulignée. *85 % des curistes sont* pris en charge par les divers et *multiples* régimes de Sécurité sociale. Le nombre de cures prises en charge a progressé depuis vingt-cinq ans au taux moyen de 8,80 % chaque année. A ce sujet, *rappelons que, contrairement* à une opinion très répandue, aucun texte, règlement, décret ou arrêté, ne limite à trois le nombre des prises en charge.

En 1977, 5,93 % des demandes présentées avaient été refusées par les médecins conseils. Parmi les 94,07 % acceptées, 1,43 % n'avaient pu être effectuées, généralement pour des *raisons* d'ordre financier. Quant aux prestations prises en charges au titre de l'assurance-maladie, elles représentaient, en 1977, 0,33 % du total des *soins de santé*.

Alors que la consommation médicale et le volume des prescriptions médicales en France croissent dans des proportions qui inquiètent les financiers, le pourcentage des dépenses thermales s'est réduit de *0,44* à *0,33 %* au cours des dix dernières années.

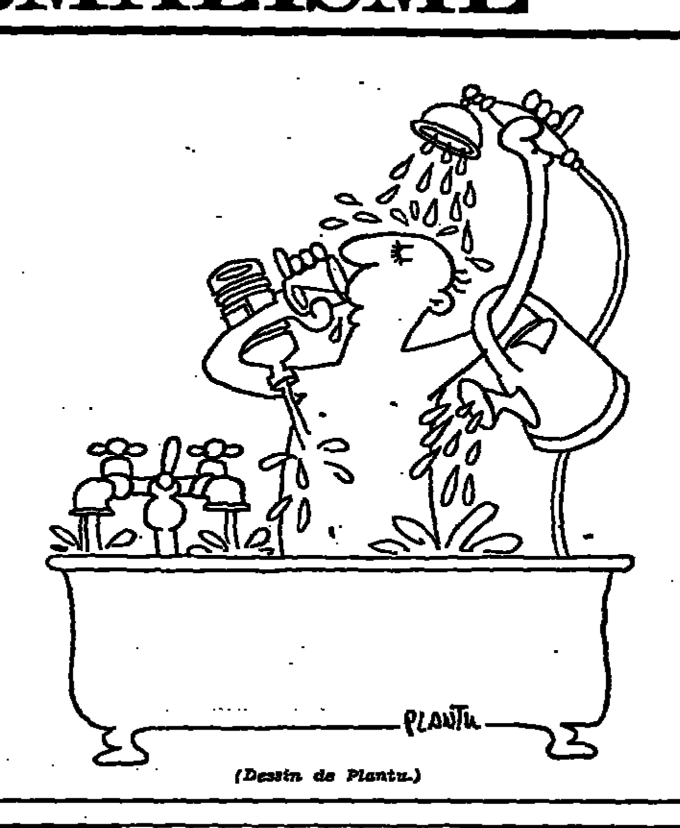
On notera encore que de nombreuses études, toutes convergentes, montrent que le bilan des cures, favorable à la santé des curistes, est également favorable à la collectivité. Toutes les enquêtes statistiques menées durant ces dix dernières années démontrent *que la cure thermale, loin d'alourdir* les charges de la collectivité, les allège, puisqu'en améliorant l'état de santé du curiste elle réduit la durée des arrêts de travail, le *nombre* des recours au médecin, les quantités de médicaments utilisés et remboursés.

Quelques exemples ? Sur mille six cent soixante-dix-huit malades, en *oto-rhino-laryngologie*, les dépenses pharmaceutiques ont été réduites de 41 % après les cures thermales. (Professeur Laroche.) Au centre régional de Sécurité sociale de Clermont-Ferrand, dans le traitement de l'asthme infantile, la consommation pharmaceutique a été supprimée (29,54 %), diminuée (44,69 %), 23,48 % seulement restant sans changement. (Professeur Lardy.)

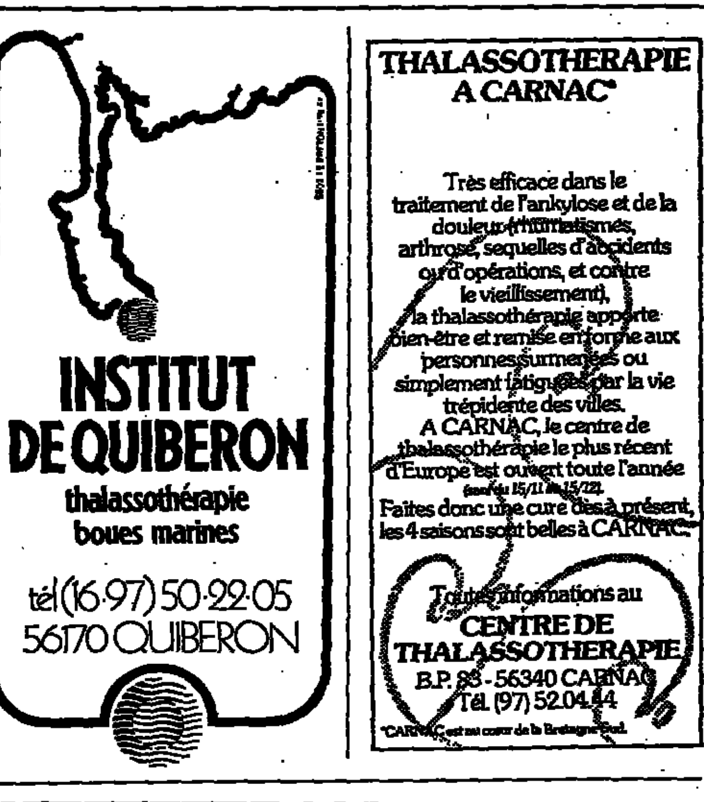
En matière d'artérite des membres inférieurs, le docteur Berlioz a noté qu'après traitement thermal le coût des dépenses médico-pharmaceutiques est réduit d'un tiers par rapport à un lot témoin et le nombre de journées d'absence au travail de 25 à 30 % pour les curistes par rapport aux non-curistes. Selon l'enquête statistique établie par le docteur Charles Gaunel, la réduction globale de consommation de médicaments se chiffre en moyenne à 33 % dans la *période de post-cure* par rapport à la période de pré-cure.

Ainsi, la preuve est largement faite que la crénothérapie se trouve actuellement confrontée aux autres thérapeutiques sous le double aspect de l'efficacité et du *prix*.

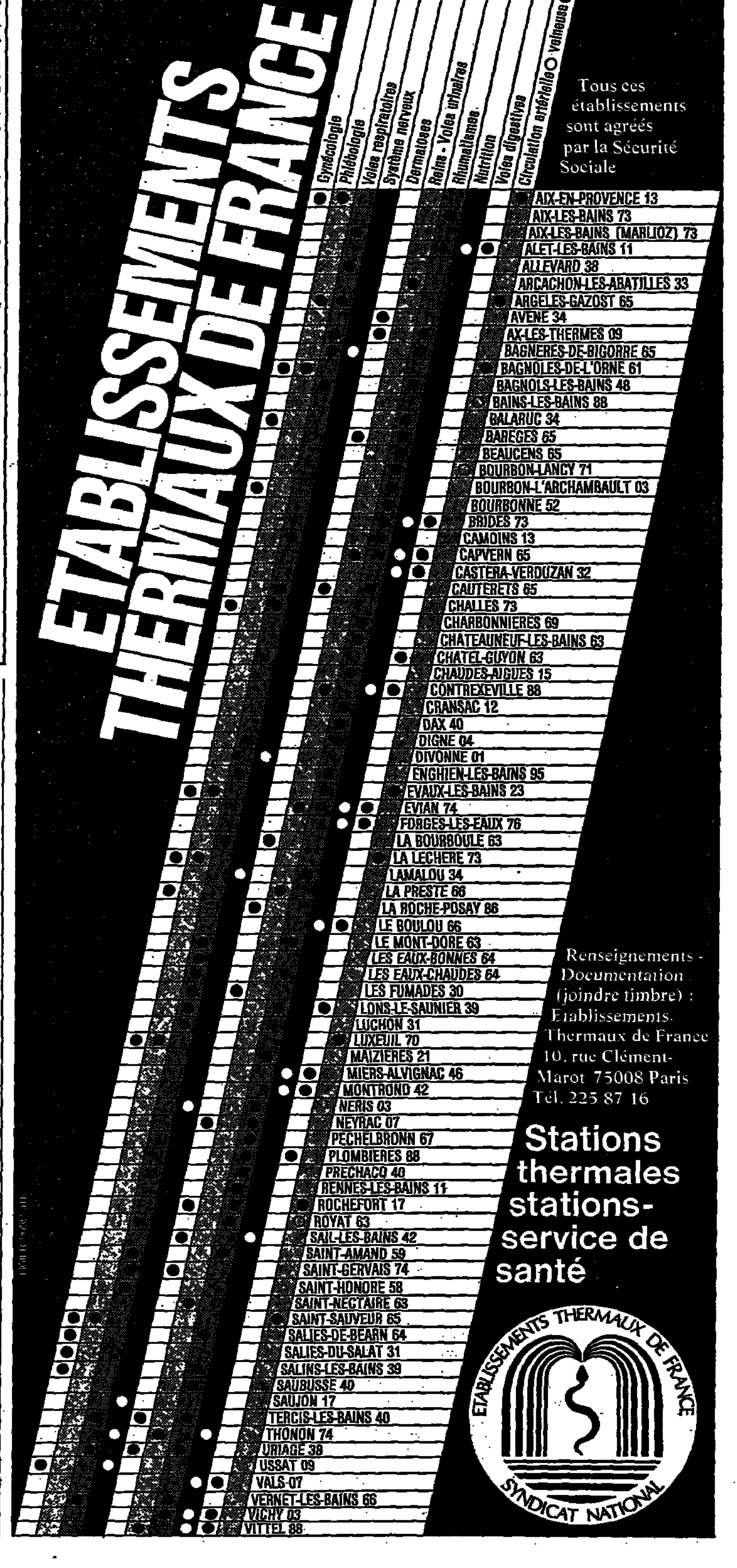
Et quelle meilleure conclusion que le propos du professeur Duchêne-Marullaz : *« Si le coût de la santé devient tel qu'un choix devienne inéluctable, il faudra fixer des priorités : le dossier du thermalisme est bon ; il doit être prêt pour entraîner la conviction. »*



(Dessin de Plantu.)







Le tableau d'honneur des stations

L'AN dernier (1), la palme de la meilleure fréquentation est allée à Aix-les-Bains (Savoie), qui a reçu 42 212 curistes, soit une progression de 1,34 % par rapport à l'exercice précédent.

Suivent, dans l'ordre : Dax (Landes), avec 30 000 patients (+ 6,80) ; Luchon (Haute-Garonne), 28 310 (+ 3,70) ; La Bourboule (Puy-de-Dôme), 23 069 (+ 1,36) ; Royat (Puy-de-Dôme), 22 610 (+ 1,50) ; Chatel-Guyon (Puy-de-Dôme), 21 308 (+ 0,11) ; Bagnoles-de-l'Orne (Orne), 18 623 (+ 1,32) ; Vichy (Allier), 17 300 (+ 6) ; Le Mont-Dore (Puy-de-Dôme), 15 854 (+ 3,36) ; Balaruc (Hérault), 12 479 (+ 12) ; Cauterets (Hautes-Pyrénées), 11 397 (+ 2) ; Allevard (Isère), 10 723 (+ 0,46) ; Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), 9 963 (+ 2,81) ; Ax-les-Thermes (Ariège), 9 678 (+ 6) ; Brides-les-Bains (Savoie), 7 952 (+ 6).

Pour 72 stations représentant 421 140 curistes, la fréquentation est en hausse de 2,80 % par rapport à 1977. Sont en hausse, 56 stations représentant 365 966 curistes : de plus de 15 % pour 7 d'entre elles, totalisant 5 152 curistes ; de 10 à 15 % pour 4 d'entre elles (14 214) ; de 5 à 10 % pour 13 d'entre elles (69 065) ; de 0 à 5 % pour 32 d'entre elles (277 535).

Sont en baisse, 16 stations représentant 55 174 curistes : de plus de 10 % pour 2 d'entre elles, représentant 1 179 curistes) ; de 3 à 10 % pour 4 d'entre elles (22 255) ; de 0 à 3 % pour 10 d'entre elles (31 740).

A noter qu'en ajoutant au chiffre arrêté au 30 septembre le nombre des curistes qui fréquentent en octobre, novembre et décembre les stations permanentes et le total des curistes de la « chaine du soleil » (50 000 environ avec Amélie-les-Bains), on dépasse légèrement le demi-million de Français s'étant rendus aux eaux. C'est-à-dire, approximativement, 1 % de la population. A signaler que comparativement, on atteint 6 % en Hongrie, 5 % en Tchécoslovaquie, 3 % en Pologne, 3,5 % en Allemagne fédérale, 3 % en Italie.

(1) Du 1er janvier au 30 septembre.

Ces pages ont été établies par NICOLAS BEAU et JEAN-MICHEL DURAND-SOUFFLAND.

Stations conventionnées, membres du Syndicat national des établissements thermaux (10, rue Clément-Marot, 75008 Paris, tél. 225-87-16).

Le Conseil supérieur et les instances professionnelles

CREE en 1954 par M. Paul Coste-Floret, alors ministre de la santé publique et de la population, le Conseil supérieur du thermalisme a repris ses activités voici quelques mois, à l'initiative de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille.

Réorganisé une première fois en 1969 (décret du 18 janvier, complété le 24 décembre de la même année, puis à nouveau le 17 décembre 1970), le Conseil supérieur du thermalisme et du climatisme — c'est sa dénomination actuelle — comprend deux commissions.

L'une, dite « médicale et technique », est chargée de l'étude des questions relevant de la clinique, de l'enseignement et de la recherche, dans le domaine du thermalisme et du climatisme ainsi que des questions intéressant les ressources hydrominérales et climatiques et l'utilisation de l'eau de mer dans un but thérapeutique.

Le docteur Jean Cottet assure la vice-présidence de cette commission, par arrêté ministériel du 27 janvier 1978.

L'autre, dite « commission des stations et des établissements », est chargée de l'étude des questions concernant le classement et le développement des stations hydrominérales et climatiques et les établissements thermaux et climatiques.

C'est le docteur Guy Ebrard, vice-président délégué, qui assure la vice-présidence de cette commission, toujours par arrêté ministériel. Le secrétariat est assuré par le bureau du thermo-climatisme du ministère de la santé.

Outre cet organisme très officiel, cinq instances professionnelles figurent sur l'organigramme du thermalisme français. Il s'agit du Syndicat national des établissements thermaux de France, qui représente quatre-vingt-sept des quatre-vingt-quatorze stations officiellement agréées par l'Etat ; du Syndicat national des médecins des stations thermales ; de la Société française d'hydrologie et de climatologie médicale, qui rassemble enseignants, chercheurs, médecins thermaux, etc. ; de la Fédération thermale et climatique française, où l'on trouve, à côté des médecins des stations, des représentants de l'industrie hôtelière, des maires, des syndicats d'initiative, des responsables de casinos, etc. ; enfin, de l'Association française des techniques hydrominérales, où se rencontrent des ingénieurs, des géologues, des responsables de sources, etc.

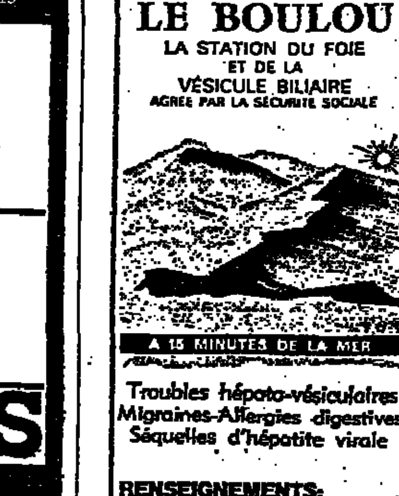
● *Un guide pour le curiste.* — Sorti de presse en 1978, le Guide Marabout de la France thermale et de la thalassothérapie recense la plupart des stations françaises, donnant pour chacune d'entre elles, outre le rappel historique de l'endroit et les souvenirs qui s'y trouvent liés, les indications thérapeutiques des eaux.

Des renseignements pratiques complètent chaque notice, ainsi qu'un chapitre « tourisme et curiosités locales » qui sera fort utile aux curistes soucieux de découvrir la proche région.

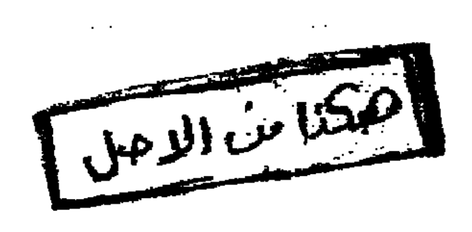
Le dernier chapitre est consacré à la thalassothérapie et dresse l'inventaire des établissements existant actuellement.

★ Guide Marabout de la France thermale et de la thalassothérapie, par Michel Carlsier.









D'une source l'autre

PETIT LEXIQUE

D'une source l'autre

● **BAGNERES-DE-BIGORRE (Hautes-Pyrénées) : La « nouvelle génération ».**

Après quatre années de travaux, les Grands Thermes de Bagnères sont devenus un établissement de la « nouvelle génération ». Une première tranche de rénovation a été menée de 1972 à 1974, et une seconde de 1976 à 1978. Coût de l'opération : un peu plus de 6 millions de francs. Parmi les nouveaux services, celui des piscines (situé sur l'ancien emplacement de la bibliothèque municipale) qui offrira désormais des traitements plus dynamiques, sous la direction de kinésithérapeutes d'État, dans le cadre de quatre bassins de mobilisation de 2 mètres sur 3.

Le domaine O.R.L. de la station représente 30 % de la clientèle : une extension de ce service a été réalisée avec la création d'une salle d'aérosols collectifs pour les enfants. En neurologie (16 % des curistes) le service « Foulon-Platana » a également été modernisé. Enfin, pour conforter la renaissance du complexe thermal de Bagnères-de-Bigorre, on mise sur une amélioration de l'exploitation de l'établissement de Salut.

● **THONON-LES-BAINS (Haute-Savoie) : Original et permanent.**

Depuis juillet 1978, Thonon-les-Bains peut se prévaloir d'un établissement thermal unique en son genre dans le département de la Haute-Savoie, avec un service de réadaptation fonctionnelle : hydrothérapie, kinésithérapie, mécanothérapie, pouliéthérapie, parafangothérapie, électrothérapie et rééducation en piscine, qui sont dorénavant assurés toute l'année. Les curistes peuvent suivre ces traitements après la clôture de la saison normale (15 mai-15 septembre).

● **SAINT-NECTAIRE (Puy-de-Dôme) : L'animation aussi.**

Saint-Nectaire mise résolument sur le thermalisme avec le rajeunissement de ses structures d'exploitation. De nouveaux locaux accueillent désormais les curistes. On a réfléchi à l'« animation », et pensé aux familles qui accompagnent les curistes : transformation des anciens thermes en maison du curiste, implantation d'un camping caravaning, d'un village de vacances, d'un parc animalier, aménagement d'un terrain d'équitation et d'espaces de jeux.

● **CASTERA-VERDUZAN (Gers) : La réouverture.**

Les thermes de Castera-Verduzan ont survécu au terrible déluge qui avait ravagé le Gers voilà plus d'un an en juillet 1977. Un flot de boue et d'eau avait détruit presque entièrement la localité. Plus de 800 000 francs de dégâts avaient été estimés pour le seul établissement thermal qui constituait une importante ressource pour cette commune de sept cent cinquante habitants. Aujourd'hui ressuscité, un établissement moderne a repris toutes ses activités.

● **ROYAT-CHAMALIERES (Puy-de-Dôme) : Quatre mille curistes en 1980 ?**

Passer des vingt-trois mille curistes actuels à vingt-sept mille en 1980, c'est l'objectif de l'établissement thermal de Royat-Chamalières. Plus de 15 millions de francs seront consacrés à la réalisation d'un nouveau bâtiment (traitement de « seconde classe »), édifié entre le bâtiment actuel de « troisième classe » et l'avenue Royale, ainsi qu'à l'aménagement du hall des sources sur 200 mètres carrés. L'étude a été confiée (après concours) à l'équipe architecturale parisienne de Mosseri, à laquelle sont adjoints un architecte et un urbaniste auvergnats.

● **SANTENAY (Côtes-d'Or) : Juin prochain...**

Un ensemble hôtelier et un bloc thermal sont actuellement en chantier à Santenay. Le bloc comprend deux grandes unités : un rez-de-chaussée surélevé pour la distribution de l'eau, où seront installés le cabinet médical ainsi que le laboratoire d'analyses, et au sous-sol les installations de douches, de bains et de kinésithérapie.

L'hôtel, d'une capacité de soixante chambres, construit par la société civile immobilière de l'hôtel Santana, jouxtera l'établissement. Une infrastructure touristique-loisirs doit compléter l'ensemble (camping, terrain de sports, casino).

● **URIAGE (Isère) : Nouvel hôpital thermal.**

L'hôpital thermal va apporter un renouveau à la station d'Uriage dans les Alpes dauphinoises. L'arrivée de nouveaux curistes dépendant de ce nouvel établissement, et qui seront hospitalisés pour suivre les cures de rhumatologie, dermatologie et O.R.L., a incité l'établissement thermal d'Uriage à prolonger sa saison d'ouverture et à envisager l'ouverture permanente.

La société a établi un plan triennal de rénovation et modernisation. Dans ce cadre, elle rénove cette année une nouvelle galerie de dermatologie. Elle a créé un second service de boue et dédoublera son service O.R.L.

● **ROCHEFORT-SUR-MER (Charente-Maritime) : Un second établissement thermal ?**

A l'occasion d'une récente réception célébrant le vingt-cinquième anniversaire du « jaillissement de la source de l'Empereur », les personnalités officielles, parlant du développement économique apporté à la région par la station thermale, ont souligné la nécessité de mettre en œuvre un second établissement thermal... Affaire à suivre.

● **LUCHON (Haute-Garonne) : La saison thermale 1979.**

Luchon, troisième station française par le nombre de curistes et première station à ouverture saisonnière, a augmenté en 1978 son chiffre de fréquentation, avec 28 433 curistes (27 377 en 1977) soit + 3,85 %.

L'ouverture se fera le 2 avril, pour les cures de rhumatismes, mais aussi et, pour la première fois, pour les soins O.R.L. La fermeture reste fixée au 20 octobre.

Le centre d'été de l'université du troisième âge de Toulouse, dont le succès s'est encore confirmé en 1978, sera ouvert de mai à octobre. Cette activité originale, que Luchon est depuis 1974 la première station thermale à proposer à ses hôtes, a réuni en 1978 plus de neuf cents membres pour ses conférences, débats, visites archéologiques et activités physiques adaptées.

LES THERMES DE BARBAZAN

Cinq ans de polémique

L'ASSOCIATION de défense des sites du Comminges a décidé d'intervenir à nouveau directement auprès du président de la République pour sauvegarder le parc thermal de la station de Barbazan (Haute-Garonne).

Ce parc thermal était et demeure menacé par un projet du conseil général de la Haute-Garonne qui a l'intention d'y construire un bâtiment destiné à abriter des classes « vertes » et des colonies de vacances de Toulouse. Cette construction entraînerait la disparition d'arbres plus que centenaires, cèdres, séquoias et divers autres conifères appartenant à des variétés rares dans les Pyrénées.

Le projet remonte à 1974, époque où le département de la Haute-Garonne acheta l'établissement thermal et le parc des thermes de Barbazan. Il devait aussitôt soulever les protestations des habitants de Barbazan et de Loures-Barousse, commune jumelle de la précédente.

« Veut-on faire disparaître l'activité thermale ? » demandèrent hôteliers, loueurs de meublés et commerçants. Mis en sommeil pendant trois ans, le dossier réapparut brusquement en juillet 1977, lorsqu'on apprit coup sur coup qu'un permis de construire avait été délivré, que le conseil général de la Haute-Garonne venait de voter un crédit de 10 millions de francs pour l'abattage des arbres et la construction d'un bâtiment, qu'un appel d'offres était lancé par le directeur de l'équipement et que les travaux devaient commencer dès le mois d'octobre de cette année-là.

C'est alors que se constitua l'Association de défense des sites du Comminges, qui compte actuellement plus de trois cents adhérents. Elle fit valoir que des terrains de remplacement pouvaient être facilement trouvés dans la commune de Barbazan, puis entama une procédure devant le tribunal administratif de Toulouse. Le 14 novembre 1977, les juges ordonnaient de surseoir à l'exécution du permis de construire. L'association demanda immédiatement l'annulation du permis de construire. Le tribunal se transporta sur les lieux — décision rare pour des affaires autres que criminelles — et nomma un expert.

Selon les conclusions de celui-ci, cinquante-trois arbres au moins sur soixante-dix devaient être sacrifiés pour la réalisation du projet. Le tribunal administratif de Toulouse ne s'est pas encore prononcé sur la demande d'annulation du permis de construire. Le ministère de l'environnement saisi d'une demande de classement du site ne s'est pas manifesté non plus. L'association de défense vient d'en appeler pour la seconde fois au président de la République pour tenter de débloquer la situation.

GILBERT DUPONT.

PETIT LEXIQUE

- **CRENOTHERAPIE.** — Application thérapeutique des eaux minérales. Désignation scientifique du thermalisme.
- **CURE EXTERNE.** — Application de l'eau thermale ou de ses dérivés (gaz, algues, boues, vapeur) au contact de la peau ou des muqueuses. Par extension, utilisation des massages, saunas, techniques de rééducation, gymnastique assistée ou non, prescriptions diététiques, etc.
- **CURE INTERNE.** — Ingestion d'eau aux sources ou, parfois, injection.
- **CURE THERMALE.** — Ensemble complexe de traitement mis en œuvre pendant le séjour dans la station.
- **EAU THERMALE.** — Eau de source naturelle dotée de propriétés thérapeutiques. Leur protection et leur contrôle sont strictement réglementés.
- **FACTEURS CLIMATIQUES.** — Éléments métrologiques (altitude, ensoleillement, température, humidité de l'air, vent) qui peuvent influencer l'état des malades. Les facteurs d'environnement tels que le bruit, la poussière de l'air, la fumée, les allergènes (par exemple les pollens) ont aussi leur importance.
- **STATION CLASSEE.** — Qualification officielle accordée par le ministère de la santé. Le « classement » garantit l'existence de sources d'eau minérale autorisées et exploitées régulièrement, de moyens d'hébergement, la présence d'un corps médical et pharmaceutique qualifié, des voies et des moyens d'accès convenables ainsi qu'un équipement sanitaire élaboré (réseau d'assainissement notamment).
- **THERAPEUTIQUE.** — Partie de la médecine concernant les moyens propres à guérir ou à soulager les malades.
- **THERMALISME.** — Science qui a pour but d'utiliser les propriétés de l'eau minérale en fonction des éléments qu'elle renferme et des actions thérapeutiques qu'elle révèle (H. Flurin).







Le Monde — Modes du temps

Des Anglais s'amusent à se faire peur

Jeux de bonne et de moins bonne société

PROMENADE dans les rayons de jeux outre-Manche. Indéniablement soucieux d'élaborer des jeux qui ont un aspect éducatif, les éditeurs britanniques poussent le sens de l'intérêt national jusqu'à promouvoir des réalisations de grande envergure... comme Concorde ! L'objectif fixé aux joueurs est d'ailleurs très ambitieux puisque la règle indique, dans son premier paragraphe, que *« le but du jeu est d'être celui qui a le plus d'argent quand la partie se termine »*... En dehors de ce point, le jeu a été conçu de manière très réaliste ; chacun doit transporter le maximum de passagers d'une destination à l'autre tout en choisissant sa vitesse de vol (subsonique ou supersonique) en fonction du coût du carburant qui est variable. Les apprentis-gestionnaires sont donc confrontés à des choix épineux, entre le prestige d'assurer des vols rapides et d'« ouvrir » des lignes source de revenus ultérieurs et la nécessité de regrouper un minimum de passagers pour que le vol soit rentable. Espérons pour l'éditeur que l'exploitation du jeu ne se révélera pas, elle, trop déficitaire...

Le même fabricant commercialise d'ailleurs un autre jeu assez singulier, « Abandon Ship game »). Chaque joueur tient le rôle d'un officier sur un bateau qui vient de heurter un récif et sombre lentement (*« the ship has struck a coral reef and is slowly sinking »*) ; le gagnant est celui qui parvient, au milieu de cette *« lutte farouche pour la vie »* décrite par la notice, à faire survivre deux de ses passagers en atteignant un canot de sauvetage encore libre. On imagine avec amusement la réaction des détaillants français si on leur proposait de distribuer ce genre de jeux...

Mais ces réalisations paraîtront encore bien fades par rapport à « Ulcers » et « Rat-race » (littéralement *La course du rat*), titre d'un album récent du dessinateur Lauzier), le premier étant la réplique d'un jeu canadien et le second une création du grand éditeur anglais Waddingtons. Dans les deux cas, l'humour et le cynisme sont rois. Surprenant dès le premier contact (la règle se présente sous la forme d'un dialogue imaginaire assez spirituel), ces jeux sont inhabituels à la fois par leur titre, qui évoquent plutôt un livre, et par leur sujet, l'amoralité de la vie en société. *« Amusante parodie du monde très sérieux des affaires »* selon la règle, « Ulcers » réclame des joueurs un sens de la manœuvre rarement présent dans nos productions nationales ; pour vaincre, chacun doit, en tant que chef d'entreprise, réussir à se composer un personnel complet (secrétaire, vendeurs, etc...) en essayant de débaucher les employés de ses concurrents (en leur proposant des salaires plus élevés) et en évitant mouvements sociaux (les cases *« strike violence »*) et scandales qui entraînent des licenciements coûteux. Leçon de morale donc, mais aussi de « management » !

« Rat-race » est à la fois plus subtil et plus complexe. Retraçant sur un mode parodique *« la lutte sans merci que les hommes doivent livrer pour survivre »*, ce qui semble décidément une préoccupation plus importante qu'on ne pouvait le supposer dans la vie de l'Anglais moyen, ce jeu est une tentative pour reproduire les mécanismes d'ascension sociale dans les sociétés modernes. Si le gagnant est, comme de coutume, celui qui a amassé le plus d'argent, les moyens qui lui sont proposés pour atteindre ce but, sont assez originaux : course de chevaux, spéculation boursière, décès d'un proche parent, acquisition de « symboles sociaux » (un diplôme, l'affiliation à un club, toutes choses que le marché noir, alimenté par les joueurs ruinés, peut d'ailleurs fournir...), usage du crédit (mais attention à la case « échéance du crédit » !), ou même... « mariage mondain » : tout est bon pour *« s'élever dans les rangs de la haute société »* ! Le joueur trop pressé devra pourtant être prudent car le risque d'un divorce ou d'un prélèvement fiscal est bien réel, avec sa conséquence possible de descendre presque aussi vite qu'on l'a gravi cette fameuse « échelle sociale »...

ALEXANDRE WICKHAM.

Hôtesses en grand uniforme

Paris bleu et rouge

Les hôtesses de l'Office de tourisme de Paris changent de tenue. Marc Bohan, directeur artistique de Christian Dior, qui, pour ces trente jeunes filles, avait lancé le tailleur bleu gitanes, vient d'opter pour la flanelle de laine bleu marine éclairé d'un chemisier à dessins bleu et rouge sur fond blanc. Tout est séparable dans ce prêt-à-porter. La veste légèrement épaulée, à deux boutons et poches à rabat, est coupée de façon à être portée sur la jupe assortie et en blazer sur la tenue d'été aux couleurs de la blouse.

La jupe marine comporte des astuces de pinces qui donnent de l'aisance sans excès de volume et comporte une poche dans la couture. Les escarpins en chevreau marine sont à talons moyens. — N. M.-S.



Tailleur en flanelle de laine marine de Haas & Lambert à veste droite, 2 poches à rabat, 2 boutons, sur une jupe à pinces légèrement évasée du bas, à poches dans les coutures. Porté sur un chemisier en crépon de coton imprimé de caravelles rouge et bleu sur fond blanc de Dormeuil. Escarpins de chevreau marine de Charles Jourdan et insigne dessiné par Chaumet représentant une caravelle rouge sur fond doré.

Cape non doublée, assortie au tailleur, à col officier et revers boutonnés.

★ *Croquis de MARCQ.*

Aujourd'hui, elles fixent l'événement

Les cartes postales reporters

ILS sont plus de cent mille en France à collectionner les cartes postales anciennes. Mais la rareté de la marchandise et le prix élevé qu'elle atteint font qu'une avant-garde se dessine qui commence à s'intéresser à la carte postale moderne.

Après la période de grande banalité qui a marqué l'après-guerre, voici, en effet, que la carte postale retrouve de la personnalité. Ce nouvel essor est lié à celui de la photographie. Agathe Gaillard, l'animatrice de la galerie de la rue du Pont-Louis-Philippe, la première, décide d'éditer en cartes postales les travaux des grands photographes. Les œuvres de Cartier-Bresson, Robert Doisneau, Jean-Philippe Charbonnier quittent donc les pages glacées des livres de photos pour les tourniquets des libraires. Sans toucher véritablement le grand public, c'est un pas vers la démocratisation et c'est en tout cas une leçon de qualité. D'autres noms nouveaux vont marquer la carte postale. David Hamilton et ses jeunes filles floues que tous vont copier, Sam Haskins à l'inspiration surréaliste, vont ouvrir l'ère des cartes postales signées. A côté des grandes maisons d'éditions, on assiste en province à l'éclosion de petits éditeurs, équipés de bons photographes mais dont la diffusion reste limitée à un public de connaisseurs. En devenant plus esthétique, en se rapprochant du tableau, la carte postale change de fonction. Elle ne circule plus, on la conserve comme une objet de collection. D'autant plus prisée que, à notre époque saturée d'images qui nous échappent, elle est une image de papier que chacun peut choisir, s'approprier, thésauriser.

C'est à la promotion de cette carte postale moderne de qualité que s'attachent Yves et Sylvain di Maria. Ces spécialistes de cartes postales anciennes, dont le magasin A l'enseigne du grenier sur l'eau est bien connu des amateurs, publient pour la première fois un catalogue de cartes postales modernes, françaises et étrangères classées par thèmes. Ces nouvelles collections, les deux frères les conçoivent dans un esprit différent. *« La carte postale est un moyen populaire et peu coûteux de communication*, déclarent-ils. *Elle doit donc être vendue à bas prix, ce qui n'exclut pas l'édition de tirages limités et d'exemplaires signés par les artistes. »*

Que disent aujourd'hui les cartes postales ? Les plus nouvelles racontent l'événement à la façon d'un journal de poche. La marée noire, le discours du « bon choix » à Verdun-sur-le-Doubs, l'élection de Jacques Chirac à la mairie de Paris, l'effondrement du pont de Tours, l'atterrissage des aérostiers 1978, ont été édités en cartes postales. L'actualité est un créneau que les spécialistes de cartes postales touristiques vont dorénavant exploiter. La récente grève de l'Opéra a aussi fait l'objet d'une série et ce sont les grévistes eux-mêmes qui ont pris l'initiative de photographier « leur » événement. Une tendance qui devrait aussi se développer.

Partout dans le monde, la carte postale reflète les luttes : non-violence en Espagne, anti-fascisme en Allemagne, pro-Larzac en France. La carte postale s'élève même contre le viol.

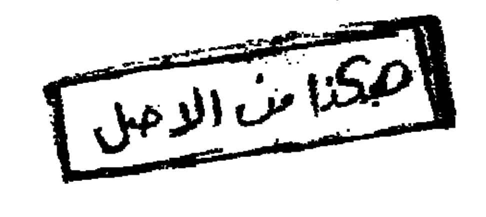
Mais il n'y a pas que l'actualité, il y a l'expression artistique. De plus en plus, la carte postale sert de support aux photographes et aux illustrateurs. La plupart sont des naïfs, mais on remarque des noms comme celui de Topor, dont la très belle série sur l'alphabet a été réalisée en lithographies originales. La carte postale est encore récupérée par le « mail-art », cette forme d'art qui s'exprime par la correspondance. La revue de poésie d'avant-garde *Doc (k) s* vient tout juste de publier un livre-album. Livre-jeu qui se détruit lui-même, puisque les cent vingt cartes postales d'artistes qui le composent sont détachables. On peut s'en servir pour son courrier.

C'est cet aspect artistique de la carte postale moderne que les frères di Maria entendent développer. Ils ont commandé à des artistes des créations spéciales. Gravures sur bois signées à tirage limité, exécutées par Pierre Fonteinas. Séries réalisées par des dessinateurs de presse tels que Valat, Sarfati, Piem, Escaro et Barbe, et qui s'intitulent *Portraits fantastiques*, *Ecologie* et *Histoires de femmes*.

Si les animateurs du Grenier sur l'eau ont choisi le dessin de presse, ce n'est pas par hasard. Ce genre présente à leurs yeux l'intérêt d'être populaire, artistique et surtout critique. Le dessin de presse est un clin d'œil. Il établit une complicité. Grâce à lui, la carte postale pourrait quitter ce rôle d'objet de collection dans lequel elle est confinée pour redevenir un moyen de communication. Et recommencer à voyager, comme autrefois, la carte postale ancienne. FLORENCE BRETON.

★ A l'enseigne du grenier sur l'eau, 9, rue du Grenier-sur-l'Eau, 75004 Paris. T. : 271-02-31.





Le Monde

culture

LE JOUR DE LA PHOTO

Calendrier des expositions.

BURK UZZLE, *chez Agathe Gaillard (3, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris), du 21 février au 31 mars : présentées simultanément à la Witkin Gallery de New-York, les photos récentes de cet ancien reporter de* Life, *membre de Magnum depuis 1967, qui regarde l'Amérique avec ironie et « trouve la vie finalement* plus belle et plus complexe qu'il l'avait imaginée ».

MICHEL SZULC KRZYZANOWSKI, *chez Zabriskie (29, rue Aubry-le-Boucher, 75004 Paris), du 27 février au 7 avril : les énigmes visuelles d'un jeune photographe hollandais qui travaille, sur des plages désertes, avec le soleil, l'eau, des objets fortuits, son corps et son ombre devant l'objectif.*

HEINRICH KUHN, *chez Robert Delpire (13, rue de l'Abbaye, 75006 Paris), du 6 mars au 8 avril : après la Remise du Parc, qui avait exposé en novembre un choix limité, mais excellent, des photos de ce pictorialiste qui décrivait les douceurs feutrées de la ville bourgeoise, Delpire propose pour le grand public une exposition plus vaste.*

CLAUDE NORI, *Chez Contrejour (19, rue de l'Ouest, 75014 Paris), jusqu'au 3 mars : vingt-cinq baisers de télévision, vingt-cinq visages de stars en noir et blanc grésillant.*

PIERRE CORDIER, *dans la galerie de photographie de la Bibliothèque nationale (4, rue Louvois, 75002 Paris), jusqu'au 31 mars : réalisés par leur inventeur, des « chimigrammes », images obtenues sans appareil ni optique, par l'action localisée de produits chimiques sur la pellicule déjà exposée.*

Des livres et des catalogues.

L'ENFANT ET LA COLOMBE, *de Robert Doisneau (Le Chêne, 38 F) : un conte pour enfants, daté, un peu « plan plan », sorti vingt ans plus tard, et même pas pour Noël. Mais Robert Doisneau est roi pour photographier les enfants sur les bancs des écoles.*

WILLIAM KLEIN, *chez Contrejour (20 F) : les albums sur New-York, Rome, Moscou et Tokyo, publiés entre 1956 et 1964, sont épuisés. Edité à l'occasion de l'exposition de la Fondation nationale de la photographie, ce catalogue, qui les résume, fera connaître Klein, son modernisme, ses intuitions à la nouvelle génération.*

LA DECOUVERTE DU CORPS HUMAIN *(10 F) : édité par le département des relations publiques de Kodak-Pathé, ce catalogue tardif de l'exposition du Musée de l'homme, dont le succès a repoussé la fermeture en mai 1979, retrace l'évolution de la représentation du corps organique, depuis les danses macabres du Moyen Age et les écorchés de la Renaissance, jusqu'aux thermographies actuelles.*

LIGNES D'EN FACE, *de Jean-Luc Thaly (43, rue de Tolbiac, 75013 Paris) : nouvelle monographie éditée à compte d'auteur, résultat de cinq ans d'exercices et de voyages photographiques. Les fêtes religieuses en Espagne, les loisirs anglais et le quotidien saugrenu en France ; beaucoup de photos belles ou astucieuses.*

Festivals.

— Un nouveau festival mondial de la photographie, organisé par la municipalité de Venise et l'UNESCO, avec la collaboration artistique de l'International Center of Photography de New-York, aura lieu du 16 juin au 16 septembre à Venise.

— Le VIII[e] Salon international de la recherche photographique, qui avait accueilli l'année précédente Franco Fontana, Bernard Descamps et Bruno Requillart, se tiendra du 7 au 16 avril, à Royan.

Théâtre

« L'Étoile du Nord » par le groupe T.S.E.

Les quais déserts d'une gare et les trains au repos, grosses bêtes fatiguées sous la brume des verrières grises, portent une nostalgie aux frontières du fantastique. Les trains sont par excellence les lieux des *rencontres insolites*, de promiscuités électrisantes, de décisions définitives, de confidences enjolivées. Des lieux entre parenthèses. Ils font voyager le rêve, fascinent les auteurs de chansons réalistes, de romans policiers, et *Alfredo Rodriguez Arias.*

Une grosse locomotive rétro, noire et rouge, s'avance dans la nuit. Dehors, une tapineuse des *pas perdus allume* une cigarette et fait son métier qui est d'attendre. Un porteur désœuvré affalé sur un banc, lit le journal, en laisse tomber les feuilles et s'endort. Les fenêtres de l'*Etoile du Nord* (rapide Amsterdam-Paris, via Bruxelles) défilent en obliques fulgurantes et s'arrêtent. La vision s'élargit jusqu'à englober l'intérieur d'un compartiment de première classe, très anglais avec ses boiseries cirées. La tapineuse entre, vêtue d'une gabardine de voyageuse convenable et tenant une valise noire. Elle s'installe, prend un livre qui a la couverture jaune du « *Masque* » et s'assoupit.

Manifestement, elle n'a pas la conscience tranquille. Son sommeil secoué de cauchemars peuple le compartiment de personnages aux identités instables, stéréotypes d'une littérature noire, dont l'humour cynique apparaît si *british* quand il est transcrit par l'ironie émerveillée du groupe TSE.

Puisqu'il s'agit d'une intrigue policière, il *ne faut* pas la raconter. Elle n'est pas une d'ailleurs, mais multiple. Elle se construit en segments parallèles, qui s'emboîtent par un montage *d'une* miraculeuse finesse. Quelque chose comme un orchestre d'automates précieux jouant chacun, avec des gestes délicats, d'un instrument. Et la musique — de Carlos d'Alessia — qui l'accompagne, semble faite de souvenirs confondus. Une musique de film, rêvée.

L'Etoile du Nord assemble les rêves obsessionnels d'Arias. La pièce n'est pas, comme *Peines de cœur d'une chatte anglaise*, une suite de variations subtiles autour d'une histoire linéaire. — Geneviève Serreau, avec Julian Cairol, a participé à son écriture. Elle suit les courbes et les brisures *d'une imagination* qui ignore la ligne droite, explore chaque rainure, en tire des objets rares, des poussières d'or, en tisse et en brode de fabuleux velours. Arias néglige la logique du récit. Il met son art au service de *structures aussi complexes* que celles des ordinateurs les plus sophistiqués, architectures impossibles et cependant concrètes. De la poésie, il fait une science ; du théâtre, la science de l'illusion. L'énigme, ici, est la manière *même* dont est montré le théâtre, l'éblouissant défilé de tableaux, d'effets spéciaux (le décor est d'Emilio Caccano) qui forment la pièce et l'univers des personnages.

Les personnages naissent de l'union entre les images laissées dans la mémoire de toute une vie de spectateur, et les caractères, les tempéraments de comédiens précis. Ils recréent la notion d'emploi. Des emplois qui leur sont propres, en somme tradui*sent les vérités paradoxales* d'individus qui, sur scène, vivent la fiction, lui donnent une crédibilité. On y croit, on attend la suite... On reconnaît les acteurs dans *leurs déguisements nouveaux* : Facundo Bo, le jeune fou trépidant ; Alain Salomon, le méchant rusé ; Jacques Jollivet, l'affreux Jojo ; Larry Hagger, le farfelu tranquille ; Jérôme Nicolin, la vieille dame indigne ; Michèle Loubet, la sarcastique mama. Et puis il y a Marilu Marini. D'une phrase à l'autre, elle passe du pathétique à la distance. Elle est la figure romantique d'une prostituée dans *la nuit, la fille* courageuse en proie aux forces mauvaises, la garce froide des romans noirs... Elle est toutes nos héroïnes. Elle mène ce jeu délectable de la beauté, du rire et de l'intelligence dont l'épilogue, surprenant, est un hommage splendide à la mélancolie de John Huston... Il faut aller le découvrir.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre Montparnasse, 21 h.

Architecture

Construire Florence

(Suite de la première page.)

L'attention est d'abord attirée par un *appareil* géant de plastique et de plexiglass destiné à matérialiser la genèse de la coupole *fameuse de Sainte-Marie-des-Fleurs*. Il faut entrer dans le commentaire pour en apprécier l'intérêt. Une *vieille discussion d'ingénieurs ! Comment* Brunelleschi a-t-il tracé le profil ovoïde de son énorme structure ? La *maquette* de S. Di Pasquale semble bien rendre compte, par le glissement d'un cône *de révolution* sur l'axe central, des courbes arrondies observées entre les grosses arêtes — méridiens de la coupole.

On commence à mieux savoir au prix de quels puissants agencements mobilisant les travaux publics de Florence ont pu être élevées les tonnes de matériaux nécessaires : *briques et remplissage* à plusieurs dizaines de mètres ; le diamètre de la coupole est tout de même de *45 mètres à la base. Des dessins des* machines alors utilisées : grues, palans... nous sont connus par Bonaccorso, *neveu de Ghiberti*, et par Léonard lui-même. Ce grand chantier avait évidemment excité toute la ville, dénigrements compris. *Tous les architectes* du seizième siècle sont venus y chercher des renseignements et méditer cette courbe impeccable. Le visiteur en trouvera le témoignage parmi des panneaux généralement *bien renseignés*. Quand on présente un cas de ce genre, il ne faut pas hésiter à être didactique ; on pourrait même encore *aller plus loin*. Ne s'agit-il pas d'une opération qui a conclu un siècle d'attente et d'impatience ? et qui a donné à la conque du val d'Arno son centre définitif, nouant tout le paysage. Un peu comme la *tour Eiffel il y a* quatre-vingt-dix ans.

On pourra de même aborder pas à pas les deux réussites de saint *Laurent* et de l'église du Saint-Esprit, où la perspective a démontré impeccablement, et, malgré les infidélités *des successeurs, démontre toujours* sa raison d'être... à trois dimensions. De l'une à l'autre, la pensée de *l'architecte a évolué et il faut* les maquettes analytiques pour l'apprécier. Ces maquettes florentines de contreplaqué et de plexiglass décom*posent la structure pour en faire* apparaître les principes, à la différence des maquettes vicentines *présentées pour Palladio qui visaient* à ramasser l'édifice sur la définition du volume. Il faut donc aller sans *cesse de l'ensemble* — une file impeccable d'arcatures — au détail. Là, il est dommage que le matériel exposé n'exploite pas les études récentes (H. Saalman) sur les transformations du chapiteau. Comme l'ont bien compris P. Granveaud et les organisateurs, l'analyse des effets *est toute prête* ; la photographie n'a qu'à obéir à l'architecte. Brunelleschi a lui-même dégagé les lignes de force *en adoptant la pietra serena* grise pour les encadrements et les supports. Avec des solutions sur*prenantes : qu'on regarde*, par exemple, comment sont traitées les intersections de baies à l'extérieur de Santo Spirito, les files d'angles à l'intérieur. Incroyable. Le rythme est écrit : évident, décidé, autoritaire, il *saisit le visiteur et ne lui permet* pas de s'égarer. Un ordre saisissant domine l'espace ; à travers accords *simples et proportions*. Il éveille l'intelligence au nombre. Tout le monde l'a perçu. Quelques-uns l'ont *dit. L'exposition le montre.*

Eupalinos est donc Florentin. « Il ne faut pas que les dieux demeurent sans toit et les âmes sans spectacle », nous dit-il. La coupole est, à bien des égards, une œuvre, un manifeste d'ingénieur. D'où une *bonne leçon pour le présent* : une foule à recouvrir, c'est le CNIT, par exemple. Mais il n'en va pas de même *pour San Laurent* et Santo Spirito, où il y a une récupération historique à méditer. La « vieille *sacristie » de l'église médicéenne*, choisie pour les tombeaux de Cosme et de Pierre, est la composition des volumes internes la plus *mélodieuse* qu'on puisse imaginer ; on ne se lasse pas d'en lire l'agencement sur la maquette. La demi-sphère de la coupole a été soulevée au-dessus du cube de base, et un nouvel objet architectural, profondément satisfaisant, est apparu. Michel-Ange, convaincu, en a repris le principe dans la chapelle funéraire de droite.

Ce qui étonnera toujours par l'aisance *et la complexité des deux volumes* (interne et externe), la rigueur des modénatures en *pietra serena*, les *trouvailles à la Frank Lloyd Wright*, comme l'ondulation du mur, c'est l'église inachevée que Brunelleschi avait conçue pour les *Camaldules* : la rotonde à huit chapelles annulaires de Sainte-Marie-des-Anges. La maquette est un bijou. Le plan central ainsi inauguré mais non réalisé a enivré toute la Renaissance. Brunelleschi est mort *trop tôt*. Comme d'habitude, ses créations lui ont échappé. La politique d'une ville agitée comme *Florence* ne lui a pas laissé toutes ses chances. Dans la vie de l'architecte, racontée par Vasari, on lira que Cosme n'osa pas faire élever le palais conçu par *Ser Filippo* « trop grand et trop somptueux ». L'architecte, furieux, brisa la maquette (1).

L'architecture est, a toujours été et sera toujours une action sociale, l'aménagement de l'espace de la vie, la caractérisation d'un *milieu*. Une documentation claire et simple a été apportée à l'Ecole des beaux-arts sur Florence aux quatorzième et quinzième siècles, afin de restituer dans une certaine mesure les traits de ce *milieu* et justement son activité constructive. Beaucoup d'erreurs ont été écrites à ce sujet, faute d'avoir tenu compte des conjonctures, des restrictions ou inversement des mesures favorables au bâtiment. A Florence, on *était* très attentif aux types et matériaux, au gabarit des demeures, à la propreté de la voirie. Il y avait une conscience publique de l'architecture. Cela peut faire réfléchir. L'initiative du centre de M. Granveaud y invite. Dans un pays comme le nôtre, aucune des institutions n'est actuellement capable de répondre aux besoins, *c'est-à-dire d'alimenter la curiosité*, de former des agents culturels, d'attirer le public, de travailler en profondeur. Brunelleschi aidant, on pourrait y penser.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) Vasari, *Vie de Brunelleschi*, traduite par C. Lauriol.

★ *Brunelleschi, œuvres et hypothèses* (photographies et maquettes), organisé par P. Granveaud, J. Barda et V. Folléa, chapelle de la Sorbonne. Catalogue par P. Granveaud et M. Mosser, aux soins du Centre d'études et recherches architecturales : essais de A. Chastel, P. Sanpaolesi, B. Zevi, S. di Pasquale, H. Damisch et F. Gurreri, V. Franchetti Pardo. Documents.

★ *Florence au temps de Brunelleschi* (documents et maquettes), Ecole nationale des beaux-arts, quai Malaquais (jusqu'au 18 mars).

■ Le comité culturel de l'université de la Sorbonne nouvelle (*Paris-III*) organise une projection des derniers films d'Haroun Tazieff à l'amphithéâtre A du centre Censier, le mercredi 21 février, à 17 h. 30.

Notes

Photo

Les nuits américaines d'Arthur Ollman

Qu'y a-t-il de si fascinant dans certaines cartes postales de nuit ? Généralement, la vue surplombe une ville, ses monuments, ses artères, *son trafic, dans* une brume de chaleur, et la photo est surcolorée, redessinée, compliquée de détails et de fluorescences exagérées : les palmiers sont si verts, si orange les parasols repliés sur la promenade des Anglais, et si exactement tronés de points lumineux les gratte-ciel de New-York, qu'ils semblent avoir été faits à même la pellicule, avec une aiguille d'or.

Arthur Ollman, dont on expose une vingtaine d'agrandissements couleur dans atelier photos du Centre Georges-Pompidou, recrée cet exotisme avec autant d'artifices : de grands angles ouverts sur des carrefours vides et sur des ciels fuyants ; de très longs temps de pose qui synthétisent le temps en ne retenant, du passage des voitures, que la trajectoire des phares, comme *des lasers entrecroisés* ; une multitude d'ombres, et parfois d'ombres contraires, qui trahissent l'afflux du soleil, coupé de filtres violacés, ou des spots, pour de fausses ou vraies nuits de cinéma. Parfois, l'ombre du pied de l'appareil s'imprime dans l'image, mais jamais l'ombre du photographe, qui repousse toute présence humaine, retrempe le réel dans l'artificiel et synthétise les couleurs ; les nuits finissant par ressembler à ces gelées anglaises « Angel delight », à la framboise ou au cassis.

Avant Paris, Arthur Ollman vient d'être exposé à San-Francisco, et il le sera bientôt à Vancouver et à New-York : ses photos sont suffisamment séduisantes.

HERVE GUIBERT.

★ Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 18 mars.

Variétés

Pierre Vassiliu

Il y a plusieurs années déjà que Pierre Vassiliu a fait le ménage dans sa tête et mène une aventure à part dans la chanson française, détachée du « show-business », adaptée au rythme d'une vie plus incrustée dans la nature, sans faire de frime, sans tourner autour d'un personnage construit. De temps en temps, Vassiliu enregistre un album avec des amis comme Claude Engel ou Denis Van Hecke, revient chanter devant le public, à qui il dit : « Voyez nos qualités, mais aussi nos erreurs, qui sont les mêmes que les vôtres. On rit, on chante, on poétise... »

A l'Olympia, pour un soir où il était accompagné par le violoncelliste Denis Van Hecke, Pierre Vassiliu a d'abord repris ses anciennes chansons, celles des portraits-charges à l'humour corrosif, d'autres qui ont la forme de séquences de vie parisienne drôlement *mises en scène* avec la complicité de Denis Van Hecke, des romances aussi et des ballades en roue libre.

Chaque fois que l'on revoit Vassiliu, le spectacle est différent. Lundi soir, il paraissait avoir mis un peu de clarté, un peu d'ordre dans son univers, *et ce qui* se passait entre lui et le jeune public avait la qualité de l'authenticité, de la chaude fraternité.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Albums Barclay. Dernier 33 tours : « Vassiliu Déménagements », 33 t., 90207.

INSTITUT

A l'Académie des sciences morales et politiques

UNE COMMUNICATION SUR L'UNIVERS

L'Académie des sciences morales et politiques a procédé lundi à l'installation de M. Olivier Wormser, récemment élu, et M. Jean Fourastié, président, a félicité au nom de la Compagnie M. Henri Gouhier de son élection à l'Académie française.

Puis elle a entendu une communication de M. Jean-Claude Pecker, membre de l'Académie des sciences, sur « L'univers (en 1979) ». L'orateur a fait le point des connaissances actuelles de l'astronomie et de la cosmologie qui ont besoin de chiffres vertigineux pour donner une idée spatiale et temporelle du monde des galaxies et des astres qui les composent ainsi que des distances qui les séparent. Il a analysé le concept récent de l'évolution stellaire et galactique « *dont nous ne voyons ni les points de départ ni les aboutissements* ». A cet égard, il s'est montré sceptique pour le « *mythe de Big Bang* », l'hypothèse d'une explosion initiale universelle, instant zéro « *de l'expansion qui nous emporte* ». Il en a cependant exposé les arguments en détail, et se range pour sa part parmi les tenants d'une « *astronomie obstinée qui recherche sans cesse à peaufiner les mesures, à explorer plus loin, à analyser au mieux les spectres, les mesures radioastronomiques ou les données recueillies sur satellites, de l'astronomie des rayons X ou gamma* ».

Sculpture

Les bons principes de l'Inventaire

Après la tapisserie et la première *partie de l'architecture, l'Inventaire* général des monuments et richesses artistiques de la France publie le troisième *volume des Principes d'analyse scientifique*. Consacré à la sculpture, il a été réalisé par Marie-Thérèse Baudry avec *la collaboration* de Dominique Bozo, et il est préfacé par notre collaborateur André Chastel. *Président de la commission* nationale de l'inventaire — celui-ci a présenté récemment cet ouvrage à *M. Jean-Philippe Lecat, ministre* de la culture et de la communication.

Près de huit cents pages, plus de *mille illustrations en noir et en couleur*, des centaines de définitions, et d'innombrables « renseignements » : telle pourrait être une définition chiffrée de *la Sculpture*. Mais l'organisation de l'ouvrage, le soin dont son élaboration *a fait l'objet, révèlent une* ambition plus complexe. Comme tous les volumes des *Principes d'analyse scientifique, la Sculpture tente de* répondre à un double objectif : « stimuler l'intérêt » du public, et être pour les chercheurs *de l'Inventaire* un outil efficace *(le Monde* des 6 et 7 janvier). Ce volume présente en outre par rapport à ses *prédécesseurs*, l'avantage d'être maniable, autant que peut l'être en tout cas un *livre de ce poids. Le Vocabulaire de l'architecture* péchait, en effet, par un système trop compliqué de *renvois entre l'index et ses deux* tomes. Ici, les illustrations, les textes et les légendes ont été fondus avec netteté.

La Sculpture est divisée en deux parties. D'abord « Méthode » avec *tout ce qui relève du métier* : les techniques (modelage, moulage, taille, fonte), la composition et le traite*ment des formes*, les différentes étapes de la création, mais aussi les statuts juridiques et, si l'on peut *dire, philosophique, du sculpteur*. On s'aperçoit que les notions de création originale, d'imitation ou de pastiche n'ont pas toujours été aussi bien définies qu'aujourd'hui.

« Vocabulaire », présente ensuite une définition précise de chaque terme, de telle manière que toute confusion, toute *indécision sur son* contenu ou sur son rapport avec un autre terme soient en principe exclues. La première *partie de l'ouvrage* permet au chercheur la compréhension des divers éléments d'une œuvre, et grâce à la seconde il peut faire une description sans ambiguïté suivant une grille d'analyse aux rubriques invariables.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ *La Sculpture, Méthode et vocabulaire*, 450 F. En vente dans les magasins de l'Imprimerie nationale : 2, rue Paul-Hervieu, 75015 Paris ; 20, rue de La Boétie, 75008 Paris ; 182, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Et par correspondance à l'Imprimerie nationale, SEVPO, 39, rue de la *Convention, 7573 Paris, Cedex 15.*

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 20 février

théâtres

Les salles subventionnées

Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : Bernard Haller.
Odéon, 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
Petit Odéon, 21 h. 30 : les Incertains.
Petit TEP, 20 h. 30 : M'appelle Isabelle Langrenier.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Alan Stivell ; 20 h. 30 : les Chemins de fer.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, I, 20 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires. — II, 20 h. 30 : les Thermes vénitiens.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Citrouille.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Têtes mortes.
Centre culturel du XVIIe, 22 h. : Défense d'avoir les nuages au-dessus de la tête.
Cité internationale, Resserre, 20 h. 30 : Iakov Bogomolov. — Galerie, 20 h. 30 : le Silence des oubliés.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Essaïon, I, 18 h. 30 : Tu me mènes en bateau ; 20 h. 30 : Abraham et Samuel ; 22 h. : la Maison dans les murs. — II, 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Toutes les mêmes, sauf maman ; 23 h. : le Gros Oiseau.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folles du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Bonsoir, Rrose Selavy ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 45 : Paris, c'est Brest en plus petit. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca ; 20 h. 30 : J. Di Giacomo ; 22 h. 30 : A la recherche du temps perdu.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Maison de l'Allemagne, 21 h. : Magic Afternoon.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Moderne, 20 h. 30 : Comme tu me veux.
Montparnasse, 21 h. : l'Etoile du Nord.
Nouveautés, 21 h. : la Petite Hutte.
Oblique, 18 h. 30 : l'Arbre à palabres ; 20 h. 30 : Elektra.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
La Péniche, 20 h. 30 : Naïves hirondelles.
Plaisance, 20 h. 30 : Laurence.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Présent, 20 h. 30 : Zut.
Ranelagh, 20 h. 30 : la Cantate à trois voix.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du IIIe Reich.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : De l'éducation des insectes ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre ; 23 h. 30 : Finnegans Wake.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Gospel Caravan.
Théâtrosphère Odéon, 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le dampezo.
Tristan-Bernard, 21 h. : Changement à vue.
Variétés, 21 h. : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 19 h. 30 : M. Ranson-Hervé ; 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : L. Rocheman ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : J.-P. Farré ; 22 h. : P. Péchin ; 23 h. : Bruant superstar.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Galerie 55, 21 h. : Bernard Dimey.
Lucernaire, 22 h. 30 : Une heure avec L.-F. Céline.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Le Plateau, 20 h. 30 : le Train des épouvantes ; 22 h. : le Klaxon.
Point-Virgule, 21 h. 30 : Magnifique ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
Le Splendid, 20 h. 45 : Bunny's Bar.

Les théâtres de banlieue

Arcueil, C.C., 21 h. : Octuor de cuivres de Paris (autour de Satie).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 15 : Platonov.
La Courneuve, C.C. Houdremont, 20 h. 45 : Ben Zimet.
Issy-les-Moulineaux, Théâtre, 21 h. : Julien Clerc.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Hamlet Machine et Mauser. — II, 20 h. 30 : Pauvre B.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : J.-C. Stéphan, baryton ; T. Marmora, piano (Schubert) ; 21 h. : M. Camus (Bach, Scarlatti, Chopin, Liszt).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : le Kaléidécollage (Schoenberg).
Palais des congrès, 18 h. 30 : Concert du mardi (Haendel, Mozart, Dvorak).
Cité internationale, 21 h. : Orchestre de chambre P. Kuentz (Vivaldi, Corelli).
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : T. Raverdy, piano, Trio Borsarello.
Cité des arts, 21 h. : D. Abramovitz, O. de Monès.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Festival Poésie sonore.
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h. : Orchestre de chambre de Cologne, dir. J. Corazolla (Bach).
Eglise Notre-Dame de Passy, 20 h. 30 : Ensemble Musica Festiva de Paris (Vinci, Telemann, Graun, Vivaldi).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Festival de musique sacrée (Frescobaldi, Victoria, Brahms).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Skuas, nouvelle musique latino-américaine ; 22 h. 30 : Groupe Europa.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Colliers London Allstars.
Troglodyte, 22 h. : Duo Tocsn.
Riverbop, 23 h. : Marie-Ange Martin.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. : Elton John.
La Vieille-Herbe, 21 h. : Criss Lancry, J.-J. Milteau.

La danse

Théâtre d'Orsay, 18 h. 30 : Danse-poème de l'Inde.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans.
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 16 h. et 18 h., Cinéma roumain (16 h. : le Hachereau, de M. Muresan ; 18 h. : Quand la brume se dissipe, d'I. Mihu et M. Marcus) ; 20 h., Hommage à G. Sadoul : la Terre promise, de M. Littin ; 22 h., Le cinéma, la science-fiction et le fantastique : Five, d'A. Oboler.
Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
L'ADOPTION (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43)
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 2e (278-47-86)
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 15e (525-27-06)
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
AU NOM DU FUHRER (Bel.) : La Clef, 5e (337-90-90) (débat M.R.A.P., le 19, 21 h. 30)
BELFAGOR, LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Styx, 5e (633-08-40) ; La Clef, 5e (337-90-90)
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES BRONZES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
CAP HORN (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52)
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)
LE CAVALEUR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CES FLICS ETRANGES VENUS D'AILLEURS (Fr.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mazéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99) ; (v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16)
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.o., v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v. Am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
COMME CHEZ NOUS (Hongr.) (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (F.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
LE CYCLE (Iran.) (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LES DENTS DE LA MER (A.) (2e partie) (v.o.) : Calypso, 17e (380-10-68)
LE FAISEUR D'EPOUVANTES (A.) (*) (v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) (v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Mazéville, 9e (770-72-86).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FURIE (A.) (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98)



SPECTACLES

GALACTICA (A.) (v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Marignan, 8e (359-92-82), France-Elysées, 8e (723-71-11), Diderot, 12e (343-19-29), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

GREASE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), *Publicis* Champs-Elysées, 8e (720-76-23). v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (607-34-25).

JE VOUS FERAI AIMER LA VIE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), George-V, 8e (225-41-46), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

SALSA (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Eldorado, 10e (208-18-76)

SERGENT PEPPERS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Colisée, 8e (359-29-46) — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nation, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-56-86).

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Racine, 6e (633-43-71).

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.o.-v.f : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LE SUCRE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

Les films nouveaux

LA FILLE, film italien d'Alberto Lattuada (v.o.) : St-Germain Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67).

COUP DE TETE, film français de J.-J. Annaud : Richelieu, 2e (233-56-70), Quartier Latin, 5e (326-84-65), *U.G.C. Odéon*, 6e (325-71-08), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), *P.L.M. St-Jacques*, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

DROLE D'EMBROUILLE, film américain de C. Higgins (v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-City, 8e (225-45-76), v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES BIDASSES EN VADROUILLE, film français de C. Caza : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Balzac, 8e (359-52-70)

LE CANDIDAT, COCO LA FLEUR, film antillais de C. Lara : Maxéville, 9e (770-72-86).

SUPERMAN (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), U G C Danton, 6e (329-42-62), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f.-v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71), v.f. : Rex, 2e (236-83-93), *Rotonde*, 6e (633-08-22), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), *Montparnasse 83*, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Paris, 8e (359-53-99), Caméo, 9e (246-66-44), U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Ternes, 17e (380-10-41).

MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)

MOLIERE (Fr.) (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98)

LES MONSTRES SONT TOUJOURS VIVANTS (A., v.o.) : *Mercury*, 8e (225-75-90).

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)

NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (*) (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

PAREIL, PAS PAREIL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)

PARLONS-EN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78). V.f. : J.-Renoir, 9e (874-40-75)

PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE POT-DE-VIN (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23)

QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic 14e (542-67-42).

RHINOCEROS (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). V.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)

LES YEUX DE LAURA MARS (*) (A., v.o.) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) V.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

ALEXANDRE LE BIENHEUREUX (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)

ANNIE HALL (A.), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A.), v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16)

LE BAL DES VAMPIRES (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76)

BLUE JEANS (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

CASANOVA DE FELLINI (It.), v.o. : Templiers, 3e (272-94-56).

CENDRILLON (A.), v.f. : U G.C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; la Royale, 8e (265-82-66) ; U G C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Calypso 17e (380-10-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A.), v.o. : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : U G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It.), v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

FRANKENSTEIN Jr (A.), v.f. : Haussmann, 9e

FRITZ THE CAT (A.) (**), v.o. : *Studio Git-le-Cœur*, 6e (326-80-25). Haussmann, 9e.

LE GRAND SOMMEIL (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).

HATARI (A.), v.o. : *Action Ecoles* 5e (325-72-07).

IF (Ang.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'INCOMPRIS (It.), v.o. : Studio Bertrand 7e

JESUS DE NAZARETH (deux époques), v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).

LA MELODIE DU BONHEUR (A.), v.o.-v.f. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

NOSFERATU (All.), v.o. : Studio Cujas, 5e (033-89-22)

ORANGE MECANIQUE (A.) (**), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f : Haussmann, 9e.

PANIQUE A NEEDLE PARK (A) (**), v.o : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi)

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : *Champo*, 5e (033-51-60).

QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov.), *v.o.-v.f. : Cosmos*, 6e (548-62-25).

SEBASTIANE (Ang.) (**), v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)

TOUT, *TOUT DE SUITE* (Fr.) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Espace Gaîté, 14e (326-99-34).

LE TROISIEME HOMME (Ang.) v.o : Actua-*Champo*, 5e (033-51-60)

LA VIE ET LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE ROBINSON CRUSOE (Sov.), v.f. : Cosmos, 6e (horaire spécial).

Les festivals

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.). I, 13 h. : Lawrence d'Arabie ; 16 h. 05 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. : New-York, New-York ; 20 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 20 : Midnight Express. — II, 14 h. : Citizen Kane ; 16 h. : Pourquoi pas ? ; 18 h. : Padre Padrone ; 20 h. : To be or not to be ; 22 h. : Festival Bob Dylan.

VARIATIONS SUR *L'HOMOSEXUALITE* (**) (v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) : Faut-il tuer sister George ?

GRANDS FILMS AMERICAINS (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83). 14 h. : Une étoile est née ; 16 h. 20 : Missouri Breaks ; 18 h. 30 : Portier de nuit ; 20 h. 30 : le Tournant de la vie ; 22 h. 30 : Rocky Horror Picture Show.

D'APRES SCOTT FITZGERALD (v.o.). Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : le Dernier Nabab.

CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU *CINEMA FRANÇAIS*, *Action République*, 11e : Café de Paris ; Sylvie *et le fantôme*.

ANTHOLOGIE DU WESTERN, v.o. Olympic, 14e (542-67-42) : Charley one eye.

MARX BROTHERS, v.o., Nickel-Ecoles, 5e (327-72-07) : la Soupe au canard.

TOUT ROHMER, Olympic, 14e (542-67-42) : Ma nuit chez Maud.

GRETA GARBO, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Maria Walewska.

STUDIO 28, 18e (606-36-07) : la Femme qui pleure.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 21 au 28 février)

Carré Silvia Monfort, Jardin d'acclimatation (745-31-43), les *21, 24, 25* et 28, à 15 h. : Cirque à l'ancienne ; les 21, 22, 23, à 14 h. 30 ; les *24* et 25, à 14 h. 30 et 16 h. : la Compagnie de danse Entre-Six (Théâtre du Jardin) ; les 27 et 28, à 14 h. 30 : le Ballet-Théâtre Kodis (Théâtre du Jardin).

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), tous les mer. et dim., à 14 h. 30 et *15 h. 30* ; *le sam.*, à 15 h. 30 : le Petit Ballon rouge.

Théâtre d'animation, *Vincennes* (365-44-41), marionnettes, tous les mer., sam. et dim., à 15 h. : le Marquis de Carabas.

Atelier du Chaudron, Vincennes (328-97-04), à partir du 3, marionnettes, tous les sam. et dim., à 15 h. et 16 h. 30 : l'Arbre fleuri ; *tous les mer.*, à 15 h. et 16 h. 30 : Punchinelle.

Café d'Edgar (320-85-11), mer, 14 h. *et 16 h.* ; sam., 15 h. : Les voyages forment la jeunesse.

Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (322-16-18), mer., 14 h. 30 ; sam., *15 h. : le Pays des galipettes*.

Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), tous les mer., à 14 h. 30 et 16 h. ; le sam., à 15 h. : Robespierre le petit lapin magique ; tous les sam., à 16 h. 30 : Histoire du petit lapin Robespierre.

Théâtre de la Plaine (842-32-25), tous les mer., à 15 h. : Juha et son âne.

Théâtre 13 (627-36-20), mer. et sam., 14 h. 30 : les Sept Enigmes du dragon (dernière le 24).

Palais des glaces (878-32-47), les 21, 22 et 23, à 14 h. 30 ; le 23, à 20 h. 30 : la Maison au bord des larmes.

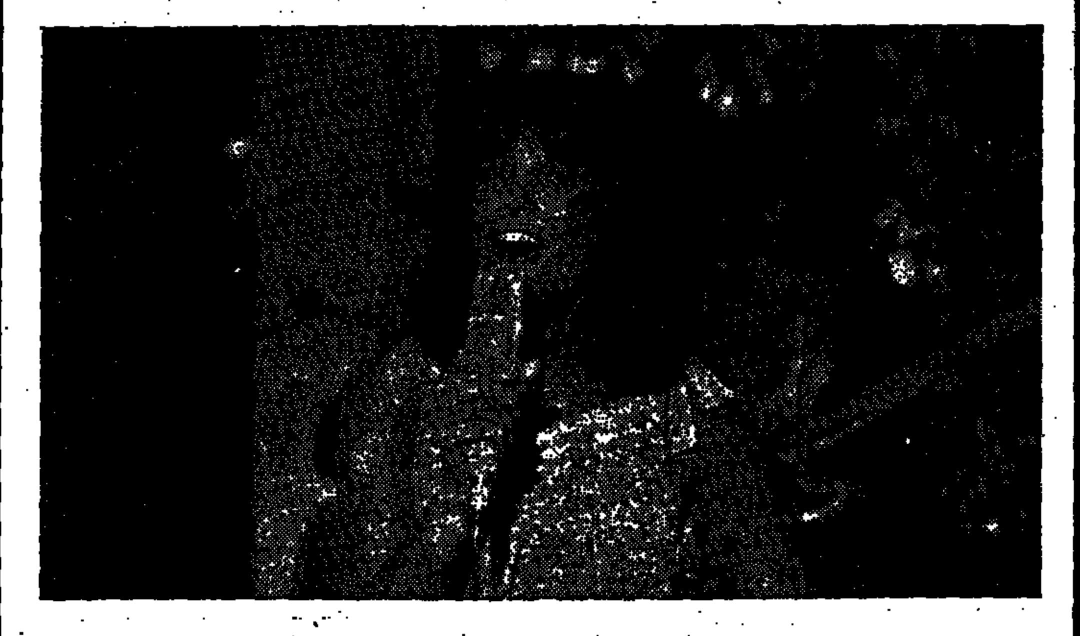
Théâtre des Blancs-Manteaux (261-35-36), les mer., à 14 h. 15 et 15 h. 45 ; les sam., à 16 h., et dim., à 16 h. 30 : M. Gabiolo et la Petite Sirène.

Théâtre de la Renaissance (208-89-78), tous les jours, sauf sam. et dim., à 14 h. 30 : les Femmes savantes.

Théâtre Fontaine (535-57-64), tous les jours, sauf sam et dim. : le Roman de Renart (*dernière le 27*).

Théâtre Mogador (285-28-80), les 22, *23 et 27, à 14 h. 30 : le* Barbier de Séville.

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le *cinéma et la jeunesse (enfants)* : Peter et Elliott le dragon, la Ballade des Dalton, Molière, l'Incompris, Il était une fois dans l'Ouest, Jonathan Livingstone le goéland, Hatari, le Troisième Homme, Sarah, Cendrillon, la Belle et le Clochard, Kounak le lynx fidèle, Koko le gorille qui parle, le Tour du monde en quatre-vingts jours, Sous le plus grand chapiteau du monde, la Mélodie du bonheur ; (adolescents) : Mort sur le Nil, FIST, le Paradis des riches, Alambrista, l'Homme de marbre, Girlfriends, Fedora, *Dossier 51*, *Driver*, *Last* Waltz, Une femme libre, Retour, *les Nouveaux Monstres*, la *Fièvre* du samedi soir, le Bois de bouleaux, *Julia*, les *Contes de la lune* vague après la pluie, le Crabe-Tambour, 2001 Odyssée de l'espace, Frankenstein Junior, les Hauts de Hurlevent, Harold et Maude, Monty Python sacré graal, Pain et Chocolat, Blue Collar, Un mariage, le Second Eveil, la Malédiction de la panthère rose, Tu ne m'oublieras pas, Wizards, l'Argent de la vieille, Sonate d'automne, Intérieurs, Alertez les bébés, *Michel* Strogoff, l'Argent des autres, le Grand Sommeil, Confidences pour confidences, le Pot de vin, le Cycle, Bako ou *l'autre rive*, *Nosferatu*, fantôme de la nuit, Comme chez *nous*, *Je vous ferai* aimer la vie, Coup de tête.



RADIO-TÉLÉVISION

Quatorzième jour de grève à la S.F.P.

Il ne faut pas s'attendre à une évolution de la situation

La grève se poursuit ce mardi 20 février. Comme chaque jour, depuis le début du conflit à la S.F.P. — commencé maintenant depuis treize jours. — les personnels des sociétés de télévision ont reconduit leur mouvement. A Radio-France, le travail doit s'arrêter à nouveau, un préavis de grève à durée indéterminée vient d'y être déposé. Une manifestation, appelée par les syndicats, doit se rassembler ce mardi à 14 heures à l'Hôtel de Ville et se dirigera vers l'Opéra. Une délégation demandera audience à M. Lecat, ministre de la culture et de la communication.

Rappelons que celui-ci a déclaré à la presse (*le Monde* du 20 février) : « *Le temps joue contre la S.F.P., jour après jour, il entraîne cette société à une situation désespérée que personne ne pourra plus redresser. Pour éviter la liquidation de l'entreprise il faut que les contribuables lui versent 250 millions de francs. Or la grève coûte chaque jour 2 millions de plus à la S.F.P. Qui les paiera ? En outre, il faut aussi que les chaînes apportent 20 % de commandes de plus au cours de l'année 1979. Les grèves de solidarité qui consistent à asphyxier les seuls clients sérieux leur coûtent 5 millions par jour.* »

Il ne faut pas s'attendre à une évolution de la situation — à la télévision comme à la radio — avant le jeudi 22 février, jour où est prévue une journée nationale d'action pour le personnel des sociétés issues de l'O.R.T.F.

La réunion du comité d'entreprise, au cours de laquelle, le lundi 19 février, M. Antoine de Clermont-Tonnerre, président-directeur général de la S.F.P., a annoncé aux syndicats les licenciements prévus, a été longue et difficile. A 20 heures 15, le premier des cinq points de l'ordre du jour (situation économique et financière de la S.F.P.) était renvoyé à une séance ultérieure, prévue le jeudi 22 à 19 heures, les syndicats ayant estimé qu'ils n'avaient pas assez d'informations sur ce sujet, et qu'il leur manquait notamment le bilan de 1978. Le second point (plan de reconversion) a été abordé et sera examiné à nouveau ce mardi, à partir de 17 heures, pendant une nouvelle réunion. Resteront à discuter le plan de licenciement collectif, et les possibilités de reclassement des agents de la S.F.P. dans les autres organismes issus de l'O.R.T.F.

Dans un communiqué où ils dénoncent une fois encore « *la politique de carence* » qui a provoqué cette crise, les syndicats annoncent diverses réunions pour le mercredi 21 février, notamment une réunion d'information de 17 heures 30 à 21 heures, au Théâtre de la Renaissance, 20, boulevard Saint-Martin, par le Syndicat des réalisateurs de télévision (C.G.T., C.G.C., F.O.), le Syndicat national des artistes musiciens, l'Union des écrivains, la Société des réalisateurs de films et le Syndicat des écrivains de langue française.

UN GALA DE SOUTIEN AUX PERSONNELS

Sur la façade du Cirque d'Hiver — où a eu lieu lundi 19 février le gala de soutien aux personnels de la S.F.P. en grève, — une immense affiche annonçait « Ce soir, programme maximum ». Un public nombreux assistait au spectacle donné bénévolement par une vingtaine d'artistes qui se sont produits dans une atmosphère de fête où se mêlait la conviction d'une lutte à poursuivre. Détermination réaffirmée par les responsables syndicaux dont les interventions ont ponctué cette soirée présentée par des membres de la S.F.P., devenus « animateurs » pour la circonstance.

Ceux-ci ont lu quelques-uns des nombreux télégrammes de solidarité envoyés par les syndicats. M. Marcel Huart, délégué C.G.T., a rappelé notamment la nécessité de « *coordonner toutes les luttes pour mettre fin au régime d'oppression* ». La délégation des travailleurs de Longwy, venue spécialement pour témoigner de « *son entière solidarité* », a reçu un accueil chaleureux. Le gala s'est prolongé tard dans la nuit ; le souhait général de « *faire une autre télévision* » revenait en leitmotiv.

Dans les cinémas théâtres et musées

FRÉQUENTATION ACCRUE DE 20 % A 30 % PENDANT LES WEEK-ENDS

Depuis que la télévision est en grève, la suppression des programmes l'après-midi des samedi et dimanche, l'arrêt des émissions vers 22 heures, ont entraîné les téléspectateurs en mal de loisirs vers les salles de cinéma, les théâtres et les musées. Le syndicat des directeurs de théâtre a notamment enregistré une augmentation de près de 30 % du nombre de spectateurs pendant les week-ends (10 à 15 % en semaine), et le Louvre a accueilli le 17 février 20 % de visiteurs de plus qu'un samedi ordinaire.

Du mercredi 14 au dimanche 18 février, la fréquentation des cinémas de Paris et de sa proche banlieue a été, selon le Film Français, *hebdomadaire des professionnels du cinéma, d'environ un million d'entrées, soit 200 000 de plus que lors d'une semaine normale. Plus de la moitié de ces entrées se sont concentrées sur le week-end, malgré la concurrence du match France-Galles, le 17, et celle d'*Holocauste, *diffusé le 18 et regardé par 68 % des téléspectateurs, selon un sondage de* France-Soir *publié le 19 février.*

La première semaine de programme télévisé minimum avait entraîné, toujours selon le Film Français, *une augmentation de 10 % des entrées. « Ce bénéfice » venait s'ajouter à la répercussion des vacances scolaires : la fréquentation du 7 au 11 février a augmenté ainsi de 39,5 % par rapport à la semaine précédente. Il ne faut cependant pas négliger l'influence sur ces chiffres de deux films susceptibles de drainer de façon spectaculaire toutes les catégories de spectateurs :* le Gendarme et les extraterrestres, *et* Superman.

MARDI 20 FÉVRIER

La grève de solidarité avec les personnels de la S.F.P. entraine l'application du « programme minimum » à la télévision et à la radio.

CHAINE I : TF 1

19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Les moyens du bord, d'après le livre de M. Mohrt, mise en scène B. Toublanc-Michel. Avec D. Grey, C. Maccall, G. Cattand (première partie).

Dans une station balnéaire de Bretagne, où se côtoient aristocrates et parvenus, le fils d'un éminent professeur d'histoire fait un petit scandale en étant amoureux d'une jeune fille plus âgée que lui à moins que ce ne soit à cause de l'influence que celle-ci peut exercer sur lui... ? Cette histoire très conventionnelle se passe en 1937.

CHAINE II : A 2

19 h. 40, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : UN TYPE COMME MOI NE DEVRAIT JAMAIS MOURIR, de M. Vianney, avec J.-M. Folon.

Léopold Bloom, riche, bien marié, n'est pas heureux et s'enfuit dans sa voiture. Sur le « ras-le-bol » contemporain, une comédie métaphysique dont la nonchalance corrompt un peu le charme.

22 h. 10, court métrage : « Le 7e Continent : Elfes et Sylphides », d'A. Fischer.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LA VALLEE DES ROIS, de R. Pirosh (1954), avec R. Taylor, E. Parker, C. Thompson, K. Kasznar, V. Jory (Rediffusion).

En 1900, un archéologue américain aide la fille d'un égyptologue à retrouver le tombeau d'un pharaon. Des trafiquants veulent s'approprier le trésor de la sépulture.

Le plus grand intérêt de ce film d'aventures est qu'on y voit Louxor, Memphis, la mer Rouge, le mont Sinaï et le temple d'Abu Simbel, qui n'avait pas encore été déplacé par les soins de l'ONU.

MERCREDI 21 FÉVRIER

La prolongation de la grève pourrait entraîner une modification des programmes.

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un rue Sésame ; 18 h. 55, Une minute pour les femmes ; 19 h. 15, Loterie nationale ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 19 h. 50, Tirage du loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Les moyens du bord, d'après le livre de M. Mohrt, mise en scène B. Toublanc-Michel. Avec D. Grey, C. Maccall, G. Cattand (deuxième partie).

Suite des amours heureuses, malheureuses, d'un jeune homme dans une station balnéaire en 1937.

22 h. 5, Documentaire : Des paysans (N° 4 : la terre).

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Helico ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 15, Série : Les Robinsons suisses ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 16 h. 35, C'est la vie : voyage au pays des exclus ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les Muppets (avec Ben Vereen) ; 21 h. 5, Mi-fugue mi-raison (Les écoles du spectacle).

Jean-Pierre Cassel présente trois reportages sur un cours de danse d'art dramatique, de chant, avec des interviews d'élèves et de professeurs.

22 h. 20, Documentaire : Le Sahel : et le ciel t'aidera.

L'errance perpétuelle et désespérée des peuplades à la recherche de l'eau, aux confins du désert.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le parti républicain ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA CHEVAUCHÉE SAUVAGE, de R. Brooks (1975), avec G. Hackman, J. Coburn, C. Bergen, B. Johnson, I. Bannen, J.-M. Vincent.

Le début du dix-neuvième siècle. Deux amis, un cow-boy et un joueur, participent à une course d'endurance (1 000 kilomètres) à travers le Nevada, le Nouveau-Mexique et le Colorado.

Surprise et plaisir de retrouver ici, dans l'air pur des grands espaces, les vieilles valeurs morales du western, des personnages simples et attachants. Une épopée tonique.

22 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Baluchon maudit », J. M. Lovay ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : points d'interrogation, sciences humaines ; 16 h. 50, Libre appel : La banque des rêves ; 17 h. 32, Semaines musicales internationales d'Orléans ;

18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de H. Poulaille ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : « l'Eglise contre les musiciens à propos du mouvement cécilien », par Jean-Louis Martinoty ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : comment ça va la Chine ? par C. Hudelot ; et « Souvenirs du Sud », par J. P. Milovanoff.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en plume : Berg ; 14 h. 35, « Concerto en ré mineur pour violon, cordes et basse continue » (Bach) ; 15 h., Musique-France-Plus : Chabrier, Globokar, Poulenc, Roussel, Mozart ; 16 h. 30, La pause-tartine ; 17 h., En direct de la Maison de Radio-France : « Ouverture italienne » (Schubert) ; « Suite tchèque » (Dvorak) ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 19 h., Jazz pour un kiosque.

21 h., En direct de la Salle Pleyel... « Concerto pour trompette et orchestre en mi bémol majeur » (Haydn) ; Concerto « L'Empereur » (Beethoven) ; « Symphonie n° 2 en ut majeur » (Schumann), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Almone-Marsan, avec G. Oppitz, piano ; B. Soustrot, trompette ; 23 h., Ouvert la nuit : Autour du Festival de Malboro ; 1 h., Douces musiques.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Le choc d'« Holocauste »

Les téléspectateurs français, à leur tour, subissent le choc d'*Holocauste*. Et même si la diffusion de ce feuilleton américain sur l'extermination des juifs par les nazis ne produit pas en France un effet de surprise aussi violent qu'aux Etats-Unis et en Allemagne, les réactions qu'elle suscite n'y sont pas moins passionnées ni moins diverses.

« *L'histoire de Caïn et d'Abel frappera toujours plus les imaginations qu'une statistique sur les progrès de la criminalité*, note André Frossard dans *le Point*. *Et si des enfants ont pleuré devant l'écran cette semaine, c'est parce qu'on leur racontait l'histoire d'une famille qui aurait pu être la leur, de grandes personnes qui ressemblaient à leurs parents et d'enfants qui auraient pu être leur petit frère ou leur grande sœur. Ce qui opère, ce n'est pas, comme on l'a dit, la magie du théâtre, c'est plutôt la magie de la réalité transmise par l'image — quand celle-ci est fidèle.* »

« *L'impact extraordinaire de cette « fiction »*, ajoute-t-il, *tient en grande partie de sa manière directe de rappeler à ce monde de l'ordinateur, du matricule et des organisations de masse qu'il existe encore des êtres humains, bien qu'on en ait tué beaucoup.* »

Dans le *NOUVEL OBSERVATEUR*, Maurice Clavel refuse de tomber « *dans le panneau* » des « *bruits* » selon lesquels la projection d'*Holocauste* ne serait qu'une « *opération publicitaire préparée de longue main pour amortir de gros frais* » ou une « *opération sioniste, peu regardante sur les moyens* ». « *Tout est vrai dans ce film, jusque chez les bourreaux*, écrit-il. *Si c'est hollywoodien, Hollywood s'est surpassé. Je témoigne que cet acheminement vers la solution finale est nuancé, et aussi bien le jeu des acteurs. J'ai même retrouvé dans les interrogatoires (...) cette narquoiserie nazie que j'ai vue chez certains Français...* » « *Voyez la suite avec craintes et tremblements sur vous-mêmes, sachant combien il en faut peu pour basculer* », conclut Maurice Clavel.

LE NOUVEL OBSERVATEUR publie aussi une interview du philosophe Vladimir Yankélévitch qui, en revanche, ne cache pas son irritation devant « *toute cette agitation* » autour du feuilleton : « *On assiste à une formidable tartuferie, à une véritable cabale de sophistes qui, en toute ignorance, déclarent que le massacre du peuple juif, bien sûr, c'était horrible, intolérable, mais que, finalement, ce n'était pas pire que les autres crimes commis depuis toujours — et plus particulièrement par les hitlériens — contre l'humanité. Que ce génocide-là était, finalement, de même nature que les précédents...* ». Soulignant que « *toutes les fantasmagories du biologisme aryen* » procédèrent, chez les nazis, « *de la volonté obsessionnelle d'ériger le juif en monstre* », Vladimir Yankélévitch affirme que « *l'antisémitisme nazi, lui, fut d'abord une recherche de la différence infinitésimale avec un presque semblable. (...)* » « *Comment peut-on prétendre que cette haine-là relève d'un racisme ordinaire ?* » demande le philosophe.

L'EXPRESS regrette, pour sa part, que la grève de la S.F.P. n'ait pas permis, après le premier épisode du feuilleton, « *le débat absolument nécessaire pour éclairer un récit souvent elliptique en raison de coupes malheureuses dans la version française. (...) Faute d'explications, les Français risquent de voir dans ce génocide une affaire uniquement allemande* », Jean-Paul Aymon y demande que soit expliqué « *comment les premières mesures antijuives de 1933 ont conduit à Auschwitz et comment elles n'y conduisaient pas nécessairement* ». « *On l'expliquera un jour*, dit-il. *Quand la télévision jouera son rôle de service public.* »

ASPECTS DE LA FRANCE souhaite que le feuilleton, « *en dépit de son affligeante faiblesse esthétique* », parvienne « *à secouer la torpeur politique de nos compatriotes* ». « *D'accord donc, pour* Holocauste, ajoute l'hebdomadaire de l'Action française. *Mais à condition de ne pas s'arrêter à cette dénonciation univoque du crime institutionnalisé. Car si le crime politique, raciste, idéologique, ne sévit plus sous sa ténébreuse défroque nazie, il n'en continue pas moins sa besogne apocalyptique d'ange exterminateur, niché bien au chaud sous les masques sacrés du marxisme-léninisme.*

» *Soixante millions de morts, rien qu'en U.R.S.S., d'après Soljenitsyne. Alors, à quand* l'Archipel du Goulag *sur le petit écran ?* »

Pour *RIVAROL*, la diffusion de cette série « *ne peut que réjouir les Marchais, Debré et autres Chirac, qui accusent le gouvernement allemand de manipuler la Communauté européenne et d'être le fossoyeur de la sidérurgie et de l'agriculture françaises. Bouleversés par ce film plein d'erreurs et dont ils ignoreront qu'il fut surtout réalisé dans un but lucratif*, poursuit l'hebdomadaire de l'opposition nationale et européenne, *combien de braves gens ne vont-ils pas se dire qu'ils auraient bien tort de faire une distinction entre l'Allemagne d'aujourd'hui et celle d'Hitler, capable de tels crimes ?* »

Oublier ? « *Pas question*, répond André Lacaze dans *PARIS-MATCH*. *Comme l'a dit Paul Eluard à notre retour en 1945 :* « Si l'écho de leur voix faiblit, » nous périrons. » *Le serment des rescapés de Mauthausen fait sur l'Appelplatz le jour de leur libération est d'ailleurs :* « Plus » jamais ça ! » *Nous y veillons, mais, hélas ! l'écho de nos voix ne sera pas éternel. Nous ne sommes plus en France que 30 000 concentrationnaires vivants. Ce qui est effrayant, c'est que la rumeur qui veut nier les camps de la mort ait pu s'élever alors que nous sommes encore là. (...) Alors, il faut bénir* Holocauste... »

« *Mais ne pas oublier*, souligne Irène Valence dans *LUTTE OUVRIERE* (trotskiste), *c'est aussi savoir que les préjugés racistes sont une gangrène sur laquelle s'appuie le pouvoir des profiteurs pour fomenter, à l'occasion, leurs pires crimes. (...)* » « *A terme*, ajoute Michel Ritter dans le même numéro, *cette société n'a d'issue qu'entre le socialisme ou la barbarie. Et l'instauration du socialisme ne dépend que de la classe ouvrière.* »

Au-delà des divergences politiques et idéologiques, la presse hebdomadaire reprend en chœur le cri unanime de l'opinion publique : plus jamais d'holocauste !

— A. R.

● *Mgr Etchegaray*, archevêque de Marseille, président de la conférence de l'épiscopat français, a formulé quelques remarques sur l'antisémitisme, à propos de la diffusion d'*Holocauste*. Sur l'accusation de déicide, entendue dans le feuilleton, l'archevêque de Marseille a notamment déclaré qu' « *il faut sans cesse rétablir la vérité sur cette accusation de déicide contre laquelle déjà le concile de Trente, au douzième siècle, réagissait. Mais les idées fausses ont la vie dure...* ».

● RECTIFICATIF. — La chronique intitulée « Le gouvernement de Vichy et les juifs de France », publiée dans *le Monde* du 20 février, a pour auteur Philippe Bourdrel et non Pierre Bourdrel. Nous prions l'auteur d'excuser cette regrettable erreur.

Un document utile et impressionnant :

« Dossier de l'Holocauste »

« *Il serait plus commode d'oublier, mais que le souvenir fasse que plus jamais un tel crime contre l'humanité puisse se reproduire.* » Cette phrase de Simone Veil, sur la couverture du *Dossier de l'Holocauste*, explique et justifie, s'il en était besoin, l'édition de cette brochure. Etablie par Yad Vashem, l'Institut commémoratif des martyrs et des héros de Jérusalem, elle n'avait jamais été traduite en français. Pourtant c'est un document à la fois utile et impressionnant.

En dépit de son titre, le *Dossier de l'Holocauste* est sans relation directe avec le film présenté sur Antenne 2, dont le texte a été publié d'autre part (1). Mais il constitue, à sa manière, une utile base de documentation pour répondre à ceux qui nient les horreurs et contestent l'étendue, voire la réalité même, du massacre des juifs par les nazis.

Impressionnant, ce recueil l'est avant tout par d'admirables et terribles photographies de la chasse aux juifs allemands, des traitements brutaux, des tortures, des exécutions, puis de la déportation massive des juifs des pays occupés, des camps de la mort, du génocide. Le cœur se serre devant les dessins et les poèmes d'enfants du ghetto de Theresienstadt, devant toutes ces images qui constituent à elles seules le plus implacable et le plus irréfutable des réquisitoires.

Ce texte qui court au fil des pages propose un récit assez complet et très honnête du drame, depuis les premières persécutions qui suivent immédiatement l'accession d'Hitler au pouvoir jusqu'au délire apocalyptique de la « solution finale ». L'ouverture du camp de Dachau intervient en mars 1933, moins de deux mois après que, le 30 janvier, Hitler fut devenu chancelier du Reich. Et deux ans plus tard, le 15 septembre 1935, les « lois de Nuremberg » fixent pour l'essentiel le statut des juifs et scelle leur destin. A la veille de la guerre, en janvier 1939, Hitler prévient qu'il n'y a de choix qu'entre « *la bolchenisation universelle de la victoire de la juiverie ou la destruction (vernichtung) de la race juive dans toute l'Europe* ».

La brochure établit le sinistre décompte, pays par pays, des millions de juifs affamés, martyrisés, exécutés, déportés, gazés... Pour la seule Pologne, où vivaient trois millions et demi de juifs, trois millions périssent et cinq cent mille seulement réussissent à s'échapper et à survivre. Entre le début de la campagne de Russie, le 22 juin 1941, et la fin de cette même année, ce sont un million de juifs qui sont massacrés par les Einsatzgruppen d'Heydrich sur les arrières du front.

Simone Veil a raison : il serait plus comode d'oublier, mais la mémoire doit tenir en éveil la vigilance pour empêcher que jamais plus...

P. V.-P.

(1) Chez Robert Laffont.

★ *Dossier de l'Holocauste*, Grasset, 80 pages, 20 F. En vente dans les librairies, les kiosques et chez les marchands de journaux.

Le changement de régime en Bolivie et le sort de l'ancien chef de la Gestapo de Lyon

La fin des « jours tranquilles » pour Klaus Barbie ?

Les démarches que le gouvernement français a demandé à l'ambassade de France en Bolivie d'entreprendre pour obtenir l'extradition du criminel de guerre Klaus Barbie (« le Monde » du 20 février) pourraient avoir plus de chances d'aboutir qu'en 1974. C'est l'une des conséquences possibles du changement de gouvernement bolivien et de la fin de la dictature du général Banzer.

De notre envoyé spécial

La Paz. — Sous le nom d'Altmann, le criminel de guerre nazi Klaus Barbie, ancien chef de la Gestapo de Lyon, considéré comme responsable de la mort de Jean Moulin et de nombreux résistants, continue à couler des jours tranquilles en Bolivie, tantôt à Cochabamba tantôt à La Paz. Dans cette dernière ville, il a même pour habitude d'aller s'attabler un moment en fin de matinée au café La Paz. Mais, depuis le changement de régime intervenu en novembre dernier, l'ancien chef de la section 4 du Sicherheitdienst, de 1942 à 1944, à Lyon, ne semble plus en aussi bons termes avec les nouvelles autorités que du temps du général Banzer, de 1971 à 1978.

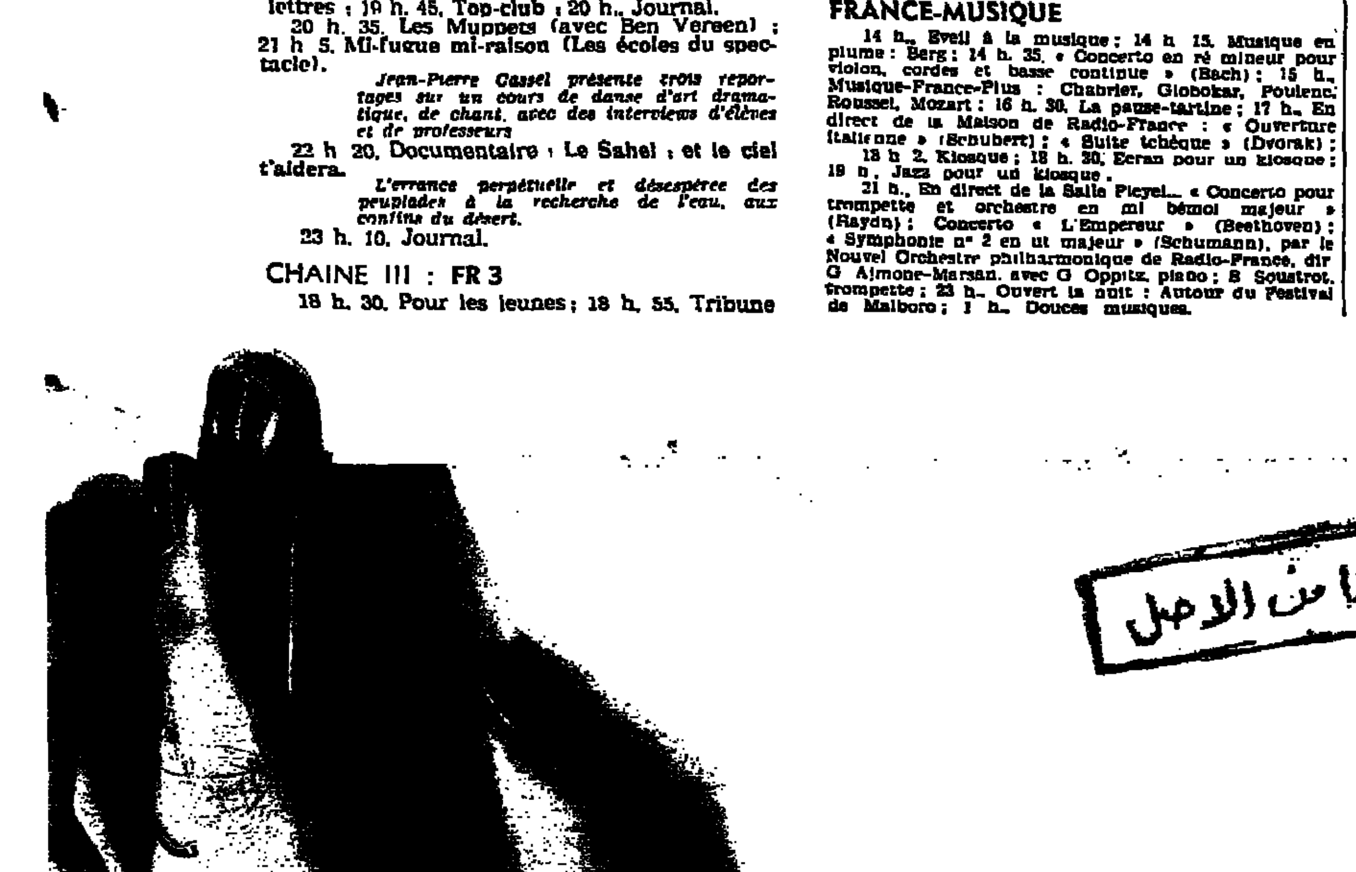
Naturalisé Bolivien, Barbie n'avait pas ménagé son concours au régime d'extrême droite qui s'était emparé du pouvoir après le renversement du gouvernement réformiste du général Torrès en 1971. Sous la dictature du général Banzer, Altmann-Barbie avait ses entrées au ministère de l'intérieur et jouissait de la protection directe du chef de l'État, auquel il avait rendu de « *menus services* ». Ces relations privilégiées n'ont sans doute pas été étrangères au refus opposé, le 11 décembre 1974, par la Cour suprême de Bolivie à la demande d'extradition du criminel de guerre présentée par la France. La Cour, dont l'indépendance était à l'époque fortement sujette à caution, avait fait valoir qu'il n'existait « *aucun traité entre les deux pays pour extrader leurs ressortissants respectifs* ». Le gouvernement du général Banzer, sans hésiter, s'était rangé à l'avis de la Cour.

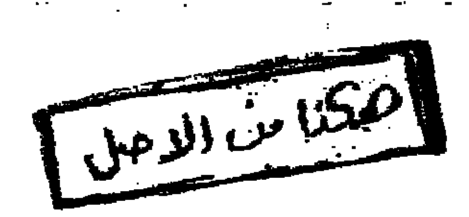
Changement d'atmosphère

Avec l'arrivée au pouvoir du général Padilla, qui a promis de nouvelles élections pour le 1er juillet prochain, un net changement d'atmosphère est aujourd'hui perceptible à La Paz. Les libertés fondamentales ont été rétablies et le processus de démocratisation semble en bonne voie. Le vice-ministre de l'intérieur, M. Walter Rics Camboa, nous a assuré qu'Altmann-Barbie n'avait plus aucun contact avec son ministère. « *Nous ne tolérerions pas*, a-t-il précisé, *la moindre ingérence de sa part dans nos services.* »

De son côté, l'ancien président Hernan Siles Zuazo, chef de file de la gauche et vainqueur frustré des élections avortées de l'année dernière, nous a déclaré sans ambages : « *Evidemment, un gouvernement démocratique ne peut pas protéger un criminel comme Barbie. Nous luttons contre le fascisme local et contre tout fascisme d'où qu'il vienne.* » Au ministère des affaires étrangères, enfin, on se montre disposé à examiner avec attention toute nouvelle démarche concernant Barbie qui pourrait être entreprise par la France.

JEAN-CLAUDE BUHRER.





L'HOLOCAUSTE ET LES CHAMBRES A GAZ

Six millions d'hommes, de femmes et d'enfants sont morts dans les camps nazis simplement parce qu'ils étaient juifs.

Les hommes qui, comme Darquier de Pellepoix, ont contribué à alimenter l'holocauste cherchent, pour se justifier, à écarter les spectres, à *nier l'existence* de cette immense machine à tuer. Si ridicule, si écœurante surtout, que soit leur tentative, du moins est-elle dans la logique de leur personnage.

Moins claire est l'attitude de ceux qu'on appelle les « révisionnistes ». L'histoire, certes, est perpétuelle révision, remise en cause nécessaire des idées acquises, des témoignages les plus reçus. Nulle période, nul épisode ne doit échapper à sa recherche obstinée d'une vérité qui est sa raison d'être.

Il reste à savoir si une obstination maniaque a un rapport avec l'histoire.

L'affaire des chambres à gaz est sur ce point exemplaire. Le terme était devenu synonyme de massacre collectif et organisé. Qu'il n'y ait pas eu de chambres à gaz dans tous les camps de concentration, même dans certains de ceux où on prétend les présenter aux pèlerins ou aux touristes, est un fait que reconnaissent les spécialistes et les témoins directs.

En conclure que rien n'est arrivé, que tout ce qui a été dit, écrit, montré sur les chambres à gaz n'était que mensonges relève pour le moins de l'aberration. D'autant que la « logique » du système aboutit, sinon à nier la déportation, du moins à la ramener à un gros incident. Les victimes ont disparu ? c'est qu'elles n'ont pas existé, ou en petit nombre. Hitler n'a jamais ordonné ni voulu l'extermination des juifs... Le nazisme est, quoi que prétendent les « révisionnistes », réhabilité par eux.

Combat d'une arrière-garde obstinée, goût de la provocation, entêtement dans l'erreur ? Il est de fait que, si peu nombreux que soient les « révisionnistes » systématiques, *ils trouvent un public. S'il ne se* composait que de ceux qui recherchent une justification à des fautes anciennes ou à des positions racistes, il importerait assez peu. Mais il est des hommes, jeunes ou non, qui, en toute bonne foi, s'interrogent : n'ont-ils pas été victimes d'une immense duperie ? Les bases mêmes d'une morale que, croyait-on, des martyrs avaient signée de leur vie, seraient-elles atteintes ? Les « goulags » et les génocides d'aujourd'hui seraient-ils sans précédent ?

Il n'en est rien. Si effroyable que soit la vérité, elle demeure. C'est pour que nulle tromperie ne subsiste que des historiens français venus d'horizons divers ont signé la déclaration que nous publions ci-dessous.

JEAN PLANCHAIS.

La politique hitlérienne d'extermination : une déclaration d'historiens

DEPUIS la fin de la seconde guerre mondiale, il est arrivé à maintes reprises que des publicistes, prenant parfois le titre d'historiens, aient mis en cause la véracité des témoignages sur la politique *hitlérienne* d'extermination. Ces témoignages avaient, en 1945, une évidence aveuglante. La grande majorité des déportés sont aujourd'hui morts. Il nous reste leurs textes et les archives du IIIe Reich, mais cette documentation n'empêche pas toujours des réflexes qui ne sont « critiques » qu'en apparence. Pour soutenir que le Zyklon B n'exterminait que les poux, il faut en réalité admettre en son for intérieur que les juifs, les Tziganes, au besoin les Slaves ou les hommes épuisés par leur travail n'étaient précisément que des poux.

Cela dit, il est naturel que la génération qui n'a pas reçu le choc de 1945 se pose aujourd'hui des questions. C'est à son usage, et non une réponse à qui que ce soit, que nous publions la présente déclaration. Nous le faisons en notre qualité d'historiens, qui ne nous donne aucun droit mais seulement un devoir, celui d'être, à travers les écoles de pensée auxquelles nous appartenons, les serviteurs de *l'humble vérité*, une seule mission, celle dont parlait déjà le « père de l'Histoire » : « *Empêcher que ce qu'ont fait les hommes, avec le temps, ne s'efface de la mémoire.* »

« Des animaux humains »

1\. — *On évalue généralement* à 6 millions le nombre de juifs, à 200 000 le nombre des Tziganes, à *100 000 le nombre* d'Allemands considérés comme héréditairement tarés, exterminés au cours de la guerre. *Il faut y ajouter* plusieurs millions de Polonais, de Russes et d'autres Slaves dont le nombre devait être artificiellement réduit, par la faim, la limitation des naissances ou l'extermination, en fonction des besoins de l'Etat SS, de son espace vital, et de son mépris pour les « sous-hommes », pour ceux que Himmler appelait les « *animaux humains* ».

A ces exterminations collectives s'ajoute l'assassinat individuel, par les méthodes les plus variées — y compris l'empoisonnement par gaz — de très nombreux déportés : Allemands antinazis, résistants des pays de l'Europe de l'Ouest — et singulièrement Français — voire prisonniers de droit commun. Certains de ces assassinats relevaient d'une décision « politique », d'autres *achevaient des corps désormais* incapables de travailler pour la machine de guerre nazie.

2\. — La matérialité des faits est établie à la fois par le témoignage de milliers de déportés, par les documents administratifs émanant des archives du IIIe Reich et qui demeurent significatifs, même lorsqu'ils sont rédigés dans ce que Eichmann appelait l'« Amtsprache » (langage administratif), par les aveux circonstanciés des bourreaux enfin.

3\. — *Cette politique a connu* plusieurs étapes. Dès le 1er septembre 1939, Hitler donnait l'ordre de supprimer les malades mentaux allemands qualifiés de bouches inutiles. Six centres d'*extermination comprenant* des chambres à gaz furent installés en Allemagne (Brandeburg, Grafeneck, Bernburg, Sonnenstein, Hartheim, Hadamar). Devant les protestations publiques du clergé allemand, Hitler fut cependant contraint en août 1941, de suspendre ce « programme d'euthanasie ».

En prévision de l'attaque contre l'*Union soviétique*, Hitler ordonnait l'extermination, dans les territoires à conquérir, des ennemis *raciaux* : les juifs, des adversaires idéologiques : les « commissaires » communistes, des éléments « asociaux » : les Tziganes. Cette extermination fut d'abord essentiellement le fait des détachements spéciaux, les « Einsatzgruppen ». Ils ont tué, principalement par *fusillade, mais* aussi à l'aide de camions comportant un dispositif permettant de gazer les occupants, *un nombre difficile* à évaluer d'êtres humains, peut-être deux millions. Ces méthodes entraînaient des difficultés psychologiques pour les autorités militaires et civiles, et ne furent pas appliquées en dehors du territoire soviétique, lieu par excellence de la *guerre idéologique*. Partout ailleurs, l'extermination fut pratiquée grâce à la création d'installations spéciales, principalement sur le territoire polonais. Au cours des premiers mois de 1942, cinq camps d'extermination, en dehors d'Auschwitz qui leur est antérieur et qui se trouvait alors sur le territoire du Reich, furent créés avec toutes les installations nécessaires, et notamment les chambres à gaz, Chelmno (1), Belzec, Sobibor, Treblinka et Maïdanek. Une mise en scène adéquate (camouflage des bâtiments en gare ordinaire, à l'aide d'affiches et d'inscriptions correspondantes) était destinée à donner le change aux victimes, pour prévenir les rébellions désespérées de dernière heure. Parmi tant et tant de témoignages, qui ne peuvent évidemment émaner de ceux qui ont été tués, faut-il rappeler celui du SS Gerstein qui tenta en vain d'alerter, dès 1942, les autorités civiles et religieuses sur ce qui se passait dans ces camps ? *Ecrit par lui-même, le* 26 avril 1945, pour les autorités françaises, dans un français hésitant, son récit, indiscutable sur l'essentiel, de ce qu'il a vu à Belzec, n'en est que plus saisissant :

« *Moi-même avec le hauptmann Wirth, police, nous nous trouvons avant les chambres de la mort. Totalement nus, les hommes, les femmes, les jeunes filles, les enfants, les bébés, les à une seule jambe, tous nus, passent. Au coin, un SS fort qui, à haute voix pastorale, dit aux pauvres : « Il » nous n'arrivera rien que vive- » ment respirer, cela fait forts » les poumons, cette inhalation, » c'est nécessaire contre les mala- » dies contagieuses, c'est une belle » désinfection ! » Demandé quel serait leur sort, il leur dit : « Vrai- » ment, les hommes doivent tra- » vailler, bâtir des rues et des » maisons. Mais les femmes ne » sont pas obligées. Seulement si » elles veulent, elles peuvent aider » au ménage ou dans la cuisine. » Pour quelques de ces pauvres gens, petit espoir encore une fois, assez pour les faire marcher sans résistance aux chambres de la mort, la majorité sait tout, l'odeur leur indique le sort ! Alors ils montent le petit escalier et, voyant la vérité ! Mères, nourrices, les bébés à la poitrine, nues, beaucoup d'enfants de tout âge, nus ils hésitent, mais ils entrent dans les chambres de la mort, la plupart sans mot dire, pressés des autres derrière eux, agités par les cravaches des SS. Une juive, quarante ans environ, les yeux comme des flambeaux, cite le sang de leurs enfants sur leurs meurtriers. Recevant cinq coups de cravache au visage de la part de hauptmann de police Wirth lui-même, elle disparaît dans la chambre à gaz. Beaucoup font leurs prières, d'autres disent : « Qui est-ce qui » nous donne de l'eau pour la » mort ? » (rite israélitique ?). Dans les chambres, la SS presse les hommes. « Bien remplir », le hauptmann Wirth a ordonné Les hommes nus sont debout aux pieds des autres. Sept cents à huit cents à 25 m2, à 45 m3 ; Les portes se ferment.* »

(1) A Chelmno, camp créé en décembre 1941, il ne s'agit pas encore de chambres à gaz fixes, mais d'un garage abritant des « camions à gaz » semblables à *ceux qui étaient utilisés en Russie* par les *Einsatzgruppen*.

Auschwitz

Exposant le 20 janvier 1942, devant une quinzaine de hauts fonctionnaires, ce qu'on appelait désormais « *la solution finale du problème juif* », le ministre de la police, Reinhard Heydrich, se contentait de dire qu'une grande partie des juifs déportés « *s'éliminera tout naturellement en raison de son état de déficience physique. Le résidu qui subsisterait en fin de compte — et qu'il faut considérer comme la partie la plus résistante — devra être traité en conséquence* ». Il s'agissait là d'un double euphémisme : « *traiter en conséquence* » signifiait en réalité « *gazer* », et les éléments les moins résistants, les femmes, les enfants, les vieillards, furent traités en conséquence dès leur arrivée sur les lieux d'extermination.

C'est à Auschwitz que le plan nazi d'extermination fut porté à la perfection. Créé en été 1940, d'abord à l'intention des prisonniers politiques ou criminels polonais ou allemands, ce camp, ce complexe gigantesque plutôt, couvrant quelques dizaines de kilomètres carrés, devint tout à la fois un lieu d'extermination immédiate et un camp de travail aux conditions de travail spécialement inhumaines. L'espérance moyenne de vie des détenus était de six mois. C'est en juin 1941 qu'Himmler chargea Rudolf Hoess, commandant d'Auschwitz, d'y établir un camp d'extermination. Après des expériences préalables effectuées sur des prisonniers soviétiques, Hoess opta pour le gaz « Zyklon B », un produit insecticide dont se servait couramment l'armée allemande. A partir du printemps 1942, les convois de juifs de toutes nationalités, y compris les convois provenant de France, affluèrent à Auschwitz.

Dans chaque convoi, environ les trois quarts des déportés : les enfants, les vieillards, la majorité des femmes, prenaient aussitôt le chemin des chambres à gaz d'Auschwitz-Birkenau. Leurs cadavres étaient incinérés dans de vastes crématoires attenant aux installations d'asphyxie. C'est également à Auschwitz que furent exterminés, pendant l'été 1944, les Tziganes de nationalité allemande. C'est enfin encore à Auschwitz que furent pratiquées de nombreuses « expériences médicales » comportant la dissection *in vivo* d'êtres humains.

Ces pratiques se poursuivirent jusqu'au mois de novembre 1944. Sur l'ordre d'Himmler, les installations *meurtrières, chambres* à gaz, fours crématoires, furent alors détruites, comme avaient été *détruits, un an auparavant*, les équipements analogues des camps polonais — à la seule exception de Maïdanek.

Le camp d'Auschwitz fut évacué devant l'avance soviétique au tout début de 1945. R. Hoess estimait le nombre des victimes à deux millions et demi de gazés, à un demi-million de morts dans le camp proprement dit ; ces chiffres sont certainement exagérés, mais il n'est pas possible d'en donner de sûrs : les SS ne comptabilisaient pas ceux qui étaient immédiatement conduits à la chambre à gaz.

Les témoignages

4\. — Un témoignage, un document, peuvent toujours être suspectés. La critique des textes est une des règles fondamentales de notre profession. Il n'est pourtant pas possible de suspecter un ensemble gigantesque de témoignages concordants, émanant de personnes de toutes les professions, de tous les niveaux d'instruction, témoignages qui, pour nombre d'entre eux, ont été produits en justice au cours de procès, où l'on a vu les magistrats, y compris les magistrats allemands, se faire de plus en plus exigeants quant à la qualité de la preuve, au fur et à mesure que l'impression d'horreur immédiate qui avait marqué la fin de la guerre s'éloignait. Faut-il préciser qu'ont témoigné tous ceux qui ont participé, à quelque niveau que ce soit, au processus d'extermination, depuis les membres du « *Sonderkommando* », chargés de conduire les victimes à la chambre à gaz et de dépouiller les *cadavres, jusqu'au commandant* d'Auschwitz en personne ?

5\. — Un dernier mot pour finir. *Chacun* est libre d'interpréter un phénomène comme le génocide hitlérien selon la philosophie qui est la sienne. Chacun est libre de le confronter ou de ne pas le confronter avec d'autres entreprises de meurtres, antérieures, contemporaines, postérieures. Chacun est libre de se référer à tel ou tel type d'explication ; chacun est libre, à la *limite*, d'imaginer ou de rêver que ces faits monstrueux n'ont pas eu lieu. Ils ont malheureusement *eu lieu* et personne ne peut en nier l'existence sans outrager la vérité. Il ne faut pas se demander *comment, techniquement*, un tel meurtre de masse a été possible. Il a été possible techniquement *puisqu'il a eu lieu*. Tel est le point de départ obligé de toute enquête historique sur ce sujet. *Cette vérité*, il nous appartenait de la rappeler simplement : il n'y a pas, il ne peut y avoir de débat sur l'existence des chambres à gaz.

Ce texte a été signé par les historiens dont les noms suivent et qui travaillent ou enseignent au Collège de France, au C.N.R.S., dans les universités de Paris et de province, à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, à l'Ecole pratique des hautes études : Philippe Ariès, Alain Besançon, Robert Bonnaud, Fernand Braudel, Pierre Chaunu, Monique Clavel-Levêque, Marc Ferro, François Furet, Yvon Garlan, Jacques Julliard, Ernest Labrousse, Jacques Le Goff, Emmanuel Le Roy Ladurie, Pierre Levêque, Nicole Loraux, Robert Mandrou, Claude Mossé, Roland Mousnier, Jacques Néré, Claude Nicolet, Valentin Nikiprowetzky, Evelyne Patlagean, Michelle Perrot, Léon Poliakov, Madeleine Rebérioux, Maxime Rodinson, Jean Rougé, Lilly Scherr, Pierre Sorlin, Lucette Valensi, Jean-Pierre Vernant, Paul Veyne, Pierre Vidal-Naquet, Edouard Will.

Les initiateurs de cette déclaration ont tenu à lui adjoindre une courte bibliographie qui permette à tout lecteur honnête de se faire une idée juste de ce que fut l'extermination nazie et la société concentrationnaire qui s'est constituée sur ces marges. Nous avons choisi à dessein des livres de tous niveaux et de toute nature, tous aisément accessibles. Une bibliographie complète serait proprement gigantesque.

I. — DOCUMENTS ET TEMOIGNAGES

Rudolf Hoess, *Le commandant d'Auschwitz parle*, trad. C. de Grunwald, Julliard, 1959.

Primo Levi, *J'étais un homme* (Se questo è un uomo), trad. M. Causse, Buchet-Chastel, 1961.

L. Poliakov et J. Wulf, *le IIIe Reich et les juifs*, Gallimard, 1959.

L. Poliakov, *Auschwitz*, collection « Archives », Julliard, 1964, réédition *Julliard-Gallimard, 1973*.

E. Wiesel, *la Nuit*, Editions de Minuit, 1958, préface de François Mauriac.

Olga Wormser, *la Déportation*. Textes et documents n° 17, Institut pédagogique national, 1964.

O. Wormser et H. Michel, *Tragédie de la déportation*, 1940-1945. *Témoignages de survivants des camps de concentration allemands*, Hachette, 1955 (plusieurs rééditions).

II. — LES PROCES

H. Langbein, *Der Auschwitz-Prozess. Eine Dokumentation*. Deux volumes, Europa Verlag, Vienne, 1965.

Le Procès de Jérusalem, jugement, documents. Présentation de L. Poliakov, Calmann-Lévy, 1963.

L. N. Williams et M. V. Hill, *Auschwitz en Angleterre. L'Affaire Dering*, trad. Magd Paz, Calmann-Lévy, col. Dias ora, 1971.

III. — ANALYSES HISTORIQUES ET SOCIOLOGIQUES

E. Ben Elissar, *la Diplomatie du IIIe Reich et les juifs ; 1933-1939*, Julliard, 1969.

S. Friedländer, « L'extermination des juifs d'Europe : pour une étude historique globale », *Revue des études juives*, 1976, pp. 111-144.

R. Hilberg, *The Destruction of the European Jews*, Chicago, Quadrangle Books, 1961.

H. Langbein, *Hommes et femmes à Auschwitz*, trad. D. Meunier, Fayard, 1975.

L. Poliakov, *Bréviaire de la haine*, Calmann-Lévy, 1951, rééd., 1979, préface de François Mauriac.

G. Reitlinger, *The Final Solution*, Valentine Mitchell, Londres, 1953 (plusieurs rééditions).

Revue d'histoire de la seconde guerre mondiale, numéros spéciaux, « Le système concentrationnaire allemand » (1954) ; « La condition des juifs » (1956), P.U.F.

D. Rousset, *l'Univers concentrationnaire*, le Pavois, 1946, rééd. Editions de Minuit, 1965.

G. Tillion, *Ravensbrück*, Editions du Seuil, 1973.

Il faut ajouter à cette liste le film d'Alain Resnais, *Nuit et brouillard* (1955).

« UN ROMAN INSPIRÉ »

Une lettre de M. Georges Wellers

Depuis quelques semaines, s'est rallumée la discussion concernant les chambres à gaz dans les camps de concentration nazis, dont l'existence est niée par certains.

Pour oser le faire, il faut obéir à quelques règles de travail historique inventées dans les années 50 par un *certain P. Rassinier*. Il s'agit des problèmes se rapportant aux aspects particu*lièrement odieux et dramatiques* du régime national-socialiste, notamment au « goulag » hitlérien, *couverts par un épais secret* de rigueur toujours et partout où les goulags existent. Ce qu'on *en sait vient des témoignages* des victimes ou des bourreaux, et de documents officiels souvent écrits dans un langage où des termes apparemment anodins couvrent les réalités les plus révoltantes et inavouables. Pour retrouver cette réalité, il faut accomplir un travail minutieux de vérifications, de recoupements, de confrontations.

Rassinier et ses imitateurs appliquent des règles de travail très simples et très pratiques. La première règle consiste à écarter tous les témoignages plus ou moins gênants, sous deux pré*textes : si les témoignages* sont concordants, ils sont déclarés sans valeur, soit parce que provenant *de connivences nées* des intérêts communs des témoins, soit parce qu'ils ont été obtenus sous la torture ou grâce à des promesses. Si les témoignages sont contradictoires, leurs auteurs sont de toute évidence des menteurs. La seconde règle consiste à prendre *à la lettre* les *euphémismes* du langage officiel, inventés pour cacher la vérité.

On se demandera peut-être : que peut-on écrire de cohérent dans ces conditions ? La réponse est simple : un *roman, dont l'auteur* affirme catégoriquement comme vérité ce qui lui plaît. S'il *le fait avec « autorité » et habileté*, le « truc » risque de réussir.

Voici une illustration concrète du procédé tel qu'il a été employé récemment par un élève de Rassinier.

Depuis 1940, le médecin SS Kremer a tenu un journal intime où *il a noté différents événements* de sa vie, et qui s'est terminé le 11 août 1945, jour de son arrestation par les Anglais, dans la zone de leur occupation en Allemagne. Au cours d'une perquisition à son domicile, on découvre le journal. Entre le 29 août et le 18 novembre 1942, Kremer a été affecté au camp d'Auschwitz, où il participe aux *quatorze « actions spéciales »* (« Sonderaktion »), qu'il note brièvement dans son journal. A la date du 18 octobre 1942, on lit : « *Ce dimanche matin, par un temps froid et humide, j'ai assisté à la onzième action spéciale (Hollandais). Scènes atroces avec trois femmes qui supplient qu'on leur laisse la vie.* » Voilà tout ce que dit le journal de Kremer.

Un historien, circonspect par métier, se rapportera d'abord aux archives du camp d'Auschwitz, où il trouvera une documentation montrant que, en effet, le 18 octobre 1942 est arrivé un convoi de 1 710 personnes, venant du camp de Westerbrock, en Hollande. Kremer n'a donc rien inventé. Notre historien pensera ensuite que la « Sonderaktion » est une opération où la vie des personnes est en jeu, puisque trois femmes supplient qu'elle *leur soit laissée*. Dans les archives d'Auschwitz, il verra que de ce convoi 116 personnes, uniquement des *femmes*, ont été introduites dans le camp. Par contre, sur le sort de *1 594 autres, les archives sont* muettes : elles n'ont pas été introduites dans le camp, elles *n'ont pas été réembarquées* et renvoyées ailleurs. Elles ont disparu ! Là s'arrêtent les certitudes.

Mais notre émule de Rassinier a ses idées sur la question. En effet, il écrit : « *... les scènes atroces devant le « dernier bunker » sont des exécutions de condamnés à mort, exécutions... auxquelles le médecin était obligé d'assister. Parmi les condamnés, se trouvent trois femmes arrivées dans un convoi de Hollande : elles sont fusillées.* » Où prend-il tout cela ? Kremer ne dit rien au sujet des condamnations à mort le 18 octobre 1942, ni des trois femmes en question, ni d'autres, ni du sort réservé finalement aux premières. *Du pur roman ?* Sûrement, mais un roman qui a l'énorme avantage de montrer au *lecteur abusé que* la « Sonderaktion » n'a rien à voir avec les prétendues « sélections pour les chambres à gaz », et que le cas des trois femmes est celui de « condamnées à mort » (par qui, quand, et pourquoi ?), et fusillées pour cela. Normal, n'est-ce pas ?

Mais ce roman est un roman inspiré. En effet, après son arrestation en août 1945, le docteur Kremer est livré par les Anglais aux Polonais pour être jugé, avec trente-huit autres SS de la *garnison* d'Auschwitz, *dans* un procès instruit par le tribunal de Cracovie. En cours d'instruction, *exactement* le 18 juillet 1947, il est interrogé à propos de sa note du 18 juillet 1942 et il raconte : « *Lors de l'action spéciale que j'ai décrite dans mon journal à la date du 18-10-1942, trois Hollandaises ne voulaient pas entrer dans la chambre à gaz et suppliaient de leur laisser la vie sauve. C'étaient des femmes jeunes, en bonne santé, malgré cela, leur prière n'a pas été exaucée, et les SS qui participaient à l'action* les *ont fusillées sur place.* » (1) (p. 238-9). Notre romancier connaît parfaitement le texte de cette déposition, il l'a cité en référence, mais en retenant uniquement le fait que les trois femmes ont été fusillées ; *pour le reste, il le cache au lecteur* : pas la moindre allusion au sujet des chambres à gaz, ni de l'assassinat sur place ni sur le sens évident du terme de « Sonderaktion ». Il abuse, donc, son lecteur en toute connaissance de cause ! Et cependant, un autre *SS*, l'ex-commandant d'Auschwitz, Hoess, ignorant tout des paroles de Kremer, avait écrit à propos des sélections à l'arrivée de convois : « *... Dès qu'une inquiétude se faisait sentir, on s'emparait discrètement de ceux qui la semaient, on les conduisait derrière la maison et on les tuait avec une carabine de petit calibre de façon que les autres ne puissent entendre les coups de feu.* » (1) (p.100). Ainsi, Hoess confirme Kremer.

Le cercle semble bouclé, la *démonstration du caractère scandaleusement* abusif de la littérature de notre romancier, qui se donne pour un « chercheur de vérité » scrupuleux, semble être faite. Eh bien ! non. Le romancier prend les devants en écrivant qu'il ne faut pas lui « *opposer les témoignages* » de Pery Broad et de R. Hoess ou, pourquoi pas, les « *aveux* » après la guerre de J.P. Kremer. Notre romancier rejette ainsi toutes les sources qui lui déplaisent, mais cependant puise à sa façon, dans les « *aveux* » de Kremer, le renseignement concernant l'exécution de trois malheureuses femmes, parce que ce renseignement lui convient. Que le lecteur juge lui-même ces méthodes...

Le Zyklon B

Autre exemple : notre romancier s'arrête longuement sur l'impossibilité technique de l'emploi du Zyklon-B à base d'acide cyanhydrique comme moyen d'assassinat dans les chambres à gaz. Pourquoi ? Parce que le « *Zyklon B ne faisait pas partie des gaz... ventilables* » (sic !), et, dans ces conditions, il était impossible de pouvoir envoyer « *soit immédiatement* », soit « *peu après la mort des victimes* » l'équipe chargée de retirer les cadavres de la chambre encore pleine de vapeurs. A l'appui de *cette argumentation* est cité un document dans lequel le fabricant précise que l'acide cyanhydrique « *adhère aux surfaces* » et que, pour s'en débarrasser, il faut prendre des précautions spéciales (NI 9098). Or, dans ce document, le fabricant parle de désinfection d'un appartement dans une maison d'habitation pleine de meubles, de matelas, de vêtements, etc. A Auschwitz, dans les chambres à gaz, il n'y avait que le plafond, le plancher, les quatre murs et une compacte foule de gens tout nus. Dans ces conditions, la concentration des vapeurs nocives restées dans l'atmosphère après la mort due à l'absorption de ces vapeurs par des centaines de poitrines, et après une énergique ventilation par un « *dispositif d'aération et de désaération* », était, sans doute, incomparablement plus faible que celle existant dans un appartement encombré de divers objets. Et s'il y avait tout de même un danger pour la santé des membres du Sonderkommando chargés de sortir les cadavres, ce danger était le dernier des soucis de Hoess et compagnie.

Enfin, notre auteur nous livre sa déception après la visite de deux chambres à gaz : celle de *Maïdanek et celle de Struthof*. Il trouve « *ces prodigieuses armes du crime* » que sont les « *chambres à gaz* », sans aucune allure ! On se demande quelle idée de « *ces armes du crime* » il se faisait avant ses visites. Il a dû tout de même lire que tout était fait pour tromper les victimes qui pénétraient dans une chambre à gaz dont l'aspect était rendu *intentionnellement banal. Il est* vrai qu'il s'agit de « faux témoignages ». Mais, pour une fois, il *semble qu'on peut les croire* à tel point il est évident que la SS avait un intérêt majeur à rassurer les futures victimes et à éviter les désordres, les agitations, voire les révoltes. D'autre part, notre auteur, manifestement, n'a jamais songé que parmi les *diverses « armes du crime » il est* mille fois plus facile de fabriquer une chambre à gaz qu'un couteau *ou un méchant pistolet. En effet*, tous les candidats au suicide par le gaz de ville ferment les fenêtres et les portes de leur appartement, ouvrent le robinet du gaz et meurent dans une « chambre à gaz » improvisée en une minute.

(1) *Auschwitz vu par les SS*. Ed. du musée d'Auschwitz, Cracovie 1974.



emplois internationaux — emplois internationaux

ASIAN DEVELOPMENT BANK

The Asian Development Bank is an International development finance institution based in Manila, Philippines. Its membership comprises forty-three countries, twenty-nine of which are from the Asian region and fourteen from Western Europe and North America. It was established for the purpose of lending funds, promoting investment and providing technical assistance to developing countries, and generally, for fostering economic growth in the Asian region.

The Bank offers challenging opportunities to highly qualified and experienced professionals who seek employment either on a career or fixed-term basis and invites applications for the positions of:

PROJECT ENGINEERS

Agriculture, Agro-Processing, Consulting Services, Electric Power, Fishing Ports, Highways, Irrigation, Mechanical, Mining, Mineral Geology, Ports, Port Operations, Railways, Water Supply.

FINANCIAL ANALYSTS
PROJECT ECONOMISTS

Agriculture, Development Banks, Electric Power, Fish Marketing, Industry, Irrigation, Transport, Water Supply, Urban Development.

EDUCATION, HEALTH
and ENVIRONMENTAL SPECIALISTS

ADMINISTRATIVE OFFICERS

BUILDING ENGINEERS

ECONOMIC EDITORS

PERSONNEL OFFICERS

RECORDS OFFICERS

SYSTEMS AND PROCEDURES OFFICER

TREASURY OFFICERS

Successful applicants will hold a relevant university degree and have a minimum of five years of experience in their field of expertise, preferably in developing countries. The preferred age range is from thirty to fifty years. Fluency in written and spoken English is essential. Staff will be based in Manila, Philippines but most position involve extensive international travel.

Interested persons should send their curriculum vitae, including present salary, quoting.

Ref. N° FR 2 to:
PERSONNEL DIVISION
ASIAN DEVELOPMENT BANK
P.O. BOX 789
MANILA, PHILIPPINES

banque

Banque Internationale en pleine expansion, recherche pour son réseau

AFRIQUE OCCIDENTALE
ET CENTRALE

CADRES
CLASSE VI ET VII

Les postes à pourvoir exigent une expérience bancaire de plusieurs années dans l'exploitation impliquant une bonne polyvalence.

Diplôme universitaire ou professionnel souhaité.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 6628-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

HOLLANDE
AU Q.G. EUROPÉEN D'UN TRÈS GRAND GROUPE INDUSTRIEL MONDIAL

NON LOIN D'ANVERS
UN DÉPARTEMENT MARKETING DE COMMUNICATION
INDUSTRIELLE (BRANCHE PLASTIQUE) recherche

SPÉCIALISTE EN COMMUNICATIONS & PROMOTION DES VENTES

RESPONSABLE DE TOUTE LA COMMUNICATION ET DE LA PROMOTION DES VENTES EN EUROPE, pour une gamme de PRODUITS INDUSTRIELS (matières premières et semi-finis PLASTIQUES) : Plan de communication multinational à partir d'un plan de marketing. Traduction des besoins aux Agences de Publicité dans chaque Pays. Mise en application - Gestion de toute la documentation en plusieurs langues

HOMME JEUNE, de formation technique ou Business School
- Parfait BILINGUE ANGLAIS (indispensable).
- EXPERIENCE DE MARKETING INDUSTRIEL, du travail avec les Agences de Publicité et, si possible, de la communication industrielle.

POSTE EVOLUTIF AU NIVEAU EUROPE DANS UN GROUPE PRESTIGIEUX.
DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manusc., C.V. dét., rémunération et photo ss. réf. 4043 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

CLIMATISATION

Nous sommes en République fédérale d'Allemagne une société importante avec un taux élevé d'exportation et nous recherchons un ingénieur ayant la fibre commerciale pour exercer la fonction de :

INGÉNIEUR
pour déplacements à l'étranger

Les candidats doivent

avoir des connaissances de base de la langue allemande, avoir une santé solide et être prêts à voyager dans des pays lointains. Les qualités requises sont les suivantes : avoir du flair, le sens des affaires, des facilités de contacts et un goût prononcé du commerce.

Il est nécessaire de posséder de l'expérience dans le domaine de la climatisation. En principe, les candidats doivent s'attendre à vendre dans tous les pays en dehors de l'Europe, avec un accent particulier sur certaines régions. Leur tâche consistera avant tout à déceler et suivre les marchés éventuels, à négocier avec les partis et les clients intéressés, à établir et à maintenir des relations avec les autorités et les compagnies dignes d'intérêt.

Ils passeront vraisemblablement, bien qu'avec des interruptions, la moitié de leur temps à l'étranger. Leur rémunération sera à la hauteur de l'importance de ce travail, à la fois intéressant et varié.

La ville d'Aix-la-Chapelle, où siège notre société, se trouve à 2 kilomètres de la frontière, offrant ainsi aux candidats la possibilité de résider en Belgique.

Les lettres de sollicitation doivent être manuscrites et préciser la disponibilité et les prétentions de salaire. Elles seront accompagnées d'une photo d'identité et des documents appropriés.

H. KRANTZ GmbH & Co.
Lufttechnik, 5100 Aachen, R.F.A.

Contrôleur de gestion

ABIDJAN — **275.000 F**

Un Groupe Industriel, très connu dans son secteur, recherche le Contrôleur de Gestion de sa société Ivoirienne (17 milliards de Francs CFA - 2300 Personnes). Il sera chargé de l'élaboration des budgets, de leur contrôle, veillera à la sortie des tableaux de bords et des documents financiers, fera respecter les délais, analysera les écarts, contrôlera le bon fonctionnement d'un outil de gestion informatisé. Il dirigera un service d'une vingtaine de personnes.

Agé de 35 ans minimum, possédant le DECS et si possible diplômé d'une école commerciale (HEC, ESSEC, ESCP ...) le titulaire de ce poste aura acquis une expérience analogue dans une société appliquant les méthodes anglosaxonnes de contrôle de gestion. Un perfectionnement type INSEAD, CPA, ICG ... constitue un atout supplémentaire. A la rémunération proposée s'ajoute un logement de fonction. A terme, perspectives d'évolution de carrière.

Ecrire avec C.V. sous réf. 2475 à Ph. VINCHON 65, Av. Kléber 75116 PARIS. Discrétion assurée.

CORT

LE COMMISSARIAT NATIONAL A L'INFORMATIQUE ALGER

Recrute :

— Ingénieurs Informaticiens
— Analystes Programmeurs

ayant une grande expérience sur des chaînes et des projets complexes.

Adresser curriculum vitae détaillé à :

Direction des Etudes - C.N.I.
Route Nationale n° 5
Cinq-Maisons - El Harrach
ALGÉRIE

Cabinet exp.-comptable afr., franç., cherche collaborateur fut. assoc. tit. DECS/DEC/ESC. Adr. C.V. + photo diplômes + prét. au no 7148 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris cedex 09 qui transmettra

Jne fille, 14 à 16 ans, pour apprendre ménage dans jeune famille à Bâle (Suisse)
Off. av. phot s/chif. 5086 à MOSSE : Annoncen AG. Postf... CH 4001 BASEL

Recherchons un jeune homme ayant expérience de la mer et connaissances en

HYDROGRAPHIE

(sondages en mer à ultra-sons, levées hydrographiques ou mesures océanographiques) pour participer à une mission hydrographique de longue durée dans un port d'Afrique noire francophone. Veuillez prendre contact en écrivant (joindre C.V. et préciser votre dernière rémunération) sous la référence 4408 à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv. M 86), 14, r. Clauzel, Paris-9e

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour un très gros chantier de barrage
OUTRE-MER
son

responsable de gestion du matériel et des équipements

Il sera directement rattaché au Directeur des Travaux.
Ce candidat aura :
— une formation supérieure (Arts et Métiers ou équivalent),
— une expérience confirmée de la gestion de parcs de matériels importants et d'équipements, en particulier sur des chantiers similaires,
— une expérience outre-mer.

Poste à pourvoir immédiatement.
L'Anglais écrit et parlé est indispensable.
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous référence 8/01 M à :

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Important bureau d'études à vocation internationale recherche pour sa filiale de

TUNIS
ATTACHE DE DIRECTION

HEC, SUP. de CO. ou équivalent

Il sera responsable de la division administrative et financière de la filiale (gestion, comptabilité et personnel). Expérience de 5 à 10 ans exigée. Poste stable. Parfaite connaissance de l'ARABE maghrébin exigée. Expérience tunisienne souhaitée.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 9400 à :

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

emplois régionaux

Importante Société d'exploitation de chauffage, recherche

POUR MARSEILLE ET RÉGION

JEUNE INGÉNIEUR POUR ÊTRE CHARGÉ D'AFFAIRE

Votre formation initiale : Electromécanicien, Thermicien, (E.S.M.E. - I.N.S.A. - E.N.S.I. - etc).

Vous avez un début d'expérience professionnelle (ou bien quelques bons stages).

Votre désir : travailler dans un domaine technique sans vous limiter au bureau d'études et prendre, peu à peu, après une formation adéquate, des responsabilités complètes sur une Affaire de service technique, depuis le recrutement du personnel jusqu'à la gestion commerciale de cette affaire.

C'est une fonction qui demande des prises de responsabilités et la capacité à les assumer, la facilité dans les rapports avec la clientèle ainsi que la rigueur d'un gestionnaire.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, sous réf. 1707 à SWEERTS, B.P. 269 75424 PARIS CEDEX 09 qui transmettra.

Contrôle qualité secteur mécanique 250 km sud-est Paris

Nous recherchons :

UN INGÉNIEUR A.M.

ou EQUIVALENT

pour prendre la responsabilité de notre service contrôle qualité.

Placé sous l'autorité du Directeur de l'unité de production. Il aura l'entière responsabilité de la politique d'Assurance et de Contrôle qualité de la société, tant sur le plan des relations externes avec les clients et fournisseurs que sur celui de la mise en place des procédures, de leur application et des liaisons avec le Bureau d'Etudes et le Service après-vente.

Une expérience de quelques années en contrôle qualité dans le même secteur est indispensable.

La connaissance de l'analyse de la valeur et de celle l'Anglais seraient des atouts supplémentaires.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à
RÉGIE-PRESSE
no T. 011.306 M., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉCANIQUE DU SUD-OUEST
recherche pour son Service du Personnel

un cadre, fonction personnel

ayant une formation supérieure et si possible une première expérience

Il aura essentiellement pour mission :
- d'étudier, mettre en place et suivre le plan de formation;
- de conseiller la hiérarchie et le personnel dans le choix des moyens;
- d'assurer la gestion administrative et comptable de la formation.
- En dehors de ces tâches, il pourra se voir confier des travaux relevant plus directement de la fonction personnel tels que : statistiques, bilan social, etc...

Adresser C.V., photo et prétentions, sous réf. NERU (mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

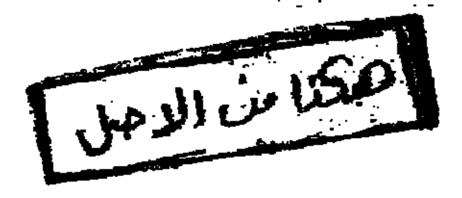
SOCIÉTÉ DE DOCUMENTATION TECHNIQUE
recherche pour
région méditerranéenne

RESPONSABLE D'AGENCE

Capable d'encadrer et d'animer une équipe de vingt ingénieurs et techniciens.

Connaissances électronique appréciées.

Envoyer C.V. et prétentions à Monsieur PEUGNET B.P. 88 - 75840 PARIS CEDEX 17





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Directeur technique péri-informatique

140.000+

Ce poste comprend la direction des services Méthodes, Planning et Production (plus de 200 personnes) d'une de nos usines située en province.

Il convient à un Ingénieur (*électronicien ou électromécanicien*) *expérimenté dans l'un au* moins des domaines cités ci-dessus et parlant bien anglais.

Envoyer C.V., photo et prétentions de salaire à No 98068 CONTESSE PUBLICITE, 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

RTC

INGENIEURS ELECTRONICIENS, PHYSICIENS, ELECTRO-MECANICIENS DIPLOMES GRANDES ECOLES

- Vous êtes débutants ou avez quelques années d'expérience.
- *Vous souhaitez valoriser votre formation dans* une fonction où vos connaissances techniques *et vos capacités d'innovation pourront s'appliquer* directement au sein d'équipes de haut niveau s'appuyant sur des equipements de pointe.
- Vous espérez évoluer vers des fonctions où les responsabilités portent non seulement sur des aspects techniques mais intègrent aussi les aspects économiques et humains.
- Notre Entreprise, leader dans le domaine des composants électroniques (circuits integres, circuits hybrides, cellules solaires, cristaux liquides, opto-électronique, etc ...), recherche des éléments de valeur à qui seront confiées *des responsabilités de developpement, d'industrialisation* ou de production.
- Ces postes sont offerts dans nos Centres industriels de CAEN et d'EVREUX avec de *larges possibilités d'evolution dans* les autres centres de notre Groupe.

Adresser une lettre manuscrite de candidature, accompagnée d'un curriculum vitae et d'une photo récente à : R.T.C. LA RADIOTECHNIQUE COMPELEC, Département Central du Personnel, 51, rue Carnot - 92150 SURESNES.

SOCIETE AGRO-ALIMENTAIRE cherche pour développement de son département

ADJUVANTS POUR L'ÉLEVAGE

SON DIRECTEUR TECHNICO-CCIAL

— Il doit avoir :
- une *formation* marketing ;
- des qualités d'organisateur ;
- une expérience réussie dans la vente d'adjuvants (composés minéraux).

— Il aura pour mission :
- la promotion des produits existants ;
- l'analyse des besoins nouveaux ;
- *l'animation des points de ventes.*

Une formation supérieure et une spécialisation en zootechnie sont requises.

Siège situé dans l'EST.

Ecrire avec curr. vitae + photo à REGIE PRESSE, Sous nº 789.947 M. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

jeunes ingénieurs

études électroniques

ESE - INPG - TELECOM
Ville Universitaire — Centre Ouest

- Vous êtes débutant ou possédez une première expérience.
- *Vous êtes intéressé par les études de conception de produits* électroniques industriels de grande série aux technologies variées : analogique, digitale, C. Mos, L.S.I., microprocesseurs, etc...
- *Vous souhaitez vivre en Province* (mais dans une grande ville universitaire).
- Vous souhaitez prendre des responsabilités de technique, de gestion et humaines.
- Notre Entreprise, *spécialisée dans le domaine des biens d'équipement* industriel au niveau international, vous offre la possibilité de prendre ses responsabilités, au travers d'un projet d'étude électronique qui vous sera confié.
- *Pour des hommes de valeur, notre Groupe offre* de larges possibilités d'évolution.
- Votre rémunération sera fonction de votre expérience.

Si vous êtes intéressé, envoyez C.V. manuscrit et prétentions sous référence 9248 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA



G.CAM

Entreprise de service et conseil en informatique du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations, en forte croissance depuis plusieurs années dans les secteurs publics et privés, recherche pour son centre d'ANGERS

ingénieur informaticien expérimenté

*possédant une formation supérieure en informa*tique, grandes écoles ou équivalent (ENSEEIHT, INSA, etc...).

Le candidat devra se prévaloir de plusieurs années d'expérience dans un poste équivalent dont une partie acquise *en milieu Service et Conseil.*

Il lui sera offert :
- *une délégation de responsabilités de gestion,*
- des relations de type technico-commercial avec les utilisateurs,
- de larges possibilités d'évolution de carrière.

Adresser c.v., photo et prétentions s/réf. 2085 à P. Simon - G.CAM - 22/24, rue Louis Gain 49040 Angers Cedex 107 X.

Important groupe français spécialisé dans la distribution *en gros de matériel technique et couvrant l'ensemble* du territoire national recherche pour l'une de ses *filiales importantes en*

Région OUEST

FUTUR DIRECTEUR GENERAL

≃ 300 PERSONNES — C.A. 150 MILLIONS

Ce poste, de haute responsabilité à moyen terme, sera confié à une personnalité de premier plan, d'une incontestable formation supérieure, âgé de 35 ans au moins et ayant déjà plusieurs années de pratique de responsabilités de gestion générale, d'animation des hommes et de développement soit en position de Directeur dans une société commerciale de dimension moyenne, soit en position de Responsable d'une division importante au sein d'un groupe.

La pratique de l'anglais et/ou de l'allemand serait un atout apprécié.
La rémunération de départ ne sera pas inférieure à 180 000 F/an.

Information Carrière SVP

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du Lundi au Vendredi aux heures de bureau, par INFORMATION CARRIERE SVP 11-11 qui organisera immédiatement nos contacts avec les candidats concernés.

Référence : 574

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES, 65 avenue de Wagram, 75017 Paris.

Importante Entreprise Commerciale de Belfort
Hypermarché - Classe III - 3.000 m2 de S.V.
(Alimentation - Habillement Electro-Ménager - Divers)

— C.A. : 60 millions.
— *Plus de 100 salariés.*
— Etablissement à vocation sociale.

Recherche

DIRECTEUR

Chargé d'appliquer les directives du Conseil d'Administration dans les domaines suivants :
— activités commerciales,
— gestion économique commerciale et financière,
— gestion du *personnel.*

Ce poste sera confié à un candidat ayant :
— formation solide et bon niveau,
— expérience confirmée dans les domaines cités,
— bonnes dispositions pour animation efficace d'un travail d'équipe à finalité sociale.

Adr. candidatures avec C.V. précis et complet, sous le nº 43.964 à Agence HAVAS, 90000 Belfort, qui tr.

Ville de Villefranche (Rhône) recrute par voie de concours sur épreuves un directeur d'école municipale de Musique agréée (2e degré) - âge limite 40 ans - certificat d'aptitude aux fonctions de professeur exigé - rémunération nette de déb. de carrière 3.750 F *Envoyer candidature avec curriculum vitae et copie des diplômes à M. le Maire de Villefranche* (service du personnel) avant *le 31 mars 1979.*

M.J.C. LYON

recherche

ANIMATEUR

coordination et suivi des activités, organisation-accueil-administr organisat., accueil, administrat., expér. socio-cultur. indispens. B.A.F.D. indisp., Capase souh. Env. *lettre manusc.,* photo, C.V. et prétent. à *M.J.C.,* 25, av. des *Frères-Lumière,* 69008 LYON.

FUTUR DIRECTEUR GENERAL

240.000 F/an

Important Groupe recherche pour sa filiale commerciale un futur Directeur Général.

Dans un *premier temps, il assumera les fonctions* de DIRECTEUR COMMERCIAL. Il participera à la réorientation des activités et des *structures commerciales de l'entreprise dans le cadre d'une nouvelle stratégie.* En collaboration avec le Directeur Général actuel, il sera en particulier responsable de *l'adaptation rapide de l'entreprise à l'évolution des clientèles* et des produits ainsi que du développement et de l'animation des agences.

Pour réussir, il faut une formation commerciale supérieure, complétée *par l'expérience d'une Direction commerciale et de Marketing de préférence* dans la distribution de biens d'équipement.
Nous recherchons surtout un meneur d'hommes capable d'avoir des idées nouvelles et de faire face aux objectifs de développement de la société.

Résidence en Province

Ecrire avec C.V., photo et prétent. sous référ. 2476 à Danielle JALBERT *65, avenue Kléber 75116 PARIS* Discrétion absolue.



Caisse régionale de
CREDIT AGRICOLE MUTUEL
de la Charente-Maritime à
SAINTES

recherche

DES PROGRAMMEURS

pour s'intégrer dans une équipe de 15 program*meurs et analystes, dans le cadre* d'une reconversion des applications sur un nouvel ordinateur I.C.L. 2 960, 2000 K octets de mémoire, 2 milliards d'octets en ligne sur 10 disques et 150 terminaux.

SI VOUS ETES	SI VOUS AVEZ :
Titulaire d'un DUT ou d'un BTS d'informatique	Une bonne connaissance du Cobol

VOUS ETES L'HOMME ou LA FEMME QUE NOUS RECHERCHONS
- Formation complémentaire assurée
- Rémunération intéressante
- Restaurant d'entreprise
- Horaires variables

Adresser demande manuscrite avec curriculum vitae, photo et prétentions au Chef du personnel de la Caisse régionale de CREDIT AGRICOLE MUTUEL de la Charente-Maritime, B.P. 42, 17102 SAINTES.

PS Conseil

Un important groupement d'achats et de services destinés à la quincaillerie, comprenant près de 450 adhérents dans toute la France, traitant *un chiffre d'affaires de l'ordre de* 400 millions de francs toutes taxes, recherche :

ADJOINT DIRECTEUR ACHATS

Oise

responsable, en direct, d'une section d'achats (outillage électrique) et, comme adjoint, de l'administration de l'ensemble du service comprenant *20* personnes. Ce poste conviendrait à un jeune diplômé ESC ou équivalent, débutant, ou mieux, disposant d'une expérience de 2 à 3 ans *de la négociation* commerciale. La rémunération pourra atteindre 90.000 francs par an, suivant l'expérience.
Réf. A/218M

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Lyon

dépendant du Directeur Commercial, il est chargé d'entre*tenir des relations étroites* avec les adhérents de son secteur (17 départements) en leur apportant l'ensemble des services du groupement (*dont conseils en gestion,* promotion, publicité, implantation, etc...) avec l'aide des spécialistes du siège. Ce poste peut convenir à un jeune diplômé de la distribution (quincaillerie si possible) ou à un bon professionnel expérimenté. La rémunération pourra atteindre 90.000 *francs + voiture,* suivant l'expérience. Les réponses seront traitées confidentiellement par J.-A. DENNINGER.
Réf. A/217M

Adresser C.V. en précisant la référence à :

PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Tél. 505-14-30

NEYRPIC — GRENOBLE

recherche
Pour Société d'Etude et de Vente de Matériel de Papeterie

un dessinateur projeteur

Fonction : Etudes et projets concernant machines à papier et à carton, presse-*pâte, matériels annexes.*

Connaissances et caractéristiques :
- Expérience professionnelle dans cette branche d'activité.
- *Maîtrise suffisante de la langue* anglaise (lue, parlée, écrite)
- Déplacements de courte ou moyenne durée.

Adresser C.V. + photo à no 98745 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

ÉTABLISSEMENTS HERVILLIER S.A.

Laines BERGER DU NORD
Laines ANNY BLATT

TOURCOING-59 - recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

pour le compte de sa division haut de gamme internationale

IL EST EXIGÉ :
— Forte personnalité de manager des équipes France et export ;
— Capacité de définir une stratégie de développement ;
— Autonomie de décision dans un cadre défini ;
— *Expérience solide vente et gestion ;*
— Un sens réel de la mode ;
— *Anglais courant et allemand* bon niveau ;
— Habitat obligatoire LILLE ou banlieue.

IL EST OFFERT :
— Situation importante et progressive ;
— Métier passionnant dans la créativité ;
— Une discrétion absolue.

Ecr. lettre et C.V. manuscrits, avec photo vivement souhaitée en indiquant prétentions s/réf. NAH à : GC CONSEIL D'ENTREPRISES 5/33, résidence Citeaux - 59000 LILLE.

NORMANDIE

Important Groupe Français cherche pour développer une filiale spécialisée en CHAUDRONNERIE et CHARPENTE METALLIQUE un

Ingénieur Arts et Métiers

35 ans environ, ayant une expérience confirmée en engineering et des qualités d'entrepreneur.

Sa mission dans le cadre d'une grande autonomie sera :
- de chercher des créneaux adaptés aux possibilités techniques de la Société
- d'assurer les contacts commerciaux, la conception des produits *et le suivi de l'exé*cution des commandes.

Son avenir dans le Groupe dépendra de sa réussite d'entrepreneur dans le cadre de cette filiale.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V., sous référence 2014-M) seront examinées avec la discrétion d'usage par

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION 47, AV. ALSACE-LORRAINE 92160 ANTONY

CROUZET VALENCE
recherche
pour sa division aérospatiale et systèmes

INGÉNIEUR

DEBUTANT

Formation SUP'ELEC, *SUP'ECOM pour études de* propagation dans le domaine V.L.F. Bonnes connaissances des méthodes de traitement du *signal* et des systèmes. Anglais souhaité.

Adresser curriculum vitae, références et prétentions à CROUZET, Service du Personnel, sous no 105. 26029 VALENCE CEDEX.

SOCIETE REGION SUD-EST

Spécialisée Technologies Sous-Marines, systèmes automatisés, *mécanique fine,* structures légères.

RECHERCHE
Pour son bureau d'études

1) UN PROJETEUR CONFIRMÉ
(conception mécanique).

2) UN PROJETEUR CONFIRMÉ
(conception ensembles électriques et baies électroniques).

Adresser C.V. à THIVILLIER DARRAS (SENGHOR) 168, av. Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly, qui transmettra.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

cimsa

Compagnie d'Informatique Militaire Spatiale et Aéronautique
Filiale du Groupe THOMSON-CSF

développe son activité "SYSTEMES" en France et à l'exportation dans des domaines mettant en œuvre les techniques électroniques et informatiques les plus récentes :
• traitements répartis, mini-ordinateurs, microprocesseurs, réseaux, bases de données...
recherche

ingénieurs de haut niveau

INGENIEURS
— devant assurer la coordination des services d'exécution dans le cadre d'une étude ou d'une réalisation industrielle.
— Quelques années d'expérience et une formation informatique de base sont nécessaires.
(Réf. CR/11)

INGENIEURS "SYSTEMES"
— Grandes Ecoles ou Universités.
— Conseil auprès des chefs de projet dans leurs actions de définition, d'évaluation et de réalisation des systèmes informatiques temps réel.
— Ces postes s'adressent à des candidats ayant une solide formation informatique et quelques années d'expérience industrielle.
(Réf. CR/13)

RESPONSABLES D'ETUDE
— Grandes Ecoles ou Universités.
• Une formation couvrant les aspects matériel et logiciel est nécessaire.
• Une expérience sur miniordinateurs et microprocesseurs serait appréciée.
— Ils auront à assurer :
la conception, le développement des nouveaux outils matériels et logiciels de détection et localisation d'avaries.
(Réf. CR/12)

CHEFS DE PROJET
— Grandes Ecoles.
— Chargés de la maîtrise d'œuvre de systèmes informatiques temps réel depuis la conception jusqu'à la mise en service.
— Une expérience de plusieurs années dans une fonction analogue est NECESSAIRE.
— ANGLAIS EXIGE.
(Réf. CR/14)

UNE FORMATION COMPLEMENTAIRE SERA ASSUREE au sein des équipes existantes.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions en indiquant la référence du poste à **CIMSA** — Service Emploi-Formation — 10/12, Avenue de l'Europe - 78140 VELIZY



emplois régionaux

SOCIETE REGION SUD-EST
Spécialisée Technologies Sous-Marines, systèmes automatisés, mécanique fine, structures légères.

RECHERCHE

1) INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Grande Ecole (E.S.E. ou équivalent)

Débutant ou ayant 2 ans d'expérience. Le candidat devra effectuer son travail en équipe et posséder de solides connaissances dans le domaine analogique.

2) INGÉNIEUR D'ÉTUDES
pour Bureau d'études mécaniques

Débutant ou ayant 2 ans d'expérience environ.

Ces postes sont à pourvoir rapidement.

Adr. C.V. à THIVILLIER DARRAS (SENGHOR), 168, av. Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly, q. transm.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche pour son
USINE
PRODUITS VÉTÉRINAIRES
implantée en Touraine

UN PHARMACIEN

pour assurer la responsabilité du contrôle physico-chimique et élaborer les dossiers analytiques pour demande d'A.M.M.
Le candidat devra obligatoirement avoir une formation correspondante.
Adresser c.v. et prétent. ss réf. 7665/M à Publicité **Alain LITAS**
27, avenue de Lattre-de-Tassigny,
94220 CHARENTON.

IMPORTANTE BANQUE
région Rhône-Alpes, recherche

2 COLLABORATEURS

POUR SECONDER :

— **le Responsable département gestion patrimoines.** Il devra posséder une bonne expérience dans la spécialité, de bonnes connaissances en valeurs mobilières.

— **le Directeur des Relations humaines.**
Une expérience gestion et formation du personnel de banque sera nécessaire.

Adresser C.V. détaillé avec photo et rémunération annuelle souhaitée sous réf. 21.000 M à : OCBP 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ENERTEC
Schlumberger
recherche
pour son Département ENREGISTREURS AEROSPATIAUX

1 INGENIEUR CHEF DE PROJETS
GRANDE ECOLE - (ESE - CENTRALE...)

Très bonnes connaissances en électronique et électromécanique
Expérience dans gestion projets importants souhaitée.

3 INGENIEURS MECANICIENS

Ayant de bonnes compétences dans l'un des domaines suivants :
- mécanique dynamique, micro-mécanique, asservissement, notions d'électronique souhaitées.
- Résistance des matériaux, construction mécanique, thermodynamique
- mécanique de haute précision, micro-usinage. Notions de chimie métallurgique souhaitées.

3 INGENIEURS ELECTRONICIENS

Connaissant :
- la théorie du signal, de l'information, des codes, programmation et informatique.
- électronique analogique, asservissement, électronique de puissance, électrotechnique.

Envoyer C.V. et prétentions 1, rue Nieuport 78140 VELIZY

DU PONT

MARKETING
SCIENCES ET MEDECINE

Compte tenu de la qualité de notre implantation sur le marché de la Radiologie Médicale, nous avons décidé de faire appel à une personne responsable de l'**Assistance Scientifique.**
Sous la supervision du Chef de produit Radiologie Médicale, il aura pour responsabilités de conseiller techniquement la clientèle, de participer à la promotion des ventes de nos produits, d'assister nos technico-commerciaux : notes d'informations, formation, suivi de l'évolution du marché.
Ce poste s'adresse à un candidat qui, dans une activité de support à la vente, souhaite concilier une formation universitaire (médecine, physique...), son expérience éventuelle des problèmes du milieu médical et un intérêt pour les questions de communication.
La connaissance de l'Anglais est nécessaire.
De fréquents déplacements sont à prévoir, le lieu de résidence sera en région parisienne.
Nous vous remercions d'adresser votre C.V. sous réf. M 325, en précisant votre rémunération actuelle à DU PONT DE NEMOURS (France) SA - Service du Personnel
BP 85 – 91403 ORSAY.

HAVAS CONTACT

Pour contribuer à la
création de projets informatiques importants
sur Cii HB 66/20, Groupe Français Multinational, recherche :

— UN ANALYSTE et UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

possédant une expérience sur Gros Systèmes et ayant le goût du dialogue avec les utilisateurs.
D.U.T. ou équivalent souhaité.

— UN HOMME SYSTEME

Ce poste est ouvert :
— soit à un Technicien de l'EXPLOITATION.
— soit à un ANALYSTE-PROGRAMMEUR,
connaissant le niveau 66 et désireux d'évoluer vers le Système
Formation complémentaire assurée.

L'intégration se fera dans des équipes volontairement petites pour permettre à chacun d'y avoir un travail riche et varié et d'y évoluer rapidement.

Lieu de travail : PARIS-Montparnasse.

Envoyer c.v. et prétentions sous réf. 01/34 à
ACLES 1 F 103
CII HONEYWELL BULL
61-63, rue d'Avron - 75980 Paris Cedex 20
qui est chargé de la sélection.

acles

HAVAS CONTACT

directeur commercial
Pompes de Chauffage et Équipement de Piscines — ***150.000***

L'un des principaux fabricants allemands de pompes recherche pour sa filiale française un Directeur Commercial.
Son rôle sera de concevoir et de diriger le développement de cette filiale de ventes :
• en participant à la définition de la politique Marketing;
• en animant une force de vente en développement;
• en établissant des relations au plus haut niveau avec les distributeurs-grossistes;
• en assurant la gestion de l'établissement (situé au Sud-Ouest de la région parisienne).

Ce poste conviendrait à un Cadre Commercial, 32 ans minimum, ayant assuré des responsabilités d'encadrement et de gestion commerciale, dans le domaine des biens d'équipement industriels (de préférence Chauffage et Sanitaire).

Connaissance de l'Allemand très appréciée (voyages fréquents en RFA) - Voiture fournie.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1668 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

ingénieurs d'études

La Cie Internationale pour l'Informatique Cii HONEYWELL BULL, recrute pour son Département
Systèmes d'Informatique distribuée

ingénieurs logiciens

pour participer aux études Hardware de Terminaux et Mini-Ordinateurs.

ingénieurs logiciel

pour participer au développement Firmware de Terminaux et Mini-Ordinateurs ainsi qu'à l'élaboration de programmes de tests.
Les candidats devront justifier d'une formation d'Ingénieur option Electronique, Automatisme ou Informatique.
Une expérience de quelques années est souhaitée.
Lieu de travail : LES CLAYES-SOUS-BOIS.
Les lettres de candidature manuscrites accompagnées d'un c.v. et des prétentions sont à adresser sous réf. J H 32 à
Cii HONEYWELL BULL
A1/267, B.P. 2,
78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

LA DIRECTION FINANCIÈRE
d'un Établissement bancaire français privé de très grande renommée recrute pour la France un

CADRE FINANCIER

POSSÉDANT UNE BONNE EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DES FUSIONS ET ACQUISITIONS

Sa mission consistera principalement à initier, à négocier et à conclure des opérations d'acquisitions et de fusions pour le compte de Sociétés françaises et étrangères.

Le candidat souhaité, d'une trentaine d'années, devra obligatoirement avoir une expérience de ces opérations, obtenue, soit dans une Banque, soit dans un organisme spécialisé. Il devra, en outre, avoir réalisé lui-même ces opérations.

•

Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Le salaire sera fonction de l'expérience du candidat.

Celui-ci est prié d'adresser sa lettre de candidature et son curriculum vitæ sous référence 76052 M à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

offres d'emploi

SOCIETE D'OPTIQUE
CADRE de son EXPANSION

DIRECTEUR DES LABORATOIRES DE PRESCRIPTION

CRÉATION de sa DIVISION INSTRUMENTS OPHTALMIQUES

CHEF DE PRODUIT

DIVISION LENTILLES DE CONTACT

VENDEUR EXPORT

REVUE MEDICALE
cherche

médecin rédacteur

temps stable (14 h 30 - 18 h 30) ... curriculum vitae détaillé, photo ... à HAVAS CONTACT ... 75008 PARIS ... 44873.

SLIGOS une des pre[...] de con[...]

un ingénieur grande [...]
(HOMME ou FEMME)

MISSION :

un responsable d'app[...]

De formation Bac C et début d'études [...]

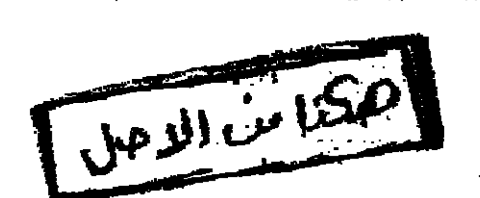
Lieu de travail : PARIS OUEST.

SELE-CEGOS - 33, Quai Galliéni - 92152 SU[...]
Discrétion assurée.

Une très importante société française de m[...]
crée le poste de
RESPONSABLE des ETUDES, RECHERCHES, D[...]

Ingénieur haut [...]

Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SOCIÉTÉ D'OPTIQUE
recrute dans le
CADRE de son EXPANSION

1) *pour sa Division* VERRES OPHTALMIQUES

DIRECTEUR DES LABORATOIRES DE PRESCRIPTION

Ce poste est créé pour assurer
- la gestion rationnelle des stocks des différents laboratoires ;
- le maintien d'un haut niveau qualitatif des produits ;
- le choix de nouveaux produits en fonction de l'évolution du marché ;
- la *mise en place de nouvelles techniques.*

Le poste est à pourvoir à STRASBOURG et nécessite de fréquents déplacements.

2) *pour la* CRÉATION *de sa* DIVISION INSTRUMENTS OPHTALMIQUES

CHEF DE PRODUIT

Ce poste ne pourra convenir qu'à un vrai spécialiste qui devra être opérationnel très rapidement.

Le candidat retenu *devra assurer la commercialisation* de nos instruments auprès des opticiens, *ophtalmologues et hôpitaux.*

Le poste est à pourvoir à PARIS et nécessite de fréquents déplacements.

3) *pour sa DIVISION LENTILLES DE CONTACT*

VENDEUR EXPORT

Pour la commercialisation de lentilles de contact auprès de nos *clients étrangers.*

Ce poste, basé à PARIS, peut convenir à un jeune opticien ou à un excellent vendeur - export susceptible d'être formé dans la spécialité.

Ces trois nouveaux collaborateurs trouveront dans *notre société une équipe jeune et dynamique* et disposeront d'importants moyens.

La connaissance de l'anglais est indispensable pour les trois.

Envoyer C.V. dét. et man. avec photo n° 99.240 CONTESSE *Publ.*, 20, av. *Opéra*, PARIS-1er, q. tr.

REVUE MÉDICALE
cherche

médecin rédacteur

poste mi-temps stable (14 h 30 - 18 h 30)
Écrire avec curriculum vitae détaillé, photo et prétentions, à HAVAS CONTACT -
156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS -
sous référence 44873.
Discrétion absolue assurée.
Dossier retourné.

HAVAS CONTACT

---

etap
4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence. Discrétion absolue

E.N.A. - X... Délégué général
référence EL 327 AM

UN IMPORTANT ORGANISME INTERPROFESSIONNEL qui coordonne les activités de syndicats professionnels de plusieurs branches

recherche le successeur de l'actuel **Délégué Général** *qui prend sa retraite.* Ce poste ne peut convenir qu'à une personnalité de premier plan, de formation supérieure, minimum 50 ans, ayant assumé des responsabilités importantes (de préférence dans l'industrie) *et ayant une connaissance approfondie de l'administration.*

Poste : ville province.

Cadre commercial fort potentiel
référence KR 332 AM

Lee Cooper FRANCE

offre la possibilité de participer activement à son expansion en Europe à un Jeune *Cadre Commercial fort potentiel.* Une formation HEC - ESSEC - ESCP ou équivalent et une première expérience marketing de 3 à 5 ans dans les produits de grande diffusion devraient lui permettre de seconder le Directeur Commercial pour la *France et ses filiales en assurant les études de marché et en participant* à l'élaboration de la politique produit.

La réussite dans cette mission ainsi que le contact étroit qu'il pourra établir avec l'équipe de vente lui donnera l'expérience permettant d'accéder à de larges responsabilités commerciales opérationnelles.

Connaisance anglais nécessaire.

Lieu de travail : AMIENS.

Responsable études de marché
référence HO 330 CM

FILIALE FRANÇAISE EN EXPANSION D'UN GROUPE MULTINATIONAL produits d'équipement de large diffusion

recherche pour une création de poste un **Responsable Etudes de Marché.**

Ce cadre devra : • effectuer les études de marchés qualitatives et quantitatives • *établir le tableau de bord commercial nécessaire* à la détermination des politiques produits et marchés.

Poste d'avenir pour ESSEC - ESCP - Sciences Eco ou équivalent disposant 3 à 5 ans d'expérience acquise au sein grande entreprise commercialisant des *produits grand public et si possible produits industriels.* Connaissance anglais souhaitée.

Poste à PARIS.

Informatique : responsable système et télécommunications
référence FM 328 AM

IMPORTANTE SOCIETE D'ASSURANCE

recherche pour son centre informatique (puissant ordinateur HONEYWELL *BULL 66/60*) son *Responsable "Système" et Télécommunications. Ce poste* implique la coordination et l'animation d'une équipe de spécialistes.

La fonction nécessite une formation d'ingénieur ESE - INPG - ENSEEIHT - AM ou équivalent ainsi qu'une expérience de 5 ans environ, une connaissance du GECOS 66 et une compétence en *matière de télécommunications. Poste intéressant pour* candidat à fort potentiel.

Lieu de résidence : ORLÉANS.

Deux analystes programmeurs
référence GN 329 AM

MEME FIRME recherche deux Analystes Programmeurs. Maîtrise, 2 années *expérience professionnelle, connaissant COBOL (une expérience acquise dans* branche gestion d'immeuble serait appréciée dans l'un des deux postes).

Lieu de résidence : PARIS.

Un des premiers groupes français d'ASSURANCES
recherche un

attaché de direction financière

chargé, à la tête d'une équipe de cinq personnes
- de participer à la politique d'investissements financiers, en contrôler la réalisation et en analyser les *résultats.*
- d'établir les prévisions de trésorerie, dans le cadre de l'implantation d'un système de gestion informatisée.
- d'assurer la responsabilité de tous les problèmes fiscaux : déclarations, relations avec les organismes concernés, études fiscales, etc...

Le candidat recherché est diplômé d'Etudes Supérieures Commerciales (ESC, etc...) et possède trois à quatre ans d'expérience dans le secteur bancaire ou des assurances : service financier ou service juridique, ou il aura acquis une expérience des problèmes fiscaux, et comptables ainsi *qu'une pratique de la* gestion des portefeuilles et du contrôle de gestion sur les opérations financières.

Adresser C.V. détaillé + photo et prétentions, sous référence BL 92 à :

CARRIÈRES SERVICES *Conseil en recrutement* *19 rue de la Paix 75002 Paris*

---

délégation régionale

Organisme Logement et Action Sociale, à but non lucratif, recherche un

CADRE

pour assurer dans banlieue OUEST DELEGATION REGIONALE.

Le candidat retenu aura : une formation supérieure, de solides connaissances administratives, financières et comptables, une expérience confirmée par l'exercice de responsabilités dans différents domaines de gestion *de l'Entreprise.*

Les Relations Humaines complexes demandent : un excellent équilibre physique et moral, un âge minimum *de 40 ans, la capacité de s'imposer par rayonnement* personnel, une grande disponibilité.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 6346-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

SLIGOS
une des premières sociétés de conseil et services en informatique

crée 2 postes pour son Département APL
(35 % d'expansion par an)

Ces collaborateurs seront intégrés dans une équipe jeune, chargée de la conception et de la réalisation de produits informatiques conversationnels de haute technicité, leaders sur leur marché.

un ingénieur grandes écoles
(HOMME ou FEMME)

(Référence 73482/M)

ayant 2 à 3 ans d'expérience industrielle : production, travaux neufs, marketing...

MISSION :
- *mise en place et suivi de nouvelles méthodes*
- conception et suivi de réalisations d'applications spécifiques.

un responsable d'application

(Référence 73483/M)

De formation Bac C et début d'études scientifiques.

MISSION :
- réalisations d'applications spécifiques conversationnelles, documentation, mise en place chez les clients et maintenance.

Pour ces 2 postes une formation complémentaire sera assurée par la Société.

Lieu de travail : **PARIS OUEST.**

Adresser lettre manuscrite, *C.V. détaillé*, photo et rémunération *souhaitée sous référence* indiquée pour chaque poste à Mme CLERE
SELE-CEGOS - 33, Quai Galliéni - 92152 SURESNES
Discrétion assurée.

THOMSON-CSF
DIRECTION DE L'INFORMATIQUE
recherche
- **Analystes**
- **Analystes Programmeurs**

MIAGE D.U.T. ou équivalent
débutants ou quelques années d'expérience

pour participer à la conception, la réalisation et le suivi de grands projets d'application de gestion sur gros systèmes et mini-ordinateurs (conventionnel, bases de données, télé-traitement)

Lieu de travail : PARIS.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référ. 762 à CREATIONS DAUPHINE, 41, avenue de Friedland, *75008 PARIS*, qui transm.

---

directeur technique adjoint
150000 + F/an

Le directeur technique - TRAVAUX NEUFS, AMENAGEMENTS, RENOVATION - d'une chaine française de grands magasins cherche UN INGENIEUR (ECP, AM, TP) de 33 ans min. possédant une bonne expérience pratique de BE et de chantier (gros œuvre, second œuvre) *et de l'installation de matériels variés (manutention, stockage, monte-charges, conditionnement d'air, etc.).*

En position de second, il participe à l'élaboration de projets, passe les marchés avec les entreprises, négocie avec les fournisseurs de matériels *et d'équipements, contrôle l'exécution et anime le service technique à* PARIS où il est basé.

Ecrire à G. BARDOU, réf. 3534 LM.

ingénieur

Un important fabricant français de matériel aéronautique (banlieue ouest de Paris) cherche un ingénieur pour son service *"études de prix des prototypes". Intégré à une équipe d'ingénieurs, il a en* charge les estimations des coûts prévisionnels de fabrication des prototypes (études, fabrication, essais) et est en relation avec les diverses directions de l'entreprise.

C'est un ingénieur *diplômé, de 30 ans minimum, ayant l'expérience des* **études et de la fabrication des "protos" dans l'aéronautique.**

Ecrire à G. BARDOU, réf. 3514 LM



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

Une très importante *société française* de mécanique lourde
crée le poste de
RESPONSABLE *des* **ETUDES, RECHERCHES, DEVELOPPEMENT**
d'un de ses secteurs d'activités,
dont une part importante des marchés se situe à l'exportation.
Ce poste conviendrait à un

Ingénieur haut niveau

diplomé d'une grande école scientifique (X, ENSTA, SUP. AERO par exemple...) ayant *environ une dizaine d'années d'expérience en électro*-mécanique et désireux d'intégrer un groupe industriel de premier plan.

Il devra être capable d'animer une équipe importante d'ingénieurs et techniciens, de conseiller la Direction Générale sur la politique à mener dans son *secteur et d'entretenir de nombreux contacts avec* ses homologues d'une grande entreprise nationale.

Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Les candidats sont invités à adresser leur dossier de candidature à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, en mentionnant *bien la référence 99184 et en précisant* la ou les Sociétés auxquelles ils ne désirent pas qu'il soit transmis.

TELSYS INFORMATIQUE
GROUPE SG2
recherche pour PARIS

Ingénieurs Commerciaux

MISSION :
- prospecter les Sociétés utilisatrices d'informatique
- vendre télétraitement, prise en compte d'exploitation, dépannage, *conseil, audit, études formation.*
- suivre un portefeuille de clients.

PROFIL :
- esprit de service
- disponibilité
- bonne formation générale - capacité de négociation à haut niveau
- expérience réussie de vente de services ou matériels informatiques pendant 3 à 5 ans.

Si vous êtes intéressé,
demandez une documentation à
TELSYS INFORMATIQUE (réf. 018)
20 Bd de la Muette -
95140 GARGES LES GONESSE

PUBLICITÉS RÉUNIES

SEMS
Société Européenne de Mini-informatique et Systèmes
Filiale THOMSON CSF
recherche pour son service
Organisation - Procédures - Informatique

des chefs de projet

chargés de concevoir et mettre en oeuvre de nouveaux circuits et applications s'intégrant au système d'information interne de la société.

Les candidats, ingénieurs diplômés aimant le travail en équipe, devront pouvoir justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans ce domaine.

Lieu de travail : LOUVECIENNES (78)

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo à
SEMS - Service du Personnel 36/38, rue de la Princesse
78340 LOUVECIENNES

offres d'emploi

GROUPE DE DIMENSION NATIONALE
recherche pour l'une de ses filiales spécialisée dans la distribution de matériel électronique en région parisienne

INGÉNIEURS TECHN.-COMMERCIAUX

Formation ingénieur en électron. ou technic. sup. DUT - B.T.S.
Expérience réelle de la vente souhaitable
Le candidat devra faire preuve d'un grand dynamisme et d'un réel souci du respect et du serv. de son client.
Salaire attractif pour candidat de valeur.

Envoyer C.V. et prét. n° T 11.284 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

SFENA

DIVISION TEST AUTOMATIQUE

RECHERCHE

INGENIEUR INFORMATICIEN

Pour développement de logiciel de base sur mini-calculateur (compilateurs, Systèmes d'exploitation).

Formation : DEA Informatique, ETI ou équivalent.

Envoyer C.V. et photo à :
S.F.E.N.A.
B.P. 59 - 78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY
S/s Réf. I.018

Le Groupe CEGOS

recherche

1 spécialiste en économie d'entreprise
1 spécialiste en planification et stratégie
1 spécialiste en logistique

pour sa Division « Stratégie et Environnements » afin d'y développer ses activités en Conseil et en Etudes dans les trois domaines suivants :

ECONOMIE D'ENTREPRISE : rechercher et formaliser l'information pour les choix d'entreprises (diversification,...) et effectuer des études économiques.
Le candidat aura déjà conduit des études économiques sur la France et, si possible, sur d'autres pays de l'OCDE, en entreprise, en organisation professionnelle, en banque ou en cabinet d'ingénieurs conseil.
Il fera travailler des chargés d'études, gérera des budgets, concevra les plans d'étude. L'anglais est indispensable, l'allemand sera apprécié. (Réf. 61/M)

PLANIFICATION ET STRATEGIE : contribuer au diagnostic de l'entreprise, identifier les problèmes clés de son développement : allocation de ressources et redéploiement stratégique. Concevoir et mettre en place le système de planification.
Le candidat aura déjà fait du conseil en ce domaine où il s'est imposé techniquement et commercialement, ou bien il aura dirigé un service de planification. Anglais nécessaire. (Réf. 62/M)

LOGISTIQUE : concevoir des systèmes de distribution physique et commerciale pour des grandes entreprises.
Modéliser le jeu des paramètres économiques et techniques : simulation et comparaison des structures de distribution.
Proposer les solutions les mieux adaptées et assister l'entreprise pour leur mise en place.
Le candidat aura acquis en ces domaines, soit en entreprise soit en cabinet, l'expérience de la négociation et de la conduite des études. (Réf. 63/M)

sélé CEGOS

Envoyer lettre manuscrite et C.V. en précisant la référence choisie, à G. COMES, Directeur de la Division « Stratégie et Environnements » qui étudiera personnellement chaque dossier et garantit la plus totale discrétion. Sélé-CEGOS - 33 quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Depuis 1956, spécialistes suisses des carrières de haut niveau

Voulez-vous être INDÉPENDANT, faire une belle carrière et diriger votre propre SOCIÉTÉ DE SERVICES ?

Nous avons le mandat de chercher pour une importante société internationale de Services, exerçant son activité dans un secteur en pleine expansion

PERSONNALITÉ DYNAMIQUE

HEC ou grandes écoles ou formation équivalente, ayant une excellente expérience de la gestion commerciale et financière des entreprises

- pour constituer, promouvoir et diriger en « FRANCHISING » la société française du groupe ;

Veuillez adresser vos offres sous réf. No 1424
Sélécadres S. A. met à votre service son renom, son expérience et vous assure une discrétion absolue.

sélécadres
SELECADRES SA 1005 Lausanne
36, av. de Béthusy
✆ 021/20 47 02

SINTRA

recherche

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

Grandes Ecoles (Télécom., E.S.E.,...), 2 à 3 ans expérience pour responsabilité d'études de définitions de produits nouveaux, dans les domaines suivants :
— Informatique temps réel ;
— Télécommunications.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae détaillé à :

SINTRA
Direction Service du Personnel
26, rue Malakoff, 92600 ASNIERES.

COUTANT ÉLECTRONIQUE S.A.
recherche
d'URGENCE

A. T. P.
ou
JEUNE INGÉNIEUR

Pour prendre en charge tout problème technique, petites études et après-vente.

- Expér. en système d'alimentation nécessaire.
- Anglais souhaité.

Envoyer curriculum vitae manuscrit + photo + prétentions, à : COUTANT, 16, rue Gabriel-Péri 92120 MONTROUGE.

RESPONSABLE DES RELATIONS HUMAINES — PARIS

L'un des tous premiers groupes pharmaceutiques français (2000 personnes) crée ce poste au sein d'une de ses principales divisions. Sous l'autorité du responsable de ce département et dépendant fonctionnellement du Département Central des Relations Humaines du Groupe, le titulaire sera chargé de la gestion des ressources humaines d'une unité employant 400 personnes dont la moitié se consacre à la visite médicale. Il assistera la hiérarchie pour tous problèmes humains et participera à l'application de la politique du personnel au sein du groupe.

Agé de 35 ans minimum, de formation supérieure (soit Sciences politiques, Droit — soit Sciences humaines) le candidat aura une expérience analogue acquise pendant au moins 3 ans, de préférence dans une société commerciale, pratiquant des méthodes modernes de gestion.

Fréquents et courts déplacements à prévoir.
La rémunération sera fonction de l'expérience acquise.

CORT

Ecrire avec C.V. sous référence 2479 à Ph. VINCHON 65, Avenue Kléber 75116 PARIS. Discrétion assurée.

The Paris Branch of
THE FIRST NATIONAL BANK OF CHICAGO
is offering career-oriented opportunities to qualified Bankers or those who aspire to become qualified Bankers. After an introductory period, the appointments should lead rapidly to active responsability as

account representative

in our Business Development/Credit Department. Your job will be to identify the banking needs of our corporate clients and provide them with professional banking services.
Ideally, you should have several years banking experience in the above field, be perfectly bilingual in English and French and possess an MBA or equivalent. Age, minimum 27.
The standards we demand and the remuneration we offer will both be high. If you can meet the former and justify the latter, we would like to learn more about you.

Written applications, with detailed Résumé to: Chef du Personnel, 12, avenue Hoche, 75008 PARIS.

Emplois et Carrières.

Vous cherchez une entreprise, nous cherchons des hommes.

Nous sommes une société Française, solidement implantée en Europe et aux U.S.A. leader dans son secteur d'activité. Notre chiffre d'affaires de 70 MF progresse constamment depuis 15 ans.
Nous souhaitons nous adjoindre, dans le cadre de notre division électronique :

DES INGÉNIEURS INFORMATICIENS POUR DÉVELOPPEMENT LOGICIEL SUR SYSTÈMES MICROPROCESSEURS.

DES ANALYSTE-PROGRAMMEURS, ASSEMBLEUR ET LANGAGES DE HAUT NIVEAU.

Afin qu'ils participent, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, à la conception et à la réalisation de systèmes de simulation pour l'industrie.

En fonction de ce qui précède nous sommes prêts à proposer des conditions supérieures à des candidats de valeur.

Nous sommes pressés, mais compte tenu de l'importance du sujet nous prendrons le temps d'étudier toutes les offres.

Lieu de travail PARIS-OUEST
Ecrire C.V. manuscrit (avec prétentions) à Régie Presse, 85bis rue Réaumur 75002 Paris - sous n° 789 660 M

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
C.A. 540 MILLIONS
Recherche pour son Service Etudes Economiques

UN JEUNE RESPONSABLE GESTION COMMERCIALE

Son rôle sera, sous l'autorité du chef de service, de travailler sur un ensemble de données quantitatives pour l'information de la direction commerciale.

UN JEUNE CHARGÉ D'ÉTUDES DE MARCHÉS

pour travailler à l'analyse et au suivi des marchés actuels, études des produits et marchés nouveaux.
FORMATION :
Economique ou Commerciale.
EXPERIENCE :
Un an au moins dans activité similaire, de préfér. concernant les marchés du Bâtiment.
LIEU DE TRAVAIL :
Région Parisienne.

Ecrire avec C.V. + photo et prét. ss n° 98.786, CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS - CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE T.P. ET BATIMENT
recherche pour son Siège Social (proche porte d'Italie)

INGENIEUR ETUDES DE PRIX

Ingénieur diplômé ayant l'expérience de Travaux Génie Civil et Bâtiment et désirant évoluer vers un poste d'études de prix au Siège.
Notre activité se situant principalement en Afrique, de courtes missions d'études (1 semaine à 15 jours) seront à prévoir sur le continent.
Les candidats sont invités à adresser C.V., photo et prétentions à No 99.289, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME
Le Plessis-Pâté - 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE
recherche

INGÉNIEUR position II
Diplômé Grande Ecole
ESE - ENSTA - ENSAM - ENSI
Formation de base électronique, informatique et automatique, pour réalisation et mise au point de systèmes automatiques à base d'électronique digitale et suivi d'affaires.
Anglais courant souhaité.

INGÉNIEUR II ou III
Diplômé Grande Ecole
Souhaitant responsabilités techniques, intéressé par les méthodes de tests et d'essais d'automatismes industriels à base de micro-processeurs applicables à de petites et moyennes séries 4 à 6 ans d'expérience dans fonction similaire.

Adresser C.V. manus. à la Direction du Personnel.

ELECMA
DIVISION ELECTRONIQUE DE LA SNECMA
renforce son potentiel industriel
et recherche

ingénieurs électroniciens

COMPETENTS EN TECHNOLOGIE DES COMPOSANTS

pour participer aux choix technologiques au niveau des études et industrialisations et traiter les conditions d'emploi des composants sur les materiels en développement.
Ces postes s'adressent à des ingénieurs Grande Ecole (TELECOM, SUP'ELEC, SUP'AERO...) débutants ou présentant une expérience industrielle de quelques années, capables de diriger une petite équipe et aptes aux contacts industriels avec des fabricants de composants. Anglais parlé souhaité.
Adresser lettre, C.V. avec photo et prétentions à SNECMA, Département Encadrement, 2, boulevard Victor 75724 Paris Cedex 15.

Cadre spécialiste en transports

Société d'ingéniérie recherche un cadre spécialiste en transports pour cotation, par tous moyens et pour tous pays, de transports d'ensembles industriels.
Grand dynamisme exigé.
Expérience de l'emballage et de l'assurance.
Bonne connaissance du monde maritime.
Lieu de travail : Banlieue Sud de Paris.
Adresser lettre manuscrite et CV sous référence 8 575 à : rsc carrières - 92, rue Bonaparte - 75 006 PARIS.

INGÉNIERIE DU DÉVELOPPEMENT
est une activité nouvelle qui consiste à réaliser des projets industriels à caractère innovatif marqué. Cette activité requiert des ingénieurs d'études et réalisations prêts à élaborer le « plan qualité » de produits nouveaux et à accompagner des développements correspondants.

L'INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ
(QUALITE)
que nous recherchons est un « mécanicien » de base qui a un bon sens technique couplé à un esprit rigoureux, des connaissances appliquées aux technologies du contrôle, une grande capacité d'apprécier l'évolution des produits (minimum vingt-huit ans).
Envoyer C.V. et rémunération souhaitée à :

BERTIN & Cie
C. LEMAIGNAN — B.P. n° 3 78370 — PLAISIR.

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
filiale du 1er constructeur mondial d'ordinateurs interactifs.
40 % d'expansion annuelle depuis 10 ans.
nous souhaitons confier à un

rédacteur publicitaire

- La traduction et la rédaction de nos brochures technico-commerciales
- L'adaptation française de nos campagnes publicitaires européennes.
- La réalisation complète d'actions de publipostage.

Vous avez le goût de rédiger, une bonne expérience de l'informatique, et une solide maîtrise de l'anglais.
Ce poste de cadre est à pourvoir immédiatement à notre siège à Rungis où vous serez attaché au Directeur de la Communication Marketing.
Adresser lettre, C.V. et rém. actuelle ss réf. M 22 à Direction du Personnel.

digital — 18, rue Saarinen - Silic 225 94528 Rungis Cedex

---

offres d'emploi

DIRECTION DU PERSONNEL
ÉTABLISSEMENT NATIONALISÉ

INGÉNIEUR STATISTICIEN
ENSAE ou X-ENSAE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRO...

PROGRAMMEURS ASSEMB...

SINTRA

ROBERT BOSCH (France) S.A.

Groupe BOSCH
— Equipement automobile
— Appareils ménagers
— Caméras et projecteurs Bauer
recherche pour son activité
EQUIPEMENTS AUTOMOBILE ET D'ATELIER

Chef de Vente Régional

Formation supérieure commerciale et technique.
Expérience souhaitée du milieu automobile.
Sera responsable de plusieurs départements et d'une équipe d'inspecteurs techniques et commerciaux.
Avantages sociaux.



Adresser CV manuscrit, prétentions et photo au Departement Gestion du Personnel 32, avenue Michelet 93404 SAINT-OUEN.



Ingersoll-Rand
recherche

ingénieur commercial

A.M - ENSAIS - ENSEM - ICAM...

pour lui confier la prospection de notre clientèle industrielle de la moitié Nord de la France et la négociation des contrats de vente de nos compresseurs de grande puissance.
Outre une expérience commerciale de 3 années au moins, une connaissance de l'air comprimé ou des machines tournantes serait appréciée.
Anglais indispensable.
Le poste est basé au siège de la Compagnie.
Adresser CV et prétentions, sous référence 115, Service du Personnel, B.P 113, 78190 Trappes.

IOTA
FILIALE GROUPE HACHETTE

DANS LE CADRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DE SES ACTIVITES DE COMPOSITION PROGRAMMEE ET PHOTOCOMPOSITION, RECHERCHE :

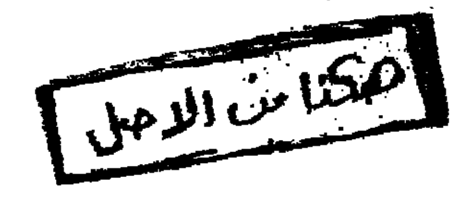
INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Il leur sera confié la vente de produits informatiques et de prestations de services de haut niveau dans un marché en pleine expansion.
Les candidats auront :
— Une formation supérieure.
— Une première expérience de la vente de services ou de matériel informatique.

CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX

Ils seront chargés :
— d'assister sur le plan technique les ingénieurs commerciaux ;
— de conseiller les clients dans l'utilisation de nos produits ;
— d'assurer le suivi et la maintenance des chaînes de traitement.
Les candidats auront :
— Une formation supérieure.
— Une bonne connaissance de l'assembleur IBM 370
— Un sens aigu du contact et du travail en équipe.

Envoyer lettre manuscrite et C.V détaillé avec prétentions, à IOTA - Direction du Personnel, 34, avenue du Roule - 92200 NEUILLY.



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

DIRECTION DU PERSONNEL
ÉTABLISSEMENT NATIONALISÉ

propose à

INGÉNIEUR STATISTICIEN

ENSAE ou X-ENSAE

de prendre en charge une équipe effectuant des Études Statistiques et élaborant des modèles informatisés de gestion prévisionnelle du personnel.

Epérience professionnelle de 5 à 10 ans demandée.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 59229 B à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES

Un jeune ingénieur pour une organisation professionnelle

Quand la conjoncture est difficile, ce n'est pas le moment de baisser les bras ; moins que quiconque, notre organisation professionnelle n'en a aujourd'hui la tentation. Parce que les entreprises ont réellement besoin des services que nous leur apportons.

Vous l'avez peut-être d'ailleurs constaté vous-même dans votre expérience d'ingénieur, quatre à huit années vécues en grande partie dans le secteur de la mécanique.

Après le terrain, nous vous proposons une phase différente, mais non moins active, de votre carrière. Une activité d'études, de contacts avec la profession et l'Administration, de réflexion prospective qui enrichira et élargira votre expérience ; qui vous permettra aussi d'utiliser la formation économique que vous avez *acquise au cours de vos études, ou par la suite, en complément de votre diplôme d'ingénieur.*

Faites connaître aux consultants de SIRCA, sous référence 792 191 M, vos motivations pour venir travailler avec nous.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
recherche dans le cadre de l'expansion de son bureau de Design
PRODUIT GRAND PUBLIC

jeune dessinateur projeteur

- de préférence spécialisé en produits plastiques
- expérience collaboration avec bureau esthétique appréciée

Possibilité d'évolution si très dynamique.

Envoyer CV, photo et prét. s/réf. 2360 à *P.LICHAU SA - BP 220, 75063 Paris* cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

recherche

PROGRAMMEURS ASSEMBLEURS

Connaissance mitra 125, T 1600, Solar...

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae détaillé, à :

SINTRA

Direction Service du Personnel,
26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES.

GIS *GESTION INFORMATIQUE SYSTEME*

recrute pour assurer son expansion :

INGÉNIEURS EN CHEF

(Réf. I C 10)

ayant une expérience approfondie de l'informatique, l'organisation et la planification de projets.

Adresser C.V. détaillé, en précisant la référence, 48, avenue Raymond-Poincaré, 75116 PARIS.

---

cacharel

CACHAREL poursuit et consolide son expansion.
Nous désirons adjoindre à notre équipe de direction un

Auditeur Interne

rattaché au Secrétaire Général, votre fonction s'étendra de l'analyse de l'entreprise dans son ensemble à la proposition puis à la mise en place de solutions réalistes, dans une société jeune où la rigueur doit aller de pair avec l'ouverture d'esprit, *comme la responsabilité avec la confiance.*

Après une grande école de gestion et une formation comptable supérieure, vous avez 30 ans au moins, dont une expérience minimum de 2 ans par exemple en cabinet.

Nous vous prions d'adresser votre dossier personnel (lettre, C.V. et rémunération actuelle) sous réf. M 302 à Mr. Pyronnet, Société CACHAREL, 49 rue Etienne Marcel, 75001 PARIS.

ROBERT BOSCH (France) S.A.

Groupe BOSCH
— Equipement automobile
— Appareils ménagers
— Caméras et projecteurs Bauer

recherche pour son activité EQUIPEMENTS AUTOMOBILE ET D'ATELIER

Chef de Vente Régional

Formation supérieure commerciale et gestion.

Expérience souhaitée du milieu automobile.

Sera responsable de plusieurs départements et d'une équipe d'inspecteurs techniques et commerciaux.

Avantages sociaux.



BOSCH

Adresser CV manuscrit, prétentions et photo au Département Gestion du Personnel 32, avenue Michelet 93404 SAINT OUEN.

INGENIEURS

Ingénieur d'études
Supports magnétiques

Il participe aux activités de développement liées à toute la gamme *de produits audio-visuels* professionnels.
Définit les méthodes de contrôle et d'évaluation des produits, en détermine les améliorations à apporter. Il assure donc les relations techniques avec les services commerciaux, production, recherche ainsi qu'avec la clientèle.
Ingénieur diplômé (ENSI ou éq.)
Connaissance des produits audio-visuels souhaitée, ou première expérience contrôle fabrication de série. (réf. 223M).

Ingénieur développement

Diplômé ESCP ou équivalent, spécialisé dans les broyages et *dispersion de pigments*, il a impérativement une première expérience dans le domaine des *peintures, vernis, résine.*
Il sera notamment à court terme chargé de la conception et mise au point d'un nouveau procédé de broyage. Par la suite, il en assurera la mise en production destinée à évoluer vers une utilisation industrielle.
Anglais indispensable.
Allemand souhaité.
(réf. 224M).

ALPHA CDI
59, rue Saint-Didier - 75 116 PARIS..
Merci de nous adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) en rappelant la référence du poste.



SPERRY
FLIGHT SYSTEMS

recherche

2 INGENIEURS

basés à PARIS

1) UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
ayant le sens des contacts humains et le goût des relations avec la clientèle, capable de *négocier au plus haut niveau.*

2) UN INGENIEUR APRES-VENTE
ayant bonne connaissance des équipements de bord et de leur utilisation sur avion.

INGENIEURS DIPLOMES
- Vous êtes intéressés par l'électronique et l'aéronautique
- *Vous parlez couramment l'anglais et désirez* voyager en France et en Europe
- Vous souhaitez vous intégrer à une équipe jeune et dynamique faisant partie d'une Société en pleine expansion.

Adressez votre candidature en précisant le poste avec lettre et C.V. détaillé à SPERRY *Flight Systems 6, rue Jean Jaurès* 92800 Puteaux
(Réponse et discrétion assurées)

IR **Ingersoll-Rand**

recherche

ingénieur commercial

A.M - ENSAIS - ENSEM - ICAM...

pour lui confier la prospection de notre clientèle industrielle de la moitié Nord de la France et la négociation des contrats de vente de nos compresseurs de grande puissance.

Outre une expérience commerciale de 2 années au moins, une connaissance de l'air comprimé ou des machines tournantes serait appréciée.

Anglais indispensable.

Le poste est, *basé au siège de la Compagnie.*

Adresser CV et prétentions, sous référence 115, Service du Personnel, B.P 113, 78190 Trappes.

Groupe Édition-Imprimerie
recherche pour la vente de
services informatiques

jeunes cadres technico commerciaux

Intégrés à une équipe de vente, ils auront pour mission de suivre, développer et prospecter un groupe de clientèle, de participer aux plans Marketing et à la mise au point de nouveaux produits.

Ces postes conviendraient à de jeunes Diplômés (H ou F) ESC, IUT Commerce..., ayant 2 à 3 ans d'expérience de la vente sur le terrain, si possible dans les domaines informatique et para-informatique. Rémunération annuelle : 65.000 F + prime d'objectif.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1672 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.



FOSTER WHEELER
Leader Mondial
FOURS PETROLE & PETROCHIMIE,
recherche pour PARIS

DIVISION EQUIPEMENTS THERMIQUES

INGENIEUR D'AFFAIRES

(A.M., ICAM, INSA, ...)

- Age 28 ans minimum avec 2 à 3 ans d'expérience

Ce poste convient à personne dynamique
- Il aura la responsabilité technique et financière des projets qui lui seront confiés
- Il participera aux contacts avec les Clients

Déplacements de courte durée France et étranger
Anglais nécessaire.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions à Direction du Personnel 31, rue des Bourdonnais 75021 Paris Cedex 01

ROWNTREE MACKINTOSH
Groupe International de Chocolaterie - Confiserie implanté sur le marché Français avec SMARTIES, NUTS, QUALITY STREET, AFTER EIGHT, KIT KAT, MENIER, CHOCOREVE, LANVIN et, dernièrement, LION... recherche :

CHEF DE PRODUITS

QUI SERA CHARGE DE :
— proposer et assurer l'exécution de la politique marketing pour une gamme de produits ;
— assurer la gestion des budgets et la réalisation des objectifs de profit ;
— être l'interlocuteur des agences de publicité.

LE *CANDIDAT RETENU :*
— sera diplômé d'une Grande Ecole commerciale ou l'équivalent ;
— devra justifier d'une première expérience de 2 à 3 ans dans la gestion de produits de grande consommation au sein d'un *DEPARTEMENT MARKETING ;*
— s'exprimer couramment en anglais.

Nous lui offrons de grandes opportunités d'évolution dans un Groupe International pratiquant un marketing élaboré.
Lieu de travail : MARNE-LA-VALLEE, à 15 minutes de la porte de Bercy, par la N A4.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, à : J. HOUBERT - ROWNTREE MACKINTOSH S.A., Noisiel - 77422 MARNE-LA-VALLEE.



IOTA
FILIALE GROUPE HACHETTE

DANS LE CADRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT *DE SES ACTIVITES DE COMPOSITION PROGRAMMEE* ET PHOTOCOMPOSITION, RECHERCHE :

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Il leur sera confié la vente de produits informatiques et de prestations de services de haut niveau dans un marché en pleine expansion.
Les candidats auront :
— Une formation supérieure.
— *Une première expérience* de la vente de services ou de matériel informatique.

CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX

Ils seront chargés :
— d'assister sur le plan technique *les ingénieurs* commerciaux ;
— de conseiller les clients dans *l'utilisation* de nos produits ;
— d'assurer le suivi et la maintenance des chaînes de traitement.

Les candidats auront :
— Une formation supérieure.
— Une bonne connaissance de l'assembleur *IBM 370.*
— Un sens aigu du contact et du travail en équipe.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé avec prétentions, à *IOTA - Direction du Personnel,* 34, avenue du Roule - 92200 NEUILLY.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PRÊT-A-PORTER FÉMININ

recherche

STYLISTE - MODELISTE

Pour son département flou style femme 30 ans - dames Grande diffusion

— Poste à plein temps.
— 3 ans d'expérience minimum ;
— Résidence en Région Parisienne.

Envoyer curriculum vitae + photo à :
SIPEP/76 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS.

NOTRE CENTRE INFORMATIQUE EUROPEEN *DEVELOPPE POUR NOS FILIALES EUROPEENNES* DE NOUVELLES APPLICATIONS DB/DC *SUR MATERIEL IBM* (2 X 370/148 - CICS/DL1)

Pour renforcer nos équipes de réalisation nous recherchons des

ANALYSTES

De formation scientifique supérieure (ENSI, MIAGE, ou équivalent)

Maîtrisant depuis 2 ans au moins CICS et DL1 au niveau analyse. Ayant l'expérience des contacts utilisateurs et de la conduite du travail de 2 ou 3 Analystes-Programmeurs.
Parlant anglais.

Adresser C.V. et prétentions à *M. L. OLLIVIER - HENRY L.H.F.* avenue MacCormick - 91130 RIS-ORANGIS.

Analyste Programmeur

Data General est un fabricant américain de mini-*ordinateurs, employant* plus de 12000 personnes dans le monde, avec en 1978 un chiffre d'affaires de 380 M. de $ (le taux de croissance annuel est proche *de 50%)* -

Notre état-major européen recherche un(e) professionnel(le) capable de :
- prendre en charge le support et la maintenance d'applications importantes
- développer de nouveaux programmes.

Nous demandons :
- un *diplôme d'études supérieures en informatique* ou en gestion
- 3 à 5 ans d'expérience cobol
- 1 an *(au minimum) d'expérience* en analyse
- une expérience précédente sur mini-ordinateur est un atout supplémentaire
- *anglais lu, parlé, écrit.*

Envoyer C.V. ou téléphoner 766.51.78
Monsieur GISKES - DATA GENERAL EUROPE
61, rue de Courcelles
75008 PARIS

with
Data General

GROUPE ALIMENTAIRE

recherche

juriste d'entreprise

(HOMME OU FEMME)

- Formation supérieure, niveau licence en droit. Anglais courant, allemand souhaité,
- expérience d'au moins 5 ans en entreprise ou cabinet juridique,
- connaissance du droit des sociétés, du droit immobilier et du droit des affaires en général,
- rattaché directement au Directeur juridique, il aura pour *charge d'assurer le secrétariat juridique des sociétés du* Groupe, les contacts avec les correspondants du Département Juridique et la gestion juridique du portefeuille des marques,
- selon ses compétences, il se verra confier à terme, des responsabilités plus larges,
- poste à pourvoir rapidement,
- lieu de travail : Banlieue Ouest.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 3036-M.
(Réponse et discrétion assurées).

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

offres d'emploi

Société Française
(chiffre d'affaires 800 M de F,
effectif 1.700 pers),
filiale d'un groupe international
recherche
pour l'une de ses divisions
(lieu de travail Paris/Etoile)

chef de projets

correspondant informatique
Réf. BR 92
Salaire annuel 110.000 F

Pour prendre en compte les applications informatiques de cette division. Les applications budgétaires et comptables seront prioritaires.
La personne recherchée a une formation supérieure et au moins 5 ans d'expérience de la conduite de projets informatiques.
Une bonne connaissance du contrôle budgétaire est souhaitable.
Merci de nous écrire en précisant le salaire actuel à

CARRIÈRES SERVICES 19 rue de la Paix
Conseil en recrutement 75002 Paris



THOMSON-CSF

Centre Electronique de BREST
recherche
pour son SERVICE APPRO

ACHETEURS PRINCIPAUX

NIVEAU IV ÉCHELON 3

Les candidats âgés d'au moins 35 ans devront impérativement justifier d'une solide expérience acquise dans les achats de

COMPOSANTS PASSIFS OU ACTIFS

Adresser C.V., photo et prét. THOMSON C.S.F. Service du Personnel Route du Conquet 29200 BREST

CHEF DU SERVICE
ETUDES ET RECHERCHES
CABLES ELECTRIQUES

La Société (600 personnes) est la filiale française d'un groupe européen. Son usine située en Banlieue Ouest fabrique des câbles et fils isolés pour le transport de l'énergie. Elle souhaite confier le service Etudes et Recherches à un Ingénieur Electricien de ou de formation physico-chimique ayant au moins 5 ans d'expérience en conception, mise au point ou fabrication de câbles électriques.

France Cadres — Envoyer CV complet s/réf 784M 22 rue St. Augustin 75002 Paris.

C A D B U R Y

Filiale Française du Groupe
CADBURY SCHWEPPES
(Finger, Wafer, Chocolats, Confiserie)
Nous créons un nouveau poste
au sein de notre équipe

CHEF DE PRODUIT

Vous aimeriez être responsable d'une gamme entière, de la conception à la réalisation, avoir de nombreux contacts avec toute une Société et la distribution, travailler dans l'ambiance d'une Entreprise dynamique.
Tout en sachant qu'elle est en expansion et filiale d'un Groupe puissant.
Vous serez responsable d'une gamme de produits alimentaires distribués dans les G.M.S. et les Circuits Collectivités, de l'élaboration de la stratégie, du contrôle des budgets publicitaires et promotionnels.
Vous avez 2 ans d'expérience au sein d'un service marketing dans les produits de grande diffusion avec une expérience éventuelle dans la vente et une connaissance de la distribution alimentaire en collectivité.

Env. votre candidature à M. COLVIN - CADBURY, B.P. 207 - 92602 ASNIERES CEDEX, qui vous fera parvenir un dossier d'information complémentaire.

MANAGEMENT, MARKETING
et SYSTÈMES (M.2.S.)
CABINET DE CONSEIL
cherche
CADRE

capable assumer rapidement centre profit marketing industriel et logistique commerciale.
Salaire plus primes, plus commissions correspondent à rémunération élevée et évolutive.
Exigeons strict professionnalisme, dynamique commerciale et intellectuelle et capacité commander et déléguer.
Envoyer curriculum vitae à Jean-Claude MARIAS, M.2.S. - 15, rue Vézelay, PARIS (8e).

SOCIÉTÉ DE NÉGOCE
FILIALE
GROUPE IMPORTANT
recrute

RESPONSABLES D'ADMINISTRATION COMMERCIALE

pour gestion administrative des contrats commerciaux. Age minimum 28 ans. Quatre ans expérience dans poste similaire. Connaissances comptables appréciées.
Adresser C.V., photo et prétentions à ARCHAT (référence DO 87), 34, bd Haussmann, 75009 Paris

offres d'emploi

ÉTABLISSEMENT FINANCIER

FRANCO-AMÉRICAIN
Tour Maine-Montparnasse
poursuivant son expansion rapide
recherche
en vue de pourvoir 2 postes pour son
Département Exploitation

2 COLLABORATEURS

Chargés du suivi des contrats d'affacturage (factoring) conclus avec une clientèle de grosses P.M.E., tous secteurs d'activités ainsi que de fréquentes missions d'AUDIT et de contrôle auprès de ces dernières.

- — Age souhaité : 24 ans minimum ;
- — Homme de contacts mais aussi d'analyse ;
- — Solide formation comptable, titulaires si possible du D.E.C.S. ou équivalent ;
- — Plusieurs années d'expérience en entreprises ou en cabinet ;
- — Grande disponibilité pour déplacements fréquents et de courte durée.

POSTES à pourvoir IMMEDIATEMENT.

Ecrire avec C.V. à : FACTOFRANCE HELLER, Service du Personnel, Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 PARIS CEDEX 15.

Culligan. FRANCE

LEADER MONDIAL DU TRAITEMENT DES EAUX
recherche

DEUX DELEGUES REGIONAUX

70.000 +

• Profil : Ecole de Commerce ou équivalent

Après une formation complète et rémunérée à nos méthodes commerciales, il leur sera confié les missions suivantes :

- • Assurer les stages de vente, aider les débutants
- • Assister le Chef des Ventes Régional dans l'animation de la force de vente.

Nos délégués peuvent indifféremment être basés à Paris ou sur leur région (Est ou Centre Ouest).

La maîtrise parfaite de la fonction, complétée par une formation permanente doit nous conduire à faire évoluer nos Délégués vers des postes de plus grande responsabilité.

Ecrire Ch. OLIVIER - CULLIGAN France
4, avenue Président Kennedy
78340 LES CLAYES S/BOIS



GROUPE BANCAIRE 8e ARRONDISSEMENT
recherche pour son service de
CREDITS PROMOTEURS

CHARGÉS D'ÉTUDE

CHARGES DE :
- — lecture de bilans et documents comptables,
- — gestion des prêts (renouvellement, impayés, suivi de la commercialisation).

FORMATION :
- — licence ou maîtrise (Sciences Eco., Droit, etc.),
- — comptabilité,
- — B.P. banque, comptable + formation complémentaire,
- — bonne qualité de rédacteur,
- — expérience professionnelle dans l'immobilier ou le crédit (1 à 2 ans) souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite, C V., photo et prétent., sous le no 4.705 à PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire. — 75011 Paris, qui transmettra.

ingénieurs diplômés

E.C.P. - E.T.P. - A.M.

Une importante Société Immobilière recherche des Ingénieurs diplômés E.C.P. - E.T.P. - A.M. - Ils participeront à la conception des opérations et seront responsables de leur réalisation sur les plans technique, administratif et financier jusqu'à la livraison aux acquéreurs. Ils devront justifier d'une expérience d'au moins trois ans dans l'immobilier.
Les postes sont à pourvoir à PARIS et en PROCHE BANLIEUE.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence 9450 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

110.000 F.

Pour lui confier dans un premier temps la conception et la réalisation d'une importante application de gestion-facturation commerciale de grande distribution (40.000 clients, 1500 articles) un GRAND GROUPE INDUSTRIEL, recherche

un Chef de Projet Informatique

Une expérience de 5 ans minimum dans la fonction complétée d'une formation supérieure - DUT, MIAGE... lui permettra de s'intégrer rapidement dans un service informatique en pleine mutation.

La connaissance d'un système de base de données TOTAL et de CICS/VS serait un atout supplémentaire.

Matériel IBM 370/138 - DOS/VS, langage COBOL - ANS.

Ce poste est évolutif.

Ecrire à No 98950, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

offres d'emploi

Conseil et Organisation

Pour sa division en pleine expansion
le GROUPE STERIA
recherche des Collaborateurs de haut niveau ayant le sens commercial et une grande faculté d'adaptation pour prendre en charge le développement des domaines suivants :

- Stratégie et Etudes financières des entreprises
- Gestion des trésoreries.
- Analyse de la valeur.
- Gestion de production, etc ...

Prière d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à Claude PECOUX Directeur à

steria 26, av. de l'Europe 78140 VELIZY



THOMSON-CSF

recherche des

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

Confirmés Niveau IV ou V

- — pour mise en service, recettes et maintenance d'ensembles électroniques complexes ;
- — rédaction de notices techniques ;
- — suivi d'affaires ;
- — anglais indispensable ;
- — déplacements France et étranger.

Adr. C.V. dét. au Service des Relations du travail, 1, rue des Mathurins, 92222 BAGNEUX.

CITIBANK

propose un poste de

spécialiste des crédits aux promoteurs

Pour son Département Immobilier.

Il sera chargé du contact avec la clientèle, de l'étude, de la mise en place et du suivi des dossiers.
Minimum 5 ans d'expérience.
Diplômé d'études supérieures.
Bonne pratique de l'anglais.
Adresser lettre manuscrite et C.V. à CITIBANK
B.P. 738 - 08 75361
Paris Cedex 08

Emploi et Carrières



COURBEVOIE
Constructeur de matériel Informatique
et distributeur exclusif :
PRINTRONIX, DAISY, TRUE-DATA, DECITEK, ELSTON
recherche pour étoffer son
Service Commercial

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ayant une première expérience de vente ou débutant

- Élément aimant contacts humains dans milieu technique.
- Salaire intéressant.

Écrire avec c.v. manuscrit et prétentions à I.E.R., 12, rue de Sébastopol, 92400 COURBEVOIE

P.R.B.

GROUPE BANCAIRE 8e ARRONDISSEMENT
recherche pour son service de
CREDITS PROMOTEURS

INSPECTEURS

CHARGES DE :
- — contacts avec la clientèle,
- — étude de bilans et appréciation de la situation financière des organismes emprunteurs,
- — appréciation des risques.

FORMATION :
- — licence ou maîtrise (Sciences Eco., Droit, etc.),
- — comptabilité ou :
- — B.P. banque, comptable + formation complémentaire,
- — expérience professionnelle dans l'immobilier ou le crédit (2 ans) souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétent., sous le no 4.704 à PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire. — 75011 PARIS, qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

offres d'emploi

Grand Groupe Industriel Français
plusieurs milliards C.A.
en restructuration

recherche

— UN CHEF DE SERVICE AUDIT

Expérience de Senior Auditeur nécessaire

— DES CONTROLEURS DE GESTION EXPÉRIMENTÉS

— DES AUDITEURS

Cadres formation type Sup. de Co. Plusieurs années d'expérience. Base PARIS. Déplacements à prévoir.

Envoyer C.V., photo, prétentions : JANET, 4, bd Péreire - 75017 PARIS.





Contrôle et Prévention
BUREAU DE CONTROLE TECHNIQUE
recherche

INGENIEURS THERMICIENS

(GENIE CLIMATIQUE)

connaissant :
- — économie d'énergie
- — installations de chauffage
- — climatisation

Postes à pourvoir à PARIS et PROVINCE (moitié Nord de la France).

Envoyer CV détaillé
au CEP (réf. F1)
34, rue Rennequin
75017 PARIS.

URGENT - J.F.
Tél., Réception, Sténodactylo. Expér. Libre de suite. Bonne présentation. Se prés. mercredi 21 février 14/17 h. : A.P.M.C. 89, bd Malesherbes, Paris (8e).

Importante Société
Pont de Neuilly
recherche - URGENT

J.F.
BTS COMPTABLE
ou EQUIVALENT

- — Dactylo indispensable
- — Anglais exigé
- — Dynamique
- — Sens initiative

Pour gestion administrative de commandes au sein service financier
— Avantages sociaux
Tél. : 778-14-31 pour R.-VS

COMPTABLE
CONFIRME (E) - 2e ECHELON
25 ans min. - BTS ou IUT gestion, options finance, comptabilité, pour travaux comptab. générale analytique industrielle, au sein d'une équipe au siège social quartier Opéra.
Connaissances informatiques. Situation stable.
Hor. variable - Libre rapidem.
Adresser C.V. et prétent. à : Cie MINIERE DONG TRIEU 24, av. de l'Opéra, Paris (1er).

STE MULTINATIONALE
PARIS LA DEFENSE
rech. pour son département
CONDITIONNEMENT D'AIR

DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE

- — 30 ans minimum
- — Solide expérience dans la climatisation
- — Bien introduit auprès clientèle installateurs
- — Dynamiq., meneurs d'homm.
- — Connaissance anglais indisp.

Ecr. avec C.V., photo et prét., s/réf. 1687/M à SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, q.tr.

IMPTE SOCIETE
INDUSTRIELLE
FRANÇAISE
recherche des

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
COBOL ANS - CICS - DL1
Lieu de travail : PARIS
Adr. C.V., photo et prétentions no 98.874, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra.

RIVOIRE et CARRET
recherche

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF

pour assurer le suivi des relations commerciales et administratives avec la clientèle parisienne ainsi que les liaisons avec le Siège Social à Marseille

Il devra avoir une bonne formation générale de base (niveau ESC)
Expérience commerciale de quelques années souhaitée.

Poste à EPINAY-sur-SEINE (93)

Si vous êtes intéressés, envoyez C.V. complet, photo et prétent. à RIVOIRE et CARRET Relations du travail. - B.P. 518 13219 MARSEILLE CEDEX 1

MUTUALITE AGRICOLE
utilisant IBM 370
135/312 K-DOS-VS
en informatique de gestion
recherche

ANALYSTES
de niveau ingénieur, maîtrise ou équivalent, avec 2 à 3 ans expér. en analyse programmation

PROGRAMMEURS
3 ans expér. Cobol Assembleur et/ou ATOS souhaitées.
Ecr. avec C.V. et prétent. à : Direction informatique.
F.M.A. 29, rue de la Tombe-Issoire, PARIS (14e).

BANQUE PRIVEE REGIONALE
recherche
pour son agence de PARIS

— COLLABORATEUR
chargé de l'analyse, de la réalisation des crédits aux entrepr. (P.M.E.) et du contrôle des garanties. Sérieuses réf. exigées.
Env. C.V. + ph. + prétent. à : no T 11294 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche
COLLABORATEUR TRÈS EXPÉRIMENTÉ
Ecrire avec C.V. : SECOR 8 bis, rue d'Annam, Paris (20e).

VILLE D'ARGENTEUIL (95100) recherche PUPITREUR qualifié de préférence GE 118. URGENT. Adr. candidatures : M. le Maire Serv. du personnel - En mairie.

FERODO
No 2 européen de l'équipement automobile - C.A. 4,2 milliards Effectif 29.000 - Recherche pour son secrétariat général (Paris-17e)

UN JURISTE CONFIRME
ayant acquis une spécialisation en droit des sociétés, par sa formation universitaire (D.E.S. droit) et 5 à 10 ans d'expérience dans une société ou un cabinet.

Au sein du Service Juridique, il sera chargé de traiter tous les problèmes se rapportant au droit des sociétés, et aura un rôle de conseil vis-à-vis de nos filiales françaises et étrangères.
Allemand apprécié.

Adr. C.V., prétentions et photo (en indiquant la référ. 27.398). FERODO Service Recrutement 43, rue Bayen, 75817 PARIS.

Clinique proche gare Cernay (ligne Paris Nd-Pontoise) rech. INFIRMIERE D.E. chirurgie jour
Téléph. pour R.-V. : 959-48-12.

TRADUCTEURS TECHNIQUES à domicile Lang. mat. franç., angl., allem., russe. Préc. tarif. Ecr. no 7.152 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

URGENT RECRUTONS
ANIMATEUR motivé dynamique et sportif pour station française de grande renommée (poste à l'année)
Homme de terrain, 25 ans env., sens prononcé du contact humain, connaissance audiovisuel
Ecrire lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : HAVAS 74000 Annecy - no 860.

Cie INTERNATIONALE DE SYSTEMES
— pour renforcer son potentiel technique dans les départem. Logiciels de bases, Systèmes temps réel (Process, Control - systèmes d'armes...)

INGÉNIEURS LOGICIELS
MITRA - SOLAR - IRIS 50
INGÉNIEURS MICROS
INTEL 80/80 - ZILOG 80
INGÉNIEURS SYSTÈMES
— maîtrisant le langage L.T.R. réelles possibilités de promot. pour éléments de valeur.
— Nous assurons une formation technique à nos collaborat.
26, rue Daubenton (5e). 337-99-22

CB INFORMATIQUE
recherche

CHEF PROJETS
Expérience IBM 3/10
Libre de suite

PROGRAMMEURS
GAP 2 - IBM 3/10
Libres de suite

Se présenter avec références : 41, rue Lecourbe, Paris (15e) Téléph. : 734-55-68

TRAVAIL TEMPORAIRE
Importante Sté Paris rech. pour longue mission :

TECHNICIEN DE MAINTENANCE
Le candidat doit nécessairement avoir une formation Hardware et Soft et être libre début mars.
Ce recrutement a été confié à TELSINTER
60, bd Malesherbes, Paris (8e) Tél. pour RV : 292-06-77 Mlle Rondel.

ASSOCIATION NATIONALE DE TOURISME SOCIAL
recherche

RESPONSABLE
de son Service
Finance, Gestion, Comptabilité
Age : 30 ans environ.
Expérience demandée :
— Formation DECS ou maîtrise gestion (opt. contrôle gestion informatique) ou équivalent.
Pr rend.-vs tél. : 261-84-03, p. 23.

offres d'emploi

JEUNE AUDITEUR INFORMATIQUE

RESPONSABLE

ANIMATEUR (TRICE)

SODETEG - T.A.I.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

INSPECTEURS DE MAINTENANCE INFORMATIQUE

RESPONSABLE DU SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

EDUCATRICE SPÉCIALISÉE

PUBLICITÉ JUNOR

représent. offre

EXCELLENTS VENDEURS

secrétaires

QUARTIER MADELEINE
LA BAGAGERIE
recherche

EXCELLENTE SECRÉTAIRE
BILINGUE FRANCAIS-ITALIEN

Elle sera plus particulièrement chargée de la gestion des importations et devra faire preuve d'initiative.

De bonnes notions d'anglais seraient appréciées. L'expérience import n'est pas indispensable.

Adr. C.V. et prétentions sous ref 19M028 69, rue de Monceau 75008 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

Partenaire pour la France de CONSULT-EUR

SECRÉTAIRE du DIRECTEUR GÉNÉRAL
BILINGUE (anglais)

MER ET MONTAGNE PROCHES

NOUS DEMANDONS :

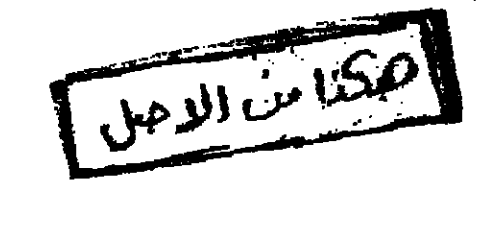
MONOPLAST

Discrétion et réponse assurées.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
SPÉCIALISEE DANS LES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES
recherche
pour son Directeur Commercial

SECRÉTAIRE haut niveau

ANGLAIS EXIGE
Expérience de secrétariat souhaitée.
Lieu de travail PARIS-13e.



offres d'emploi

Important Cabinet
Commissaires aux Comptes
recrute
JEUNE AUDITEUR INFORMATIQUE
Formation : grande école de ccerce, MIAGE+DECS en cours. Expér. 1 an analyse programmation d'application de gestion *entreprise ou Sté de services*. Ecr. avec C.V. et photo à : Mlle MECHE, 217, r. Saint-Honoré, 75001 Paris.

Comité établissement
recherche
ANIMATEUR (TRICE)
socio-culturel
titul. CAPASE ou niv., dactylo. Expér. en animation dans C.E. ou municipalité souhaitée. Envoyer C.V. *et lettre de cand.* au Secrétaire du C.E. Framatome, Tour Fiat, Cédex 16 92084 Paris-La Défense.

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN
DEBUTANT, pour s'intégrer *à son équipe Marketing.*
MISSION :
Promotion et assistance technique de nouveaux produits, réseaux vente France et export., avec déplacements
Anglais indispensable
Allemand souhaité
Ecr. av. C.V. et prét., n° 71.026, PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, PARIS (2e) qui transmettra.

GROUPE NATIONAL
recherche pour sa filiale de MONTREUIL
RESPONSABLE DU SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF ET CCIAL
Dépendant du Directeur commercial. Conviendrait à jeune femme min. 30 ans. Qualité de négociation, sens de l'organisation, *méthodique, dynamique.*
Expérience de la fonction nécessaire et notamment traitement des commandes, devis, courrier commercial, relation clients. *Position assimilé cadre.*
Salaire annuel 45.000 F à 56.000 F brut. *Libre de suite.* Env. C.V. et photo, sous référ. 4.338, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui tr.

ASSOCIATION NATIONALE
DE TOURISME SOCIAL
200 salariés permanents + 300 saisonniers
recherche
RESPONSABLE
de son Service du Personnel
Age 30 ans environ
Expérience demandée :
— Formation études supérieures
— *Option relations humaines,* droit du travail.
Pr rend.-vs tél. 261-84-03, p. 23.

VILLE DE MEUDON
(Hauts-de-Seine) recherche
Une directr. pr crèche collective
Ecr. à M. le maire de Meudon, *6, av. Le Corbeiller, 92190 Meudon* ou tél. au 534-75-19, serv. pers.

SODETEG - T.A.I.
recherche des
INSPECTEURS DE MAINTENANCE INFORMATIQUE
Bonne expérience MITRA-SOLAR et périphériques pour :
PARIS, *débutants* à 2/3 ans d'expérience. Réf. 903.
ROUEN, expérience d'au moins 3 ans. Réf. 904.
Une bonne formation informatique de départ, le permis de conduire V.L. sont exigés pour ces postes.
Formation technique continue assurée.
Avantages sociaux intéressants.
Adr. C.V. détaillé, prét., délai *de disponibilité,* sous la référence choisie à SODETEG T.A.I. B.P. N° 11 - 78530 BUC

ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE
demandée pour assister une famille dans l'éducation d'un jeune garçon de 8 ans et collaborer étroitement *avec l'école spécialisée* qu'il suit *régulièrement.*
Week-end assuré.
Horaires fixes.
Lieu de travail :
ST-GERMAIN-EN-LAYE
Ecrire en indiquant *prétentions sous référ. M/596,* PUBLISCOPE JUNIOR *11, rue Royale, 75008* PARIS (qui transmettra).

travail à domicile

Demande

DACTYLO rech. tous travaux sur I.B.M. à sphère Tél. 076-85-42

cours et leçons

Américaine prof. donne cours particul. d'anglais. Expér. tous niveaux - 584-47-08

J.F. anglaise, enseign. qualif., donnerait cours pers. ou par petits groupes en anglais à non-débutants - Téléph. : 543-05-55.

Etudiant anglais offre leçons angl. en échange *pr chambre à Paris, avril-juin.* D. HUGHES, Trinity Hall, Cambridge - Angleterre

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Collab. journal vd Simca 1100 TI *bleue métall., 1974,* impec Prix à débat. Téléphone : 209-28-78.

divers

BMW OCCASIONS
316 - 320 - 520 - 525 - 528 *78 et 79,* peu roulé, garanties A.P. XV - Tél. : 533-69-95 *63, r. Desnouettes - Paris (15e)*

occasions

EN SOLDE - Moquette et revêtement muraux 1er et 2e choix. 100.000 m2 en stock. Téléphone : 355-66-50.

représent. offre représent. offre

Nous renforçons notre force de vente nationale et recrutons sur toutes les régions (hors R.P.)

EXCELLENTS VENDEURS

Nous diffusons à diverses clientèles des matériels nouveaux éprouvés et sans concurrence pour le bien-être physique et la santé de l'homme.

Une rémunération motivante permet de réaliser des *GAINS EXCEPTIONNELS.*

Très bon vendeur, vous participerez au succès de notre entreprise.

Envoyez rapidement votre candidature s/réf. 6492 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

VIVEZ EN PROVINCE
Dans une ville
JOYAU DE LA BRETAGNE
Gain moyen mensuel 1978
7.000 F
Voit. fournie Citroën, Dinan
rech. VENDEUR AUTO
expérimenté - Ecr. avec C.V., B.P. 256 - 22100 DINAN

représent. demande

H. - 35 ans - recherche emploi REPRESENTANT. de préfér. sanitaire, plomb., chauff. Etud. ttes proposit., rég. Ain, Doubs, Jura. Libre immédiatement. MEDIA CONSEIL, 163083 *Bd Kir 7 - 21000 DIJON.*

secrétaires secrétaires

QUARTIER MADELEINE
LA BAGAGERIE
recherche
EXCELLENTE SECRETAIRE
BILINGUE FRANCAIS-ITALIEN
Elle sera plus particulièrement chargée de la gestion des importations et devra *faire preuve* d'initiative.
De bonnes *notions* d'anglais seraient appréciées. L'expérience import n'est pas indispensable.
Adr. C.V. et prétentions sous réf 19M028 *69, rue de Monceau* 75008 PARIS
Centre de Psychologie Appliquée
Partenaire pour la France de CONSULT-EUR

SECRÉTAIRE du DIRECTEUR GÉNÉRAL
BILINGUE (anglais)
dans entreprise de 1.250 pers. au Sud des Landes (MER ET MONTAGNE PROCHES)
— poste à pourvoir rapidement ;
— 40 heures hebdomadaires ;
— horaires flexibles ;
— congés 5 semaines par an ;
— avantages *sociaux.*
NOUS DEMANDONS :
● 5 ans *expérience* minimum ;
● très bonne connaissance de l'anglais (technique si possible) ;
● excellentes sténo franç. et dactylo franç., anglais,
● Bonne présentation.
Les premiers contacts auront lieu à Paris, mais *adresser C.V. manusc.,* photo et prétentions à : Chef du personnel, MONOPLAST, 40140 Soustons Discrétion et réponse assurées.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS LES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES
recherche
pour son Directeur Commercial
SECRÉTAIRE haut niveau
— grande *aisance dans* les contacts ;
— sachant s'organiser dans des activités multiples ;
— capable, après une période d'adaptation, d'assumer un rôle d'assistante portant notamment sur le suivi des dossiers.
ANGLAIS EXIGE.
Expérience de secrétariat souhaitée.
Lieu de travail PARIS-15e.
Adresser *C.V. manuscrit,* photo et prét. n° 99.292 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, q. tr.

DIRIGEANT STE DEVELOPP. NAVIRES ANTIPOLLUTION progression *rapide,* recherche :
SECRÉTAIRE ASSISTANTE
● Forte personnalité, excellente rédactrice + R.P.
● *Puissance trav.,* gde disponib.
● Anglais parfait + 2e langue.
● *Etudes supérieures* + B.T.S.
● Expér. nautisme et marketing international.
● Lieu de travail :
ST-GERMAIN-EN-LAYE.
● Salaire + intér. s/objectifs.
● Libre très rapidement.
Env. C.V., ph. à Cabin. DAM, 7, r. Thiers, 78100 St-Germ.-Laye

Importante Société Nanterre desservie par R.E.R. recherche
UNE SECRÉTAIRE BILINGUE EXPORT
— Dactylo anglais
— anglais parlé parfaitement
— Libre pour courts voyages Europe.
TEL. : Ets GORSE - 725-90-00

Important Groupe Sociétés offre poste stable à :
SECRÉTAIRE CONFIRMÉE
25 ans minimum
excellente sténo-dactylo bilingue anglais, expérience pratique souhaitée : vie juridique sociétés. Ecrire avec C.V. manuscrit, photo et prétentions, référence n° T 11.315 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE TROCADERO rech. STENO-DACTYLO
Expér. connaissant breton, *notions comptabilité.*
Ecr. n° 99.105 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

SOCIETE D'EDITIONS
Centre PARIS
recherche pour son président SECRETAIRE DE DIRECTION
Excellente sténo-dactylo.
Sérieuses références.
Horaires se terminant à 21 h.
ECRIRE : S.G.P.
13, av. de l'Opéra, 75001 PARIS

DACTYLOS. A temps partiel. Lang. matern. franç., angl., *alle., russe. Pr trad. Préc. prét.* Ecr. n° 7.153 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Société PARIS-8e rech.
TRES BONNE
SECRÉTAIRE
DACTYLO-COMPTABLE
rapide et méthodique
anglais ou allemand souhaité
Niveau BTS ou équivalent.
Débutante s'abstenir.
Env. C.V., prét. et photo no 59247 BLEU
17, rue Lebel, 94300 VINCENNES

Importante Société
recherche
pour son siège Champs-Elysées
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
— parfaitement bilingue,
— *minimum* 15 ans expérience.
— statut cadre.
Ecrire avec C.V. détaillé, photo et rémunération *actuelle* à : no T 11269 M, Régie-Presse 85 *bis, rue Réaumur,* Paris-2e

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

demandes d'emploi demandes d'emploi demandes d'emploi

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF
45 ans - Formation supérieure
Pratique courante anglais
● Expérience complète de la fonction secteur privé entreprises anglo-saxonnes et holdings ;
● Maîtrise négociations bancaires, mise en œuvre politique financ., montage ts crédits C.T.-M.T. ;
● Sens aigu rentabilité, esprit concret en vue optimiser outils gestion, bonne connaissance informatique ;
● Aisance particulière dans les rapports humains.
Recherche situation D.G./D.F. Paris, province
Importante société, cabinet expertise ou conseil.
Ecrire sous n° 660 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09, qui tr.

DIRECTEUR ADJOINT
35 ans d'un organisme financier de plus de 1.000 personnes.
— *Formation de base* ingénieur.
— Expérience 11 ans en : organisation et gestion informatique, contrôle de gestion. Direction administrative et financière (120 personnes).
— Direction (3 ans) d'un organisme bancaire régional.
RECHERCHE TOUTE FONCTION DE DIRECTION D'UNE ENTREPRISE DYNAMIQUE
— Rémunération 180.000 F +, selon la région, à discuter.
Ecrire n° T 790.302 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

SPÉCIALISTE PUBLICITÉ
Longue expérience
Libre immédiatement
cherche situation en rapport
Paris exclusivement
Ecrire n° 6.997 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris cedex 09 qui tr.

CREDIT OFFICER
28 ans, anglais courant ; 5 ans expérience dans banque internationale : appréciation d'opérations financières importantes (incluant prêts aux Etats), Montage et Suivi. Etudierait toute proposition y compris secteur non bancaire.
Ecrire n° 712 « le Monde ». Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09

DIRECTEUR COMMERCIAL + EXPORT
36 ans. Droit + Sc. Po. - Tril. Angl. + All. + Esp.
● Expérience banque, financement international, marketing, négociation contrats (jur. + comm.).
● Excellent négociateur niveau international.
● Très bien introduit Amérique du Sud + Esp.
recherche
position de D.G. ou D.C. dans société industrielle. Libre immédiatement.
Ecrire sous le numéro 706, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

INGÉNIEUR ORGANISATION
(Boulangerie-pâtisserie industrielles).
Homme d'une grande puissance de travail
Expérimenté DIRECTION D'USINES *et redressement et développement de sociétés*
Etudierait toutes propositions.
Parle anglais, espagnol, portugais.
Ecrire n° 713 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09

MBA + DES SCIENCES ECO + IAE
8 ans expérience multinationales
MARKETING INDUSTRIEL
recherche fonction similaire
36 ans, imaginatif, bilingue anglais
Libre préavis négociable
Ecrire no 711 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09

CADRE 53 a., rég. parisienne 25 ans expér. cciale bâtiment négociat. aux plus hauts nivx. entrep. *G.O.,* négo. B.E. engineering ch. poste relations publiques ou direct. commerciale. Ecrire à M. G. Pottier, 28, av. Victor-Hugo, 94100 Saint-Maur.

J.F. licenc. droit privé, ayant prép. le CAPA, exp. secrét., bilingue anglais connaissance allemand, étudie toutes propos. *(plein temps ou mi-temps).* Ecr. n° 87.860 M, Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 31 a., Dr en droit, anglais courant, spécialiste droit public, étudie tte proposition : conseil - formation - gestion. — Ecrire : *n° 699 « le Monde » Publicité,* 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

INGENIEUR CHIMISTE, 41 ans, 15 ans expér. matières plastiq. laboratoire + fabrication + vte. OUVERT A TTE PROPOSIT. Ecr. n° 7.031 « le Monde » Publ., *5, rue des Italiens, 75427 Paris.*

MODELISTE STYLISTE
Très longue expérience marque déposée import-export
Que m'offrez-vous ?
Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS
Référ. 66327

J.F. 35 ans. Trilingue anglais, allemand, DIPLOMEE B.T.S. Chambre de commerce britannique et franco-allemande, rech. *sur Paris poste* ASSISTANTE DIRECTEUR EXPORT
Connaissance parfaite des problèmes exportation (administratifs et commerciaux). - 10 ans expér. *possible déplacements.*
Ecrire : n°946
MURATET, 15, rue Taitbout, Paris (9e), qui transmettra.

H. 34 ans, Ing. Electron., réf importantes Stés, très actif, exp Marketg., comm., gest. entrepr.. rech. *POSTE A RESPONSABIL.* Ecr. n° 710, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

Cadre supérieur retraité ch. situation mi-temps.
Tél. : 306-24-19 (repas)

Cadre supérieur très actif bon vendeur, solide expérience *Marketing, Publicité, Gestion.*
Sens contact
recherche poste
RESPONSABLE
AGENCE DE PARIS
d'une entreprise moyenne de province. Secteurs souhaités : habillement, alimentation, *parfumerie, entretien.*
Pour création éventuelle.
Ecrire sous réf. CP 352 RCE, 24, rue de Lisbonne, 75008 Paris

38 a., BTS fabrication mécaniq., 10 ans *expérience* en hydrauliq. (conception et essais de pompes *ou circuits), recherche poste à* responsabilité ds cette branche. Salaire : 96.000 F par an. Ecr. Havas Chambéry n° 6.184.

J.F. 32 a., *cél.,* secr. direct., tr. angl., esp., ch. poste resp. et contacts comportant déplac. à *l'étr. Acc. p. à l'étran. Disp rap* 500-94-10, P. 31, ent. 14 et 15 h. ou écrire A.-M. Demoulin, 15-17, r. Sèvres, Boulogne-92

H. 51 ans ch. empl. Huissier, bonne présentation, connaissance service courrier, photocopie, *démarches dans Paris.* Ecr. n° 6989, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

DIRECTEUR GESTION GÉNÉRALE
33 ans
Membre de la Chbre nationale *des conseillers financiers.*
Très expérimenté, pour redressement et expansion rapide de votre potentiel actuel.
Connaissant l'anglais.
Recherche
similaire, D.A.F. ou D.G.A.
Ecr. n° T 011309 M Régie-Presse *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

J.H. 25 ans cherche POSTE
ASSISTANT RELATIONS PUBLIQUES
2 ans expér. Libre immédiatem.
Tél. : 577-35-17

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

J.F. 35 ans, exp. 8 ans rédact. *presse, relations publiques,* édition, galeries d'arts, cherche SECRET. EN RAPPORT av. sa qualification. - Tél. : 322-89-76.

DESSINATEUR BATIMENT GENIE CIVIL T.C.E., 56 ans, bon graphisme cherche place ds Bureau d'étude
Spécialiste courbes graphique et schémas.
Ecr. n° 702 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 29 a., exp. prof. F. et USA Ing. G.C. (HEI), MBA Northwestern Univ (USA), angl. cour., rech. empl. finance/adm. ds Sté multinat Paris et région paris. *Ecr. n° 7138 « le Monde » Publ.,* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ASSISTANTE DE DIRECTION
Célibataire, Maîtrise Droit, angl. T.B., - Notions italien, arabe *(M.O.)* parlé, 6 ans expérience, cherche poste comportant responsabilités, contacts, libre de voyager. Tél. 704-85-44 (9 h-13 h). Ecr. n° 6.996 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur agro., F., 27 ans, connaiss. produits phytosanitaire et amélioration des plantes, exp. commerce et expérimentat. Etudierait toutes propositions. Ecr. n° T 011.304 M Rég.-Presse *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

Homme 36 ans AGENT CCIAL ch. pl. courtier en *PUBLICITE* Paris-rég. Parisienne : 885-22-03.

Titulaire D.E.C.S. 4 ans expér. cab. et entreprise ch. stage EXPERT-COMPTABLE
Ecr. n° T 11.242 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jne Fme CADRE BILINGUE POLONAIS, expér. EXPORT cherche emploi commercial. Ecr. n° T 11.296 M Rég.-Presse, 85 bis, *rue Réaumur, Paris-2e.*

H. 31 ans, secrétaire bilingue (sténo français-anglais), 12 ans expér. cherche place stable. Ecr. n° 1 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. *Réaumur, 75002* Paris.

INFORMATICIEN - 37 ans
ingénieur diplômé, 10 a. expér. constructeur et S.S.C.I., cherche poste de responsabilité. CHEF DE PROJET ou CHEF DE SERV. INFORMAT. Libre rapidement.
Ecr. n° 715, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 28 ans BAC, école de notariat 1 an 1/2 clerc de notaire, *depuis 3 ans principal dans cabinet* d'administration de biens. Désirant faire évoluer sa situation personnelle. Etudierait ttes prop. Paris, Var ou Alp.-Marit. Ecr. LALOUE, *45,* rue Vineuse, 75016 PARIS qui transmettra.

Secrét. Assist. Commercial. dipl. école cciale Suisse, quadril. *allem., franç., ital.,* angl., 3 ans expér. secteur ccial. Amér. Sud, USA, M.-Orient, rech. ds. entrp. ou Sté dyna. rég. Paris sud. Mlle Giorgina Candotti, 78 Vogesenstrass, *4056 Bâle Suisse.*

H. célib., 27 ans, niv. 3e cycle droit + allem. et angl., actuell. cadre dans administration Côte *d'Azur, dynamique et travailleur,* mobilité totale France ou *étranger,* cherche emploi actif av. perspect. réelles de carr. F off. dét., si discrét. garantie. Ecr. n° 7.143 « le *Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e.

H., E.S.C., 5 a. expert comm. & ad., angl. exc., esp., ch. sit. UK *ou resp. exp. Tél. : 80 230090.*

J.F. opératrice/perfo I.B.M./Bull très expérimentée ch. pl. stable, prox. St-Denis. *Accepte reconversion.* Etudie toutes propositions. Ecr. n° 6.995 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEAN LUC MAXENCE
recherche
POSTE A RESPONSABILITES
(temps complet)
Direction littéraire, rédaction publicitaire ou secrétariat de rédaction
10 ans d'expérience professionnelle
Ecrire EDITION DE L'ATHANOR
23, rue Vaneau, 75007 Paris
Téléphone : 551-75-42

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
● INGENIEURS toutes spécialisations
● CADRES administratifs, commerciaux
● JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE BANCAIRE « classe 6 ». — 31 ans. Licence droit privé des affaires + DEA économie monétaire et bancaire + I.T.B., anglais courant, 6 ans expérience bancaire domaine international (financement de commerce extérieur), négociation et contacts haut niveau.

RECHERCHE : situation dans établissement bancaire ou financier ou au sein d'une Direction Export, France, Etranger (tous déplacements acceptés) (Section BCO/JCB).

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL. — 57 a. Formation supérieure, bilingue anglais, bnes connaissances espagnol, grande expérience ventes tous produits : sidérurgiques, métallurgiques, *produits* et matériels de soudage, outillage divers, rompu aux négociations à tous les niveaux, même les plus élevés, très bonnes connaissances du marché français.

RECHERCHE : poste à responsabilités dans sociétés françaises ou étrangères désirant s'implanter ou se développer en France (Section BCO/JCB).

CADRE. — 28 ans. Formation supérieure *commerciale* option comptabilité, finance D.E.C.S. 1 an expérience bancaire.

RECHERCHE : poste de préférence dans serv. administratif et financier (Section D).

RESPONSABLE FILIALE FRANÇAISE d'un groupement européen de fabricants produits industriels. — 34 ans. Formation commerciale supérieure, anglais courant, *10 ans* d'expérience nationale et internationale marketing commercial dans entreprises et société de conseil.

RECHERCHE : Direction marketing dans société fabriquant des produits industriels ou de consommation durable ou direction d'une société de distribution mêmes produits (Section E).

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

L'immobilier

bureaux bureaux

PARIS 9e
Quartier Trinité
BUREAUX NEUFS
978 m² divisibles
dans immeuble en cours de construction
LOCAL COMMERCIAL
de 200 m² sur deux niveaux
avec entrée en façade
Rens. : 261.56.52 poste 243
LIVRAISON FIN 79

Achète libre 300/400 m2 bureaux entre Friedland et *Monceau* - 742-99-09

PARIS (20e)
Près place Gambetta
BUREAUX NEUFS
A louer ds immeuble de standg 960 m2 divisibles en étage *638 m2 divis. en rez-de-chaussée*
Parkings disponibles.
Egalement à louer même adr. LOCAUX COMMERCIAUX et ENTREPOTS NEUFS SOGEI, 7, *rue des Cordelières.* 75013 PARIS - 331-65-61

1 à 20 BUREAUX ts quartiers
Locations sans pas-de-porte
MAILLOT ST-LAZARE **293-45-55**

METRO TROCADERO
SANS PAS-DE-PORTE
265 m2 BUREAUX
entièrement agencés, standard 8 lignes, bail neuf, possibilité parking. Téléphone : 727-83-94.

A VENDRE
5e ARRONDISSEMENT
PANTHEON 5 bureaux 120 m2 à aménager + sous-sol éclairé 200 m2, grande hauteur sous *plafond,* 4 *parkings.*
Prix : 950.000 F.
Tél. : 707-02-31
707-02 30

BOURSE 1.000 m2 BUREAUX *MODERNES,* vente *possible.*
P. BLUM - 265-64-11

PARIS-13e
500 - 1.000 - 2.000 m2
bureaux à louer dans petit immeuble 4.800 m2 entièrement aménagé. Restaurant. Téléphones, parkings, informatique.
GIM : 766-35-60

fonds de commerce

Fontainebleau - Fds de Bar-Restaurant à vdre 160 pl. Logt 3 p. C.A. 50 U. Ag. Franchon. 422-20-51

Cède Etude Huissier, 6.000 actes Nord de la France.
Ecr. n° 7057, « le *Monde* » Pub., *5, r. des Italiens, 75427* Paris-9e

Centre Commercial Paris boutiques ts commerces, VENTES *ou LOCATIONS,* 266-64-49.

locaux commerciaux

Pptaire vd direct. Hangar 8 m *sous ferme, pont roulant,* envir. 3.000 m2 ter. Tél., burx, logt, *sur 1 ha, 30 km Sud Paris.* Téléph. : 523-18-42

LOCAL COMMERCIAL - Quai St-Antoine, 60 m2 : 350.000 F. Téléph. : (78) 37-28-09

RHONE - ALPES
Loue 500 m2 en 3 niveaux séparés ou ensemble bureaux, labos, stocks, etc. av. poss. secrétariat, perman., gestion stock, représ., etc. à *25' LYON s/autor. ST-ETIENNE* Ets FLEURY-DELOTZ SAINT-CHAMOND (77) 22-02-89

Boutiques

Particulier INVESTISSEUR *recherche ACHAT toute* PROPRIETE BOUTIQUE 60 à 100 m2 pour commerce de luxe, libre ou occupée. Secteur avoisinant *Champs-Elysées.* Ecrire SPFD, 22, rue Jacques-Dulud, 92200 NEUILLY, qui tr.

hôtels-partic.

Ambass. Népal ch. Hôtel part., *gde pièce récept., cuis., s. à m.,* gar., 6-7 pces min., 2 s. bains. Tél. : 504-62-38, de 10 h. à 13 h.

immeubles

Près CHAMPS-ELYSEES - Bel imm. catég. 2 A, 1.500 m2 *utiles dont 750 m2 libres.* EXCLUSIVITE ETUDE RIVE GAUCHE. Tél. : 222-70-63.

ACHÈTE EN 48 HEURES
Immeuble libre, Paris ou périphérie. Tél. M. Gérard 563-11-40 *(heures bureaux).* C.F.I. 8, av. Hoche, 75008 PARIS

échanges

Maison 9 pces, Oxford (Anglet.) contre 4-5 pces Paris. Sept. 1979 pour 1 an. Téléph. : Oxford, 58800.

maisons de campagne

A SAISIR
230 km Paris, sur haut. Belle const. *en U du 17e, G.O bon état* 1 MAISON 3 P., appentis et grenier amén. + 1 FERMETTE d'1 P., grange, dépend., cour et jardin. Eau et électricité.
PRIX 75.000
Poss. créd. 90 %, solde 10-15 a. PROGECO, 12, place St-Cyran, 36000 CHATEAUROUX (16-54) 22-09-31 - 22-30-21

villas

Charente-Maritime - Magnifique VILLA 1971. Tt cft. 200 m2 au sol *ds parc boisé,* 4 km plages, 12 km ROYAN. 500.000 F. Tél. : 16 (46) 36-09-48

ST-GERMAIN-EN-LAYE Maison paysanne de caract., *salon, salle à manger,* 5 chambres, atelier. - 963-28-02.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

CARNET

Décès

GABRIEL CAËR

Nous apprenons la mort de
M. Gabriel CAËR,
professeur général
de l'enseignement maritime
et directeur de l'Ecole nationale
de la marine marchande
à Sainte-Adresse, près du Havre,
survenu le 18 février.

[Né à Brest, en 1921, M. Gabriel Caër était ancien élève de l'Ecole navale, où il était entré en 1941. Licencié ès sciences et capitaine au long cours, il fut professeur d'hydrographie dans les écoles de Nantes, puis de Paimpol, où il fut nommé directeur en 1971. C'est en 1973 qu'il fut désigné comme directeur de l'Ecole nationale de la marine marchande du Havre, la plus importante de France.]

PAUL GISSEROT

Nous apprenons la mort de
Paul GISSEROT,
ingénieur général
du génie maritime (C.R.).

[Né le 9 février 1905 à Brest (Finistère), M. Paul Gisserot était diplômé de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure du génie maritime. Ingénieur, ingénieur en chef, puis ingénieur général de première classe du génie maritime (en 1958). Il fut directeur central des constructions et armes navales de 1958 à 1964, après une carrière ininterrompue dans le génie maritime. De 1965 à 1968, il devint administrateur, adjoint au président des Etablissements Neyrpic, puis président-directeur général (de 1965 à 1975) des Ateliers et Fonderies de Tamaris. M. Paul Gisserot, membre de l'Académie de marine depuis 1962, fut également administrateur (en 1965), puis président (en 1971) de la Société grenobloise d'études et d'applications hydrauliques. Il était commandeur de la Légion d'honneur.]

— Mme Lucien Auréjac a la douleur de faire part du décès de son mari
Lucien AURÉJAC
croix de guerre 1939-1940,
architecte D.P.L.G.,
urbaniste S.F.U. - I.U.U.P.,
major de la promotion Charcot
des E.O.R. Saint-Cyr 1937,
à l'âge de soixante-six ans.
Les obsèques ont eu lieu le 15 février.

— Mme René Gabriel,
M. et Mme Jean-François Gabriel et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Gabriel, leur fille et leurs petits-enfants,
Mme Suzanne Michelet, sa fille et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René GABRIEL,
directeur de collège honoraire,
officier des palmes académiques.
Les obsèques ont été célébrées le 14 février dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Manuel Lévy,
M. et Mme J. Caubel et leurs filles,
M. et Mme C. Bonny et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Manuel LÉVY,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
le 15 février 1979.
Le défunt ayant fait don de son corps à la science, il n'y aura pas d'obsèques.
21, boulevard Pereire, 75017 Paris.

— Sa famille et ses amis ont la tristesse de faire part du décès du
docteur Joseph MALARTRE,
rappelé à Dieu le 9 février 1979.
Une messe à sa mémoire et à celle de
Nelly MALARTRE
sera célébrée le vendredi 23 février, à 18 heures, en la chapelle de l'Assomption, 17, rue de l'Assomption, Paris (16e).
Philippe et Thérèse Riottot,
22 bis, rue de Boyer,
69160 Tassin.
Famille Malartre, 43220 Dunières.

— Mme Gille, née Geneviève Massa, ses enfants et son petit-fils,
Mlle Hélène Massa,
M. Gabriel Massa,
M. et Mme Dominique Massa et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Michel Massa et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Joseph MASSA,
née Andrée Fleury,
survenu le jeudi 15 février 1979, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques religieuses ont eu lieu le lundi 19 février à Méru (Oise), dans la plus stricte intimité.
Une messe sera célébrée à son intention le vendredi 23 février 1979, à 18 heures, en la chapelle Notre-Dame-de-Salut, 8, rue François-Ier, Paris (8e).

— Marcel Péju,
Michèle, Dominique et Sylvie, ses enfants,
Erik Zolotoukhine, Mathias Péju, Emmanuel et Joël Manceron, Fabrice Wilthien, ses petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer que
Paulette PÉJU,
née Flachat,
a dû quitter ceux qu'elle aimait, le 15 février, à l'âge de cinquante-neuf ans, tuée par un cancer du poumon.
« L'homme ne veut pas être Dieu. Il veut être jeune. »
Witold Gombrowicz.
6, rue George-Eastman,
75013 Paris.

[Née à Lyon, licenciée de philosophie, journaliste, Paulette Péju, au sortir de la Résistance, était entrée au quotidien « Lyon-Libre ». A Paris, elle avait fait partie de la première équipe du journal radio d'Europe 1, avant de collaborer à « Libération » jusqu'à la suppression de ce titre. Ayant milité pour l'indépendance algérienne, elle était devenue aussi correspondante du « Peuple » d'Alger et de « Révolution africaine ».]

— Mme Arnold Silberman, son épouse,
M. et Mme Léo Rotman, ses enfants,
Docteurs Didier et Nadine Job,
M. et Mme Jean Rotman, ses petits-enfants,
Mathias et Marion Job, ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Samy Barbanel,
Mme Estelle Gelbart, ses beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Arnold SILBERMAN,
président de la synagogue Beth-Israël,
président de Kupath-Rambam Jérusalem,
décédé le 16 février 1979, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
Les obsèques ont eu lieu mardi 20 février.

— Le colonel Robert A. Solborg, son époux,
Le comte et la comtesse Patrice de Saint Seine, ses enfants,
Le comte et la comtesse Robert de Saint Seine,
Chantal, Eric, Evelyne de Saint Seine, ses petits-enfants,
M. et Mme Yvan Underwood,
M. et Mme Georges Underwood,
M. et Mme Charles Underwood,
ses frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Robert A. SOLBORG,
née Virginia Underwood,
survenu à Neuilly-sur-Seine, le 18 février 1979, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 21 février 1979, à 13 h. 45, en la cathédrale américaine de l'avenue George-V.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Neuilly. Sceaux.

— Bernard, Françoise Van Leckwyck,
Claude et Martine Van Leckwyck,
Marcel Van Leckwyck,
Paul et Yvonne Rodary,
Henri et Geneviève Marin,
Michel et Dominique Rodary,
Jean et Chantal Prost,
ses parents, sœurs, grands-parents, oncles, tantes, cousins et tous ses amis,
font part du décès de
Pierre VAN LECKWYCK,
le 15 février 1979, à l'âge de vingt et un ans.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité.
47, rue Carnot, 94130 Nogent.

— Paris.
Mme Hélène Veillard, son épouse,
M. et Mme Yves Dejou, ses enfants,
Jean-Christophe et Frédérique, ses petits-enfants,
Mme veuve Pommart, sa belle-sœur,
M. Victor Pommeret, ses enfants et petits-enfants,
La famille Albertini,
Ainsi que toute la parenté,
ont le regret de faire part du décès de
M. Pierre-Marie VEILLARD,
ancien directeur
des affaires économiques
et financières
de la préfecture de la Seine,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite national,
survenu le 13 février 1979 dans sa soixante-dixième année.
Les obsèques religieuses ont été célébrées le lundi 19 février 1979, dans la plus stricte intimité familiale, suivies de l'inhumation au cimetière parisien de Saint-Ouen.
96, avenue de Suffren, 75015 Paris.

— Mme Craps-Vercauteren,
M. et Mme Yves Bruaud et leurs enfants,
M. et Mme Sergio Ventura et leurs enfants,
Mme Vincx-Vercauteren,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Fernand VERCAUTEREN,
professeur émérite
des universités de Liège et Anvers,
membre de l'Académie royale
de Belgique,
membre associé
de l'Institut de France
et de l'Accademia dei Lincei,
grand officier
de l'ordre de Léopold,
survenu le 12 février 1979, à l'âge de soixante-quinze ans.
Les funérailles civiles et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
10, rue Joseph-Vanderlinden,
1180 Bruxelles.

— Mme Roger Viguié, son épouse,
Mlle Claude Viguié,
M. et Mme Yves Sicard,
M. et Mme Gil Castelnau,
ses enfants,
Séverine, Florence, François, ses petits-enfants,
M. et Mme Raymond Viguié,
M. Bernard Viguié,
M. et Mme Jean Deciry, ses frère et sœur,
Mme Pierre Doucet, sa belle-mère,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Roger VIGUIÉ,
chef de service
du Centre hospitalier d'Argenteuil,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 13 février 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 16 février, au temple du Saint-Esprit.
Cet avis tient lieu de faire-part.
17, rue Daru, 75008 Paris.

— Le président du Lions-Club de Paris, doyen de France,
Les membres du conseil d'administration,
Et tous les membres du Club,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de leur ami,
Charles VILLESUZANNE,
past-gouverneur
du District 103 Centre,
past-président
du Lions-Club de Paris
doyen de France,
et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu le jeudi 22 février en l'église Saint-Honoré d'Eylau, à 10 h. 30, 66, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e).

— Les past-gouverneurs de France du Lions International ont la douleur de faire part du décès de
Charles VILLESUZANNE,
past-gouverneur Centre
année 1960-1961,
conseiller international.

Anniversaires

— En ce premier anniversaire, la famille et les amis de
Anita ESTÈVE
s'unissent avec émotion autour de son souvenir.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-II. — C'est le mardi 20 mars (et non le 20 février), à 18 heures, salle des Commissions, que M. Marcel Beaubrun soutiendra sa thèse : « L'ordre public successoral. »

— Université de Paris-III, samedi 3 mars, à 14 heures, salle des Autorités, M. Alexandre Blokh : « Ivan Gontcharov et ses plagiaires entre romantisme et positivité ».

Communications diverses

— L'Amicale nationale des anciens prisonniers de guerre du stalag XI A tiendra son assemblée générale le dimanche 4 mars, à 10 h. 30, au restaurant Thoumieux, 79, rue Saint-Dominique, Paris (7e). Prix du repas : 75 F. Réservation à adresser à l'Amicale, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9e).



Visites et conférences

MERCREDI 21 FÉVRIER

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., métro Mairie-d'Ivry, Mme Guillier : « La ville jardin d'Ivry ».

15 h., troisième étage, entrée musée Centre Pompidou, Mme Saint-Girons : « Musée G.-Pompidou à Beaubourg ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Hôtel de Sully ».

16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « L'urbanisme parisien sous Louis XIV ».

18 h. 15, porte Denon, bureau d'information, Mme Lemarchand : « Au Louvre, le soir » (Caisse nationale des monuments historiques).

21 h., 21, rue Cassette : « Lumière de Venise : Véronèse et Palladio » (Arcus).

16 h., Petit Palais : « Extraordinaire exposition de l'art de l'Inde » (Approche de l'art).

14 h. 30, 23, rue de Sévigné : « Au musée Carnavalet : scènes de la vie quotidienne dans le Paris des XVIIe et XVIIIe siècles ».

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).

14 h. 45, métro Chambre-des-Députés : « Le Palais-Bourbon », entrées limitées (Mme Ferrand).

15 h., cour Carrée, entrée rue de Rivoli : « La cour Carrée du Louvre et la Saint-Barthélemy ». (M. de La Roche).

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Tourisme culturel).

18 h., Grand Palais, entrée de l'exposition : « Exposition Chardin » (Visages de Paris).

14 h., quai de Conti : « Ateliers des monnaies et médailles » (Union des femmes françaises).

CONFÉRENCES. — 12 h. 15, 7, rue de la Bienfaisance, Mme Geneviève Anthonioz de Gaulle : « La misère à notre porte » (déjeuner-débat paroisse Saint-Augustin).

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « La ville pénitente de Paul III à Grégoire XIII ».

19 h., musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. P. Amiet : « Récentes découvertes en Iran » (entrée libre).

20 h. 30, amphithéâtre de l'annexe, 16, rue de la Sorbonne, Mme Dominique Sila : « La traduction littéraire. Une école de création (l'exemple de la littérature polonaise) ».

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

BOURSE 690.000 F 5 p. 140 m2 + 2 chbres. 6e ét. Asc. Balcon. Soleil — 296-05-66

OPERA Part. à part. vend stud., entrée, cuis. w.-c., poss. bains. Très calme. Prix : 120.000 F. Sur place au 13, rue Monsigny, 5e étage droite, 75002 PARIS de 16 h. à 18 h.

3e arrdt.

PRÈS DU MARAIS Sél.+ chbre, bains, 50 m2, 4e ét. TERRASSE 15 m2. Px 270.000 F 52, rue Amelot - 265-90-05 Mercredi sur place 14 à 17 h.

4e arrdt.

MARAIS Bel imm. XVIIe s. 180 m2 + grenier A AMENAGER. Autre appart. 140 m2. - Tél. 293-62-16.

AU CŒUR DU MARAIS 5-7-9, RUE DES TOURNELLES Rénovation de grande qualité 2-3-4-6 PIECES duplex. Lundi à vendredi, hres bur. et samedi après-midi : 274-59-10.

ILE SAINT-LOUIS entièrement sur Seine, 200 m2. Caractère exceptionnel. Prix élevé. - 633-38-80

ILE SAINT-LOUIS pied à terre de charme 55 m2 séjour impeccable. F.I.M. - 633-47-23

5e arrdt.

FACE ÉGLISE SAINT-SÉVERIN VUE IMPRENABLE Bel appart. en duplex 4e étage. PLEIN SOLEIL, grand séjour + 3 chambres, 2 bains, 130 m2, possib. chbre service et park. A vendre d'urgence 850.000 F. Visite sur rendez-vous : 329-60-60 ou S/PL. JEUDI 13 à 17 h 30 : 4, rue Saint-Severin, Paris 5

MONGE. Imm. pierre de taille. LIV. + 2 chbres. Pl. SUD sans vis-à-vis. 540.000 F. 535-86-37

178, RUE MOUFFETARD DU 2 PCES AU 5 PCES Renseignements : 755-98-57.

6e arrdt.

HAUTEFEUILLE Ec. Medecine 95 M² DUPLEX asc., caractère. RENOVATION Lux. ODE. 95-10.

VIe, sur jardin, dernier étage. TRES RAFFINE DUPLEX Atelier + chambre - 544-51-95

Bd MONTPARNASSE 3 p. ent., cuis., bains, 80 m2 + chbre serv. - 566-80-31

ST-SULPICE. Imm. 1930, 6 P. + chbre serv. Poss. profess. I.M.O. 33. Tél. 033-38-39

MONTPARNASSE duplex 125 m2, 6e, 7e ét., séj., 4 chbres. 567-22-88

INSTITUT (près) Imm. 17e, 1er ét., 185 m2, 2 entr. grand atelier bibliothèque + 3 p., cuis., bains, 2 chbres de serv., garage. 1.500.000 F. 544-11-87

25, r. DAUPHINE. 2 p. très gd luxe cheminée. Vue sur place mercredi, 13 h. à 16 heures.

7e arrdt.

7, RUE VANEAU IMM. NEUF 3, 5 P. TERRASSE S/pl. ts les jours, 14 h à 17 h. SAGE - 359-63-63

RUE UNIVERSITE 100 m2 rez-de-chaussée. Imm. tout cft. - 567-22-88

9e arrdt.

SQUARE MONTHOLON (près). Bel imm. pierre de tail. 5 pièces tt cft, chbre service. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

1, CITE CHAPTAL, Studio, gde cuis., w.-c., sal. bains, chff. central, ascenseur, bel imm. pierre de taille. 158.000 F sur rue et verdure Lundi, mardi, 13 à 15 heures

St-Georges, dans H.P., sur R. et verdure. Splendide appt caract. + combles à aménager en duplex, tt cft. Px except. 878-41-65

11e arrdt.

IMPECCABLE près BASTILLE, ds imm. moderne, 3e ét. s/rue, bel appart. 65 m2, 3 P., cuis., bains, asc. 372.000 F, crédit. - 805-33-97.

CIRQUE D'HIVER APPT DE CARACTERE BEAU VOLUME 130 M2 2e étage, soleil. 600.000 F. Serge KAYSER - 329-60-60

VOLTAIRE. Bel imm., P. de t. 3 P. décor raffiné. Confort. 395.000 F. 229-52-98

BASTILLE. 155.000 F. Grand studio, double, 2 Pces refait nf, tt cft, 90 % long crédit possible. 574-35-71

12e arrdt.

REUILLY Immeuble rénové Diverses surfaces à amenager 60 à 120 m2. Jard. Soleil. - Tél. 293-62-16.

NATION Part. vend grand studio 42 m2 w.-c., salle de bains, cuisine équipée. Loggia. Cave. Téléph. Refait neuf. Sécurité. Parking double. 240.000 F. Tél. 19 heures : 370-03-36

Face Mo Bel-Air. Gd standing ds imm. 1976. Appt 2 p. 50 m2 + 8 m2 balcon sur jardin, cuis. équip., cave, park., tél., calme, soleil. 350.000 F. Rendement 5 %. GANACHAUD : bur 686-90-70 dom. 307-29-02

13e arrdt.

Dans belle tour ronde 121, av. d'Italie, SUPERBE 5 p. décoré, 141 m2 + 20 m2, loggia, 2 s. de bains, park. + cave, pisc. Pptaire 585-21-29 ou H.B. 280-61-86

14e arrdt.

ALESIA. Imm. récent. Et. élevé. Gd 4 P. Tt cft. Gd balc. Park. Cotimo Me Petit 783-62-74.

PARC MONTSOURIS CALME PROVINCIAL Beau 5 P. entouré verdure, balcon, soleil. 970.000 F. Serge KAYSER - 329-60-60

8, RUE MAISON-DIEU prox. av. du Maine. Imm. neuf 2 P. et 2 P. duplex. S/pl. mardi, mercredi, jeudi, vend., samedi 14 à 19 h. - 359-63-63 - 322-04-03.

15e arrdt.

CONVENTION Récent 2/3 P. Standing. Jardin. Possib. box. 440.000 F — 331-89-46

PTE VERSAILLES. Imm. réc. 2 P. TT CFT, s/jardin + park. Cotimo, M. Petit, 783-62-74

VAUGIRARD - Living double + chbre, cuis., bains, 58 m2. 265.000 F. - 828-27-70.

PASTEUR Bel imm, 6e ss asc. 2 P. + 1 petite + cuis., entr., wc, poss. bns. 180.000. 322-22-47.

PASTEUR, petite MAISON mod. sur 3 niveaux. LIV. + 3 chbres. Entourée de verdures. Gdes baies vitrées. Calme et soleil. 705-31-13

RUE LABROUSTE, étage élevé, charmant, 2 pces. ét. neuf, gd balcon, 14 m2. parking. BOURDAIS. - 766-51-32 ORPI

16e arrdt.

JASMIN SUR PARC Imm. neuf Ht stand. Prestations luxueuses. Beaux appts : 149 à 196 m2 Gds balc. Chbre serv. Park. GEFIC CTI 723-78-90 p. 326-329

16e SUD Immeuble récent Standing Dernier étage. Liv. + 2 chbres, 2 s. de bains, cuisine équipée. 800.000 F — 766-02-74

FOCH COTE SOLEIL Luxueux duplex 500 m2, 2e et 3e ét., formant hôtel part., très belle réception, boiseries, 5 chbres, 4 salles de bains, chambre domestique. Exclusivité OGT - 522-86-86

AV. FOCH/VOIE PRIVÉE hôtel particulier luxueus. rénové 2 APPARTEMENTS de 65 M2 2 duplex jardin 50 et 53 m2. S/pl. lundi, mercr., sam. 14-19 h. 11, villa Saïd - Tél. : 500-78-41. Autres jours : 959-50-28.

HENRI-MARTIN Très beau STUDIO s/jardin, 33 m2, possib. parking. Immo Balzac - 723-50-00

TROCADERO RAVISSANT double living, 2 chbres, park., vu départ 1.050.000 F. 266-16-65.

FAISANDERIE. Calme. 140 m2. Gd séj., 3 chbres, cuis., bains, serv. BOURGEOIS. 522-62-14

A RENOVER et DIVISIBLES. 7/8 pces, imm. stand. calme, soleil, ét. élevé. Visites mardi à vendredi, 15 h. 30 à 19 h. 35, rue de la FAISANDERIE ou 551-68-39 le matin

QUAI BLERIOT, Sud, Beau 2 p. confort, calme, cause départ. 380.000 F. 954-68-00

R. RAFFET, près Bois. Imm. stdg. 6e ét. STUDIO 30 M2 TEL. 250.000 F. 624-46-13

18e arrdt.

RUE ETEX — STUDIO tout confort, 34 m2, imm. 1968. Prix : 179.000 F. T. : 229-44-61.

Part. vd 4e, asc. standg, beau 4 pièces, tt cft, 49 m2. Tél., box possible. Tél. : 727-44-05

Rue UTRILLO, vue splendide 5 p. cuis., bains, 100 m2, 3e ét., ALGRAIN. 285-00-59 - 09-54

INVESTISSEURS Rue du MONT-CENIS Studios et 2 Pces. - 280-23-25

Mo LAMARCK, 4 Pces sur rue et jardin, tt cft, 5e ét., asc., chff central. 485.000 F. 255-66-18

20e arrdt.

33, AVENUE GAMBETTA hôtel particulier 18 pièces en 2 bâtiments, confort, terrasse gd garage. Bonne construc., conv. prof. lib. Visite lundi, mardi.

78 - Yvelines

VERSAILLES SAINT-LOUIS près pièce d'eau des Suisses Immeuble 18e siècle ravalé

95 M² DUPLEX avec mezzanine. Entièrement rénové. Calme. Caractère. Prix : 550.000 F. Carrés St-Louis - 950-48-99

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE PRES EGLISE TT CONFORT 3 p., dépend. Vis. mer. 21, 13 à 17 h., 1, pl. des Ecoles, 5e droite.

NEUILLY urgent cause départ double living + chbre impec. Px : 368.000 F. T. : 508-06-29.

LEVALLOIS (près 17e) studio tout confort, chauff. central., asc., Tél., 95.000 F. T. 267-18-33.

BOULOGNE pr. Me M.-Sembat. Imm. récent calme, très ensoleillé, grands balcons, entrée, 2 p., cuis., s. de bains, TRES BON PLACEMENT. Px 235.000. ROUSSEL 620-36-49.

VAUCRESSON récent. P. de T., appt 4/5 p. 180 m2 TERRASSE, BOX, 730.000 F. T. : 266-19-00.

MEUDON-BELLEVUE dans résidence de luxe 5 PIECES 107 m2 dont 6 m2 de balcon sur jardin. Renseignements sur place : 17, rue Marcel-Allegot. Téléph. : 626-11-47 ou 227-04-30.

COURBEVOIE pr. gare Asnières Immeuble récent très bon standing. Vue imprenable sur Paris, très beau 3 pièces, parking. Px : 440.000 F. T. : 789-26-97.

BOULOGNE Près PARC des PRINCES Très bonne construction 1930, 5e étage, entrée, 3 belles pièces, tout confort 82 m2. 480.000 F - 825-60-40

RUEIL Particulier vend 2 pièces tt confort, cuis. équipée, garage, dans résidence calme. Tél. 977-20-96, après 19 h.

93 Seine-St-Denis

MAIRIE DE MONTREUIL neuf pierre de taille, superbe 5 p., 95 m2 + terrasses 39 m2, box. Promoteur : 857-36-80.

ILE-ST-DENIS PART. A PART. appartement F 3, tt cft, calme : entr., cuis., séj., 2 ch., dche, W.-C., loggia, cave, garage ind., pr. comm., école, gare Saint-Denis 7 min. 155.000. Tél. : 243-09-23.

94 Val-de-Marne

BON INVESTISSEMENT

SAINT-MAUR dans imm. pierre de taille, bien situés, tout cft, beaux studios, 2 p., 3 p. et 3/4 p., boxes et parkings - S.N.C.M., 13, rue André-Bollier, (94) SAINT-MAUR - 283-61-74

Province Province

Super Lioran (Cantal)
Station d'hiver et d'été
Entre Aurillac et Clermont-Ferrand
Accès direct par SNCF et RN 126.
Face aux 50 km de pistes
réservez dès maintenant
VOTRE STUDIO
VOTRE DUPLEX
Livraison 1er trimestre 1979
(1er tranche)
Renseignements et ventes :
9, avenue Marceau, 75116 Paris, **723.43.06**
ou **AGENCE PRADEL**
48, rue du Buis, 15000 Aurillac, **(71) 48.01.54**

Alpes du Sud. Proche PARC NATIONAL des ECRINS 1.600 m station HIVER/ETE en plein développement. Reste quelques studios. Prix très compétitifs. Crédit maximum. Taux préférentiel. Position fiscale avantageuse. M. SAINROLAC : 743-97-97 après-midi seulement.

constructions neuves

5e ARRONDISSEMENT Dans petit programme neuf en cours de construction (achèvement prévu dans douze mois) INVESTISSEURS privés cèdent au prix préférentiel, surface à définir. Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs.
Tél. : 707-02-31
707-02-30

appartements occupés

MARAIS bel imm. parfait état, bon stdg, ascenseur, concierge, poutres apparentes, poss. séjour + chbre, cuis., w.-c., Poss. bs. Occupé dame seule 89 ans Px 240.000 F. créd. voir pptaire. Mercredi de 15 h. 30 à 17 h. 30. 6, RUE MALHER (4e).

BUTTE-MONTMARTRE Bon imm. concierge, tapis escalier, gd 3 p. 70 m2 environ, plein soleil, bains modernes chff. Occupé dame seule 84 ans. Px 239.000 créd. 80% voir pptaire mercredi de 14 h. 30 à 16 h. 30 54, RUE LEPIC (18e).

viagers

LA RENTE VIAGÈRE Achète. vend vite et bien. G. BOUE N.D.I., 9, rue Lagrange, 5e. 633-71-47

pavillons pavillons

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SÉLECTION PAR ORDINATEUR
FNAIM Cimi
téléphonez ou écrivez
CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

CONFLANS - 18 mn St-Lazare, prox. gare, beau pavill. 56 sur 710 m2, 5 pièces ppales, s/s-sol tot. av. gar., ch. c. maz. Prix except., cause départ province. Prix : 450.000 F. Cabinet VERMEILLE, 919-21-27

appartem. achat

Rech. appts 2 à 4 pces, PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 16e, 12e avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. Tél. : 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e - 566-00-75, rech. Paris, 15e et 7e, pour bons clients appts ttes surfaces et immeubles, paiement comptant.

locations non meublées Offre

Paris

COURCELLES - Beau 6 pièces, tout confort - 2 bains - 2 w.c. 4 100 F. Téléphone : 267-18-33.

Près Bois BOULOGNE, Métro Ranelagh, s/bd Suchet, bel appt 5 pces 114 m2, s. de bns, wc, salle d'eau, cuisine + office. 5.880 F ch. compr. Cave. Tél. Cabinet Plisson - 320-77-47

ECOLE-MILITAIRE - 4 pièces, confort, 2e ét., calme. 3.500 F mens. + ch. - 579-47-99.

locations non meublées Demande

Paris

CADRE MUTE rech. gd studio ou 2 P. tr. b. ét. Téléphone : 742-62-65.

DIRIGEANT SOCIETE recherche 2-3 P. RESIDENTIEL Bon standing - Tél. : 742-62-65.

Région parisienne

Pr Sociétés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. : 283-57-02.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 pièces Paris, et villa banlieue Ouest. Propriétaire direct. - 265-67-77.

Part. recherche villa proche banlieue Ouest. Récept., 4/5 ch. dont 1 en rez-de-ch. + 1 appt ou mais. de gardien. Jdin clos. URGENT T. 926-21-45 ap. 19 h.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. du STUDIO au 6 pièces pour Cadres étrangers garantis par BANQUE ou AMBASSADE Tél. : 555-84-23.

SERVICE ETRANGER Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - Tél. : 285-11-08.

PARIS PROMO IMPORTANTE CLIENTELE ch. appts gd standing et luxe. TELEPH. : 325-28-77

J.F. sous-louerait chambre chez famille de Paris. Tél. 263-40-58, le soir.

propriétés

RUEIL PARC MALMAISON Propriété récente avec parc de 6.100 m2 (possible 2.600 m2) (rivière). Rez de jardin : salon, salle à manger, bibliothèque, 1 chambre, sal. de bns, dressing, cuisine. 1er étage : 5 chambres, 4 salles de bains, lingerie, grenier. Sous-sol complet. Garage 2 voitures. Maison de gardien. Tél. 926-21-45 après 19 heures.

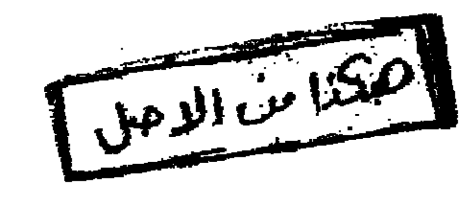
URGENT 65 km OUEST PARIS, magnifique propriété, 8 pces, piscine chauffée, 5.000 m2 terrain. 727-37-10

domaines

NORMANDIE (27) 203 ha libre 113 ha futaie et plantations de 15 a., herbages plats, stabulation libre Château XVIIIe siècle en très bon état. BELLES DEMEURES DE FRANCE. Téléphone : 387-92-76. 68, bd Malesherbes, Paris-8e.

villégiatures

A louer, juin-juillet, dates adaptables à la demande, villa 150 m plage. MARINA DI FIORI - PORTO-VECCHIO (CORSE). 1 gd lit 2 pers. + 9 lits 1 pers. Séjour, mezzanine, 3 chambres, 1 salle de bains, 1 salle de douche, 2 wc. Cuisine équipée. 2.000 m2 de terrain. Vue splendide sur golfe. Ecr. no 7132, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e



Le Monde

régions

UN DOSSIER DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La poste, dernier rempart contre l'exode rural

Le comité interministériel d'aménagement du territoire a examiné ce mardi *20 février plusieurs dossiers*, notamment la politique de rénovation *rurale*, l'exécution du plan du Massif Central, le programme d'équipement des zones minières, les grands chantiers, l'aide à l'hôtellerie de montagne.

Plusieurs de ces questions seront de nouveau à l'ordre du jour du conseil de planification prévu à l'Elysée en mars, au cours duquel le président de la République et le gouvernement « auront à définir les nouveaux choix de l'aménagement de la France », selon les termes de M. Giscard d'Estaing à Vichy, le 7 décembre.

Parmi les questions essentielles examinées par le gouvernement figure l'amélioration du fonctionnement — par la polyvalence — des services publics de faible densité démographique.

Dans le rapport qu'il vient de remettre au *premier ministre*, M. Edouard Duchène Marullaz, conseiller maître à la Cour des comptes, président du groupe interministériel des services publics en milieu rural, a *proposé une* soixantaine de mesures, et il compte bien que le gouvernement en retiendra au moins une quarantaine.

Lancées il y a un peu plus d'un ans, les expériences *ont déjà*, dans certains départements, apporté des résultats positifs. La poste, par exemple, rend des services municipaux dans les petites communes où le maire *ou son* secrétaire de mairie ne peuvent pas toujours assurer des permanences. Dans les Hautes-Alpes, *cinq communes ont été choisies* d'un commun accord entre la préfecture, les élus locaux et la direction des postes pour essayer de faire assurer par le receveur des postes une permanence d'accueil du public. Le bureau de poste, devenu polyvalent, constitue ainsi l'échelon et l'antenne les plus déconcentrés des services préfectoraux.

Au chapitre de la culture, autre exemple, on voit des musées de villes grandes ou moyennes participer à l'animation rurale. Ceux de Blois, Bourges, Caen, Chambéry, *Dijon*, *Grenoble*, Marly, Metz, Montbéliard, Périgueux, réalisent des expositions itinérantes pour toucher le public là où il se trouve, et des « valises pédagogiques » *sont mises* à la disposition des enseignants. Les « muséobus » relèvent du même souci.

Le groupe interministériel remplit deux *fonctions*. Il examine d'abord si les projets de suppression de services publics qui lui sont soumis par les préfets de département *sont justifiés*. En *1978, 23 dossiers lui ont été trans*mis : suppression de perception ou réorganisation de circonscriptions douanières (9), fermeture de classes uniques (2), suppression de districts E.D.F. *(3), fermeture* de gares S.N.C.F. (5), fermeture de centres d'examen du permis de conduire (4).

Boîte à idées

Mais surtout, il est, avec les dix-neuf comités départementaux déjà créés, la « boîte à idées » au *service* des responsables de l'aménagement rural du territoire. La quasi-totalité des ministères sont sollicités de proposer et de mettre en application des mesures *permettant de maintenir* dans les zones rurales très faiblement peuplées un minimum de services au public. Sinon, les habitants, ou ce qu'il en reste encore, partiront vers les villes, *accentuant le processus de déser*tification d'un nombre de plus en plus important de cantons ruraux, et pas seulement dans les régions de montagne.

Toute une série de mesures sont proposées au gouvernement :

● TRANSPORTS. — Il faut « ouvrir » les transports scolaires *au public* ; et pour cela faire sauter deux verrous. Car, depuis un arrêté de 1974, ces véhicules ne sont pas autorisés à transporter d'autres voyageurs que des élèves *s'ils ont été acquis avec une sub*vention du ministère de l'éducation. L'autre difficulté résulte des règles du partage des recettes versées par les usagers autres que les scolaires.

● EDUCATION. — Le rôle des *« équipes mobiles* de liaison et d'animation » devra être encouragé en 1979 dans les départements où la densité est inférieure à trente *habitants* au kilomètre *carré* (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Lozère, Creuse, Gers, Ariège). Un département-test sera choisi, probablement la *Lozère*, pour *expérimenter* un plan d'organisation scolaire portant sur le télé-enseignement hivernal, l'internat à domicile, l'adaptation des horaires (semaine *de quatre jours*), les *transports* de fin de semaine pour les internes, les instituteurs itinérants, l'aménagement du temps de vacances, *etc*.

● BUDGET ET ECONOMIE. — *Le* ministère du budget étudie la possibilité de réexaminer *ses* projets initiaux en quadruplant le nombre prévu de correspondants locaux, ce qui porterait le nombre total d'antennes du réseau comptable de la direction générale des *impôts* (D.G.I.) à *six mille* sept cents. On étudiera aussi la polyvalence entre les services extérieurs de la D.G.I. et ceux de la direction de la *comptabilité* publique.

Mais c'est essentiellement sur le *secrétariat d'Etat aux* P.T.T., et singulièrement la poste, que les pouvoirs publics comptent pour assurer la polyvalence des *services publics essentiels*. A terme, l'objectif visé est *« de faire de la poste un grand service public polyvalent d'implantation locale sur lequel reposerait une grande diversité d'activités d'information, d'assistance et de service administratif*. La poste pourrait se « substituer » à de nombreux ministères *(ou organismes* parapublics) pour les tâches suivantes :

— *Vente des vignettes*, timbres fiscaux, timbres amende (ministère du budget) ;

— *Fonctions de secrétaire de* mairie à temps partiel, délivrance de cartes grises (intérieur) ;

— *Permis de chasse*, vente de bons d'essence détaxés (agriculture) ;

— Dépôt de livres, dossiers *d'exonération de redevance* radio et télévision (culture et communication) ;

— Acheminement des petits colis, horaires des trains (S.N.C.F.) ;

— Offres d'emplois (A.N.P.E.) ;

— Réception des contrats et paiement des primes (sociétés d'assurances).

Enfin, le bureau de poste polyvalent devrait pouvoir *servir de* siège à des permanences périodiques pour les caisses d'assurances-maladie ou vieillesse, les *caisses* d'allocations familiales, l'information sur les projets E.D.F.-G.D.F., le greffe du tribunal d'instance.

Concrètement, dès 1979, une expérience devrait être lancée dans le département de l'Isère permettant aux voitures du service postal de servir au transport et à la livraison de petits colis (médicaments, produits alimentaires de première nécessité), *principalement* pour les personnes âgées ou handicapées. Comme le remarque M. Duchène Marullaz, *« du fait de ses contacts fréquents avec les usagers, le facteur rural est à même de remarquer pendant sa tournée tout fait anormal et de signaler aux autorités communales les cas de maladie. Il assure un service de liaison humaine »*.

Un surcroît de cent quatre-vingts millions de francs

Ces dispositions sont séduisantes, mais comment payer le « surcoût » ? Il faut savoir que la *poste maintient en fonction* près de quatre mille établissements en France que de pures considérations économiques devraient conduire à supprimer. En 1978, on *a pu chiffrer le « surcoût » de ce* maintien à 180 millions de francs. Si l'on demande, en plus, à ces bureaux de poste de remplir d'autres fonctions *de polyvalence, il* sera indispensable d'augmenter les moyens en personnel et d'accroître le budget des P.T.T. (au moins 8,5 millions en 1979).

Le cloisonnement entre les administrations, la prééminence des normes juridiques et techniques *uniformes sur tout le territoire*, les habitudes de centralisation administrative, constituent les principaux obstacles à une desserte satisfaisante des populations *rurales en services publics*. D'où une contradiction entre la politique d'aménagement du territoire, qui doit s'adapter aux situations géographiques et économiques, et *des politiques* administratives sectorielles. Le ministère de l'éducation, jusqu'à ce jour, n'a pas joué suffisamment le *jeu des politiques* de polyvalence ou des actions « à la carte ». Au sein du ministère du budget — autre bastille du centralisme — chaque direction conçoit son action de façon autonome, et tout rapprochement sur le terrain entre les différents services financiers apparaît très difficile.

Dans un premier temps on compte sur le pragmatisme des préfets, qui ont une bonne *connaissance de la diversité des* besoins locaux selon qu'on se trouve dans le bassin minier du Nord ou sur les monts d'Aubrac. Il faut donc, estime la commis*sion Duchène Marullaz, élaborer* une loi-cadre *destinée* à mettre en mesure les préfets d'accorder des dérogations, dans les cas qui le justifient, à certaines normes nationales d'ordre législatif, visiblement inadaptées aux situations de certaines zones rurales. D'autre part, des agences de services *publics, constituées à l'initiative* des collectivités locales, constitueraient le cadre d'organisation de la polyvalence administrative.

Confier à un *préfet*, plutôt qu'à un fonctionnaire d'un bureau parisien le soin de juger l'intérêt d'une initiative de sauvetage d'un *canton* : *voilà*, *un* petit progrès. Mais qu'il soit préfet ou rond-de-cuir, le fonctionnaire reste un représentant de l'Etat. *Et l'on peut se demander qui de* l'Etat, ou bien du département, voire de la région, est le plus compétent, lorsqu'il s'agit d'organiser un réseau de taxis collectifs *dans un canton de la Meuse*, de publier un bulletin d'information des maires dans le Cantal, ou encore de persuader le facteur de campagne qu'il est le seul capable de faire l'homme-orchestre.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Picardie

Beauvais-Airport

Beauvais-Tillé, quatrième aéroport parisien ? La chambre de commerce de l'Oise, concessionnaire de cette plate-forme, entend tirer profit de la proximité de la capitale. En 1972, la piste principale a été portée à 2 430 m ; le 11 mai prochain, une nouvelle aérogare de 2 000 m2 sera inaugurée.

Depuis près d'un quart de siècle, cet aéroport s'est nourri du trafic trans-Manche, qui représente, aujourd'hui, 40 % de ses activités. La compagnie britannique Dan Air exploite, entre Paris et Londres via Beauvais et Lydd, une formule autocar plus avion : 295 F l'aller et retour, soit 65 F de moins qu'en train. « La formule la plus économique qui soit pour sauter d'un centre-ville à l'autre », *précise M. Paul Josse, président de l'assemblée consulaire.*

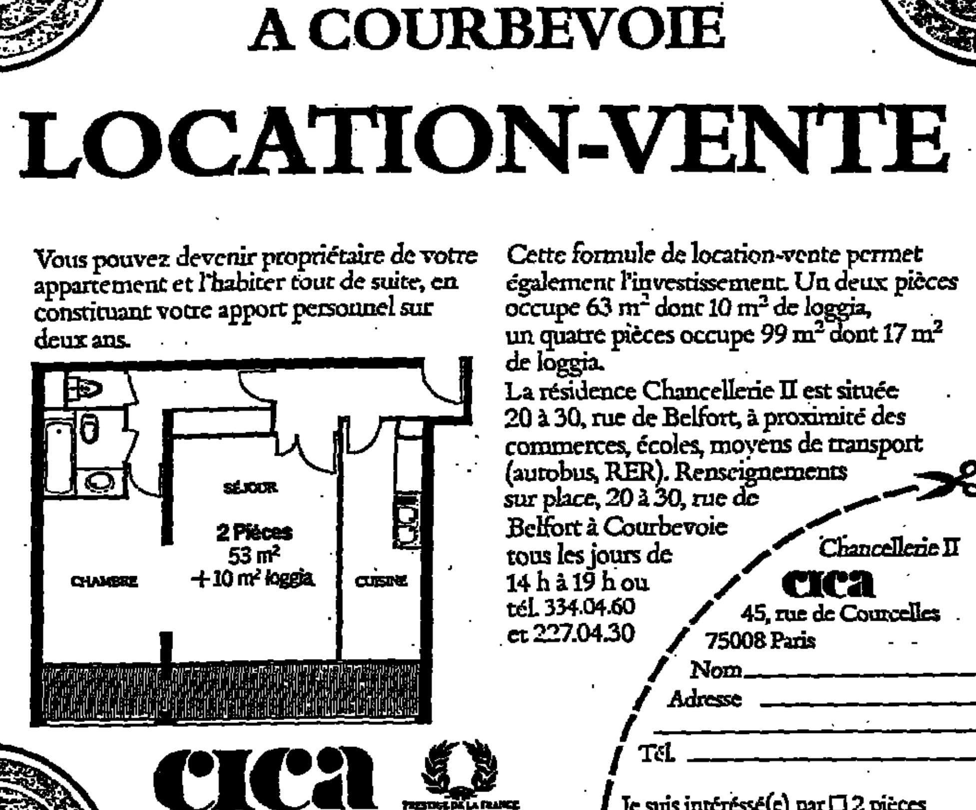
D'autre part, les compagnies charter scandinaves — Conair, Sterling Airways, Scanair, Linjeflyg — assurent à cet aéroport la moitié de son trafic. « Il nous est impossible de travailler avec des transporteurs à la demande française, car la mise en place de leurs appareils au départ de Beauvais nécessite des vols à vide trop coûteux », *constatent les responsables locaux.*

Tous comptes faits, l'aéroport de Beauvais, qui se place au cinquième rang des aéroports français pour le trafic charter, aura traité, l'an dernier, 190 541 passagers, au lieu de 48 373 en 1956. Au dire des experts, il pourrait en accueillir 280 000 à 380 000 en 1985. D'où la nécessité de « prendre un risque calculé » *en choisissant de l'agrandir.*

L'aéroport de Beauvais ne manque pas d'atouts pour asseoir son expansion sans nuire à celle des plates-formes parisiennes. Sa piste est ouverte jour et nuit alors qu'Orly, où se concentre l'essentiel du trafic charter, subit un couvre-feu de 23 h. 30 à 6 heures. Les dirigeants de la chambre de commerce insistent, en outre, sur la « taille humaine » des installations, qui permet de traiter vite et bien les passagers.

Reste que, en bons commerçants, les responsables consulaires pratiquent une politique de bas prix. Les redevances de stationnement et les frais d'assistance, nettement inférieurs aux tarifs en vigueur sur les aéroports parisiens, sont demeurés inchangés depuis 1975. Ainsi, pour un vol international, la taxe passagers s'élève-t-elle à 13 F à Beauvais et à 20 F à Orly. Dans la conjoncture actuelle, une telle différence n'est pas sans intérêt ni sans conséquences. — J.-J. B.







Le Monde **équipement**

ENVIRONNEMENT

Une décision du gouvernement de M. Caramanlis

Ni usine d'aluminium, ni cimenterie dans le site de Delphes

Le site de Delphes est sauvé. Un communiqué du ministère grec de la coordination économique a annoncé lundi 19 février que le gouvernement de M. Caramanlis avait refusé les permis de construire déposés par deux entreprises. La société grecque Boxipar du groupe américain Reynolds voulait édifier une usine d'aluminium à Kamiotissa tandis qu'une cimenterie souhaitait s'installer dans la baie d'Itea en contrebas du célèbre site. L'endroit était déjà menacé par les entrepôts de bauxite de Pechiney, des carrières de pierre, une urbanisation anarchique et le stationnement au large de quinze pétroliers désarmés.

Dès qu'ils furent connus, en novembre dernier, les nouveaux projets d'industrialisation soulevèrent une vive émotion. En Grèce, le ministère ue la culture exprima son désaccord, mais les intérêts économiques paraissaient devoir l'emporter. Le journaliste suisse Franz Weber, qui s'est illustré depuis dix ans par ses vigoureuses campagnes pour la sauvegarde des animaux et des sites entra alors dans la bagarre. En créant l'association Sauver Delphes, en invitant trente journalistes européens à visiter le site et en intervenant personnellement auprès du Conseil de l'Europe, il porta l'affaire sur la scène internationale (*le Monde* du 16 décembre 1978). Il proposa à la société Boxipar de racheter le terrain qu'elle avait déjà acquis et annonça que pour réunir les fonds nécessaires il organiserait trois galas à Genève, Munich et Paris en mai 1979. L'entreprise d'aluminium rétorqua qu'il était « *offensant d'entendre un étranger prétendre qu'il se soucie plus que les Grecs eux-mêmes du sort de leurs ruines* ». Au reste, ajouta la firme, l'usine ne sera pas visible du site et il n'y a aucun risque de pollution.

L'argumentation ne parut pas convaincre la presse athénienne, qui prit fait et cause pour les défenseurs du site. De leur côté, les professeurs des beaux-arts d'Athènes demandèrent au gouvernement de renoncer à ses projets industriels. L'usine d'aluminium sera construite dans une autre région. Les carrières vont être réaménagées et des plantations d'arbres dissimuleront les constructions disgracieuses. La forêt d'oliviers centenaires qui s'étend non loin des célèbres ruines a été déclarée « *site d'importance nationale* » et bénéficie d'une protection renforcée.

De Suisse, où il a appris la nouvelle, Franz Weber a déclaré : « *C'est le plus foudroyant et le plus extraordinaire succès que les défenseurs des sites aient remporté depuis longtemps. Les galas que l'association avait l'intention d'organiser en Suisse, en Allemagne et en France seront remplacés par un concours d'architecture. Nous voulons édifier à proximité du site une œuvre d'art contemporaine pour rappeler cette victoire : celle de l'adhésion des hommes de ce temps à l'esprit de Delphes.* » — M. A.-R.

● *Essonne : campagne contre la centrale nucléaire de Nogent.* — Le projet de construction d'une centrale nucléaire à Nogent-sur-Seine et l'accélération du programme nucléaire français suscite une campagne d'opposition dans une dizaine de communes situées au alentours d'Orsay (Essonne). Les sections locales du P.S. du P.S.U. de la C.F.D.T., de l'Union fédérale des consommateurs et des Amis de la terre ont lancé depuis le début du mois de février une grève du zèle pour le paiement des factures d'E.D.F.

● *Mise en route du quatrième réacteur nucléaire du Bugey.* — Le quatrième réacteur de la centrale nucléaire du Bugey (Ain), d'une puissance de 900 mégawatts, a « *divergé* » dans la nuit du 17 au 18 février, c'est-à-dire qu'on a mis en route les premières réactions nucléaires de fission dans le cœur du réacteur. Bugey IV sera rattaché au réseau E.D.F. dans une quinzaine de jours. Le site du Bugey comporte déjà trois autres réacteurs : Bugey I (540 mégawatts) et Bugey II et III (900 mégawatts chacun). Un cinquième réacteur devrait « *diverger* » sur ce site au printemps de cette année.

● *Référendum nucléaire dans les Ardennes.* — La population de Chooz, près de Charleville-Mézières (Ardennes), se prononcera le 4 mars prochain par référendum, sur le projet d'implantation d'une seconde centrale nucléaire sur le territoire de cette commune. La première centrale mise en service en 1967 a une capacité de 305 Mgw alors que les nouveaux sites étudiés par E.D.F. pourraient accueillir quatre tranches de 1 300 Mgw, dont deux seulement dans un premier temps.

L'aménagement de plusieurs espaces verts en Ile-de-France examiné à l'Élysée

Préservation des grands sites naturels et ouverture d'espaces verts nouveaux au public : tels ont été les deux axes principaux du conseil restreint sur la politique des espaces verts qui s'est tenu lundi 19 février à l'Elysée sous la présidence du chef de l'État et auquel participaient M. Raymond Barre et plusieurs ministres. Trois grands dossiers ont été abordés : l'aménagement de La Villette, celui des haras de Jardy dans les Yvelines et la remise en état du jardin des Tuileries.

D'autre part, le ministre de l'environnement et du cadre de vie va étudier les problèmes posés par la protection de l'environnement des grands fleuves français et la première étude sera consacrée à la Loire.

Enfin, le conseil restreint a décidé de demander au ministre de l'environnement et du cadre de vie de présenter dans les trois mois des propositions au gouvernement pour développer les moyens de formation de jardiniers-paysagistes. La mission a été confiée par le ministre à M. Raymond Chaux, directeur de l'Ecole nationale supérieure des paysages.

● *La Villette.* — M. Paul Delouvrier est nommé président de l'établissement public.

L'aménagement des terrains situés autour des anciens abattoirs de La Villette, qui appartiennent à l'Etat, sera confié à un établissement public présidé par M. Paul Delouvrier, ancien président de l'E.D.F., ancien délégué général du District de la région parisienne. Cet organisme sera mis en place dans les semaines à venir, précise-t-on à l'Elysée. Les études préalables pour le musée des sciences et de l'industrie qui sera créé à La Villette seront confiées au ministre des universités. D'autre part, M. Maurice Levy, ancien président du conseil d'administration du Conseil national des études spatiales, chargé de ces projets, remettra ses premières conclusions le 15 octobre prochain. Outre ce musée, l'Etat prévoit de réaliser à La Villetre, dont la libération des terrains, qui s'étendent sur 53 hectares, sera achevée à la fin de l'année 1980, un auditorium de musique et un parc de 23 hectares.

Le marché de la viande à La Villette avait été fermé par le gouvernement en 1970 et les terrains et installations cédés par la Ville de Paris à l'Etat. Depuis cette date, divers projets d'urbanisme furent étudiés, dont celui de l'Atelier parisien d'urbanisme adopté par le Conseil de Paris, et qui prévoyait notamment la réalisation d'un grand parc, la construction de logements et un hôpital. Aucune suite ne devait être donnée à ce projet.

Au mois d'août 1978, l'Elysée précipite les choses : l'Etat s'engage résolument à La Villette et se dégage des Halles. Le programme d'aménagement est décidé, et la nomination de M. Roger Taillibert, qui a réalisé le Parc des Princes comme architecte en chef de l'opération, intervient. Il fallait une personnalité pour diriger ce vaste projet. Avec la nomination de M. Paul Delouvrier à la présidence de l'établissement public, c'est aujourd'hui chose faite.

● *Haras de Jardy.* — 85 hectares ouverts au public.

Le conseil restreint a constaté que la procédure d'acquisition par l'Etat des haras de Jardy, dans les Yvelines, sera achevée dans quelques jours par la signature de l'acte portant transfert de la propriété. C'est le ministre de l'environnement et du cadre de vie, M. Michel d'Ornano, qui préparera un plan d'affectation des terrains en tenant compte de la double vocation forestière et équestre du domaine.

Cette décision met un point final à une affaire qui dure depuis près de dix ans. En 1970, M. Boussac, propriétaire des haras de Jardy (85 hectares situés dans l'Ouest parisien), envisageait de construire sur ces terrains un ensemble immobilier de 6 000 logements auxquels il fallait ajouter 12 000 places de stationnement, deux C.E.S. et divers équipements, soit une ville de quelque 20 000 habitants. Mais le District de la région parisienne s'inquiétait bientôt d'un « *éventuel changement d'affectation de ce terrain* », car le programme de logements était en contradiction avec le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, qui prévoyait des coupures vertes entre les agglomérations, en l'occurrence entre Paris et Versailles.

En 1971, le ministre de l'équipement décidait que ces terrains ne seraient pas construits mais « *presque sûrement acquis par la collectivité* ». C'est en novembre 1975 que M. Boussac déclarait vouloir vendre les haras de Jardy. « *Ces terrains ne sont pas constructibles* », rétorquait le ministère de l'équipement.

En 1977, les plans d'occupation des sols des communes concernées décidaient de classer définitivement comme inconstructibles les haras, la balle était depuis lors dans le camp des pouvoirs publics.

● *Le jardin des Tuileries.* — Le jardin des Tuileries couvre 30 hectares, dont 23 sont compris entre l'avenue du Général-Lemonnier et la place de la Concorde. Ce domaine appartient à l'Etat et souffre d'un manque chronique de crédits : défauts d'entretien et de surveillance, retard dans la remise en valeur du parc. Treize surveillants seulement assurent des rondes de jour et de nuit (le parc n'est pas entièrement clos) dans un domaine qui sert de jardin public à plusieurs quartiers centraux de la capitale. Les fêtes qui ont été organisées plusieurs étés dans le parc ont encore aggravé cette détérioration.

Un programme de « reconquête » est en cours d'établissement, son coût n'a pas encore été fixé. Il s'agit notamment de remettre en eau deux bassins qui sont à sec depuis quinze ans, de restaurer les statues, de replanter plusieurs centaines d'arbres, de régénérer la terre végétale, d'augmenter les effectifs de gardiens, etc. Le devis sur deux années s'élève à 10 millions de francs.

UN PARC RÉGIONAL DANS LA VALLÉE DE CHEVREUSE

Un parc régional naturel va être créé dans la vallée de Chevreuse, au sud-ouest de Paris, avant la fin du mois de juin par le conseil régional d'Ile-de-France. Ce premier parc régional d'Ile-de-France serait situé dans la zone naturelle d'équilibre du Hurepoix. La création de ce parc est souhaitée par les élus depuis 1972. Le conseil général des Yvelines avait, au cours du mois de juin 1978, donné un avis favorable à cette création.

Le territoire est situé sur un secteur rural et forestier de 15 000 hectares, à proximité de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Faits et projets

P.T.T.

● *Les personnes âgées et le téléphone.* — Selon le secrétariat d'Etat aux P.T.T., plus de deux cent cinquante mille personnes âgées avaient obtenu le téléphone en priorité le 1er janvier 1979. De plus, quatre-vingt mille abonnés âgés de plus de soixante-cinq ans et relevant du Fonds national de solidarité ont été exonérés de la taxe de raccordement au téléphone.

Deux cas de priorité existent, selon les règlements en vigueur. D'une part, les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans et les couples dont l'un des conjoints a plus de soixante-cinq ans, vivant seuls, jouissent d'une priorité « normale » de raccordement. D'autre part, les personnes âgées de plus de quatre-vingts ans et les couples dont l'un des conjoints a plus de quatre-vingts ans, vivants seuls, bénéficient d'une « superpriorité » pour obtenir le téléphone.

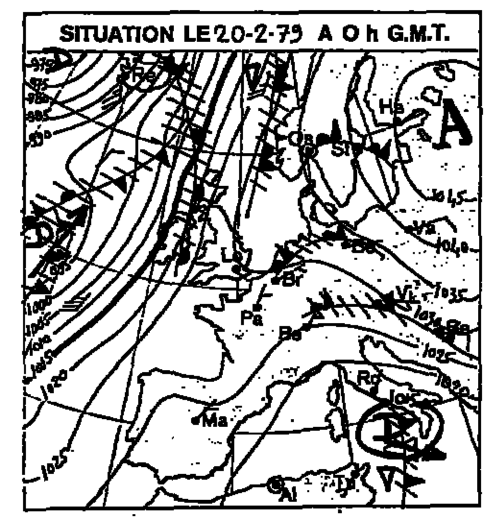
TOURISME

● *L'Association de coopération régionale Provence - Languedoc* publiera chaque année sous le titre *Rhône-Sud* une brochure d'une soixantaine de pages qui pour l'Ardèche, la Drôme, le Gard, le Vaucluse et l'arrondissement d'Arles présente en français et en allemand un panorama économique et touristique de ces départements, un répertoire des localités typiques et des meilleurs hôtels, un fichier interprofessionnel soigneusement mis à jour et personnalisé des principales branches des services publics et privés, de l'agriculture et de l'industrie : 45 F (2, rue N.-Lescuier, 84000 Avignon, téléphone : 82-06-17).

● *Luna Park au Cap-d'Agde : les associations protestent.* — Plusieurs associations de protection de la nature viennent d'écrire au président de la République pour protester contre le projet d'un centre international de loisirs pouvant recevoir trois millions de visiteurs par an sur l'étang de Bagnas, près d'Agde (Hérault). Ils affirment avoir réuni quatre mille signatures contre ce projet, qui, selon eux, détruirait un « *patrimoine naturel inestimable* ». Le conseil municipal d'Agde est divisé sur cette affaire : les uns espérant la création de deux cents emplois, les autres craignant la mainmise de capitaux étrangers sur la commune.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 21-2-79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 20 février à 0 heure et le mercredi 21 février à 24 heures :

Les hautes pressions continentales s'affaibliront progressivement sur l'Europe occidentale, à l'approche d'une perturbation océanique qui atteindra le nord-ouest de notre pays.

Mercredi 21 février, sur les régions méditerranéennes, des nuages passagers donneront quelques ondées, principalement sur le littoral, où les vents, de nord-est à est, seront assez forts par moments. Ailleurs, le temps restera assez froid, brumeux, et généralement très nuageux. Une zone pluvieuse atteindra la Bretagne, où le temps deviendra plus doux, tandis que les vents s'orienteront au secteur sud et se renforceront un peu. Quelques éclaircies apparaîtront l'après-midi sur les autres régions. Ces éclaircies deviendront assez belles sur l'Aquitaine, l'ouest du Massif Central et les régions pyrénéennes, où les températures maximales s'élèveront un peu.

Mardi 20 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 028,9 millibars, soit 771,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 février ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 13 et 8 degrés ; Biarritz, 10 et 4 ; Bordeaux, 7 et 3 ; Brest, 11 et 3 ; Caen, 5 et 1 ; Cherbourg, 5 et 2 ; Clermont-Ferrand, 0 et —1 ; Dijon, 1 et 0 ; Grenoble, 3 et 1 ; Lille, 0 et —1 ; Lyon, 1 et 0 ; Marseille, 9 et 3 ; Nancy, 2 et 0 ; Nantes, 5 et 3 ; Nice, 13 et 8 ; Paris-Le Bourget, 1 et —1 ; Pau, 10 et 4 ; Perpignan, 13 et 6 ; Rennes, 7 et 3 ; Strasbourg, 1 et 0 ; Tours, 3 et 0 ; Toulouse, 7 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 3 degrés ; Amsterdam, —1 et —2 ; Athènes, 14 et 8 ; Berlin, 0 et —5 ; Bonn, 1 et —1 ; Bruxelles, —1 et —2 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, —1 et —8 ; Genève, 5 et 2 ; Lisbonne, 16 et 6 ; Londres, 2 et 1 ; Madrid, 14 et 1 ; Moscou, —6 et —13 ; New-York, —6 et —7 ; Palma-de-Majorque, 17 et 1.

Colloque

● *Le CHEAM* (Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes) organise un cycle d'information portant sur l'Afrique du Nord et l'Asie occidentale. Sept séances se dérouleront les mardis après-midi, de 14 h. 30 à 17 h. 30 : 27 février, l'Algérie après Boumediène ; 6 mars, Syrie, Liban, Palestiniens : reconstruire ou attendre ? ; 13 mars, l'Egypte : quelles perspectives ouvrent les négociations avec Israël ? ; 20 mars, les pays du Golfe, l'Arabie Saoudite : développement économique et stabilité politique ? ; 27 mars, le Soudan, grenier du monde arabe ? ; 3 avril, les pays du Golfe : l'Iran, données permanentes et luttes en cours.

★ S'adresser au secrétariat du CHEAM, 13, rue du Four, 75006 Paris. Tél. 326-96-90.

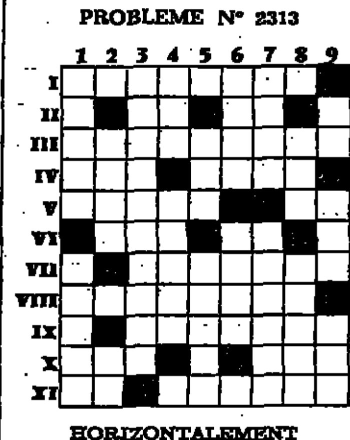
Stages

● *Stage d'animation socio-culturelle à Paris-VIII Vincennes (cinéma-théâtre).* — L'université de Paris-VIII Vincennes organise du 2 mai au 27 juin un stage de théâtre dans le milieu scolaire et de cinéma. Ce stage gratuit de formation permanente est destiné aux animateurs, enseignants, parents d'élèves, etc. Il aura lieu le mercredi pour le théâtre et le vendredi pour le cinéma de 19 heures à 22 heures.

• Renseignements et inscriptions : Formation permanente Université de Paris-VIII, route de la Tourelle, 75012 Paris. Tél. 374-12-50, poste 389.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2313



HORIZONTALEMENT

I. Est très utile quand on veut faire de la mousse. — II. Dans un alphabet étranger ; Qui est donc dans le champ. — III. Plus ils sont solides et moins c'est gratuit. — IV. N'admit pas ; Chimiste qui tomba sur un bec. — V. Sorte de tulle quand il est gros ; Romains pour Henri. — VI. Es étendu ; Dans l'alternative. — VII. Bout de ficelle. — VIII. Rend plus dur. — IX. Feras sortir de la pièce. — X. Qui exposent donc tout ; Avancé quand il est grand. — XI. Conjonction ; Pas timbrés.

VERTICALEMENT

1. Est généralement poli quand il est tout nu ; Tranche quand on parle du loup. — 2. Endroit où l'on peut déguster ; Souvent connu sous un autre nom. — 3. Qualifie des fonctions importantes. — 4. Supporte le chef ; Qu'on ne laisse donc pas vieillir. — 5. Planté en guise d'hommage ; Pas uni. — 6. Sorte de cliché quand il est commun ; Etait toujours prêt à croquer le marmot. — 7. Nom de sœur ; Feras des liaisons. — 8. Opération de préposé ; Est souvent pris pour un autre. — 9. Ne fait pas un pli quand il est coupé ; N'est pas grand quand il est gros ; Possessif.

Solution du problème n° 2312

Horizontalement

I. Blutage. — II. Sal ; Mal. — III. Autoroute. — IV. En ; Ru. — V. Consumées. — VI. Us ; Net. — VII. Crime ; All. — VIII. Oslo ; Ames. — IX. Encrage. — X. Reste ; Ger. — XI. Tu ; Mère.

Verticalement

1. Blanc ; Court (cf. « Vieille »). 2. Ours ; Eu. — 3. Ustensiles. — 4. Taons ; Monté. — 5. Air ; Une ; Ce. — 6. Orme ; AR. — 7. Emu ; Etamage. — 8. Atre ; Léger. — 9. Bleus ; Isère.

GUY BROUTY.

Éducation

● *Recrutement de maîtres auxiliaires.* — Le rectorat de l'académie de Versailles recherche des candidats pour assurer des suppléances en mathématiques, sciences physiques et lettres classiques. S'adresser au service du recrutement des maîtres auxiliaires, 45, avenue des Etats-Unis, ou appeler le 953-92-39, poste 31-18).

● *Bourses pour étudiants.* — L'office allemand d'échanges universitaires (D.A.A.D.) offre aux étudiants français titulaires du diplôme d'études politiques ou licence d'histoire et possédant des connaissances de base de l'allemand des bourses pour un séjour d'études et de recherches de six mois (septembre 1979 à février 1980) dans les universités de Munich et de Gottingen.

• Pour tous renseignements et candidatures s'adresser au D.A.A.D. (office allemand d'échanges universitaires), 20, rue de Verneuil, 75007 Paris. Tél. 261-58-57.

Le Monde

économie

TRANSPORTS

UN DÉFICIT RECORD DE 450 MILLIONS DE FRANCS

La Compagnie générale maritime va devoir vendre plusieurs cargos modernes et se séparer de certaines filiales

Le climat social s'alourdit à la Compagnie générale maritime (C.G.M.) à l'approche du 1er mars, date à laquelle les dirigeants de la C.G.M. doivent présenter au comité central d'entreprise les principaux éléments du « contrat d'entreprise » qui sera conclu avec l'Etat, pour une durée de deux ans.

Plusieurs commissions réunissant des membres de la direction générale et des représentants du personnel tentent *depuis plusieurs semaines de trouver dans tous les domaines* (armement, *gestion, personnel, filiales*) des *« économies » à réaliser. Des procédures de consultation et de concertation ont été mises* en place. Pour assurer l'homogénéité des décisions dans la compagnie, un comité exécutif du contrat d'entreprise a été créé sous la responsabilité du directeur général. M. Friedmann, président de la C.G.M., a adressé un « message au personnel » dans lequel il attire son attention « sur la gravité de la situation de la compagnie nationale *et sur les actions de* redressement *que cette situation impose* ». M. Friedmann en appelle à la « compréhension » et à l' « adhésion » de tous pour parvenir *à un objectif clair : rétablir la compétitivité de la C.G.M. et* rapprocher ses performances, dans *tous les domaines*, de celles des armements modernes les plus productifs.

Le déficit de la C.G.M. dépassera 450 millions de francs en 1978 (230 en 1977 en dépit d'une aide de l'Etat de 118,8 millions). Si l'évolution actuelle se poursuivait, il faudrait que la C.G.M. emprunte toujours davantage pour éponger son déficit. Ses malheurs tiennent à la *fois* aux données de la crise maritime mondiale, « à *l'intensification meurtrière de la concurrence* », mais aussi *au* surcoût d'armement particulier à la société *(20 à 30 % par rapport à d'autres armateurs français dans certains cas). Le coût d'exploitation journalier de certains navires de la C.G.M. est prohibitif : 97 800 francs pour le Rodin,* dont 53 900 francs de frais financiers et d'amortissement ; 88 600 francs pour le *Cézanne*...

Mais si les coûts de la plupart des navires sont si élevés, notent les syndicats, c'est parce que l'Etat a obligé la C.G.M. à commander ses navires à des chantiers français, évidemment beaucoup plus chers que leurs concurrents étrangers. Ce n'est en tout cas pas à cause des équipages qui ne sont pas pléthoriques.

En liaison avec l'administration, et après avoir étudié sept plans différents, deux stratégies ont été envisagées :

1) Une stratégie de repli, permettant une amélioration rapide des résultats, mais entraînant une réduction draconienne de la flotte, la vente de nombreux navires, la perte d'environ deux mille emplois.

2) Une seconde stratégie moins draconienne, avec une réduction plus progressive de la flotte, ce qui permettrait d'éviter les licenciements des marins étant en activité depuis plus de trois ans. *Mais ce plan ne conduirait pas à un assainissement complet des comptes, ce qui implique que l'aide de l'Etat à la C.G.M.* devrait se prolonger au-delà de 1982.

Les responsables gouvernementaux ont répondu à la C.G.M. qu'il n'était pas question que l'Etat *« s'engage dans un processus d'assistance permanente à la compagnie »*. Et le compromis qui a été trouvé se résume ainsi : l'Etat fournira à la C.G.M. encore certaines aides, à la condition que celle-ci *fasse* la preuve de sa détermination à *éliminer ses faiblesses structurelles.*

Les détails du contrat d'entreprise ne seront connus qu'au mois de mars, mais on peut déjà faire état de ses grandes orientations.

A l'image de ce qu'ont *fait* ses *grands concurrents* occidentaux (O.C.L., Sealand, Hapag *Lloyd*), la C.G.M. *ne peut survivre comme* armement national qu'en concentrant ses efforts sur les secteurs les plus modernes et les plus « sophistiqués », c'est-à-dire la conteneurisation du transport maritime. En conséquence, la C.G.M. se séparera de certains navires excédentaires, même neufs, tels que deux navires dits « A » (1), s'ils ne peuvent être frétés sur le marché international *dans des conditions satisfaisantes. Un sort comparable serait réservé aux navires de gaz, aux transporteurs de marchandises* en vrac, aux *pinardiers*, voire aux navires réfrigérés, si le marasme des frets mondiaux persiste.

Parallèlement, selon M. Friedmann, la C.G.M. devra appliquer *« une politique plus souple, plus efficace et plus intelligente pour le recours à des navires affrétés »*, c'est-à-dire des navires étrangers en location d'un coût d'exploitation moindre que les cargos français.

Mais cette disposition provoque une levée de boucliers chez les marins et les officiers. Les syndicats affirment que, en 1976 et 1977, l'affrètement de navires étrangers (dont certains battant pavillon de complaisance) aura coûté à la compagnie 300 millions de francs et que la C.G.M. *utilise actuellement* quatorze *navires en affrètement* à long *terme, surtout pour la desserte* de l'Amérique *latine* et le *cabotage* international.

M. *Friedmann justifie cette politique de réduction de la flotte* nationale en *indiquant* que les navires *sous pavillon* national japonais ne représentent que 47 % du tonnage contrôlé par l'armement japonais ; que les Britanniques, depuis plus d'un an, ont vendu 20 % de leur flotte de navires vracquiers (minerais, céréales) ; que la flotte suédoise a perdu en deux ans 50 % de son tonnage. On peut donc s'attendre que la flotte fin 1979 ne comprenne plus que 57 à 59 navires (3 entrées, 6 à 8 sorties) et 49 à 55 bateaux en 1980.

Six thèmes d'action

Pour améliorer la *compétitivité* de la C.G.M., *son président* fixe six grands *thèmes d'action* :

— Amélioration de la gestion des lignes, suppression des trafics et des escales déficitaires ;

— Amélioration de la place de la C.G.M. dans le marché, des services à la clientèle, des installations commerciales à l'intérieur des pays desservis ;

— Contrôle et réduction des comptes d'escales ;

— *Réduction du coût* de maintenance et *de conduite des navires*, le personnel ne devant s'attendre à aucun avantage supplémentaire d'ici à 1981. M. Friedmann demande d'étudier la réduction des effectifs à bord, ce qui, évidemment, n'est pas du goût des syndicats ;

— Allégement des coûts administratifs. Les services généraux d'armement, ainsi que des activités annexes, sont trop pléthoriques. Pendant la durée du plan, près de six cents membres du personnel *sédentaire* devraient partir ;

— *Adaptation des activités des* filiales. La S.N.C.M. (*lignes de* Corse) *aura son propre plan* d'entreprise, mais les secteurs de l'aquaculture, de l'ostréiculture, du tourisme *« devront être vendus à la première occasion »*. La COGER (réparation navale au Havre) pose un problème spécifique, *« mais il n'est pas possible que la C.G.M. supporte des pertes importantes »* pour le compte de cette entreprise.

C'est donc à un effort de rigueur et d'imagination que M. Friedmann convie les quelque *six mille salariés de la C.G.M.*, qui étaient *six mille sept cents* il y a deux ans. Mais le *cœur n'y* est pas. La fusion entre la Transat et les Messageries maritimes, en 1974, a certes été réalisée sur les plans juridique et financier, mais certainement pas sur le plan social, ni dans les esprits. Il règne, au siège de la société à la Défense, un mauvais « climat d'entreprise », les navigants *n'ayant aucune sympathie* pour les *sédentaires, et vice versa,* les anciens *« Transat » étant* prompts à rejeter sur les ex-Messageries la responsabilité des difficultés présentes. A ce titre, la fusion se solde par un échec, puisqu'on ne peut parler que de juxtaposition. C'est un handicap — qui s'ajoute au boulet financier — à l'heure où la C.G.M. doit accomplir une douloureuse conversion économique, quatre ans seulement après le dernier voyage du *France*, et conquérir une place honorable sur les nouveaux marchés maritimes, comme ceux de l'Asie du Sud-Est, du Mexique et surtout de la Chine.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Ces navires sont ceux de la série des peintres : Cézanne, Degas, Gauguin, Monet, Renoir, Utrillo.

Bien que leurs tarifs augmentent de 2,50 %

LES ROUTIERS VONT ORGANISER DES « BOUCHONS »

Les adhérents à la *Fédération nationale des transports routiers* (F.N.T.R.) ont décidé de maintenir la manifestation qu'ils ont prévu d'organiser le lundi 26 février et au cours de laquelle des convois de poids lourds circuleront au ralenti dans les grandes *villes françaises.*

Reçus, le 16 février, par M. Joël *Le Theule, ministre des transports,* les transporteurs routiers déclarent avoir *obtenu « quelques assurances »* concernant les tarifs des transports de voyageurs et de marchandises, les sanctions administratives projetées contre les transporteurs routiers en infraction et le non-rapprochement systématique des prix du gazoil et de l'essence. Ils ont cependant estimé que ces déclarations *du ministre « n'étaient pas suffisantes pour remédier aux graves difficultés des entreprises ».*

Dans un communiqué, publié après l'entrevue qu'il a eue avec les représentants des transporteurs, M. Le Theule a annoncé une hausse de 2,53 % (un cran) du tarif plancher des routiers à partir du 1er mars prochain. Il se montre en revanche *« extrêmement réservé »* sur la possibilité de déduire la T.V.A. du prix du gazoil utilisé pour le transport routier. Il a souligné qu'en Allemagne, *où la* T.V.A. est déduite, le *prix* du gazoil reste, après déduction, plus élevé qu'en France.

FISCALITÉ

La proposition U.D.F. de créer un impôt sur les patrimoines

Dans un mois, dans un an...

La proposition de l'U.D.F. de créer un impôt de solidarité sur les patrimoines, outre qu'elle a provoqué quelques inquiétudes sur le marché des changes, continue de susciter des réactions diverses et *contradictoires.*

Si M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., écrit fièrement que les membres de son parti sont les seuls *« à avancer des réformes concrètes et réalistes pour améliorer la nécessaire solidarité nationale en faveur des travailleurs privés d'emploi »*, le R.P.R., dans *la Lettre de la nation,* estime lui, qu'une contribution de solidarité pour les victimes de la crise n'est pas adaptée à la situation : *« Le libéralisme n'a que trop tendance à corriger ses erreurs en faisant de leurs victimes des assistés. (...) Il faut une politique, pas une aumône.* [L'effort financier] *ne sera efficace que s'il s'inscrit dans une politique industrielle et fiscale globale. »*

M. Monory, s'il n'a jamais caché sa faveur pour un impôt sur la fortune, a précisé lundi 19 février, à Bruxelles, qu'il était hostile à un prélèvement exceptionnel et à un impôt dont les ressources seraient *affectées* à certaines tâches précises (aide aux chômeurs, touchés par la crise de la sidérurgie, par exemple). Le ministre estime, en effet, que ce serait la meilleure façon de diviser les Français au lieu de les rassembler, comme le prélèvement d'un impôt sécheresse en 1976 l'avait montré.

Une chose est certaine : le gouvernement qui craint des remous sur le marché des changes, en cette période politiquement agitée (événements d'Iran et de Chine), regrette la *publicité faite* à l'initiative de l'U.D.R. C'est dire qu'il n'accélérera sûrement pas la *procédure, toute de lenteur et de* prudence, qui avait été envisagée il y a une dizaine de mois : débat d'orientation au Parlement, au printemps prochain, suivi éventuellement d'une initiative gouvernementale.

La situation internationale inciterait même plutôt à penser qu'un tel débat — forcément dangereux pour le franc — pourrait être remis à plus tard, à la demande du gouvernement, maître de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. — AL. V.

CONJONCTURE

● *Les chefs d'entreprises sont plus optimistes sur la marche de leurs affaires* pour les mois à venir et la tendance est nettement meilleure, estime M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., dans une interview publiée par *la Vie française.* M. Ceyrac se déclare toutefois *« préoccupé de ne pas sentir une reprise de l'investissement. (...) Alors que les principaux concurrents de la France font un considérable effort d'équipement — l'Allemagne fédérale notamment ».*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −	
$ E.-U.	4,2870	4,2930	— 140	— 110	— 295	— 250	— 850	— 798
$ can. ...	3,5885	3,5950	— 130	— 95	— 260	— 205	— 690	— 620
Yen (100)	2,1285	2,1340	+ 30	+ 65	+ 90	+ 135	+ 290	+ 345
DM	2,3050	2,3100	+ 35	+ 75	+ 90	+ 140	+ 310	+ 375
Florin ...	2,1330	2,1385	+ 15	+ 17	+ 10	+ 25	+ 50	+ 100
F B (100)	14,6175	14,6430	— 155	— 50	— 360	— 180	— 840	— 530
F.S.	2,5570	2,5625	+ 110	+ 153	+ 260	+ 310	+ 830	+ 890
L. (1 000).	5,0910	5,1000	— 285	— 205	— 530	— 420	—1505	—1380
£	8,5810	8,5960	— 475	— 405	— 965	— 850	—2635	—2500

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 1/4	3 5/8	3 7/16	3 13/16	3 5/8	4	3 15/16	4 5/16
$ E.-U.	10 1/8	10 1/2	10 3/8	10 3/4	10 1/2	10 7/8	10 15/16	11 5/16
Florin	7 1/4	7 3/4	6 1/2	7 1/16	6 5/16	6 7/8	6 5/16	6 3/4
F B. (100)	6 1/4	7 3/4	7 3/8	8 1/8	7 5/8	8 1/4	7 3/4	8 1/2
F.S.	— 1/8	+ 1/4	— 1/16	+ 1/4	0	5/16	3/16	1/2
L. (1 000).	8 3/4	11 1/4	12 1/8	13	12 1/8	13	12 3/4	13 5/8
£	13 1/2	14 1/2	13	13 7/8	13	13 7/8	13 1/4	14
Fr. franc..	6 1/4	6 7/8	7 1/4	7 3/4	7 13/16	8 5/16	8 9/16	9 1/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

Grève de 48 heures les 21 et 22 février dans les banques

Les revendications portent sur « les 35 heures » et l'accroissement du pouvoir d'achat

Face au « *mécontentement grandissant dans la profession* », les fédérations C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. du secteur bancaire ont confirmé lundi 19 février le déclenchement d'un « *mouvement d'envergure* » qui se traduira, mercredi 21 et jeudi 22 février, par une grève de quarante-huit heures (*le Monde* daté 4-5 février). Des arrêts de travail avaient eu lieu déjà, à l'appel de la C.F.D.T., le 2 février dernier, lors de la réunion de la commission nationale paritaire. Une grève unitaire nationale, la première depuis 1974, avait déjà été lancée le 31 janvier et avait été diversement suivie : 20 % de grévistes selon l'organisation patronale, 40 à 60 % selon les syndicats. Aujourd'hui comme alors, les revendications du personnel s'inscrivent dans le contexte du développement de l'informatique, qui accentuera l'insécurité de l'emploi ou les tensions sociales dans ce secteur.

Les employés de banque réclament surtout la semaine de trente-cinq heures, revendication nouvelle qui permettrait à la fois d'améliorer la qualité de la vie et de relancer l'embauche ; ils demandent aussi un salaire minimum de 2 500 francs (valeur au 1er avril 1978), une augmentation uniforme mensuelle de 250 francs pour tous et une révision des classifications, en chantier depuis 1975.

Les grèves de mercredi et jeudi risquent d'entraîner des perturbations dans certains services ouverts au public. Jeudi, des manifestations sont prévues, notamment dans la matinée, vers 10 heures, en face du siège de l'organisme patronal, rue La Fayette.

La grève pourrait être reconductible « *en fonction à la fois des avis du personnel en grève et de l'analyse des fédérations syndicales* ». Ces dernières, enfin, affirment leur solidarité avec les sidérurgistes. En effet, ont-elles expliqué, « *il est évident que lorsqu'une région se désindustrialise, le secteur bancaire en subit le contre-coup* ».

Les syndicats s'estiment en effet peu satisfaits des dernières décisions unilatérales du patronat des banques, qui propose une augmentation de salaire de 1,05 % (valeur 1er février 1979) — résultant de l'addition d'une augmentation de 0,93 % de l'indice de janvier et d'un reliquat de 0,12 % sur 1978. Comme aucune nouvelle réunion paritaire n'est prévue avant le 4 mai, les organisations syndicales entendent faire pression sur l'Association française des banques, dans l'espoir d'obtenir un renforcement du pouvoir d'achat avant fin mai. Le S.N.B. (C.G.C.), pour sa part, se démarque cette fois du mouvement.

De leur côté, les syndicats C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et F.G.S.O.A. (autonomes) du Crédit agricole appellent également leurs adhérents à participer à la grève des banques les 21 et 22 février. Leurs revendications portent sur la progression du pouvoir d'achat, l'amélioration des conditions de travail, les nouvelles classifications, la réduction de la durée du travail, l'emploi et les retraites, la réduction des inégalités et le renforcement des droits syndicaux.

D'autre part, les fédérations C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et SNAMAT (C.G.C.) des assurances poursuivent le mouvement revendicatif entamé depuis plusieurs semaines (*le Monde* du 20 février). Elles appellent l'ensemble des salariés des assurances à une grève nationale de vingt-quatre heures mercredi 21 février.

Cette décision, prise au cours d'une rencontre intersyndicale, lundi, a pour but « *l'ouverture de négociations sérieuses* » sur les revendications des salariés : réduction à 35 heures du travail hebdomadaire, défense de l'emploi, salaire minimum à 2 600 F et 1 000 F de rattrapage pour 1978. Plusieurs grèves ont eu lieu depuis janvier dans certains établissements parisiens, notamment au GAN et à l'U.A.P. Dans cette dernière compagnie, quatre centres de gestion sont occupés à Paris par une partie du personnel.

(Dessin de Plantu.)

● PRECISIONS. — Contrairement à ce que pouvait laisser entendre notre article intitulé « La région dans la bataille de l'emploi » (*le Monde* du 17 février) il n'y a pas actuellement six cent mille demandeurs d'emploi en Ile-de-France. Ce chiffre de six cent mille représente le nombre total de personnes qui chaque année et sur une période de douze mois s'inscrivent dans les agences de l'emploi des départements de la région.

PATRONAT

MM. ROGER FAUROUX ET LAURENT BOIX-VIVES SONT NOMMÉS VICE-PRÉSIDENTS DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE DU C.N.P.F.

A la suite de l'assemblée générale du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), les structures et la composition de la commission de politique économique générale, présidée par M. Alain Chevalier, vice-président de l'organisation patronale, ont été modifiées.

MM. Roger Fauroux, administrateur-directeur général de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, et Laurent Boix-Vives, P.-D.G. des Skis Rossignol, ont été nommés vice-présidents de cette commission. Le premier prendra en charge les questions internationales, le second les problèmes des entreprises petites et moyennes.

Au sein de cet organisme, M. Philippe Thomas présidera la commission de l'énergie, M. Jean-Louis Descours celle de la fiscalité, M. Jean-Laurens Delpech celle du Plan, M. Francis Lepatre celle de la concurrence, M. Olivier Lecerf celle de l'innovation, M. Claude-Noël Martin celle de l'agro-alimentaire.

Les nouveaux responsables de la commission de politique économique générale, à qui il revient d'élaborer les prises de position du C.N.P.F., entendent renforcer leurs moyens d'investigation afin d'obtenir rapidement des informations fiables sur la situation économique. A cet effet, ils envisagent de créer, dans un premier temps, un institut de conjoncture.

MONNAIES

LA BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX ÉTUDIE LE CONTROLE DES EUROMARCHÉS

Faut-il contrôler les marchés des eurodevises ? Sans qu'une prochaine décision soit à attendre, cette question est désormais évoquée lors des diverses réunions monétaires internationales. Après les gouvernements américain et allemand, qui se sont chacun prononcés sur l'opportunité d'étudier les effets du développement de ces marchés sur l'inflation mondiale et éventuellement de prendre des mesures en conséquence, le président de la Banque des règlements internationaux (BRI, dont le siège est à Bâle), M. Jelle Zijlstra, qui est aussi gouverneur de la Banque des Pays-Bas (institut d'émission), vient de faire une déclaration dans le même sens : « *Il est possible qu'il y ait lieu de régulariser le marché des eurodevises*, a dit M. Zijlstra, *si l'on peut prouver qu'un certain montant de crédit international a été créé, qui ne l'aurait pas été en l'absence de tels marchés.* » La BRI a commencé d'étudier les modalités d'une réglementation.

L'agence de presse américaine A.P.-D.J. (Associated Press-Dow Jones), qui rapporte les propos de M. Zijlstra, ajoute que celui-ci a déclaré que les discussions des banques centrales sur ce sujet en sont encore « *à leur stade préliminaire* ».

ÉTRANGER

LES INDUSTRIELS DANOIS SE PLAIGNENT DE LA CONCURRENCE NORVÉGIENNE

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Au moment où les chefs de gouvernement nordiques viennent de décider de créer un organisme commun spécial — sorte d'O.C.D.E. de style scandinave — chargé d'étudier les moyens de resserrer leur coopération économique, tout ne va pas pour le mieux dans ce domaine entre les cinq « pays frères ». Ainsi, les hommes d'affaires danois reprochent pour l'instant à la Norvège de leur faire une concurrence déloyale sur leur propre marché national, grâce à une politique de subventions industrielles contraire aux dispositions des accords commerciaux que les dirigeants d'Oslo ont signés avec les Neuf.

Une première plainte à ce sujet a été déposée à Bruxelles auprès de la Commission de la C.E.E. par la Fédération des industries danoises ; elle vise une fabrique de matériel de pêche (surtout de filets), qui actuellement réussit à écouler ses produits au Danemark à des prix 15 % à 30 % plus bas que ceux pratiqués par une usine danoise de même catégorie. Cette usine jutlandaise, incapable de lutter contre de pareils « tarifs de dumping », a tout récemment été obligée de licencier une quarantaine de ses ouvriers. La fabrique norvégienne incriminée aurait reçu depuis 1977, en subventions, sept fois son capital de fondation, et elle travaillerait presque uniquement pour exporter vers le Danemark.

Il y a environ un an, les Danois avaient déposé à Bruxelles une plainte analogue contre la Suède. Il s'agissait, cette fois, de plaques de copeaux agglomérés pour la construction. La Commission avait donné raison aux Danois. Les Suédois avaient dû s'incliner et réajuster en hausse leurs barèmes. — C. O.

LA BELGIQUE ET LES MULTINATIONALES

M. R. Stevens, administrateur délégué de la société Occidental Petroleum Corporation, nous demande de rectifier l'information parue dans *le Monde* des 21-22 janvier selon laquelle Occidental Petroleum aurait quitté la Belgique sans régler les indemnités prévues par la loi.

« *Rien n'est plus faux*, écrit M. Stevens : *après avoir, pendant plus de trois ans, supporté les pertes considérables enregistrées par sa filiale belge, la R.B.P., et après avoir, à plusieurs reprises, averti le personnel, Occidental a pris la décision d'inviter la R.B.P. à cesser ses activités. Cette dernière en a informé son personnel et a pris la décision de fermer son usine, mais elle a attendu encore un mois avant de procéder aux licenciements. Ces licenciements ont été accompagnés du paiement de toutes les indemnités prévues par la loi belge.* »

COLOMBIE

● *Un déficit commercial* de 467 millions de dollars, accompagné d'un accroissement record des échanges (1 380 millions de dollars), a été enregistré par la Colombie en 1978. Les importations du pays ont atteint 3 412 millions de dollars et les exportations 2 945 millions. En tête des ventes à l'étranger se trouve, comme les années précédentes, le café avec 2 027 millions de dollars contre 1 513 millions en 1977, hausse de 34 % en valeur (+ 70 % en volume). Les exportations de produits non traditionnels ont totalisé 919 millions de dollars contre 800 millions en 1977, en augmentation de 15 %. — *(A.F.P.)*

ETATS-UNIS

● *Les revenus personnels des Américains* ont augmenté de 0,4 % en janvier, soit leur plus faible progression depuis un an. Ils ont atteint le rythme annuel de 1 825 milliards de dollars, en augmentation de 7,9 milliards par rapport à décembre. Les revenus personnels avaient progressé de 1,2 % en décembre et de 0,9 % en novembre. — *(A.F.P.)*

CONCURRENCE

M. FRANÇOIS MICHELIN EST CONDAMNÉ POUR NON-RESPECT DES RÈGLES COMMERCIALES

M. François Michelin, gérant des établissements du même nom, a été condamné le lundi 19 février à une amende de 2 000 francs par le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand, pour non-respect des règles commerciales. Il était poursuivi, ainsi que le cogérant et le directeur commercial du groupe, à la suite du dépôt d'une plainte par un revendeur de Moulins (Allier) et avait à répondre de trois inculpations : défaut de communication du barème des prix et des conditions de vente, refus de vente et pratique discriminatoire des prix (*le Monde* des 29 septembre 1977 et 25 janvier 1979).

L'affaire remonte au début des années 70, lorsque la SOCAP, société familiale de Moulins, spécialisée dans la revente des pneumatiques depuis une cinquantaine d'années, décida de monter un atelier de rechapage. Selon Me Thérart, avocat de la SOCAP, cette initiative n'aurait pas été du goût de Michelin, qui aurait décidé d'exercer des pressions sur le revendeur.

Les pneumatiques ne lui furent plus livrés qu'au compte-gouttes et vendus, de surcroît, au prix fort. Pour Me Thréart, le système de rémunération des revendeurs mis sur pied par Michelin établit une discrimination. Pour chaque revendeur, la firme de Clermont-Ferrand établit un « taux de température » calculé, à partir de leur comptabilité, et qui prend en compte, dans leur chiffre d'affaires, la position de la firme par rapport à ses concurrents. Sur la base de ce taux, les revendeurs sont classés en cinq catégories et bénéficient d'une ristourne différente. La SOCAP ayant refusé de communiquer sa comptabilité, était placée dans la catégorie la plus basse.

A la même époque, un concurrent s'installait dans la même ville et était, lui, régulièrement livré. Résultat de toutes ces « *pressions* » : le chiffre d'affaires de la SOCAP est tombé de 3 millions de francs en 1974 à 1 million en 1975.

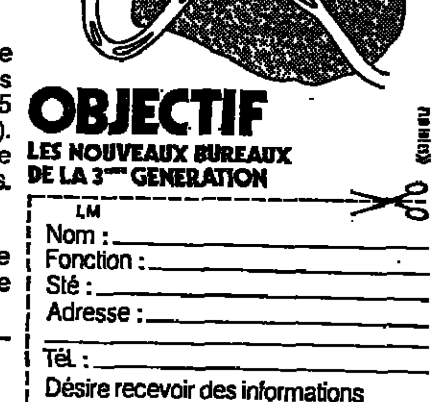
La SOCAP réclame 6 millions de francs de dommages et intérêts. Le tribunal a décidé de nommer un expert afin d'examiner sa comptabilité et de déterminer le montant des indemnisations. Michelin va faire appel de ce jugement. Le groupe conteste formellement l'interprétation des faits et estime n'avoir « *commis aucune faute* ». Engagée dans une âpre lutte pour la conquête du marché mondial des pneumatiques, la firme de Clermont-Ferrand ne serait pas loin de voir, derrière toute cette affaire, l'action d'un de ses concurrents américains.



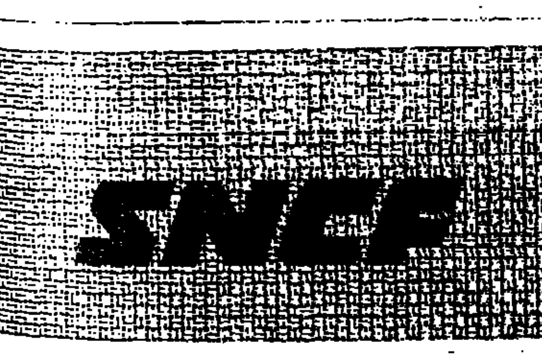












ÉNERGIE

Les ministres de l'OPEP se réuniront le 26 mars à Genève

Les ministres des pays de l'OPEP tiendront le 26 mars, à Genève, une réunion consultative. M. Al Oteira, ministre du pétrole des Emirats arabes unis et président en exercice de l'OPEP l'a confirmé le 19 février en précisant que cette conférence portera sur la situation dans l'industrie pétrolière et le marché pétrolier et le comportement des compagnies pétrolières vis-à-vis du tiers-monde.

En Iran, « le contrôle et l'influence des éléments de gauche perturbent l'industrie iranienne du pétrole », écrit un quotidien de Téhéran. La reprise du travail semble en effet *se heurter à quelques difficultés.* M. Bazargan a, dans une allocution *télévisée*, lancé un appel aux ouvriers.

Enfin, l'Algérie aurait prévenu ses clients de son intention de relever les primes de son brut le 1er avril. Selon la Petroleum Intelligence Weekly, lettre spécialisée new-yorkaise, la hausse pourrait dépasser 2 dollars par baril. Les contrats à long terme de l'Algérie sont *révisables chaque trimestre* — comme ceux de la Libye et du Nigéria — et font l'objet de concertation entre les trois pays.

LA CONTAGION DU MARCHÉ LIBRE

Les prix pratiqués à Rotterdam ou ailleurs sont *« la preuve, toujours démontrée par la thèse algérienne, que le marché international est parfaitement capable d'absorber du pétrole à un prix très largement supérieur au prix fixé par l'OPEP »*, écrivait le 18 février Algérie Presse Service (A.P.S.). Et le *Middle East Economic Survey*, hebdomadaire pétrolier proche des milieux saoudiens, ajoutait le 19 février, après avoir rappelé que les bruts légers du Golfe s'enlèvent entre 21 et 23 dollars le baril, *« le volume de pétrole du marché au coup par coup (spot) est faible par rapport à la masse des enlèvements sur contrats à long terme. Mais cela montre aux producteurs de l'OPEP ce qu'un baril libre peut atteindre sur un marché tendu et leur donne une idée des prix qu'ils pourraient réclamer pour leur pétrole »*.

Lorsque coexistent un marché libre et un marché administré, et que l'écart entre les deux est trop grand, la tendance est sinon à l'alignement, du moins au rétrécissement de cet écart. Tel est le risque que courent les pays industrialisés.

Pourtant le marché libre représente moins de 5 % des approvisionnements mondiaux. Quelques ventes de brut ont lieu à l'encan dans le Golfe, mais les quantités en sont faibles. La présence sur ce marché de quelques *majors* de l'industrie pétrolière décidés à se fournir à n'importe quel prix, n'est pas sans effet sur les hausses. A Rotterdam, les prix flambent sous la pression spéculative de négociants ou de courtiers. A 320 dollars la tonne, par exemple, le supercarburant est trois fois plus cher que lors de la flambée de 1973.

Fort de ses 80 millions de tonnes de capacité de raffinage — deux fois les besoins néerlandais — et d'une capacité de stockages publics de 6 à 7 millions de mètres cubes, le grand port est depuis longtemps le centre pétrolier de l'Europe. D'autant qu'à proximité l'Allemagne fédérale — pays où les prix des produits pétroliers sont libres — souffre d'un déficit de sa capacité de raffinage et est obligé de se fournir sur ce marché pour près de 30 % de ses besoins en fuel domestique et gasole.

Les circuits indépendants

Au côté des filiales des grands groupes internationaux sont donc apparus ces « traders » et « jobers » — ils sont aujourd'hui deux cents — qui approvisionnent les circuits commerciaux indépendants des pays consommateurs à partir de sources elles-mêmes souvent indépendantes : pays de l'Est, Caraïbes, raffineries italiennes, espagnoles, grecques, africaines ou asiatiques. Ils constituent le marché libre de Rotterdam, le seul marché concurrentiel de produits pétroliers.

Lorsque l'offre dépasse la demande, le marché a une tendance continuelle à l'alignement sur les prix marginaux. Et lorsque — comme actuellement — la tendance est inversée, les prix atteignent des niveaux ho.s de proportion avec ceux que les raffineurs intégrés consentent à leurs clients. Alors que certains produits sont pratiquement introuvables, des courtiers ou négociants font des achats de couverture à des prix aberrants ; des cargaisons stockées dans un but spéculatif changent ainsi plusieurs fois de main — sur le papier — avec un gain substantiel à chaque échange.

Les transactions de ce marché libre portaient en 1976, d'après une étude de la Compagnie française des pétroles, sur *« moins de 3 % de la consommation de l'Europe occidentale »*. Aujourd'hui, où il est difficile de s'approvisionner, elles représentent sans doute à peine plus de 1 %. Et pourtant, depuis le 1er janvier 1967, ce marché fait l'objet d'une cotation par la revue *Platt's Oilgramm Service*, éditée par Mac Graw Hill à New-York.

Comme il s'agit du seul marché concurrentiel, il sert de référence à de nombreux gouvernements dans la fixation des prix intérieurs. En France même, où on espérait accentuer la concurrence par un plus grand appel au marché spot, les pouvoirs publics admettent que les prix français doivent, selon les périodes, être alignés sur *« Rotterdam plus ou moins quelque chose. »*

Il ne sert, dès lors, à rien de rappeler que, par définition, le marché libre n'offre pas aux consommateurs les mêmes garanties d'approvisionnement et aux producteurs les mêmes certitudes de débouchés. Il y a même quelque ironie à voir les pays producteurs faire une référence de plus en plus fréquente au marché spéculatif au moment où la plupart des pays en voie de développement réclament une stabilisation des cours des matières premières.

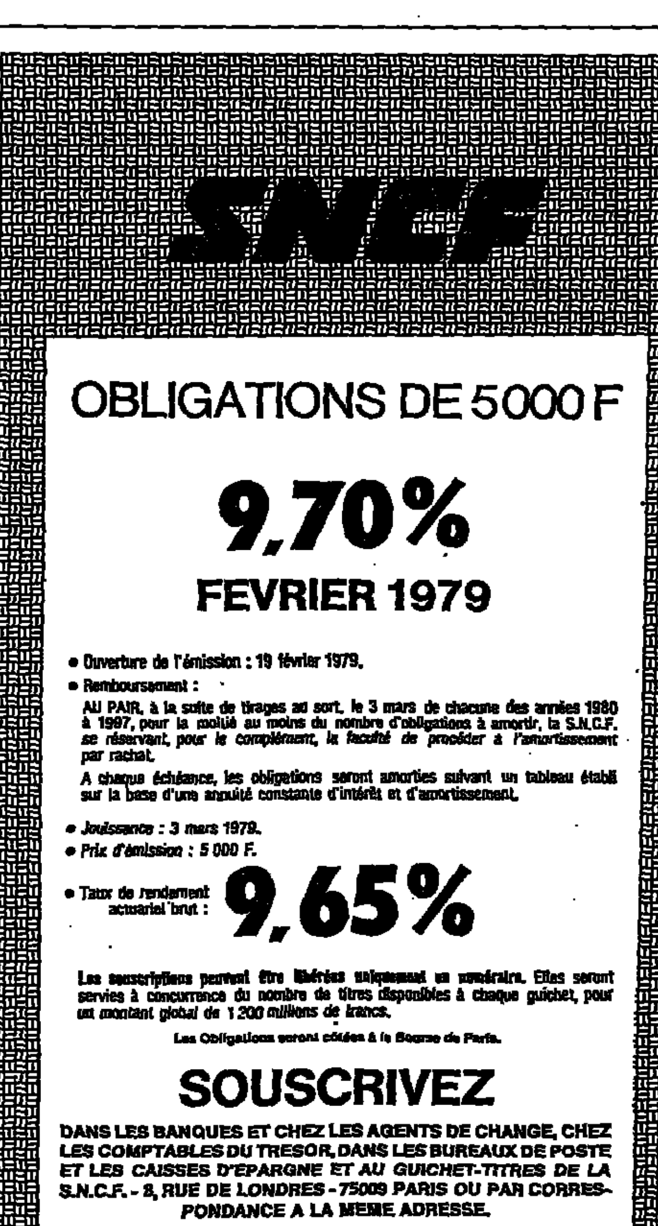
Mais comment s'étonner que l'OPEP estime pouvoir se rapprocher des prix du marché libre si les pays consommateurs eux-mêmes y font référence ?

BRUNO DETHOMAS.

● *La Cogema va rechercher de l'uranium en Guyana.* — La Compagnie générale des matériaux nucléaires, filiale du Commissariat à l'énergie atomique, va entreprendre l'exploration d'uranium en Guyana, aux termes d'un protocole signé le 19 février à Georgetown entre le ministre de l'énergie de Guyana, M. Jack, et le secrétaire général de la Cogema, M. Blanc. Un accord plus large pourrait intervenir en cas de découverte. — *(A.F.P.)*

● *Centrale de Golfech.* — Dans une question orale posée au premier ministre, M. Jean Bonhomme, député (R.P.R.) de Tarn-et-Garonne, se déclare favorable à la construction d'une centrale nucléaire à Golfech alors que le conseil général s'était prononcé, à une très large majorité, contre ce projet. Le député demande au premier ministre *« ce qu'il compte faire pour diffuser l'information sur la nature, la portée et les conséquences de l'impérieuse entreprise nucléaire »*.





AFFAIRES

VERS UNE FUSION ENTRE L'INSTITUT MÉRIEUX ET LA FILIALE INDUSTRIELLE DE LA FONDATION PASTEUR ?

L'Institut Mérieux (filiale à 51 % du groupe Rhône-Poulenc) et l'Institut Pasteur Production - I.P.P. (filiale industrielle à 66 % de la Fondation Pasteur), les deux seuls fabricants français de sérums et de vaccins, devraient en principe fusionner avant le 31 décembre prochain.

L'idée n'est pas nouvelle. Elle est dans l'air depuis plusieurs années. *Mais cette fois*, le processus paraît bien engagé. Des discussions se déroulent en haut lieu entre les actionnaires majoritaires des deux entreprises et la puissance publique, qui pourraient *rapidement* déboucher sur une décision concrète, tant l'intérêt de l'opération paraît évident dans la mesure où il permettrait aux deux entreprises de mieux valoriser leurs moyens *industriels dans* la microbiologie, un domaine scientifique appelé dans l'avenir à de grands développements. Mérieux, malgré de bons résultats, éprouve des difficultés à rentabiliser certaines de *ses activités*. Quant à l'I.P.P., depuis sa création en février 1972, ses déficits sont chroniques.

Encore faudra-t-il que toutes les parties en présence se mettent d'accord sur le point de savoir qui dirigera le nouvel ensemble.

La position de *Rhône-Poulenc* est sans ambiguïté. *« Rhône-Poulenc veut conserver son leadership sur Mérieux,* nous a déclaré M. Jean Gandois vice-président directeur général du groupe, *car il existe de trop fortes synergies entre les deux groupes. Nous sommes d'accord pour un rapprochement « Production » à la condition (...) que nous ayons la direction de l'ensemble.*

De toute manière, si l'affaire se règle à la satisfaction de tous et de la SANOFI (groupe Elf Aquitaine) actionnaire à 34 % de l'I.P.P. encore très réticent semble-t-il, une holding serait créée, qui détiendrait à travers ses actionnaires, le contrôle de Mérieux-Pasteur. — A. D.

AFFAIRES

L'envolée des prix du naphta va entraîner une nouvelle hausse des produits pétrochimiques

Après une brève accalmie en fin d'année, les prix « spot » — marché au jour le jour — du naphta se sont remis à bouillir sur les marchés internationaux. Depuis le début janvier, ils sont brutalement passés de quelque 200 dollars la tonne à plus de 300 dollars, marquant ainsi une progression supérieure à 50 % en l'espace d'un mois et demi et de... 140 % en un peu plus d'un an.

Cette flambée des prix « spot » a gagné les prix « contrat », dont le renchérissement par tonne se chiffre à 90 dollars environ (+ 70 %) entre janvier 1978 et février 1979 (de 125 à 215 dollars), mais surtout à ceux des grands intermédiaires chimiques fabriqués à partir de cette fraction légère du pétrole brut. Durant la même période, le benzène a ainsi monté de 70 % et le toluène, dont l'emploi se généralise pour élever l'indice d'octane de l'essence en remplacement du plomb tétra-éthyle jugé trop polluant, a plus que doublé.

L'arrêt des exportations iraniennes a fortement contribué à créer ces tensions. Mais, en l'occurence, elle a plutôt agi comme accélérateur d'un processus haussier déjà bien engagé par suite de la trop grande rigidité des structures du raffinage européen.

Le phénomène n'est pas nouveau, mais il a pris l'an passé une ampleur inhabituelle. A l'origine, les raffineries avaient été conçues pour produire le fuel lourd dont les centrales électriques avaient besoin pour fonctionner. Avec la montée du gaz et du nucléaire, la production européenne de fuel est progressivement devenue excédentaire, et, pour ne pas être submergés, les raffineurs ont été contraints de ralentir l'activité de leurs unités. Comme il existe un rapport étroit entre les quantités de fractions lourdes (fuel, gasoil) et de fractions légères (naphta, essence) du pétrole, obtenues dans les colonnes de distillation, les tonnages de naphta disponibles n'ont cessé de diminuer à mesure que la production de fuel baissait.

Ce phénomène, dont les effets auraient pu, somme toute, être supportables avec des achats effectués sur les marchés extérieurs, s'est trouvé soudain amplifié par la très vive reprise l'an passé de la consommation d'essence, notamment aux Etats-Unis. Pris de court, les pétroliers ont privilégié le raffinage de ce produit au détriment du naphta, et les chimistes américains, privés d'une partie de leur matière première, se sont retournés vers le marché des Caraïbes, coupant ainsi les Européens d'une précieuse source d'approvisionnement.

Fait aggravant : les Japonais, libérés pour un an depuis juin 1978 de la taxe de 3,5 % frappant les importations de naphta dans leur pays, ont effectué des achats massifs sur les marché mondiaux, attisant ainsi les prix de ce produit devenu trop rare.

Pour les chimistes européens, la situation ainsi créée est inquiétante. D'abord parce qu'elle n'est pas circonstancielle et que l'incapacité financière réelle ou entretenue des compagnies de raffinage de procéder aux investissements nécessaires pour acquérir une plus grande souplesse de production n'apparaît pas temporaire.

Ensuite, parce que le tarissement des ventes soviétiques de naphta et les nouveaux achats japonais, prévisibles avec la prolongation récente jusqu'en juin 1980 du dégrèvement fiscal obtenu, risquent de rendre la crise durable. Enfin, parce qu'elle va lourdement peser sur les prix de l'industrie chimique.

Il y a moins de quinze jours, M. Seefelder, président du groupe allemand B.A.S.F. et de la Fédération allemande des industries chimiques, évaluait à 1 milliard de deutschemarks (2,3 milliards de francs) la facture supplémentaire à régler en 1979 par la chimie allemande du fait de la hausse du naphta.

Pour la chimie française, dont la consommation de naphta est moindre (6 millions de tonnes contre 14 millions de tonnes outre-Rhin), la note pourrait être de 1 milliard de francs. Encore cette évaluation suppose-t-elle que les cours du naphta se stabilisent cette année aux niveaux récemment atteints. Ce qui est douteux compte tenu de la conjoncture pétrolière et des achats hâtifs effectués par différentes firmes européennes soucieuses d'assurer leurs besoins en matière première.

Alors ? Alors il apparaît que les relèvements en chaîne parfois massifs des tarifs des produits pétrochimiques et autres (matières plastiques, fibres synthétiques) récemment décidés par les groupes européens ne leur permettront pas de restaurer la rentabilité de productions devenues déficitaires. Dans ces conditions, de nouvelles et fortes majorations sont dès à présent prévisibles. Déjà, la Dow Chemical Europe a pris les devants et averti ses clients qu'elle « *allait être amenée à prendre des mesures complémentaires pour ajuster ses prix* », en leur demandant de répercuter eux-mêmes ces hausses sur leurs propres articles et de mettre en œuvre une politique de prix fondée sur les coûts réels.

I.C.I., après avoir relevé de 50 % en moyenne les tarifs de ses produits pétrochimiques, s'apprête à majorer une nouvelle fois les prix de ses matières plastiques de 44 % en mars et avril prochains. Chez Shell, les hausses des polymères s'échelonneront de 20 à 30 %. D'autres suivront l'exemple, et l'on a beau savoir que les marchés approvisionnés par les industries chimiques sont peu sensibles aux fluctuations des matières premières, comme en témoigne la faible répercussion des prix du polystyrène sur le coût d'un appareil ménager, d'aucuns pourraient être tentés de mettre à profit les majorations subies pour justifier des hausses « injustifiables » dont le consommateur final serait la victime.

Au-delà de cette question de prix se pose pour les industriels le délicat problème de leur approvisionnement en naphta singulièrement menacé par la prolongation des troubles en Iran. Pour l'heure les chimistes, qui ne sont pas maîtres de leurs matières premières, seront contraints, pour assurer leurs besoins, de payer toujours plus cher. Ce n'est certes pas une solution. Mais en existe-t-il une autre ?

ANDRE DESSOT.

CORRESPONDANCE

« La concurrence de l'I.G.N. n'est pas responsable des difficultés des géomètres privés »

nous écrit le syndicat C.G.T. de l'Institut géographique national

A la suite d'un article publié le 6 février intitulé : « Le premier congrès des professions libérales s'est tenu à Paris », *les syndicats C.G.T. des ouvriers et de la maîtrise de l'Institut géographique national (I.G.N.) nous écrivent :*

Le Monde, rendant compte du congrès des professions libérales s'est fait l'écho de propos suivant lesquels les travaux des services de l'I.G.N. seraient « *2,8 fois plus chers* » que ceux des géomètres « *libéraux* », l'Etat remboursant la différence. Une affirmation aussi précise que singulière mérite une triple mise au point :

● L'I.G.N. reçoit une « contribution » de l'Etat non pour combler les déficits de tâches commercialisées mais pour « payer » sa production effectuée dans le cadre de sa mission nationale.

● La compétitivité de l'I.G.N. au niveau international n'est plus à démontrer. Depuis 1976, le volume des prestations à l'étranger (rapatriables pour leur quasi-intégralité) s'est élevé de 60 %, faisant de l'établissement le vingt-deuxième exportateur de services français. Ces activités s'exercent dans un climat de concurrence extrêmement vive. De plus, des industries de pointe, des architectes et des cabinets de géomètres français sont parmi les bénéficiaires directs des « retombées » de ces activités de l'Institut.

● En France, les mêmes techniques compétitives sont mises au service des missions de service public. Il n'entre nullement dans la vocation et dans la politique de l'établissement de concurrencer les géomètres-experts, auxquels la loi du 7 mai 1946 garantit d'ailleurs un monopole. En revanche, il est du devoir du service national géographique de faire en sorte que la France soit, comme les autres pays développés, équipée d'une carte homogène, périodiquement remise à jour, et à échelle plus grande que le 1/25 000.

C'est dans le but d'en accélérer la réalisation que le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire s'est efforcé en 1978 de regrouper les levés commandés ponctuellement par ses services chaque fois que leur superficie était suffisante pour concourir à une couverture normalisée du territoire national. Cette mesure, qui semble ne pas avoir été reconduite en 1979, constituait une économie pour le contribuable puisqu'elle évitait de réaliser le même travail deux fois et souvent plus. Elle ne constitue nullement une concurrence déloyale pour les géomètres-experts qui n'ont pas vocation ni en France ni dans aucun autre pays d'établir la cartographie générale.

Elle offrait enfin aux géomètres « libéraux » la possibilité de développer leurs activités et de contribuer à un meilleur service des collectivités et du public en participant, comme sous-traitants locaux décentralisés, aux travaux de terrain et à l'entretien de cette œuvre d'intérêt général.

Car, en réalité, les besoins cartographiques de la France sont tels qu'il faudrait pendant des dizaines d'années l'addition des activités de l'I.G.N., du cadastre et des géomètres privés pour redonner à notre pays une cartographie en rapport avec l'économie de notre temps. La France est dans le peloton de queue en matière de réalisations cartographiques. Ce qui s'explique par les sommes consacrées à cet équipement (enquête ONU-1974).

Dans ce contexte, les difficultés des géomètres-experts s'expliquent facilement : ce n'est pas la concurrence de l'I.G.N. qui en est la cause, mais l'absence de définition d'une politique cartographique nationale et l'insuffisance de l'investissement de l'Etat en ce domaine.

Appareils ménagers : les industriels prévoient une reprise des achats en 1979

Après deux années maussades — en 1978, le chiffre d'affaires du secteur n'a progressé en valeur que de 5 % (contre 6 % en 1977) pour atteindre 8 992 millions de F — l'industrie française des appareils ménagers devrait connaître une meilleure année. M. Emmanuel Lescure, président du groupement des industries françaises des appareils ménagers (GIFAM) espère que le taux de développement de la profession se situera entre 9 % et 13 % en 1979.

Cet « *optimisme résolu* » des professionnels s'appuie sur deux constatations. D'une part on assiste à une reprise des achats sur le marché intérieur. Ainsi, des produits nouveaux (fours à micro-ondes, préparateurs d'aliments), ou plus anciens comme les lave-vaisselle et les réfrigérateurs-congélateurs devraient connaître une progression de leurs ventes en 1979. Au détriment, sans doute, de l'automobile et de la télévision en couleurs qui ont connu deux bonnes années en 1977-1978. D'autre part, les exportations seront confortées par la reprise de la demande intérieure de certains pays (Allemagne fédérale, Grande-Bretagne).

Les exportations progressent régulièrement depuis plusieurs années. En 1978, elles ont atteint 2,88 milliards de francs, soit 32 % du chiffre d'affaires total de la profession. Dans ce total, les petits appareils ménagers représentent exactement la moitié (+ 12 % par rapport à 1977).

La balance commerciale de l'ensemble du secteur, quoique en progrès, reste cependant négative, le taux de couverture des achats par les ventes ne dépassant pas 85 %. Ce pourcentage recouvre des situations fort disparates selon les produits. Ainsi, le taux de couverture est particulièrement faible dans les cuisinières classiques, les appareils de chauffage indépendants « *toutes énergies* », les lave-vaisselle (où les importations représentent la moitié des achats des ménages français en 1978). Pour les machines à laver le linge, importations et exportations s'équilibrent. Quant aux petits appareils ménagers, ils sont largement excédentaires avec un taux de couverture de 162 %.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
19 FÉVRIER

Marché résistant
Hausse de l'or

Contrairement à ce que redoutaient les boursiers avant l'ouverture de la séance, l'éclatement des hostilités sino-vietnamiennes a peu affecté les valeurs françaises, dont l'indice instantané n'a presque pas baissé en clôture, après avoir fléchi initialement de 0,5 % environ.

Les « gendarmes » sont, certes, intervenus, mais modérément, et ont été aidés, dans leur tâche, par les achats d'un certain nombre d'opérateurs. Outre les pétrole (Elf-Aquitaine et Pétrole BP), déjà favorisés les jours précédents, quelques titres ont été recherchés, notamment Europe n° 1, Auxiliaire d'entreprises, Club Méditerannée. A l'inverse, des dégagements étaient relevés sur Moet-Hennessy, Sagem, Générale de fonderie.

A l'évidence, la corbeille ne semble pas, pour l'instant, être beaucoup émue par les règlements de comptes asiatiques. Elle se montre plus attentive, en revanche, à l'éventualité — favorable — d'une reprise de livraison de pétrole iranien, et à l'effet négatif tant d'une augmentation du prix du brut qu'à l'évolution des conflits sociaux. Le bruit de bottes en Extrême-Orient a accéléré la reprise des cours de l'or. Celui du lingot a gagné 445 F à 34 000 F, à 9» F de son record d'il y a une dizaine de jours, et celui du napoléon a effectué une progression remarquée à 282 F (+ 1,90 F), les échanges passant de 9,4 millions de francs à 17 millions, avec une mention particulière pour la pièce mexicaine de 50 pesos, assez demandée.

Très logiquement, les emprunts rattachés à l'or ont été favorisés, le 7 % 1973 battant tous ses records à 4 340 F et le 4,5 % gagnant 9,70 F à 768 F.

Aux valeurs étrangères, vive avance de Norsk Hydro et de Petrofina.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 6 1/2 %

LONDRES

Le mouvement de reprise amorcé en début de semaine se poursuit mardi matin dans un marché très calme toutefois. L'indice des industrielles gagne 2,7 points à 463. Hausse des pétroles et des fonds d'Etat. Les mines d'or, en revanche, subissent quelques petites prises de bénéfices.

Or (ouverture) (dollars) 248 .. contre 248 10

VALEURS	CLOTURE 19/2	COURS 20/2
Beecham..........	627 ...	633 ...
British Petroleum ...	972 ...	975 ...
Courtaulds..........	106 ...	108 ...
De Beers..........	448 ...	448 ...
Imperial Chemical....	371 ...	377 ...
Rio Tinto Zinc Cor. ..	279 ...	288 ..
Shell..............	638 ...	646 ...
Vickers..............	170 ...	178 .
War Loan 3 1/2 %....	28 5/8	28 7/8
*West Driefontein....	32 3/4	32 1/2
*Western Holding.....	28 1/16	29 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PERNOD-RICARD. — Pour l'exercice 1978, le bénéfice consolidé devrait afficher une progression d'environ 14 %, analogue à celle du chiffre d'affaires. En 1977, le bénéfice s'était élevé à 141,7 millions de francs.

L'année 1979 devrait être aussi favorable, a précisé M. Patrick Ricard, P.-D.G. de la société, « sauf catastrophe climatique ».

MAISONS PHENIX. — La firme a pris le contrôle de la société Maison évolutive Cofra, dont la Compagnie générale des eaux et la B.C.T. conserveront respectivement 20 % et 10 %.

DART INDUSTRIES. — Le bénéfice net estimé ressortirait à 127 millions de dollars en 1978 contre 109 millions en 1977, soit 5,20 dollars par action contre 4,46 dollars.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	16 fév.	19 fév.
Valeurs françaises ..	96,2	96,2
Valeurs étrangères ..	109,3	109,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice générale	82,4	82,5

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/2	20/2
1 dollar (en yens)....	200 40	201 20

NEW-YORK
Clos

Tous les marchés financiers et commerciaux américains ont chômé le lundi 19 février, en raison de la commémoration de la naissance de George Washington.

LES ÉTRANGERS SONT DEVENUS LES PLUS GRANDS CRÉANCIERS DU TRÉSOR DES ÉTATS-UNIS

Washington (Agefi). — De l'avis de certains analystes, les étrangers sont devenus les plus grands créanciers des Etats-Unis. En effet, indique-t-on dans les milieux financiers, grâce aux interventions de banques centrales pour soutenir le dollar et en raison d'un déficit des paiements persistant, des milliards de dollars sont sortis des Etats-Unis et ont permis aux étrangers d'acquérir environ 132 milliards de dollars de fonds d'Etat, sur un total de quelque 502 milliards de dollars.

Il apparaît que près de la moitié de la nouvelle dette fédérale de la présente décennie a été placée auprès d'étrangers. Ainsi, en octobre et en novembre derniers seulement, les étrangers ont acheté environ 11 milliards de dollars de bons du Trésor, de « notes » et d'obligations, sur un total de 11,8 milliards de dollars. Cette tendance ne paraît pas près de s'atténuer, car la Trésorerie n'envisage apparemment pas de limiter le pourcentage de fonds d'Etat détenu par l'étranger, même si, par exemple, 7,9 milliards de dollars de versements d'intérêts sur de tels placements ont gonflé d'autant le déficit des paiements des Etats-Unis pendant le dernier exercice fiscal.

Les banques centrales étrangères détiennent environ 90 % de la dette fédérale vis-à-vis de l'étranger, car lorsqu'elles achètent des dollars pour soutenir la monnaie américaine défaillante sur les marchés des changes, elles investissent ces dollars en valeurs du Trésor.

Il en est résulté, d'après les dernières statistiques disponibles de novembre dernier, que l'Allemagne fédérale (47,9 milliards de dollars), le Japon (29,2 milliards de dollars), et la Suisse (12,2 milliards de dollars), sont devenus les plus importants détenteurs de bons du Trésor.

BOURSE DE PARIS - 19 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]														

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19 2	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 278	4 283	4 28
Allemagne (100 DM)....	230 620	230 940	229
Belgique (100 F)	14 621	14 636	14 25
Pays-Bas (100 fl.)	213 260	213 640	210 50
Danemark (100 krd)	83 250	83 300	82
Norvège (100 k)	83 960	84 150	82 50
Grande-Bretagne (£ 1) ..	8 567	8 586	8 50
Italie (1 000 lires)	5 089	5 096	5 10
Suisse (100 fr.)	255 780	256 250	251
Suède (100 krs)	97 970	98 150	96 75
Autriche (100 sch.)	31 496	31 535	31 50
Espagne (100 pes.)	6 185	6 195	5 90
Portugal (100 esc.)	9 010	9 035	9
Canada ($ can. 1)	3 582	3 584	3 555
Japon (100 yens)	2 133	2 134	2 07

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19 2
Or fin (kilo en barre) .	33400	33900
Or fin (en lingot)	33555	34000
Pièce française (20 fr.)	277 10	282
Pièce française (10 fr.)	216 50	214
Pièce suisse (20 fr.) ..	266 2.	271
Union latine (20 fr.) ..	248 40	250
Souverain	294 90	295 60
Pièce de 20 dollars ..	1285 60	1258 40
Pièce de 10 dollars	723	720
Pièce de 5 dollars	480	
Pièce de 50 pesos	1298 50	1311 50
Pièce de 10 florins	245	246

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



A B C D E F G

LA GUERRE CIVILE AU TCHAD

Les forces du Frolinat poursuivraient leur avance vers le sud

Aux termes de l'accord de cessez-le-feu signé à N'Djamena, lundi 19 février, entre les partisans du président Malloum et ceux du premier ministre, M. Hissène Habré, les forces en présence doivent demeurer sur leurs positions et ne pas se renforcer.

Tandis qu'à Khartoum, M. Ezzedine Hamid, ministre d'Etat soudanais et chef de la mission de médiation dans le conflit, proposait lundi la réunion d'une conférence en vue d'une réconciliation nationale à laquelle participeraient les parties en présence au Tchad, ainsi que ses voisins et des représentants de l'OUA, le général Malloum a déclaré dimanche qu'il n'était pas opposé à une solution fédéralisée pour son pays. Le chef de l'Etat tchadien a précisé qu'il n'entendait toutefois pas prendre d « initiative dans ce domaine ».

A Alger, M. Abdelkader Yassine, secrétaire général adjoint du Front de libération nationale du Tchad a refusé cette formule qu'il dénonce comme une « partition ».

Selon l'agence libyenne Jana, les forces du Frolinat feraient mouvement vers le sud et auraient occupé Adre, localité proche de la frontière soudanaise. Selon Jana, le Frolinat contrôlerait de nombreuses positions proches de N'Djamena.

L'armée française a joué un rôle décisif dans la conclusion du cessez-le-feu

De notre envoyé spécial

N'Djamena. — *« Vous pouvez sortir tranquilles, le cessez-le-feu a été signé, la vie va reprendre dans N'Djamena. »* Depuis midi, lundi 19 février, des voitures sillonnent les rues de la capitale tchadienne, informant par haut-parleurs la population de la fin officielle des combats.

Les Tchadiens, ainsi que de nombreux résidents français vaquaient déjà à leurs occupations depuis le début de la matinée, la tension étant retombée.

La capitale tchadienne a repris un aspect presque normal : les deux armées rivales sont convenues de prendre à leur charge la reprise des activités économiques et administratives des zones placées sous leur influences respectives.

L'accord de cessez-le-feu avait été signé vers 10 heures — soit une semaine jour pour jour après le déclenchement des hostilités — au mess des officiers français installé dans le périmètre de la base aérienne. Les délégations étaient arrivées l'une après l'autre, les Soudanais, puis les FAT et, enfin, ceux qui passent pour les grands vainqueurs, les compagnons d'armes du premier ministre, M. Hissène Habré. Ces très jeunes soldats aux uniformes dépareillés, mitraillettes soviétiques à la main, en sandales ou en chaussures de sport, portant un morceau de tissu jaune en guise d'insigne, sont descendus d'un hélicoptère français et ont été accueillis chaleureusement par le général Louis Forest, commandant en chef des forces françaises au Tchad.

Une négociation politique

Ce cessez-le-feu obtenu après quatre réunions est, en fait, l'œuvre du général Forest. Arrivé au Tchad il y a seulement quelques semaines, il avait pris l'initiative, dès le mardi 13 février, d'entrer en contact avec les deux parties adverses, afin de faire cesser les affrontements. Une semaine plus tard, les officiers français sont devenus des médiateurs. Leur chef a fait des démarches auprès du président Malloum, du colonel Kamougue, s'est attaché à rassurer l'imam de la mosquée, il a accueilli chaque soir les émissaires de M. Hissène Habré, au camp militaire français, malgré la présence du FAT à quelques centaines de mètres. Le général Forest dispose, de ce fait, certaines des cartes qui manquaient aux autorités françaises depuis plusieurs mois pour mener à bien la politique de réconciliation nationale préconisé par M. Giscard d'Estaing.

La négociation a pris un contenu politique, et la signature du cessez-le-feu a une allure de rencontre préliminaire à la conférence qui doit réunir, au Soudan, toutes les parties tchadiennes, FROLINAT compris.

Les militaires français ne cachent pas leur estime professionnelle pour les soldats toubous des FAN (Forces du Nord), *« cette petite armée très efficace et disciplinée ».*

Par ailleurs, le fait que les officiers français soient devenus des négociateurs tient aussi au refus de M. Hissène Habré de voir M. Dallier, ambassadeur de N'Djamena, à représenter la France à la « table du cessez-le-feu ».

Le premier ministre lui reprochait, en effet, d'avoir laissé des pilotes privés — d'anciens officiers français engagés par le Tchad par le biais de contrats civils de coopération — mitrailler et bombarder les quartiers musulmans de la capitale. Ce sont les militaires français qui ont volontairement empêché ces appareils de repartir en mission, en bloquant la piste d'envol.

Ni les Français ni les FAN ne souhaitaient que le général Félix Malloum apparaisse au - soir des combats comme un vaincu. Le texte du cessez-le-feu ne désigne aucun vainqueur. Il ne fait même pas mention des zones respectives dans chaque camp.

D'autre part, ce sont de jeunes capitaines de l'armée tchadienne qui ont conclu l'accord au nom du Sud et non des membres de l'entourage présidentiel.

Les officiers français sont, d'autre part, parvenus à établir avec précision les causes des combats à N'Djamena. Cette chronologie des événements tend à montrer que M. Hissène Habré n'avait pas cherché à réaliser un putsch et qu'il ne disposait pas de plus de quatre cents hommes en ville. Si elle devait être retenue, cette version serait à même de rassurer la communauté sara de N'Djamena.

PHILIPPE BOGGIO.

En Rhodésie

LES NATIONALISTES ONT ATTAQUÉ AU MORTIER L'AÉROPORT DE SALISBURY

Salisbury (Reuter). — Pour la première fois depuis le début de la guérilla, il y a six ans, les maquisards nationalistes ont attaqué au mortier, lundi soir 19 février, l'aéroport de Salisbury. Selon un porte-parole rhodésien, l'attaque n'a pas fait de victimes. L'aéroport, qui se trouve à 15 kilomètres du centre de la capitale, fonctionnerait normalement.

La semaine dernière, les nationalistes avaient abattu un Viscount d'Air Rhodesia, peu après son décollage de Kariba pour Salisbury. Les cinquante-neuf passagers et membres de l'équipage avaient trouvé la mort. Début décembre, les maquisards avaient attaqué à la roquette le plus important dépôt de carburant de la capitale.

Dans la Loire,
l'un des départements les plus touchés par la crise

Plusieurs milliers de personnes participent à la marche pour l'emploi sur Saint-Étienne

De notre envoyée spéciale

Saint-Etienne. — Les cent cinquante véhicules qui, depuis Rive-de-Gier, se sont regroupés d'une agglomération à l'autre sur la route de Saint-Etienne s'arrêtent sous la neige. Un millier de personnes, qui participent ce mardi matin à la « marche pour l'emploi pour que vive la Loire », s'ébranlent derrière leurs banderoles vers la préfecture de Saint-Etienne, à la rencontre des autres manifestants venus des autres vallées du département de la Loire, de la vallée de l'Ondaine et de la plaine du Forez. L'accès des routes est pratiquement impossible depuis 8 heures. La marche est organisée par la C.G.T., la C.F.D.T., la C.F.T.C. et la FEN de la Loire, avec l'appui des partis de gauche et d'une vingtaine d'associations.

Le département de la Loire est en fait un des plus touchés par la crise : le chômage y a crû de 22 % en un an. Pour la seule agglomération de Rive-de-Gier (dix-huit mille habitants) plus d'un millier de chômeurs, soit un actif sur dix. A l'usine Marrel, rachetée par Creusot-Loire en 1974, l'annonce au comité d'entreprise, tenu le 16 janvier dernier, de sept cent vingt-huit suppressions d'emploi sur les mille cinq cents environ actuels d'ici à la fin du mois de mai a d'autant plus inquiété que depuis des mois se multiplient les départs *« volontaires »... « mais sous quelles pressions »* précise un cadre ex-délégué C.G.C. mis en pré-retraite.

Les salariés travaillent vingt-quatre heures par semaine et le temps passe à balayer les ateliers et à bêcher les pelouses. Qui demain sera licencié ? Soi-même ou son voisin ? L'ambiance à l'intérieur de l'usine s'en ressent. Dans les autres entreprises de Rive-de-Gier, qui comptent chacune plusieurs centaines de salariés, le climat social n'est pas meilleur, même si on n'y licencie pas.

Les journaux stéphanois *la Tribune-le Progrès, l'Espoir, la Dépêche, le Dauphiné libéré-Loire,* n'ont pas, mardi, par suite d'une grève des ouvriers et techniciens du Livre C.G.T., qui se sont aussi associés à la « marche sur Saint-Etienne ». La C.G.T. s'était déclarée prête à annuler son mot d'ordre de grève pour le personnel du livre si les quotidiens acceptaient de publier une page *« d'articles syndicaux »* rédigés par les unions départementales. Les directions des titres — qui appartiennent au groupe AIGLES (*le Progrès-le Dauphiné libéré*) — tout en acceptant de consacrer une large place à l'information rédactionnelle sur l'annonce de la manifestation de mardi, se sont refusées à insérer un seul communiqué qui échapperait au contrôle des journalistes chargés de la chronique sociale ou de la mise en pages.

DANIÈLE ROUARD.

EN RAISON D'UNE GRÈVE DU LIVRE C.G.T.

« Le Figaro », « France-Soir », « l'Aurore » et « Paris-Turf » empêchés de paraître mercredi

Le Figaro et *l'Aurore* du mardi 20 février avertissent leurs lecteurs qu'ils ne paraîtront pas le mercredi 21, en raison *« d'une grève des ouvriers du Livre parisien »,* précise le premier, *« d'un arrêt de travail de vingt-quatre heures dans nos imprimeries »,* écrit le second. Le Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. n'a publié, en revanche, aucun communiqué sur ce débrayage, dirigé apparemment contre M. Hersant et le non-respect des accords signés l'an dernier, fixant les effectifs ouvriers dans les différentes imprimeries parisiennes du groupe, dont celle de La Plaine-Saint-Denis, qui doit être inaugurée le 2 mai. *France-Soir*, bien qu'il n'en fasse pas état mardi, ainsi que *Paris-Turf*, ne paraîtront pas mercredi pour le même motif.

Des bruits alarmants circulent sur l'avenir de *France-Soir*, entretenus par la réponse faite à la lettre adressée l'autre semaine par le Syndicat du Livre parisien C.G.T. à M. Robert Hersant, au sujet de la remise en cause des accords signés le 3 avril 1978.

Les difficultés financières du quotidien que dirige M. Paul Winkler seraient telles, en effet, qu'on envisagerait la suppression d'une — voire de deux — édition, ce qui entraînerait une nouvelle compression des effectifs journalistiques (cent cinquante actuellement) et de composition.

Cette situation a conduit M. Robert Hersant à réviser, en diminution, les effectifs totaux de personnel ouvrier (mille cinq personnes) prévus, le 3 avril 1978, pour la fabrication des titres *le Figaro, France-Soir, le Journal du Dimanche* et *France-Dimanche,* dans le nouveau complexe technique de La Plaine-Saint-Denis.

En revanche, il ne semble pas que des divergences semblables opposent la direction de *l'Aurore* et les ouvriers des imprimeries Richelieu. Mais, depuis les accords de couplage publicitaire entre *le Figaro* et *l'Aurore* et les projets d'impression à Saint-Denis, les problèmes d'effectifs globaux sont du domaine de M. Hersant.

LE PRIX DES LIBRAIRES A CHRISTIANE SINGER

Le vingt-cinquième Prix des libraires a été attribué lundi 19 février, à Paris, à Christiane Singer pour son roman intitulé « la Mort viennoise » et publié aux éditions Albin Michel.

Le livre primé et choisi par mille cinq cents libraires à l'issue d'un vote par correspondance, bénéficie d'une excellente mise en place dans plusieurs milliers de points de vente.

Pierre Kyria, dans le Monde du 13 octobre 1978, saluait dans l'ouvrage de Christiane Singer la « puissance de l'évocation » de la Vienne de 1679, fantastique allégorie où se mêlent la splendeur, la misère et la peste. « S'il y avait quelque justice dans la république des lettres, écrivait-il, on s'en convaincrait aisément au sein des jurys des grands prix littéraires ». Les libraires ont rendu un heureux verdict.

● *Le Prix Sonning 1979* a été décerné à l'Autrichien Hermann Gmeiner, âgé aujourd'hui de soixante-dix ans, *« père fondateur »* de l'œuvre des Villages S.O.S.-Enfants. Le premier de ces villages a été installé au Tyrol en 1949 et, depuis, cent trente-sept autres ont été implantés dans soixante-deux pays. Le Prix Sonning, d'un montant de 200 000 couronnes (environ 160 000 F), avait été attribué pour la première fois en 1950 à Winston Churchill. Le choix d'une personnalité européenne qui a mérité de la culture européenne est fait par l'université de Copenhague. — *(Corresp.)*

Le numéro du « Monde » daté 20 février 1979 a été tiré à 636 236 exemplaires.

LE MEURTRIER DU SUPPORTER GALLOIS S'EST CONSTITUÉ PRISONNIER

Le jeune meurtrier de M. Stephen Bateman, le supporter de l'équipe de rugby du Pays de Galles, poignardé samedi 17 février, dans la soirée, après une bagarre avec une bande de jeunes gens dans le métro parisien, à la station Porte-de-Vanves, s'est présenté lundi 19, dans la soirée, à un juge pour enfant du tribunal de Paris, M. Henri Flament, auquel il avait déjà eu affaire pour de petits vols. Il s'agit d'un mineur de dix-sept ans, sans emploi, qui a quitté sa famille il y a plusieurs mois, et vivait, selon le commissaire divisionnaire Marcel Leclerc, chef adjoint de la brigade criminelle, d' « expédients ». Le jeune homme a expliqué qu'il avait sorti son couteau pliant pour impressionner ses « adversaires », mais qu'il ne voulait pas frapper.

Les quatre autres jeunes gens, tous mineurs, interpellés dans cette affaire, étaient toujours gardés à vue ce mardi matin ; ils devaient être déférés devant le tribunal pour enfants dans la journée.

C'est l'arrestation, lundi matin (nos dernières éditions du 20 février) d'un adolescent de seize ans, qui a permis de connaître les noms de trois mineurs qui avaient participé à la bagarre. Ces trois jeunes gens avaient, à leur tour, donné aux policiers le nom de l'auteur des coups de couteau.

Il semble que la bagarre ait éclaté après que les jeunes Français — qui étaient au total une quinzaine — eurent adressé des quolibets et des gestes obscènes à l'adresse d'un groupe de sept supporters gallois. Les choses se sont envenimées rapidement, les « adversaires » échangeant d'abord des injures, puis des coups de poing et de pied, jusqu'à ce que l'un des Français sorte un couteau de sa poche.

● *Attentat en Corse.* — Une violente explosion a « soufflé », le lundi 19 février vers 5 heures, les pavillons d'un motel en construction à Cargèse, sur le littoral corse, à 50 kilomètres au nord-ouest d'Ajaccio. L'attentat, non revendiqué, n'a pas fait de victimes, mais les dégâts sont importants.

CENT SOIXANTE-DIX-NEUF PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES DANS DES ACCIDENTS DE MONTAGNE EN UN AN

Le ministère de l'intérieur publie les statistiques des accidents de montagne enregistrés entre le 1er décembre 1977 et le 30 novembre 1978 : 179 morts et 1 563 blessés ont été recensés au cours de cette période contre 176 morts et 1 411 blessés entre le 1er décembre 1976 et le 30 novembre 1977. Par massifs, les chiffres sont les suivants : 166 morts et 986 blessés dans les Alpe ; 13 morts et 577 blessés dans les Pyrénées.

Le bulletin d'information du ministère note que l'augmentation de 1,7 % du nombre des tués ne permet pas de parler de différence notable d'une année sur l'autre. Il ajoute que *« les avalanches, très nombreuses en 1978, ont causé de plus importants dégâts matériels (chalets, forêts, routes) qu'en 1977 et que les années précédentes. Mais le nombre des morts, quoique légèrement plus élevé (32 en 1978, 29 en 1977), n'a pas augmenté en proportion ».*

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Pierre Messmer a nouveau reçu par M. Raymond Barre.* — Près d'un mois après sa première visite à l'hôtel Matignon et à l'Elysée, le 22 janvier, M. Pierre Messmer, président du conseil régional de Lorraine devait être reçu, mardi après-midi 20 février par le premier ministre. Accompagné des membres du bureau du conseil régional et du président du conseil économique et social, M. Messmer devait reposer le problème de l'emploi dans la région.

● *La Commission européenne a décidé de réduire les quotas de sucre* que pourront livrer à la C.E.E., pour la campagne 1978-1979, le Congo, le Kenya, l'Ouganda et le Surinam, quatre pays liés à l'Europe par la convention de Lomé. Ces pays n'ont en effet pas respecté durant la campagne 1977-1978 les volumes de livraisons qui leur étaient impartis. Leurs demandes de reconnaissance de *« force majeure »* sont arrivées trop tard ou ont été rejetées par la Commission. Les nouveaux quotas sont pour le Congo de 4 810 tonnes (au lieu de 10 072) ; pour le Kenya de 93 tonnes (contre 4 907) ; pour l'Ouganda de 409 tonnes (contre 4 591) et le Surinam 2 667 tonnes (contre 3 199).

● *Poursuite de la grève à C.D.F.-Chimie à Carling (Moselle).* — L'intersyndicale C.F.D.T., C.G.T., C.F.T.C., F.O. et les salariés ont décidé, au cours d'un vote à bulletins secrets, la poursuite de la grève qui paralyse depuis le 8 février les installations de la plate-forme C.D.F.-Chimie. Le personnel (2 600 ouvriers et employés) proteste contre le projet de 170 suppressions d'emploi.

● *Sidérurgie : la C.G.T. lance une campagne de pétitions.* — La fédération des travailleurs de la métallurgie C.G.T. a invité les ouvriers de la sidérurgie à signer *« une carte-pétition porteuse de leurs revendications et solutions économiques »* et demande aux dirigeants syndicaux de chaque usine sidérurgique d'aller les déposer, en délégation, le 1er mars à l'hôtel Matignon.

A Bordeaux

DEUX CENTS MÉDECINS SIGNENT UNE MOTION DE SOUTIEN A TROIS DE LEURS CONFRÈRES INCULPÉS DE COMPLICITÉ DANS DES AFFAIRES D'AVORTEMENT.

Deux cents médecins ont signé une pétition de soutien à leurs trois confrères inculpés pour avoir envoyé des patientes à la clinique Notre-Dame de Lourdes (Hautes-Pyrénées), a annoncé lundi 19 février le Syndicat de la médecine générale (S.M.G.) à Bordeaux.

Deux décès étaient survenus en 1978 après des avortements « illégaux » à la clinique Notre-Dame des Lourdes. Son directeur, le docteur Chatenet, avait été écroué au moment des faits (« le Monde » du 31 octobre 1978), puis remis récemment en liberté sous caution. Les trois médecins, Mme Madeleine Larrat, MM. Jean-Pierre Berges et Michel Lesbordes, avaient été inculpés à la suite de la saisie de lettres de recommandation de patientes au docteur Chatenet.

Dans leur pétition, les médecins soulignent qu'ils ont adressé eux-aussi des clientes « à la clinique Notre-Dame ou à de nombreuses autres cliniques de toutes les villes de France » et, s'estimant « solidaires des trois médecins », demandent à « partager leur inculpation ».

